

VIVE LA COMMUNE!



1871 - 1971

Freddy Malot

Volume 2

**La Commune
de Paris**

1971 & 1978

Église Réaliste Mondiale

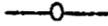
Vive la Commune ! (1871-1971) – janvier 1971.....2 pages

La Commune de Paris – mars 1978.....48 pages



Vive la Commune ! – janvier 1971.....279 pages

Vive la Commune! (1871-1971)



Le centenaire de la Commune

Le mouvement que l'on appelle "la Commune de Paris", ou "la Commune" est l'événement le plus important de toute l'histoire populaire de la France. Nous approchons du centenaire de cet événement, qui sera commémoré, au même instant et solidairement, par les états socialistes, les ouvriers et les peuples du monde entier comme la première révolution ouvrière de l'histoire.

Il découle de cela deux raisons essentielles de célébrer le centenaire de la Commune.

D'abord, il s'agit de défendre les intérêts populaires immédiats ; en l'occurrence ce sont les intérêts culturels du peuple de France qui sont en cause, et ils ne sont pas négligeables. En temps ordinaire, on nous cache la Commune. En effet, tout le monde connaît le 14 juillet ou le 18 juin 40, mais pratiquement personne ne connaît notre 14 juillet à nous, qui est le 18 Mars. A l'occasion du centenaire, on va nous en parler. Mais on va nous mentir. Nous avons des choses à dire : par exemple, supporterons-nous encore longtemps les avenues Thiers et les rues Louis Blanc, qui furent les bourreaux de nos pères les communards ? A quand les rues, places et monuments consacrés à Delescluze, Varlin, Rigault, Ferré, Frankel, Dmitrieff ?..

Il s'agit aussi de préparer la transformation de la société, ce que justement les communeux de 1871 ont commencé, en nous aidant de la riche expérience chèrement payée qu'ils nous ont laissée. A ce propos le centenaire de la Commune est une occasion privilégiée à saisir de distinguer les vrais amis de la Commune, qui sont les vrais amis du peuple, de ses ennemis et de ses faux amis.

Pour défendre la culture populaire et pour retrouver les enseignements de la Commune, comme pour le reste, il faut résolument nous y prendre par nous-mêmes.

Les enseignements de la Révolution du 18 Mars

La Commune s'est passée il y a cent ans. Ce n'est pas si vieux si on réfléchit : les communards étaient les grands-parents des personnes âgées actuellement en vie.

Mais c'est par son caractère et les enseignements éclairant nos luttes présentes que la Révolution du 18 Mars 1871 vit dans nos coeurs d'aujourd'hui.

1. Durant la grande journée du 18 Mars de l'année 1871 du calendrier catholique, le peuple parisien s'est levé en armes, sous la direction des faubourgs ouvriers, a écrasé dans l'oeuf un coup d'Etat des classes possédantes, mis en fuite le gouvernement à Versailles, installé ses représentants à l'Hôtel de Ville, remplacé l'Etat par la "Commune", ouvrant ainsi la voie au gouvernement des producteurs par eux-mêmes, au socialisme et à la société sans classes.
Ce nouveau régime, le premier régime politique des ouvriers de toute l'histoire de l'humanité, vécut 72 jours mémorables, du 18 mars au 28 mai 1871, soit 2 mois et demi.
2. Depuis deux siècles, depuis la révolution industrielle, la révolution ouvrière est inévitable dans le monde entier. La vraie raison de la Commune, c'est que les usines, c'est-à-dire la production collective, et la propriété privée ne peuvent pas aller ensemble.
Si la première révolution ouvrière s'est produite à Paris et en 1871 c'est seulement à cause des circonstances. Vingt ans avant la Commune, le mot d'ordre "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous" l'annonçait déjà. Et, quelques années avant la Commune, en septembre 1864, l'instrument de la révolution ouvrière avait été créé : l'Association internationale des Travailleurs.
3. Les circonstances qui amenèrent la Commune de Paris, ce fut la guerre de 1870.
La guerre et la tendance à la destruction illimitée sont les conséquences inéluctables du régime capitaliste, et la guerre franco-allemande de 1870 s'avéra être précisément la plus terrible guerre des temps modernes.
A la faveur de la guerre de 1870, les gouvernements nationaux apparurent comme ne faisant qu'un contre le prolétariat ; dès lors la domination de classe ne pouvait plus se déguiser avec un uniforme "National".

Vive la Commune ! (1871-1971)

Pour la première fois, tandis que les classes possédantes entraînaient les nations dans la guerre, les ouvriers en Allemagne et en France, échangèrent des messages de paix, ouvrant la perspective d'une nouvelle société, pacifique parce que reposant sur l'association et la solidarité des travailleurs de tous les pays.

La guerre capitaliste pousse invinciblement les peuples à se soulever contre la bourgeoisie cosmopolite ; ceci se produisit à Paris en 1871 et la Commune noua définitivement la guerre et la révolution entre elles. Aujourd'hui nous disons : ou bien c'est la révolution qui conjure la guerre, ou bien la guerre entrainera la révolution.

4. La leçon première de la Révolution du 18 Mars concerne la question des armes : c'est parce que les ouvriers parisiens étaient armés que Paris fut attaqué ; ce qui est plus important encore, c'est parce qu'il était armé que Paris ouvrier put résister au coup d'Etat et que la Commune a vu le jour.

En un mot, pour faire la révolution il faut prendre les fusils ; inversement la victoire de la révolution a pour résultat de neutraliser les forces sauvages de destruction et de mort.

5. La brillante nouveauté, dans la Révolution du 18 Mars, c'est la Commune elle-même, le nouveau régime politique ouvrier.

Ce sont les travailleurs organisés qui prennent la place de l'Etat :

- le gouvernement et le Parlement sont remplacés par des assemblées locales, sur le modèle du Conseil de la Commune de Paris, composées d'ouvriers ou de représentants reconnus de la classe ouvrière, payés comme des ouvriers, et qui sont de simples agents des travailleurs, électifs, responsables et révocables. La direction nationale, à qui il ne reste presque plus de fonctions, est composée aussi de délégués du même genre.

- l'armée est supprimée, les classes possédantes sont désarmées ; on y substitue, ainsi qu'à la police, le peuple en armes.

6. Avec le nouveau régime politique, avec la Commune et seulement avec elle, on peut commencer la révolution économique qui doit libérer le Travail et amener la société sans classes.

D'abord, en détruisant l'Etat, en supprimant l'armée et les fonctionnaires, la Commune fait déjà faire d'immenses économies au peuple.

Ensuite, la Commune de Paris a même commencé la révolution économique proprement dite ; sa décision la plus importante a été justement d'exproprier les patrons qui avaient abandonné leurs entreprises à cause de la guerre ou qui les fermaient pour faire tomber la Commune. L'expropriation comprit aussi les entreprises "publiques".

Des associations coopératives ouvrières ont commencé à gérer elles-mêmes les entreprises sur des bases nouvelles, en étant reliées entre elles et à la Commune pour régler la production d'après un plan commun.

7. La guerre sauvage que déclenchèrent les classes possédantes réfugiées à Versailles contre la Commune, témoigne de la furie dont elles sont capables dès que la classe ouvrière ose se dresser pour son droit.

Pendant 50 jours, Paris subit un second siège : les prisonniers sont assassinés, les blessés achevés, Paris bombardé.

Le 21 mai, quand les Versaillais entrent dans Paris, commence la Semaine sanglante : les femmes, les enfants, les vieillards sont massacrés en masse. Les ouvriers résistent jusqu'au bout avec un héroïsme inconnu. On en exécute par centaines à la mitrailleuse.

Ce n'est pas tout ! Après le 28 mai, on déclare la guerre aux vaincus. 50 000 personnes sont arrêtées, on fusille au hasard les parisiens et on en parque 36 000 dans des camps, pour passer au Conseil de guerre, et être déportés pour un grand nombre au bagne de Nouvelle-Calédonie.

Au total on compte 20 000 tués et 3 000 morts en prison, au bagne, etc. 13 700 sont condamnés jusqu'à des peines de 9 ans ; 70 000 personnes sont privées de soutien ou en exil.

8. C'est sur cette montagne de cadavres qu'a été construite la III^e République, république du sang et de l'état de siège, qui fonde l'actuelle sacro-sainte "forme républicaine de gouvernement" que nous connaissons.

Mais, malgré les vainqueurs, qui disaient que le "socialisme était fini pour longtemps", la Commune, vengée par la République des Soviets, n'est pas morte ; elle poursuit son avance dans le monde, rayonne dans la Chine rouge, et son drapeau est plus que jamais le nôtre.

(Silvye - 3 Pluviôse, An 179 de l'Egalité)

(22 janvier 1971)



LA COMMUNE DE PARIS

« AVANT DE REALISER UN CHANGEMENT SOCIALISTE, IL FAUT UNE DICTATURE
DU PROLETARIAT, DONT UNE CONDITION PREMIERE EST L'ARMEE PROLETARIENNE. »

[MARX 25.10.1871]

L'HEURE DE LA RÉVOLUTION SOCIALE

La Commune est l'histoire d'une insurrection ouvrière écrasée. Mais c'est aussi quelque chose de plus : le premier gouvernement ouvrier de l'histoire. Cela eut lieu à Paris, au printemps 1871, et dura deux mois 1/2, de la mi-mars à la fin mai.

Voilà pourquoi la Commune est une date pour le mouvement ouvrier mondial. Elle en résume en fait toute l'époque de sa jeunesse, qui va de 1850 à 1880 et est caractérisée par l'existence de la 1^{ère} Internationale.

La Commune compte aussi dans l'histoire de France. C'est à cause d'elle que la République est devenue le régime normal pour la bourgeoisie de notre pays. Mais surtout, aujourd'hui, un siècle plus tard, alors que la dictature de la bourgeoisie a été depuis renversée pour plus de 20 % de l'humanité, elle est encore debout à Paris qui fut le berceau de la dictature du prolétariat, et la tâche entreprise par les communards reste notre tâche à nous.

•••

Il faut bien voir avant tout que la Commune n'a pas été un accident.

Elle s'est produite à l'apogée du capitalisme. À ce moment-là, la révolution bourgeoise, celle des Droits de l'Homme, a donné tout ce qu'elle pouvait, elle a fait son temps. La classe ouvrière, qui a grandi, est amenée à poser en personne la question de sa révolution à elle, la révolution Sociale.

Le capitalisme à son apogée a deux aspects :

1- **Le régime conserve des ressources importantes** : c'est la belle époque du suffrage universel et de la révolution industrielle ; il n'y a pas de monopoles au dedans, ni d'Empire colonial au dehors.

2- **Le régime étale alors toutes ses tares**, cachées jusque-là ; on découvre que c'est le pire de tous les régimes d'exploitation de l'homme par l'homme : avec son État comme engin de guerre du Capital contre le Travail, comme c'est apparu en 1848 ; avec l'insécurité impitoyable réservée aux esclaves salariés, comme on le voit sous le Second Empire ; avec ses guerres étrangères terribles, qui mobilisent la science et la technique, et dont le premier exemple fut justement celle de 1870.

À cette époque donc, la classe ouvrière en arrive au point où elle doit rejeter la tutelle politique des bourgeois, qu'ils soient réformistes ou extrémistes, et construire son propre mouvement à elle. Mais ce mouvement est encore adolescent à tous les points de vue, et dirigé par des révolutionnaires sentimentaux.

La Commune de Paris

À cette époque donc, il est inévitable qu'à certains moments toutes les contradictions du régime se ramassent en un seul nœud pour créer une situation révolutionnaire dans certains pays les plus développés. Mais en même temps, la classe ouvrière n'est pas encore en mesure de remporter une victoire décisive, de mater la bourgeoisie et de gagner du temps si le pouvoir vient à lui tomber dans les mains.

Voilà ce qui explique, et le caractère sans précédent de la révolution parisienne du 18 Mars 1871, et aussi sa défaite matérielle provisoire.



I. D'UN COUP D'ÉTAT À L'AUTRE

Pour comprendre la Commune, il faut savoir comment elle est née.

I- L'Empire

Au moment où le mouvement ouvrier indépendant prend son essor, après avoir surmonté les obstacles politiques entraînés par la défaite de 1848, à partir de 1864 en France, c'est le second Empire, le régime de Napoléon III, que les travailleurs appellent Badinguet. Cette bande d'aventuriers que les possédants ont mis au pouvoir est au bout du rouleau à la fin des années soixante. C'est elle qui va donner le signal de la guerre avec Bismarck, guerre capitaliste dont l'enjeu est l'hégémonie sur le continent européen.

Il y a un autre personnage essentiel dans cette histoire : ce sont les réformistes de l'opposition de "gauche" à l'Empire. Ce sont ces charlatans, les J. Favre, J. Ferry, J. Picard, Gambetta, L. Blanc, Tolain, Langlois, etc., qui ont pratiquement mis en selle l'empereur démagogue par leur lâcheté en 1848. Mais ils jouent aux révolutionnaires, et se créent une popularité facile comme "républicains" – mais sagement attachés au drapeau tricolore de la légalité. Ces politiciens expérimentés ne craignent pas de calomnier la nouvelle avant-garde, les républicains "rouges", qui se battent dans la rue, en les disant payés par la "droite" !

II- La "Gauche"

Dès que la guerre avec l'Allemagne éclate, en juillet 1870, c'est la débâcle pour la clique française. Sans hésiter, le 4 septembre, profitant que l'armée est malmenée sur les frontières par le canon Krupp, les travailleurs des grandes villes envahissent la rue et balayent le régime pourri. Une page est tournée.

La Gauche, ceux qu'on appelle les "Jules", profitent de la surprise pour se glisser au pouvoir, et se décrètent "Gouvernement de la défense nationale", en refusant de parler de République, pour donner un gage aux classes dominantes. Les masses populaires, qui veulent encore l'unité de tous les républicains, qu'ils soient rouges ou tricolores, laissent faire.

Quinze jours après, les allemands encerclent Paris. Les révolutionnaires n'ont pas désarmé. Le drapeau rouge flotte à Lyon. À Paris, ils créent des "comités de vigilance" dans chaque arrondissement, qui répandent l'idée d'un contre-gouvernement révolutionnaire qu'on appelle bientôt la "Commune". Le siège de Paris va durer 4 mois 1/2, de la mi-septembre à la fin janvier. À partir du début janvier, Paris est bombardé. Le siège apporte deux choses déterminantes :

La Commune de Paris

a) Tout d'abord il montre à tout le peuple ce que vaut la Gauche, qui serre les rangs avec les exploités contre les pauvres qui mangent des rats, et avec la réaction en vue de capituler à tout prix devant les conquérants, pour ne pas donner un rôle aux ouvriers en armes. La colère populaire éclate plusieurs fois, et l'idée d'un gouvernement dirigé par les "rouges" progresse. Le 31 octobre, l'Hôtel de Ville est même occupé un moment.

b) De plus, le siège oblige, bon gré mal gré, à mettre des armes dans les mains des civils. En effet, le système impérialiste du service militaire obligatoire n'existe pas encore. On appelle cette milice citoyenne qui reste dans son quartier dans l'intervalle du service et des combats, avec le fusil à la maison, et qui élit ses chefs directs, la "Garde nationale". Bien sûr, le gouvernement prend toutes les précautions possibles pour que les travailleurs ne fassent pas ce qu'ils veulent de leurs fusils, et pour amoindrir au maximum la garde nationale face à l'armée !

III- Les "Ruraux"

Finalement, fin janvier, la séquelle d'avocats du gouvernement arrive à trouver l'occasion de signer l'armistice. Une autre page est tournée. Les 50 jours qui restent avant la Révolution que l'on n'espère plus apportent encore deux choses essentielles :

a) Tout d'abord, le peuple dans tout le pays fait l'expérience de la réaction sociale déchaînée. En effet, début février, sur l'ordre de Bismarck, sous l'état de siège et 1/3 du pays étant occupé, une Assemblée est élue pour signer la paix. C'est un ramassis de monarchistes comme la France n'en a jamais connu... et ce sont les républicains tricolores qui leur ont chauffé la place ! L'Assemblée – les "ruraux", comme l'appellent les travailleurs – s'installe à Bordeaux. Thiers est le chef du gouvernement. Ces gens de l'ordre livrent l'Alsace-Lorraine, promettent de payer 5 milliards de rançon au vainqueur, et accordent en "garantie" l'occupation permanente d'1/5 de la France, allant de la Normandie à la Suisse, en passant sous les murs de Paris. Il s'agit donc à présent de faire payer la note aux classes populaires, et surtout de rétablir l'ordre d'avant-guerre. Une avalanche de mesures sont décrétées à Bordeaux : on supprime la solde de 30 sous des gardes nationaux ; on exige le paiement sans délai des loyers et des traites en retard ; l'état de siège est prolongé, les journaux populaires interdits ; et les gouvernementaux de Paris réclament 40 000 soldats à l'Assemblée. Bismarck permet à Thiers de concentrer ces troupes dans la région parisienne, puisque c'est pour tenir en respect ce que l'un et l'autre considèrent comme la "canaille". Pour couronner le tout, les gens de Bordeaux, qui veulent se maintenir à tout prix, même après que la paix soit faite, annoncent qu'ils ne veulent plus de Paris pour capitale, et que c'est à Versailles qu'ils viendront siéger le 20 mars.

b) Le deuxième fait déterminant de cette période est le suivant : dans un sursaut héroïque, la garde nationale parisienne se donne des chefs populaires et une organisation révolutionnaire, en fédérant 215 bataillons sur 240, avec un Comité central à sa tête, élu par 2000 délégués. Cela est réalisé en un mois, du 15 février au 15 mars, sous le nez du gouvernement rendu impuissant par l'indignation extrême de tous les travailleurs et patriotes ; et malgré les maires et députés parisiens de "gauche" qui se démènent pour

saper la résistance. Il y a donc, à la mi-mars, 300 000 hommes armés à Paris qui refusent de plier.

IV- Le coup d'État

Les Ruraux ne pensent plus qu'à "soumettre Paris", comme dit Thiers – que les travailleurs nomment Foutriquet. Ce qu'il faut avant tout, c'est enlever à la garde nationale son artillerie. Mais à partir du 24 février, anniversaire de la révolution de 1848, Paris est en ébullition. Plus personne n'obéit au gouvernement, et la foule met en lieu sûr ces canons qu'elle a payés sous le siège avec des collectes, sur les hauteurs de Montmartre et Belleville, dans les quartiers populaires.

Début mars, la garde nationale montre qu'elle tient Paris en faisant le blocus du petit secteur riche de l'Ouest où les Prussiens viennent défiler sans s'attarder.

Le gouvernement veut en finir. Dans la nuit du 17 au 18 mars, 6000 hommes attaquent Montmartre et s'emparent des canons. Quand Paris s'éveille, tout le monde crie : c'est le coup d'État ! un nouveau "2 Décembre !". C'est ainsi en effet que Napoléon III avait pris le pouvoir le 2 décembre 1851. Le peuple se dresse en armes, sous la direction des faubourgs. Les envahisseurs sont noyés dans l'océan populaire, les soldats et même des sous-officiers tournent au peuple. La situation est renversée. La ville se couvre de barricades, le Comité central prend les opérations en main, et à 11 heures du soir, le drapeau rouge de la Commune enfin victorieuse flotte sur l'Hôtel de Ville. Pour la première fois des ouvriers insurgés ne remettent pas leur pouvoir à des saltimbanques de "gauche". Les gouvernants sont en fuite à Versailles. Dès le 22 mars, des insurrections reprennent dans toutes les grandes villes de la moitié sud de la France, qui n'est pas occupée par les allemands.



II. D'UNE INTERNATIONALE À L'AUTRE

Le 18 mars est le premier des 72 jours d'existence de la Commune, qui l'ont rendue immortelle.

I- Paix et Travail

Pendant 15 jours Paris, insouciant, vécut en paix.

Le 19 mars au matin, les forbans de la Gauche, stupéfaits de voir que des “inconnus” – comme ils disent – sont les maîtres, redoublent de perfidie. Ils ont l'audace de prétendre que les fédérés “frappent la République”. Les inconnus en question se nomment : Delescluze, Varlin, Lefrançais, Vallès, Flourens, Lissagaray, L. Michel, Lisbonne, Vermorel, Rigault, Allemane, Dombrowski, Ferré, Moreau, Tridon, Jourde, Pottier, Amouroux, Frankel, E. Dmitrieff, Rossel, Courbet, Jaclard, Malon, etc.

Pour la première fois dans l'histoire, malgré une épouvantable situation de ruine économique et de sabotage politique, de simples ouvriers réussissent à administrer une grande ville, avec même 1/4 du personnel habituel...

Le 22 mars, le Comité central disperse les gardes nationaux dits “loyalistes” du quartier de la Bourse qui veulent manifester avec le drapeau tricolore.

Le Comité central, égaré sur ses responsabilités nationales et les urgences militaires, a décidé de laisser la place à un Conseil élu. On vote le 26 mars, malgré les pressions de prétendus “conciliateurs” de Gauche, qui parlent toujours de légalité. Dans le nouveau Conseil de 90 membres, il y a 2/3 de révolutionnaires, et surtout – chose inouïe – 25 ouvriers, dont 13 membres de l'Internationale. Le 28 mars, 200 000 parisiens viennent fêter toute la journée l'installation du Conseil à l'Hôtel de Ville.

II- Second siège de Paris

“Dieu merci, les Prussiens sont là”, disaient les bourgeois le 19 mars. En effet, l'occupant cerne la moitié de Paris, du côté Est. Et il va libérer 60 000 prisonniers pour les mettre à la disposition du gouvernement réfugié à Versailles.

Le 2 avril, les Versaillais attaquent Neuilly. Le second siège de Paris commence, plus terrible que celui des allemands. Il va durer 50 jours. Avec la guerre civile, le Comité central de la garde nationale reprend de l'importance. Cela complique l'organisation du gouvernement ouvrier.

La Commune de Paris

Le 19 mars, on aurait pu marcher sur Versailles avec 10 fois plus de forces que la réaction, qui s'apprêtait à plier bagages jusqu'au Mans. Maintenant, Paris a 200 000 combattants non-professionnels, dont 60 000 hommes vraiment disponibles. Versailles arrivera à aligner 130 000 soldats, malgré les clauses de paix avec l'Allemagne ; et d'ailleurs les Ruraux comptent surtout sur la puissance de feu de la grosse artillerie. Et puis, le 4 avril, quand le 2^{ème} siège commence, les dernières Communes de province s'éteignent.

a) Pendant 3 semaines, les combats ont lieu au-delà des forts de Paris, en pleine campagne. Le combat fait rage dans le secteur de Neuilly, au Nord-Ouest. Pour la première fois, des ouvriers ne sont plus engagés dans une émeute derrière des barricades ; c'est la vraie guerre civile capitaliste qui montre son visage, avec de vraies armées de chaque côté.

b) Dans les 18 jours suivants, après le 25 avril, la situation de Paris s'aggrave. C'est un déluge de bombes sur le secteur sud. Et ce que l'État-major allemand n'avait pas réussi à faire est accompli : une brèche est ouverte, les forts d'Issy et de Vanves doivent être abandonnés. Les Versaillais s'approchent des remparts de Paris, les bombes tombent une nouvelle fois sur la ville. La Commune est dérouterée. On change deux fois de chef militaire, un Comité de salut public est créé dans l'idée de concentrer le pouvoir, et des divergences apparaissent dans le Conseil.

c) Les huit jours suivants, du 14 au 20 mai, Versailles prépare l'assaut. Du côté communal, seuls ceux qui le veulent combattent ; mais ceux-là le font avec acharnement.

III- Semaine sanglante

Le 21 mai, Thiers annonce "la répression du brigandage anti-social". L'après-midi, les Versaillais entrent dans Paris. Les communards sont presque soulagés, ils croient être invincibles dans la guerre de rues. En fait, ce qu'on appellera la "semaine sanglante" commence.

En deux jours 1/2, la moitié ouest de Paris, les quartiers riches, est prise. Le Comité de salut public, le Conseil de la Commune et le Comité central de la garde nationale se gênent les uns les autres. Le Conseil évacue l'Hôtel-de-Ville et se replie mairie du 11^{ème}, dans l'Est. Paris est en flammes. On se bat un contre douze.

Les allemands, qui ont dès le début fait passer les Versaillais par la zone neutre au nord de la ville – que les communards ne protégeaient pas –, se portent maintenant en avant des forts de l'Est et bouclent Paris de la Seine à la Marne.

À la surprise générale, resserrés à Belleville et Ménilmontant, chez les ouvriers, les fédérés qui n'ont plus qu'une petite équipe de chefs, tiennent encore deux jours et demi.

Le 28 mai à 13 heures, tout est fini. Le maréchal Mac-Mahon proclame : "Habitants de Paris... l'ordre, le travail vont renaître"...

IV- La répression

On massacra plus de parisiens désarmés que pendant la Semaine sanglante. Avec les 15 000 morts aux avant-postes avant le 20 mai, cela fit plus de 20 000 morts du côté populaire. Tout le monde repensait à la St Barthélemy des réactionnaires féodaux 300 ans plus tôt (1572) ; en plus grand.

Une grande revue militaire fut organisée par les Versaillais. Sous l'œil des Prussiens, Thiers s'écria : "Notre armée a vengé ses désastres militaires par une victoire inestimable". Par contre, des réunions ouvrières monstres se déroulaient dans toute l'Europe en l'honneur des vaincus.

Les soldats, excités par de sinistres "brassardiers" civils, raflèrent 40 000 personnes en 10 jours. Ceux qui n'étaient pas abattus sur place étaient traînés à Versailles, puis reversés sur les côtes atlantiques dans des wagons à bestiaux. 26 conseils de guerre jugèrent 36 000 détenus, traités d'assassins, voleurs et incendiaires. Le pape s'en mêlait, appelant les communards des "échappés de l'enfer". Il y eut jusqu'à un procès de 15 enfants, de 11 à 16 ans. Sur près de 15 000 condamnés, 270 furent envoyés au poteau d'exécution, 4000 déportés au bagne de Nouvelle Calédonie. À cela s'ajoutent les milliers d'exilés volontaires, les dizaines de milliers de blessés et de familles se retrouvant sans soutien.

V- La relève

Les possédants étaient comblés, tel ce banquier Huguet qui compta comme "sa plus belle année, l'année 1870-1871, parce qu'il y avait réalisé 800 000 F de bénéfice net". En juin 71, J. Favre appelait toute l'Europe à une croisade contre l'Internationale. Mais rien n'était fini. Au même moment, E. Pottier, caché dans une mansarde de Montmartre, écrivait le chant de l'Internationale.

Bien sûr, malgré le massacre, le mouvement ouvrier repartit. Et en 1880 il fallut amnistier les communards survivants. À cette date, comme 15 ans plutôt, c'était un nouveau départ, puisqu'on créait le premier parti marxiste en France, le Parti Ouvrier Français. Après avoir fondé son propre mouvement indépendant, la classe ouvrière lui donnait une tête adéquate. Une époque nouvelle commençait, celle de la 2^{ème} Internationale.



III. LE 1^{ER} GOUVERNEMENT OUVRIER DE L'HISTOIRE

Dans sa vie brève et agitée, quelle a pu être l'œuvre de la Commune ? On peut la classer en quatre chapitres.

I- Le gouvernement révolutionnaire permanent

Premier chapitre.

Le 18 mars dans la nuit, le Comité central de la garde nationale a proclamé : “Les prolétaires de Paris, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques”. Sitôt constitué, le 28 mars dans la nuit, le Conseil de la Commune affichait à son tour : “Votre Commune est constituée. Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives”. Effectivement, la grande œuvre de la Commune, en tant que gouvernement ouvrier, sans aucun précédent, c'est simplement d'avoir existé.

La classe ouvrière n'a que ses chaînes à perdre. À côté d'elle, il n'y a plus de classe de propriétaires privés révolutionnaires qui puisse recueillir le pouvoir conquis par les masses. Elle doit donc le prendre en charge, au nom de tout le peuple.

Mais un tel pouvoir régulier de la majorité, on n'avait jamais vu cela avant 1871. Ce que les communards ont mis au monde c'est justement cela, une nouvelle forme de pouvoir : un gouvernement révolutionnaire non plus provisoire comme par le passé, mais un gouvernement révolutionnaire permanent. La classe ouvrière ne peut pas en établir d'autre. On a donc vu pour la première fois en 1871 par quoi la classe ouvrière doit remplacer l'État capitaliste, après l'avoir détruit pour devenir à son tour la classe dominante dans la société. Ce nouvel État, du type de la Commune, et qui n'est “plus un État au sens propre du mot”, comme dit Engels, c'est ce que furent les Soviets russes quelques 50 ans plus tard, et ce que sont aujourd'hui les Assemblées populaires avec leur Comité révolutionnaire en Chine. En quoi consiste-t-il ?

1- La Garde Nationale, c'est-à-dire le peuple en armes, remplace l'armée et la police. Ainsi, le premier décret du Conseil, le 29 mars, dit : “La conscription est abolie. Aucune force militaire autre que la garde nationale ne pourra être créée”.

2- Le Conseil de la Commune, c'est-à-dire une assemblée locale, de base, composée de simples agents des travailleurs et payés comme eux, qui délibère et exécute en même temps, remplace les fonctionnaires publics hiérarchiques. Il ne doit être laissé au gouvernement central que des tâches essentielles, remplies par des délégués du même genre. Indice révélateur, le Conseil fixa à ses membres un traitement maximum de 6000 F

La Commune de Paris

par an, 10 fois moindre que celui que les gens de la “Gauche” du 4 septembre s’étaient adjugés dès leur première séance.

3- Le pouvoir révolutionnaire est entouré, contrôlé et inspiré par le parti ouvrier (l’Internationale), des assemblées d’entreprise, des clubs de quartiers, des associations telles que les syndicats, l’Union des femmes, l’organisation des athées, etc. Avec les journaux et autres moyens d’expression entre les mains des masses, cela remplace la démocratie pour les riches de tous les régimes précédents. Ainsi, la première proclamation du Comité central dit : “L’état de siège est levé”. Sous la Commune, 70 journaux sont créés, 50 clubs qui se fédèrent s’ouvrent dans des locaux réquisitionnés par le peuple.

II- L’affranchissement du Travail

Deuxième chapitre.

Les chefs de la Commune eux-mêmes proclamèrent que la dictature du prolétariat n’était qu’“un moyen pouvant réaliser le but même de la révolution, à savoir l’affranchissement du travail”. C’est aussi, il faut le dire, le seul moyen. Et l’affranchissement du Travail, c’est le mouvement qui conduit à la société sans Classes et sans État, à la société communiste. Là, le temps manqua naturellement aux communards. Mais la tendance était nette.

D’abord, en éliminant l’armée de métier hiérarchique et les fonctionnaires publics du même type, la Commune réalisait “l’État à bon marché”, qui ne fut jamais qu’un rêve pour la bourgeoisie libérale.

Ensuite et surtout, on s’oriente dans le sens de la propriété sociale des moyens de production, et la production associée consacrée à la satisfaction des besoins du peuple. Ainsi, une dizaine d’entreprises abandonnées furent confisquées par la Commune, à la suite d’un décret du 16 avril. Le 10 avril, la Commission du Travail prescrit d’ouvrir une entreprise par arrondissement destinée à donner du travail aux femmes près de chez elles. Le 13 mai, la Commune décide de donner ses commandes en priorité aux coopératives, et impose aux patrons privés un salaire fixe pour leur personnel dans les cahiers des charges.

Dans les entreprises contrôlées par le Conseil, les directeurs et la maîtrise sont élus, “comme dans la garde nationale”, dit un responsable. La journée de travail est baissée de deux heures par jour, malgré la situation de guerre. La Commune ferme les bureaux de placement privés, interdit les amendes sur les salaires, supprime le travail de nuit des boulangers, rend gratuitement les objets déposés au Mont de Piété par les pauvres, etc.

III- La Commune c'est le peuple

Troisième chapitre.

La dictature du prolétariat est “le régime de toutes les classes qui ne vivent pas du travail d'autrui”, dit Marx. C'était le caractère de la Commune.

Pour la première fois, une insurrection ouvrière obtenait la sympathie ou la neutralité des boutiquiers, des paysans et des classes moyennes en général. Et pour cause !

La Commune proclame : “la terre au paysan”, “les fruits de la terre à ceux qui la travaillent” ; elle s'engage à faire payer les 5 milliards dus aux allemands par les fauteurs de guerre ; elle annule neuf mois de loyer pour les parisiens et interdit l'expulsion des locataires ; elle accorde un délai de trois ans pour le paiement des traites commerciales ; elle rend les huissiers, notaires et autres officiers judiciaires employés de la Commune avec un salaire fixe ; elle chasse les curés des écoles et prépare un enseignement professionnel inconnu jusque-là.

IV- La République universelle

Quatrième chapitre.

Les classes possédantes se sont montrées chauvines et cosmopolites tout à la fois. La classe ouvrière s'affirme patriote et internationaliste.

Ainsi, le 16 mai, la Commune abat la colonne Vendôme, “symbole du militarisme”, dit-elle ; elle admet solennellement dès sa naissance les révolutionnaires étrangers jusqu'au Conseil ; elle avoue lutter pour la “République universelle”.



NOUS SOMMES LE PARTI COMMUNARD

Pour terminer par des conclusions critiques, d'abord une remarque.

Nous sommes à présent à l'époque du déclin du capitalisme, et notre pays est devenu une puissance de second rang. Par rapport aux conditions de 1871, cela change un certain nombre de choses en ce qui concerne les conditions de la lutte.

Ensuite, pour en venir à l'essentiel, il faut dire ceci : les Communards n'avaient pas, et ne pouvaient pas avoir de parti marxiste, de parti communiste. C'est pourquoi leurs actes étaient constamment en avance sur leurs idées. Ils montèrent à l'assaut du ciel sans avoir une conscience claire de leur tâche, sans stratégie ni tactique, en confondant les tâches démocratiques et patriotiques avec leurs tâches socialistes.

Ceci explique pourquoi les communards firent de graves erreurs. Il est plus facile de prendre le pouvoir que de le garder. Or, les communards abandonnèrent toute initiative dès l'instant de la victoire, le 18 mars. Ils manquèrent d'énergie révolutionnaire, en particulier en cherchant à faire plébisciter le Comité central par des élections, en n'exerçant pas une ferme dictature ouvrière dans Paris, en ne marchant pas immédiatement sur Versailles et en ne s'emparant pas de la Banque de France. Or, cela était le seul moyen d'imposer à Versailles un compromis qui aurait profité à la masse du peuple, ce qui était la seule chose raisonnable à envisager. Par leurs fautes, les communards se virent au contraire obligés de jouer le tout pour le tout dans les pires conditions.

L'enseignement que nous tirons de la Commune est par suite double :

1- Comme Marx, nous disons : "Les principes de la Commune sont éternels (...) : ils seront à l'ordre du jour aussi longtemps que la classe ouvrière n'aura pas conquis sa libération".

2- Et comme Lénine nous disons : "La Commune de Paris fut un gouvernement comme ne doit pas être le nôtre".





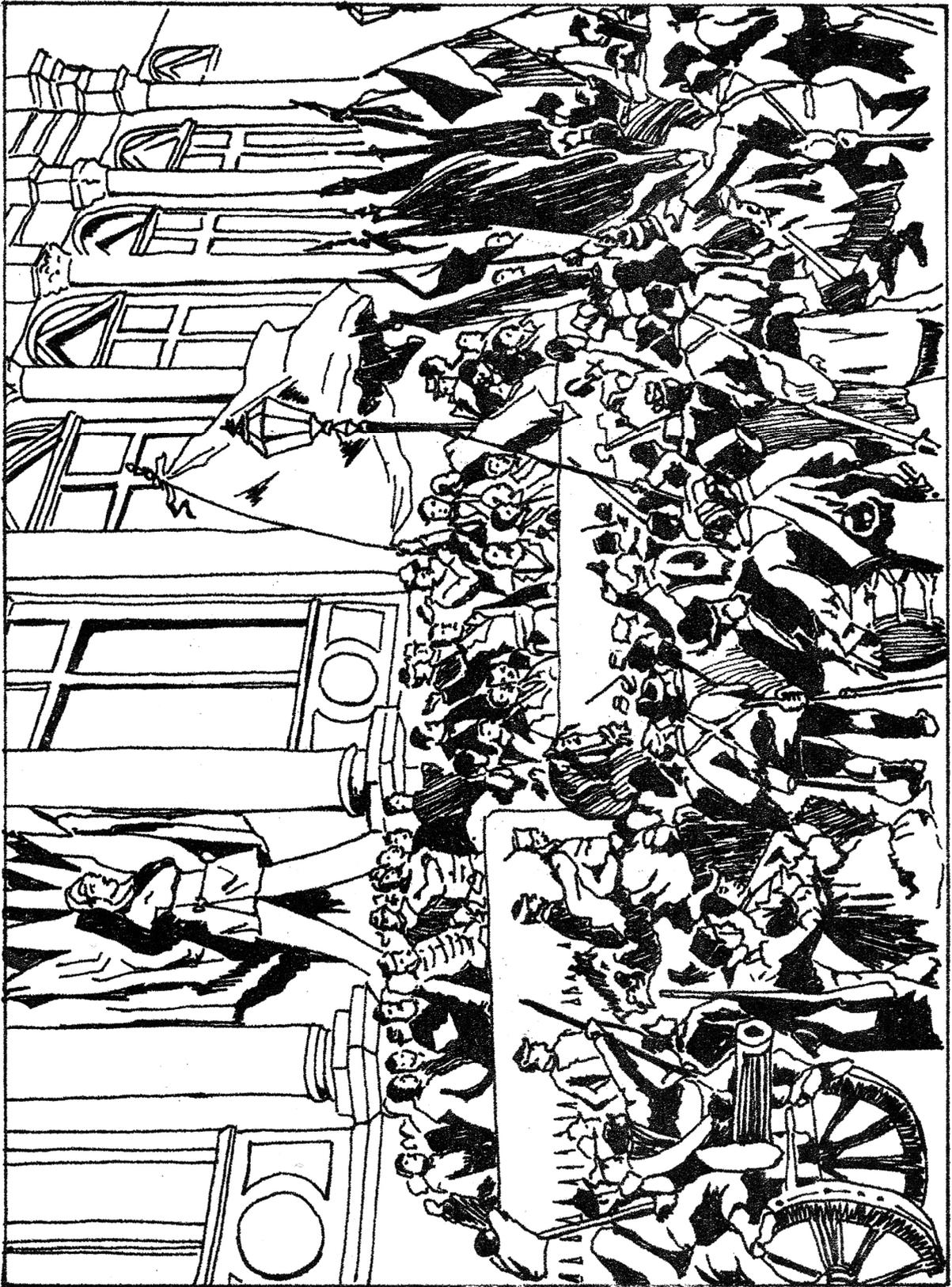
* **DELESCLUZE**

• LE CHEF DE LA COMMUNE DE PARIS TUE LE 25 MAI 1871 SUR LA BAR-
-RICADE DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE .

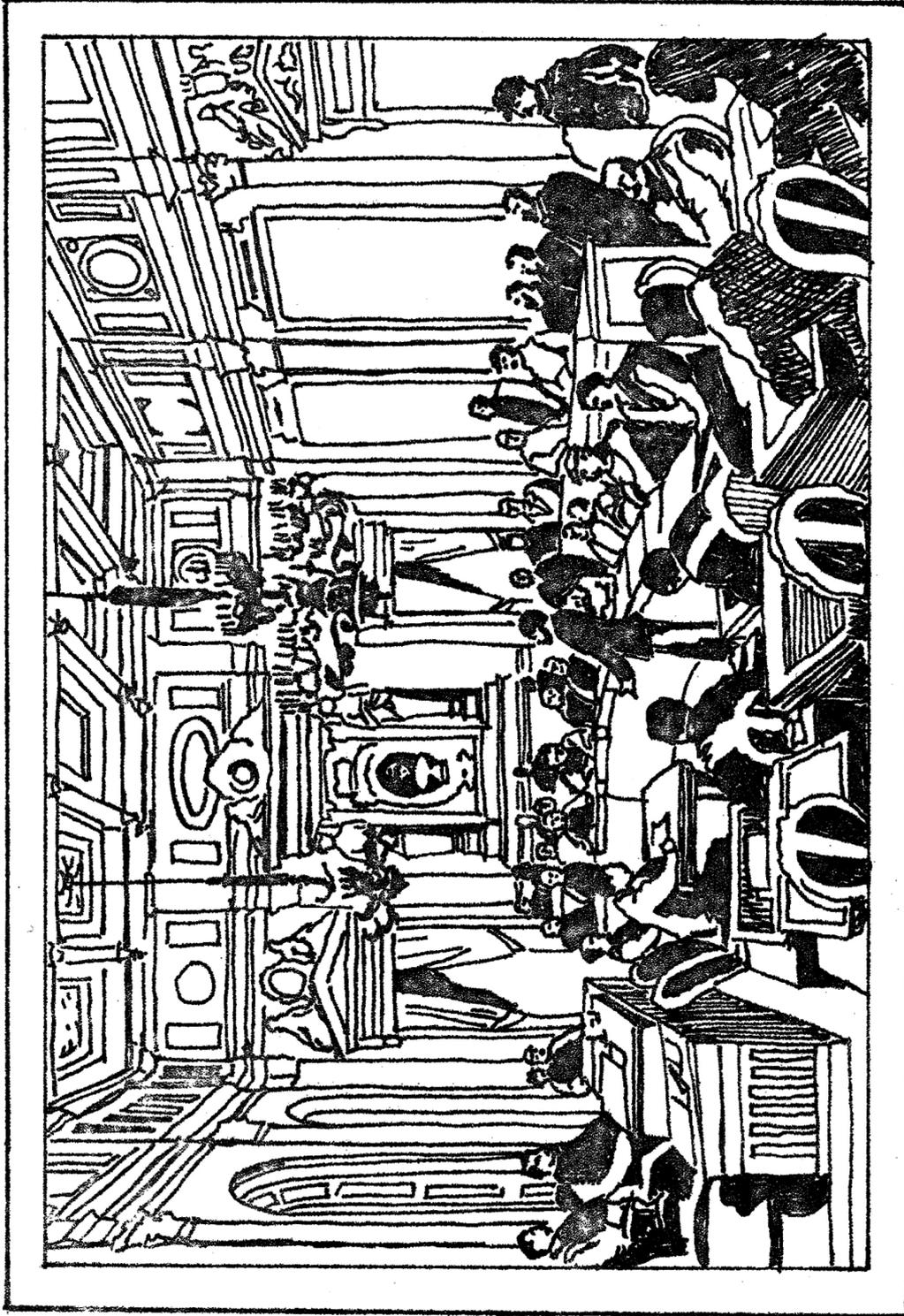


***CROSSE EN L'AIR ET ROMPONS LES RANGS!**

LE 18 MARS 1871, L'UNION DU PEUPLE ET DU SOLDAT FAIT LA REVOLUTION.



*** VIVE LA COMMUNE!** LE 28 MARS 1871, LE
COMITE CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE PROCLAME LA COM-
MUNE A L'HOTEL DE VILLE .



* LE 1^{ER} GOUVERNEMENT OUVRIER DE L'HISTOIRE.

SEANCE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE PARIS . (1871)



*** LE PEUPLE EST LE MAITRE**

CLUB DES FEMMES SOUS LA COMMUNE A ST GERMAIN-L'AUXERROIS.



*** LA REPUBLIQUE UNIVERSELLE: LE 16 MAI 1871, LES COMMUNARDS RENVERSENT LA COLONNE VENDOME, «AFFIRMATION DU MILITARISME».**



*** LA GRANDE LUTTE DU TRAVAIL CONTRE LE
CAPITAL :** LE SECOND SIEGE DE PARIS COMMENCE AU PONT DE NEUILLY
LE 2 AVRIL 1871 .

La France occupée

28 janvier 1871 : Armistice.

Paris est désarmé, la moitié nord de la France occupée.

La **zone 1** de notre carte (l'Alsace et le nord de la Lorraine) est annexée comme "terre d'Empire", elle sera libérée en 1918.

La **zone 2** est exclue de l'armistice : les opérations y continuent, dont le siège de Belfort (B).

1^{er} mars 1871 : Ratification des Préliminaires de paix (du 26 février).

La **zone 3** (rive gauche de la Seine, y compris à Paris) est évacuée. 21 départements restent occupés (1/5 du pays). Ils le seront TOUT AU LONG DE LA GUERRE CIVILE.

Les régions occupées passent du "régime de guerre" au "régime de garanties".

Il est prévu que :

- les troupes françaises se retirent derrière la Loire ;
- les **zones 4 et 5** seront évacuées après paiement du premier 1/2 milliard de rançon.

Aucune de ces deux dispositions ne fut appliquée, afin d'aider les Versaillais à écraser la Commune.

Le 10 mai 1871 : Traité de paix de Francfort.

Il est décidé que la **zone 5** sera évacuée seulement après que le gouvernement allemand "jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France qu'à Paris, suffisant"...

Un délais de 3 ans est prévu pour le paiement des 5 milliards (jusqu'au 1^{er} mars 1874 donc).

Juillet 1871 : la Commune vaincue, le premier 1/2 milliard est versé.

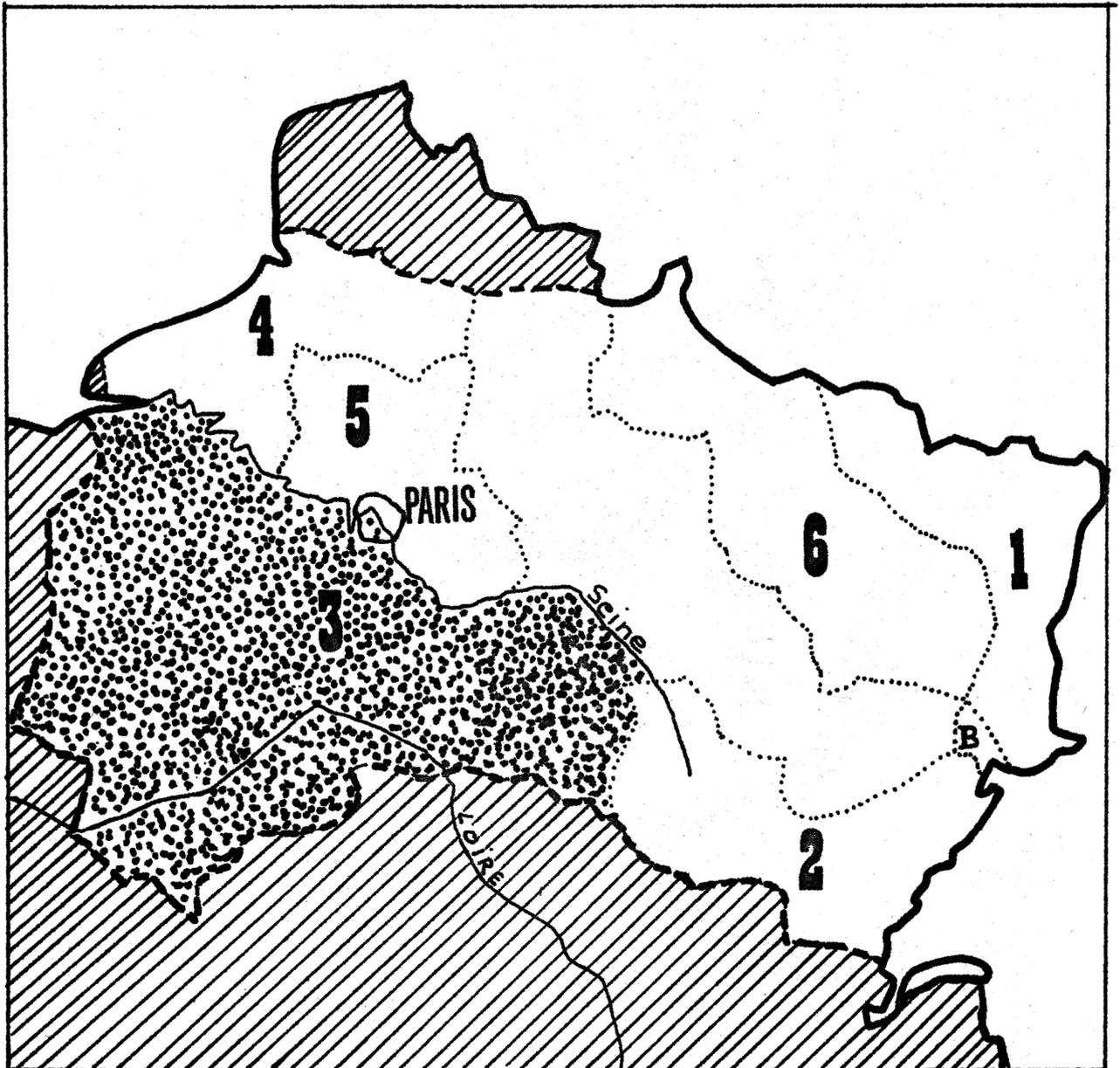
Les **zones 4 et 5** sont évacuées, 16 départements restent occupés.

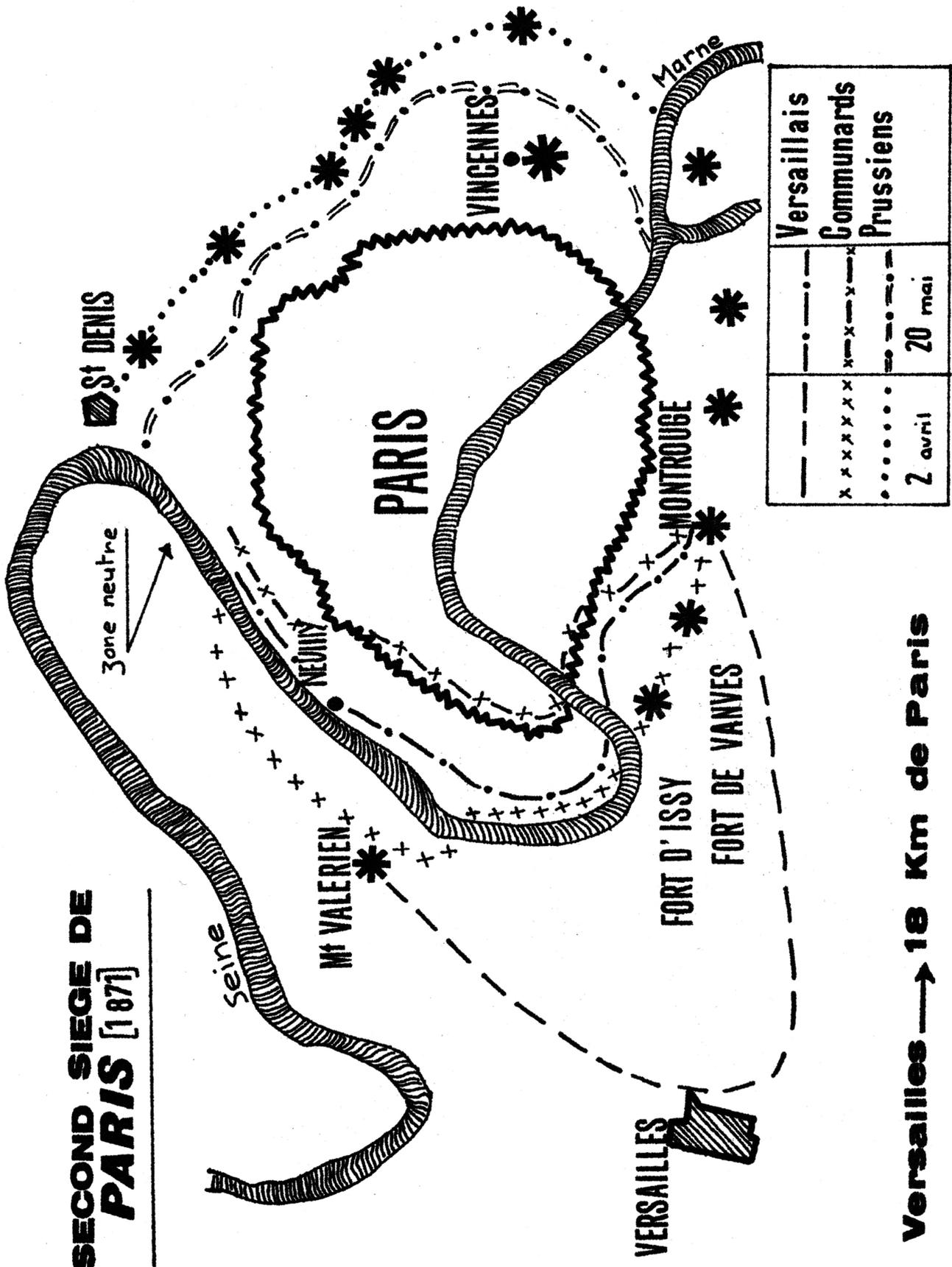
Août 1873 : les 5 milliards sont payés.

La **zone 6** (4 derniers départements) est évacuée.

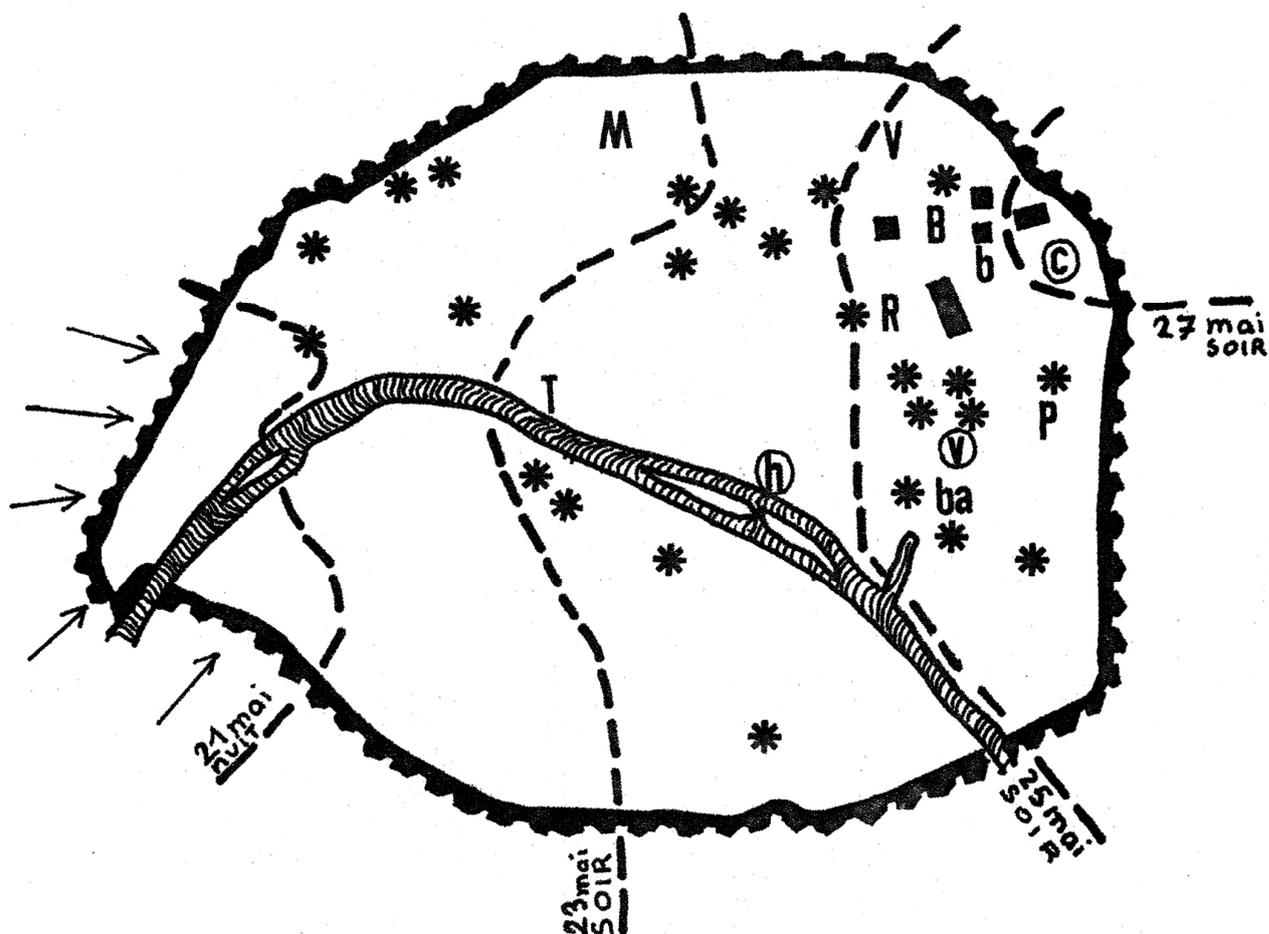


LA FRANCE OCCUPEE





SEMAINE SANGLANTE



* Points de résistance

(h) Hôtel de Ville

(v) Mairie Voltaire (XI^e)

(c) Cité Vincennes

■ derniers bastions (28 mai)

M : Montmartre

V : Villette

B : Buttes Chaumont

b : Belleville

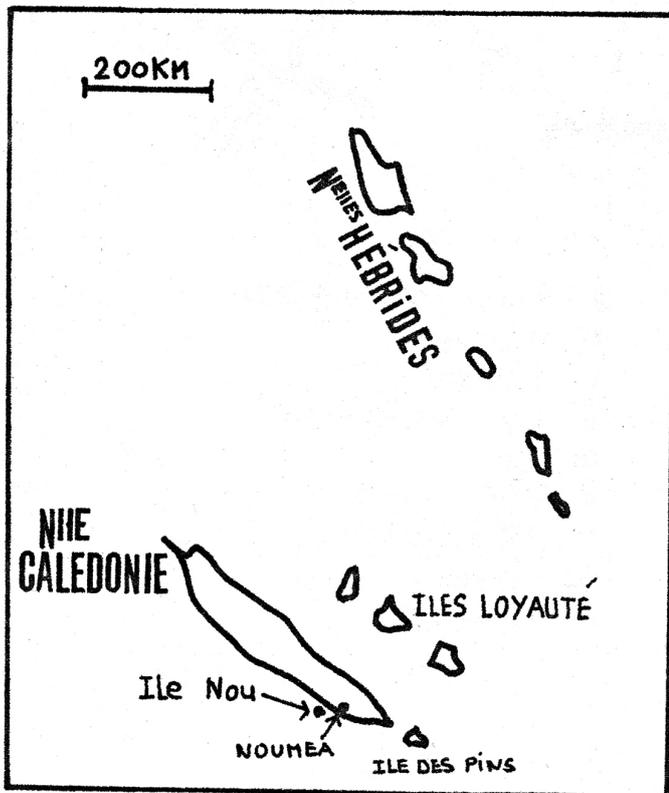
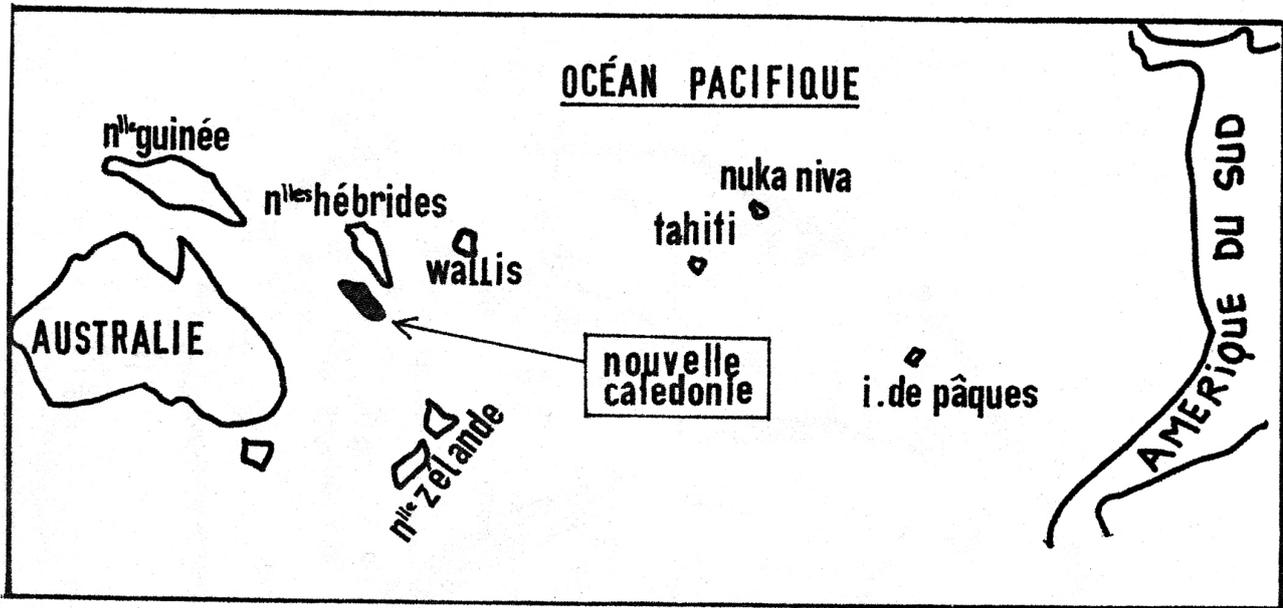
R : République

P : Père Lachaise

ba : Bastille

T : Tuileries

LA DEPORTATION CHEZ LES CANAQUES



NOUVELLE CALEDONIE

conquise en 1853

2 FOIS LA CORSE

1800 KM DE L'AUSTRALIE

31 octobre

...

La lutte des classes s'aiguise, l'idée d'un gouvernement dirigé par les "rouges" progresse...

Refrain :

*Le peuple sent qu'il est trahi,
C'est trop aboyer à la lune.
L'Hôtel de Ville est envahi,
Paris, proclame ta Commune !*

A-t-on pris à Sainte-Périne
Tous ces dictateurs impotents ?
Leur ton dolent, leur voix chagrine,
Déconcertent les combattants.
On les voit, quand la France expire,
Reboucler avec onction
la muselière de l'Empire,
À notre Révolution.*

*Sont-ils idiots ou complices ?
Leur comité, peuplé d'ânonns,
Brait, quand on parle d'armistices,
Et fond, à regret, les canons.
Morigénant la populace,
Qu'ils craignent plus que l'étranger,
Ils laissent, dans leur main molasse,
Quatre-vingt-treize se figer.*

*L'accapareur, âpre vermine,
Fait le vide dans les marchés,
Et, souliers percés, la Famine
Fait queue, aux portes des bouchers.*

*Révoltez-vous, sombres familles,
Vous, meurt-de-faim, toujours déçus,
Éclatez, comme des torpilles,
Puisqu'on veut vous marcher dessus.*

*Chez les chamarrés, rien ne bouge.
Va-nu-pieds, marchons de l'avant,
Nommons une Commune rouge,
Rouge, comme un soleil levant !
Quittant la tactique enclouée
De nos généraux de carton,
Nous irons faire une trouée,
Guidés par l'ombre de Danton !*

*Et dès ce soir, ivresse folle,
Favre et Trochu sont conspués ;
Paris danse la Carmagnole
Autour des murs évacués ;
Et l'on verra la plèbe saine,
Traquant les francs-fileurs bourgeois,
Brancher la race des Bazaine
À tous les vieux chênes gaulois.*

E. Pottier – 1^{er} novembre 1870

* Ste Périne : maison de retraite du 16^{ème} arrondissement.

L'affiche rouge

Au Peuple de Paris¹.

Le Gouvernement qui, le 4 septembre, s'est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? Non !

Nous sommes 500 000 combattants et 200 000 Prussiens nous étreignent ! À qui la responsabilité, sinon à ceux qui nous gouvernent ? Ils n'ont pensé qu'à négocier au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes.

Ils se sont refusés à la levée en masse.

Ils ont laissé en place les bonapartistes et mis en prison les républicains (...).

Ils n'ont su ni administrer, ni combattre, alors qu'ils avaient sous la main toutes les ressources, les denrées et les hommes (...).

Ils n'ont rien su prévoir : là où pouvait exister l'abondance, ils ont fait la misère ; on meurt de froid, déjà presque de faim : les femmes souffrent ; les enfants languissent et succombent.

La direction militaire est plus déplorable encore : sorties sans but, luttes meurtrières sans résultat, insuccès répétés, (...) Paris bombardé.

Le gouvernement a donné sa mesure ; il nous tue. Le Salut de Paris exige une décision rapide. Le gouvernement ne répond que par la menace aux reproches de l'opinion. Il déclare qu'il maintiendra l'"ordre", comme Bonaparte avant Sedan.

Si les hommes de l'Hôtel de Ville ont encore quelque patriotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa délivrance. La Municipalité ou la Commune (...) est l'unique salut du Peuple, son seul recours contre la mort.

Toute adjonction ou immixtion au pouvoir actuel ne serait que replâtrage, perpétuant les mêmes errements, les mêmes désastres. Or, la perpétuation de ce régime, c'est la capitulation, et (...) la capitulation n'est pas seulement encore et toujours la famine, mais la ruine de tous, la ruine et la honte (...).

Le Grand Peuple de 89, qui détruit les Bastilles et renverse les trônes, attendra-t-il (...) que le froid et la faim aient glacé dans son cœur (...) sa dernière goutte de sang ? Non ! (...)

Il est encore temps, des mesures décisives permettront aux travailleurs de vivre, à tous de combattre :

Réquisitionnement général – Rationnement gratuit – Attaque en masse.

La politique, la stratégie, l'administration du 4 Septembre, continuées de l'empire, sont jugées. **Place au Peuple ! Place à la Commune !**

Les Délégués des 20 arrondissements – 5 janvier 1871

¹ L'affiche rouge fut rédigée le jour même où les bombes allemandes commençaient de tomber dans Paris, par Leverdays, Tridon, Vaillant et Vallès, et placardée deux jours plus tard. C'est le premier appel à la formation de la Commune.

COMMUNE DE PARIS

Citoyens,

Votre Commune est constituée.

Le vote du 26 mars a sanctionné la Révolution victorieuse.

Un pouvoir lâchement agresseur vous avait pris à la gorge : vous avez, dans votre légitime défense, repoussé de vos murs ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi.

Aujourd'hui, les criminels que vous n'avez même pas voulu poursuivre abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes même de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile ; ils mettent en œuvre toutes les corruptions ; ils acceptent toutes les complicités ; ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons de ces menées exécrables au jugement de la France et du monde.

Citoyens,

Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu : l'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées, vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ;

Demain, celle des échéances ;

Tous les services publics rétablis et simplifiés ;

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai.

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du peuple ne lui demandent, pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de sa confiance.

Quant à eux, ils feront leur devoir.

Hôtel de Ville de Paris – le 29 mars 1871

COMITÉ CENTRAL

Citoyens de Paris²,

Ce qui se passe en ce moment est l'éternelle histoire des criminels cherchant à se soustraire au châtement en commettant un dernier crime qui leur permette de régner, impunis, par l'épouvante !

Ils sont une poignée de parjures, de traîtres, de faussaires et d'assassins, qui veulent noyer la justice dans le sang.

La guerre civile est leur dernière chance de salut ; ils la déchaînent : qu'ils soient mille fois maudits et qu'ils périssent !

Citoyens de Paris, nous voici revenus aux grands jours de sublime héroïsme et de vertu suprême ! Le bonheur du pays, l'avenir du monde entier sont dans vos mains. C'est la bénédiction ou la malédiction des générations futures qui vous attend.

Travailleurs, ne vous y trompez pas : c'est la grande lutte, c'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production, qui sont aux prises. Si vous êtes las de végéter dans l'ignorance et de croupir dans la misère ; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail, et non des sortes d'animaux dressés pour l'atelier ou pour le combat, fécondant de leurs sueurs la fortune d'un exploiteur ou répandant leur sang pour un despote ; si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez élever et surveiller à votre gré, ne soient plus des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie d'argent ; si vous ne voulez plus que la débauche et la misère poussent les hommes dans la police et les femmes dans la prostitution ; si vous voulez enfin le règne de la justice, Travailleurs, soyez intelligents, debout ! et que vos fortes mains jettent sous vos talons l'immonde réaction.

Citoyens de Paris, commerçants, industriels, boutiquiers, penseurs, vous tous, enfin, qui travaillez et qui cherchez de bonne foi la solution des problèmes sociaux, le Comité central vous adjure de marcher unis dans le progrès. Inspirez-vous des destinées de la Patrie et du génie universel.

Le Comité central a conscience que l'héroïque population parisienne va s'immortaliser et régénérer le monde.

Paris, le 5 avril 1871.

Vive la République ! Vive la Commune !

² Le 2 avril, le second siège de Paris commence. Aussitôt le Comité central de la Garde nationale fait de nouveau entendre sa voix.

AU PEUPLE FRANÇAIS

Dans le conflit douloureux et terrible qui menace une fois encore Paris... il est nécessaire que l'opinion publique ne soit pas divisée...³

Il faut que Paris et le pays tout entier sachent quelle est la nature, la raison, le but de la révolution qui s'accomplit...

Cette fois encore Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare... la régénération...

Que demande-t-il ?

- La reconnaissance et la consolidation de la République...

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités...

- Les droits inhérents à la Commune sont :

Le vote du budget communal... ; la fixation et la répartition de l'impôt ; la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation, des magistrats ou fonctionnaires de tous ordres...

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts...

L'organisation de la défense urbaine et de la Garde nationale qui élit ses chefs, et veille seule au maintien de l'ordre dans la Cité.

- Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, à condition bien entendu de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.

Mais..., il se réserve d'opérer... les réformes administratives et économiques que réclame sa population, de créer des institutions propres à développer et propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, à universaliser le pouvoir et la propriété...

- Nos ennemis se trompent ou trompent le pays quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté ou sa suprématie au reste de la nation...

Ils se trompent ou trompent le pays, quand ils accusent Paris de poursuivre la destruction de l'unité française constituée par la Révolution...

³ Cette "Déclaration", adoptée à l'unanimité moins une voix par le Conseil, fut conçue par Delescluze, qui la rédigea avec l'aide de Vallès.

La Commune de Paris

L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'Empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique inintelligente, arbitraire ou onéreuse.

L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales...

- La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle...

C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges auxquels le prolétariat doit son servage, la Patrie ses malheurs...

Que cette chère et grande Patrie, trompée par les mensonges et les calomnies, se rassure donc !...

La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoire...

Nous en appelons à la France.

C'est à la France à désarmer Versailles...

Appelée à bénéficier de nos conquêtes, qu'elle se déclare solidaire de nos efforts...

- Quant à nous, citoyens de Paris, nous avons la mission d'accomplir la Révolution moderne, la plus large, et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire...

19 avril 1871 – **La Commune de Paris**



Le travail libre et associé

Règlement intérieur établi par les ouvriers des ateliers de réparation et de transformation d'armes au Louvre.

•••

Art. 1. L'atelier est placé sous la direction d'un délégué près de la Commune. Le délégué à la direction (le directeur) sera nommé par les ouvriers, et révoqué chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir. Son mandat consiste à recevoir les rapports du chef d'atelier (contremaître), des chefs de banc (chefs d'équipe) et des ouvriers, pour en déférer au directeur du matériel d'artillerie (de la Commune) (...).

Art. 2. Le chef d'atelier et les chefs de banc seront également nommés par les ouvriers réunis ; ils seront responsables de leurs actes et de même révoqués (...).

Art. 6. Un Conseil sera réuni obligatoirement, chaque jour, à 5 heures 1/2 de relevée (au milieu de la journée de travail), pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites, soit par le délégué à la direction, soit par le chef d'atelier, le chef de banc ou les ouvriers délégués (...).

Art. 7. Le Conseil se compose du délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de banc et d'un ouvrier par chaque banc nommé à l'élection à titre de délégué (...).

Art. 8. Les délégués (ouvriers) sont renouvelés tous les quinze jours ; le renouvellement sera fait par moitié, tous les huit jours, et à tour de rôle.

Art. 9. Les délégués devront rendre compte aux ouvriers de ce qu'ils auront appris du rapport (quotidien) ; ils seront leur interprète auprès du Conseil de la direction, et devront y apporter les observations et réclamations de leurs commettants (électeurs).

Art. 12. Les délégués devront au début de chaque semaine, nommer entre eux un rapporteur qui sera chargé de dresser un rapport de tout ce qui aura été dit et fait d'important dans le courant de la semaine. Ces rapports resteront affichés dans un endroit très apparent (...).

Art. 13. L'embauchage des ouvriers se fera ainsi qu'il suit : sur la proposition du chef d'atelier, le Conseil décidera s'il y a lieu d'embaucher des ouvriers et d'en déterminer le nombre. Les candidats à l'embauche pourront être présentés par tous les ouvriers ou employés des ateliers (...).

Art. 14. Le renvoi d'un ouvrier ne pourra se faire qu'après décision du Conseil, sur le rapport du chef d'atelier.

Art. 15. La durée de la journée est fixée à 10 heures (au lieu de 12 heures auparavant. Frankel, le délégué à la Commission du Travail de la Commune proposa la journée de 8 heures) (...).

La Commune de Paris

Art. 17. Les appointements du délégué à la direction sont fixés à 250 F par mois, sans intérêt ni gratification dans les affaires (...) (Le maximum accordé aux membres du Conseil de la Commune était de 500 F par mois).

Art. 20. Le prix de la journée des ouvriers sera fixé par le Conseil, sur la proposition du chef de banc ; (...) vu l'état de guerre, il ne pourra dépasser 60 centimes l'heure (...) (C'est-à-dire 150 F par mois. L'indemnité des gardes nationaux sous le 1^{er} siège représentait 37,5 F par mois).

Journal officiel de la Commune – 21 mai 1871



Au travailleur des campagnes

Frère, on te trompe⁴. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde ! Qu'importe que l'opresseur ait nom : gros propriétaire ou industriel ? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude, et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. À toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi : regarde toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux ; tu as toujours travaillé ; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as même pas un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous les gains ont passé à élever tes enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la vie de bête de somme que tu as menée et finiront comme tu vas finir, misérablement, car, la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail ; tu chagrineras tes enfants du soin de ta vieillesse et tu te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant la tête, d'aller mendier, de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas ? Tu vois donc bien que l'on te trompe ; car s'il était vrai que la propriété est le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui a tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir – ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge, et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs, les travailleurs sont des pauvres, – et restent pauvres.

C'est la règle ; le reste n'est que l'exception.

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs.

Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et pour rien, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie, que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris ; Paris veut que, cette grosse dépense n'étant plus

⁴ Cette proclamation du 9 avril, rédigée par A. Léo et B. Malon, fut lancée en province fin avril. Elle parut dans *le Cri du Peuple* du 12 mai 1871.

La Commune de Paris

à faire, l'impôt diminue grandement. Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20 000, 30 000, 100 000 francs ; donnant à manger à un homme en une seule année, la fortune de plusieurs familles et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paye pas un sou d'impôt ; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paye rien encore ; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui payent les 5 milliards de la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges, parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, écoute bien ceci, travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien ; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit "les parisiens, les Socialistes, sont des partageux". Eh ! bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela ? Ne sont-ils pas des partageux, ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres ? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier "Au voleur !" et détalier tandis qu'on arrête le volé ?

Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. À chacun le sien ; le travail pour tous.

Plus de très riches, ni de très pauvres.

Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail.

Cela se peut ; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible.

Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront, quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupés par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et des redevances, que la grande Révolution n'a pu toutes emporter, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez bien, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux, qui l'attaquent en ce moment, ce sont les généraux qui ont trahi la France. Ces députés que vous avez nommés sans les connaître, veulent nous ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de misère restera sur votre cou, et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles – car il y aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies :

LA TERRE AU PAYSAN, L'OUTIL À L'OUVRIER, LE TRAVAIL POUR TOUS.

Le travailleur de Paris

COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris DÉCRÈTE :

- 1° La conscription est abolie;**
- 2° Aucune force militaire, autre que la garde nationale, ne pourra être créée ou introduite dans Paris;**
- 3° Tous les citoyens valides font partie de la garde nationale.**

Hôtel-de-Ville, le 29 Mars 1871.

LA COMMUNE DE PARIS.

La grande flamme de Paris

(avril 1871 évoqué par Lissagaray)

La grande flamme de Paris voilait ses faiblesses. Qui n'en fut brûlé ne saura la décrire. Les journaux communeux, malgré leur romantisme, étaient ternes à côté.

La mise en scène, peu de choses. Dans les rues, sur les boulevards silencieux, un bataillon de 100 hommes qui va au feu ou en revient, quelque femme qui suit, un passant qui applaudit, c'est le drame de cette révolution simple et gigantesque.

Le commandant, en vareuse, poussiéreux, les galons roussis.

Les hommes, tous cheveux gris ou têtes blondes, les vieux de Juin (1848) et les pupilles de l'idée. Bien souvent le fils marche à côté du père.

Cette femme qui salue ou accompagne, c'est la vaillante et vraie parisienne. L'immonde androgyne née des fanges impériales a suivi sa clientèle à Versailles ou exploite la mine prussienne de Saint-Denis.

Celle qui tient le pavé maintenant, c'est la femme forte, dévouée, tragique, sachant mourir comme elle aime, de ce pur et généreux filon qui, depuis 1789, court vivace dans les profondeurs populaires.

La compagne de travail veut aussi s'associer à la mort. "Si la nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation ce serait !" écrit le *Times*. Le 24 mars, aux bataillons bourgeois de la mairie du 1^{er} arrondissement, un fédéré dit ce mot qui fit tomber leurs armes : "Croyez-moi, vous ne pouvez tenir ; vos femmes sont en larmes et les nôtres ne pleurent pas".

Elle ne retient pas son homme, au contraire, le pousse à la bataille, lui porte aux tranchées le linge et la soupe, comme elle faisait au chantier. Beaucoup ne veulent plus revenir, prennent le fusil. Le 4 avril, au plateau de Châtillon, elles font le coup de feu.

Les cantinières, simplement vêtues, en travailleuses. Le 3 avril, à Meudon, celle du 66^{ème}, la citoyenne Lachaise, resta toute la journée sur le champ de bataille, soignant les blessés, presque seule, sans médecin.

Au retour, elles battent le rappel des dévouements, les centralisent dans un comité à la mairie du 10^{ème}, affichent des proclamations touchantes : "Il faut vaincre ou mourir. Sachez que le seul moyen de sauver ceux qui vous sont chers, c'est de vous jeter dans la lutte".

Elles s'offrent à la Commune, demandent des armes, des postes de combat, s'indignent contre les lâches. "J'ai le cœur saigné, dit l'une, de voir qu'il n'y a absolument que ceux qui le veulent qui combattent ; mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse des membres de la Commune ne fasse avorter nos projets d'avenir".

André Léo, Elizabeth Dmitrieff, Louise Michel allaient dans les hôpitaux disputer leurs chers camarades aux religieuses revêches, et l'œil des mourants se ranimait au murmure de ces douces voix qui parlaient de République et d'espoir.

La Commune de Paris

Dans cette mêlée de dévouements, les enfants défiaient les hommes et les femmes. Les Versaillais vainqueurs en prirent 660, et beaucoup périrent dans la lutte des rues. Ils suivaient les bataillons aux tranchées, dans les forts, s'accrochaient aux canons. Quelques servants de la porte Maillot étaient des enfants de 13 à 14 ans. En rase campagne, ils faisaient des folies de bravoure ! Catulle Mendès raconte :

“Voici ce qui s'est passé hier, 22 avril, sur le boulevard Bineau. Un enfant de 17 ans, clairon de son métier, marchait à la tête de sa compagnie qui avait été chargée d'aller occuper une barricade abandonnée par les Versaillais. Quand je dis qu'il marchait, je me trompe ; la vérité est que, précédant les gardes nationaux d'une centaine de pas, il faisait la roue, le saut périlleux et autres exercices familiers aux clowns et aux gavroches.

Il arriva ainsi devant la barricade, lui fit un pied de nez, s'élança et, en quatre bonds, retomba de l'autre côté sur les mains.

Mais la barricade n'était pas abandonnée !

Le petit clairon fut immédiatement cerné par un assez grand nombre de lignards (soldats de l'armée régulière), qui se dissimulaient derrière les pavés et les sacs de terre pour envelopper la compagnie quand elle viendrait, sans défiance, occuper la position.

Les chassepots (fusils) s'abaissèrent vers le pauvre garçon et un sergent lui dit :

– Si tu fais un pas, si tu pousses un cri, on te tue !

Que fit le clairon ? Il se précipita vers le haut de la barricade, et hurla de toute la force de ses poumons :

– N'entrez pas ! il y a quelqu'un !

Puis il retomba percé de quatre balles ; mais sa compagnie était sauvée.”

L'auteur bourgeois avoue : “Les hommes que la Commune envoie à la mort se battent avec un héroïque courage”. Le réactionnaire A. de Mun déclare de son côté que les fédérés savent “mourir avec insolence”. Et l'ignoble Edmond de Goncourt : “Pourquoi cet acharnement que n'ont pas rencontré les Prussiens ? C'est que dans cette guerre, le peuple fait lui-même la cuisine de sa guerre, la mène lui-même, n'est pas sous le militarisme”. Un anglais enfin, J. Furley : “Les rouges ne montraient aucun signe de frayeur, et nous pouvions les voir tomber sous les coups ; des renforts venaient remplacer ceux qui manquaient. Parfois, pour gagner quelques mètres, ils sortaient en rase campagne, nous pouvions voir les boulets soulever la poussière autour d'eux. Tels étaient les hommes dont on disait qu'ils ne tiendraient pas un jour”.

Tel est l'héroïsme du prolétariat.

Cette flamme parisienne rayonnait au-delà de l'enceinte. Les municipalités de Sceaux et de Saint-Denis se réunissaient à Vincennes pour protester contre le bombardement, revendiquer les franchises municipales et l'installation de la République.

La chaleur en venait jusqu'à la province.

Elle commençait à croire Paris imprenable, malgré les dépêches de Thiers. Malgré tant de succès “décisifs” et de moyens “irrésistibles” annoncés, l'armée versaillaise se morfondait toujours aux avant-postes parisiens. Ses seules victoires étaient contre les maisons de l'enceinte et de la banlieue.



FERRÉ

Théophile Ferré fut le seul membre du Conseil de la Commune de Paris exécuté après “jugement” par les conseils de guerre. Il fit honneur au gouvernement ouvrier.

Clerc d’avoué, Ferré fut poursuivi plusieurs fois sous l’Empire pour délits politiques. Le 18 juillet 1870, au milieu de la fièvre causée par la déclaration de guerre, il comparait devant la Haute-Cour de Blois, dans le procès dit du “Complot” contre la sûreté de l’État et la vie de l’empereur. Au tribunal, Ferré demanda la parole :

– M. le Président, je vous demanderai de donner l’ordre aux gendarmes de me reconduire dans ma prison.

– Asseyez-vous. Taisez-vous. Vous n’avez pas la parole.

– Vous avez la force, c’est bien, usez-en ; quand nous l’aurons, gare à vous !... Je suis républicain...

L’incident sème le désarroi. Le calme rétabli, Ferré déclare encore que le spectacle des débats l’écœure, qu’il refusera d’y revenir. Le président répondit qu’on l’y contraindrait.

– On m’apportera alors, répondit Ferré, imitant en cela certains accusés du 15 mai 1848.

Après la proclamation de la République, le 4 septembre, il collabore à *La Patrie en danger* de Blanqui et s’engage dans un bataillon de Montmartre. Orateur du club des “Défenseurs de la République” et membre du comité de vigilance local, il est délégué au Comité central des Vingt arrondissements et signe l’Affiche rouge.

Le 18 mars, il s’occupe de la reprise des canons de Montmartre et travaille à coordonner l’insurrection. Il était partisan de la marche immédiate sur Versailles.

Le 26 mars, le 10^{ème} arrondissement l’envoie siéger au Conseil de la Commune avec 80 % des voix. Il est membre de la Commission de Sûreté générale, puis substitut du Procureur de la Commune. Il vote pour le Comité de Salut public, et autorise l’exécution de six otages pendant la Semaine sanglante, le 25 mai.

Après la répression, la police ne retrouve pas la trace de Ferré. Ils surveillaient sans relâche son domicile à Levallois. Ils menacent d’arrêter sa sœur malade si la mère n’indique pas la retraite de ses deux fils. La mère est terrassée par une “fièvre chaude”, et révèle l’adresse dans son délire. Dans la nuit du 8 au 9 juillet 1871, tout le quartier de la rue Saint-Sauveur est mis en état de siège. On surprend Ferré au n° 6, en plein sommeil. Il y vit depuis six semaines sous un faux nom, avec son frère Hippolyte.

Le 7 août commence le procès à grand spectacle des “17” chefs de la Commune, destiné à satisfaire l’impatience des Ruraux : 15 membres du Conseil et deux du Comité central de la Garde nationale. Les accusés du Conseil étaient : Ferré, Assi, Jourde, Grousset, Régère, Billioray, Courbet, Urbain, V. Clément, Trinquet, Champy, Rastoul, Verdure, Descamps, U. Parent ; ceux du Comité central : Ferrat et Lullier.

Dans une salle de 2000 places, 300 députés, hauts personnages, officiers, bourgeois, cocottes, aristocrates, journalistes de l’ordre. 17 audiences se répétèrent face à ce public, le commissaire Gaveau, un tribunal et des témoins de l’Inquisition.

La Commune de Paris

Les journaux hurlaient aux accusés. “La Presse” écrivit : “Il ne faut pas s’y tromper, c’est une bande de scélérats, d’assassins, de voleurs et d’incendiaires. Il suffit d’établir leur identité pour s’écrier : Oui, oui ! ils sont coupables !”.

Au réquisitoire du grossier Gaveau, l’assistance scandait d’applaudissements frénétiques. À la fin, il y eut des rappels comme au théâtre.

La Commune n’était pas jugée : les hommes de premier plan, Delescluze, Varlin, Vermorel, Malon, Tridon, Moreau... n’étaient pas là.

Comme en 1870, Ferré refusa de participer aux débats. Le 22 août, il sort de son mutisme, et lit malgré ses juges un testament politique qui expose la Commune au 3^{ème} conseil de guerre et conclut :

“Membre de la Commune de Paris, je suis entre les mains de ses vainqueurs ; ils veulent ma tête, qu’ils la prennent ! Je n’ajoute plus qu’un mot : la fortune est capricieuse ; je confie à l’avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance”.

Les Versaillais délibèrent pendant près de 13 heures. Ferré est condamné à mort le 2 septembre. Il refuse de demander sa grâce et tombera bravement le **28 novembre**, au plateau de Satory (champ de manœuvre au sud-ouest de Versailles). Il a 27 ans.

Réveillé le 28 novembre à 5 h du matin à la prison de Versailles, Ferré dit avec sang-froid : “Ah ! c’est pour ce matin ?”. Le jour pointait à peine. Il faisait un froid noir. Devant la butte de Satory, 5000 hommes sous les armes encadraient trois poteaux. Ferré se lève et se met à sa toilette, dont il s’occupe plus minutieusement qu’à l’ordinaire. Il se peigne et se pommade avec soin. Jusque-là, dans sa cellule de condamné à mort, Ferré s’est “économisé” en faisant chaque matin en se levant une gymnastique des bras et des mains. Il s’était désintéressé du pourvoi rédigé par son avocat en disant : “Puisqu’il faut faire une fin, mieux vaut donc tout de suite que plus tard”.

L’abbé Folley, aumônier de la prison, vient lui offrir les “secours de son ministère”. – “Excusez-moi, monsieur l’abbé, lui dit poliment Ferré, mais j’ai beaucoup à faire ce matin”. L’abbé se retire. Ferré demeure seul avec son gardien.

Après une heure presque entièrement consacrée à se vêtir, se brosser et s’arranger, il écrit deux lettres : l’une adressée à sa sœur, et dans laquelle il lui recommande de recueillir ses restes pour que ses amis sachent où le retrouver, mais sans cérémonie : car il meurt “matérialiste comme il a vécu” ; l’autre au ministère de la guerre.

Ces deux lettres achevées, Ferré, voyant reparaitre l’aumônier : – “Entrez, monsieur l’abbé, et causons si cela vous plaît ; mais il est bien entendu que c’est simplement en amis”.

Quelques minutes plus tard, l’appel du commandant interrompait la causerie entre l’athée et le prêtre. Un gendarme s’approche et met les menottes au prisonnier selon l’usage. Un peu avant sept heures, trois voitures cellulaires partaient de la prison, et, passant sous les fenêtres du président de la République, se dirigeaient vers Satory.

Les trois condamnés : Rossel, Bourgeois et Ferré arrivent à Satory. Rossel salua les officiers. Bourgeois, regardant ses apprêts d’un air indifférent, alla s’adosser au poteau du milieu. Ferré vint le dernier, vêtu de noir, le binocle à l’œil, le cigare aux lèvres. D’un pas ferme il marcha au dernier poteau à droite. Vainqueur, juge et bourreau, le colonel Merlin, à cheval, l’épée haute, est à la tête de son régiment.

La Commune de Paris

Quand on veut mettre le bandeau à Ferré, il le rejette aussitôt, repousse le prêtre qui venait à lui et, tenant d'une main son cigare, campant l'autre sur ses reins, il affronte du regard le peloton qui va le foudroyer.

Au signal donné, les trois condamnés tombent en même temps.

Ferré a reçu le plomb dans la poitrine et dans le ventre. Le sang a rejailli jusque sur sa face. Un chien noir, égaré, on ne sait comment, au milieu des troupes, s'approche et lèche ce sang : on le chasse.

Quelques minutes après, une voiture de déménagement transportait trois cercueils au cimetière ; une dizaine de jeunes gens saluaient ces victimes au passage, mais ne pouvaient les suivre au cimetière, dont l'entrée était interdite par ordre de l'autorité.

Le Peuple souverain du 30 novembre publie la dernière lettre de Ferré, adressée au ministre de la Guerre :

“Monsieur le Ministre, maintenant que je suis mort, il n'y a plus de raison pour garder mon vieux père, non plus que mon frère qui est aliéné. Je vous prie donc de les rendre à ma sœur, qui peut seule prendre soin d'eux. Je vous salue bien”.

Ferré avait légué ses pauvres biens à ses codétenus avant de marcher au supplice.

Le 17 décembre, la section de New-York de l'Internationale, après des difficultés avec la police, fit une grande démonstration pour honorer la mémoire de Ferré et de ses compagnons.

Quand s'approcha le premier anniversaire de l'exécution, la police exerça une surveillance continue sur le cimetière de Levallois. Elle arrête une jeune ouvrière de 20 ans et un gamin de 8 ans, qui avaient pris en relique quelques immortelles sur la tombe de Ferré.

L'année suivante, en novembre 73, elle enlève une couronne dédiée “à un martyr”.

Ensuite chaque année la police enlève des “insignes révolutionnaires”.

Au neuvième anniversaire, le 28 novembre 1880, l'année de l'amnistie, alors que le socialisme est depuis peu complètement réorganisé dans le Parti Ouvrier français, une manifestation a lieu sur la tombe de Ferré. Blanqui préside la manifestation du Comité d'aide aux amnistiés. Autour de la tombe : Eudes, Gambon, Cournet, Louise Michel, Nathalie Lemel, Alcide Cadolle et sa mère. La police procède à dix arrestations. Elle joint à son rapport un “spécimen de roses rouges dont les manifestants étaient décorés”.

Devant la 8^{ème} chambre correctionnelle, Hermine Cadolle – gilette à la Belle Jardinière – tient tête au président :

– Que voulez-vous dire par ces mots : “Nous te vengerons” ?

– Nous y travaillons tous les jours.

– Expliquez-vous.

– Vous verrez !... Pourquoi nous défendre d'honorer nos morts. Il y a eu 45 000 des nôtres fusillés.

– Vous oubliez les innocents que vous avez assassinés.

– Il n'y a pas de comparaison : 60 d'un côté, 45 000 de l'autre !

Elle est acquittée.

La Commune n'est pas morte !

LA RÉVOLUTION SOCIALE

(D'après des notes de Marx, écrites dans le feu des événements de 1871)

I- Un nouvel “État”

a) L'appareil d'État et le parlementarisme ne constituent pas la vie véritable des classes dominantes exploiteuses, ce ne sont que les organismes généraux de leur domination. De même, la Commune n'est **pas le mouvement social lui-même** de la classe ouvrière – autrement dit le mouvement régénérateur de toute l'humanité –, mais seulement le moyen organique de son action.

b) Cependant, la Commune n'en est pas moins **le moyen réel de libérer le travail**, asservi par ceux qui en monopolisent les instruments – que ceux-ci aient été créés par les travailleurs ou soient un don de la nature.

- En effet, tout d'abord la Commune ne représente pas un intérêt particulier, mais la libération du “travail”, c'est-à-dire de la condition fondamentale et naturelle de toute vie individuelle et sociale.

- Ensuite, la Commune est précisément la forme politique de l'émancipation sociale ; elle est la forme politique enfin trouvée qui permet de réaliser l'affranchissement économique du Travail, le moyen d'abolir le travail forcé moderne : le salariat.

II- L'émancipation économique des travailleurs

La Commune, négation nette de l'État, issue de la lutte de classe du prolétariat moderne pour l'émancipation sociale et formulée par lui, était naturellement le début de la révolution économique.

a) En balayant l'œuvre improductive et malfaisante des **parasites d'État**, la classe ouvrière commence déjà son grand but : l'émancipation du travail.

- La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le “gouvernement à bon marché”, en abolissant les deux grandes sources de dépenses : l'armée permanente et le fonctionnarisme. Ce faisant, elle extirpe les racines du mal qui livrait une immense partie du revenu national à la nourriture du monstre étatique.

- Ensuite, elle accomplit l'ouvrage positif de l'administration locale et nationale pour des salaires d'ouvriers.

La Commune débute donc par une immense épargne, par une réforme économique aussi bien que par une transformation politique, avant même d'avoir pris des mesures proprement économiques.

La Commune de Paris

b) La classe ouvrière doit entreprendre immédiatement **sa mission économique** :

- En se servant de la Commune, elle a pour tâche de transformer sans délai la distribution économique, d'exproprier les expropriateurs.

- Elle doit bien plus encore établir une nouvelle organisation de la production. En fait, il s'agit simplement de libérer les formes sociales de production qui existent dans l'organisation actuelle du travail, engendrées par l'industrie moderne – les formes collectives –, en les arrachant aux liens de l'esclavage, à leur caractère de classe bourgeois. Mais c'est cela qui prend du temps.

- Enfin, la classe ouvrière doit réaliser la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international, marier la nature et l'économie, ce qui représente également un processus prolongé.

III- La lutte des classes

La classe ouvrière sait quelle doit passer par différentes phases de la lutte des classes. Le remplacement des conditions économiques de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps. Cette œuvre de régénération économique sera sans cesse ralentie ou entravée par la résistance des intérêts traditionnels et des égoïsmes de classe.

La Commune ne supprime donc pas la lutte des classes. C'est au contraire par la lutte des classes que le prolétariat peut seulement parvenir à abolir toutes les classes et, par suite, toute domination de classe, tout étatisme.

a) Par contre, ce que la Commune apporte, c'est **l'ambiance rationnelle** dans laquelle la lutte des classes peut passer par ses différentes phases de la façon la plus harmonieuse et la plus humaine.

b) La Commune peut être le point de départ **de réactions et de révolutions**, aussi violentes les unes que les autres. Une fois fermement établie à l'échelle nationale, elle est encore menacée de catastrophes qui seraient des insurrections sporadiques d'esclavagistes ; ceci, tout en interrompant momentanément l'œuvre du progrès pacifique, ne peut qu'accélérer le mouvement en armant le bras de la révolution.

IV- La loi de l'histoire

a) Ainsi, l'action des lois de l'économie sociale du travail libre et associé ne sera dominante qu'à la suite d'**un long processus** de développement des conditions nouvelles. Mais en même temps de grands pas peuvent être faits tout de suite grâce à la forme communale d'organisation politique.

b) En 1871, **le moment était venu** de commencer ce mouvement, pour le peuple de Paris et pour l'humanité.

La Semaine sanglante

Sauf des mouchards et des gendarmes,
On ne voit plus par les chemins
Que des vieillards tristes en larmes ;
Des veuves et des orphelins.
Paris suinte la misère,
Les heureux même sont tremblants,
La mode est au conseil de guerre
Et les pavés sont tout sanglants.

Refrain : Oui mais...

Ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront !
Et gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront ! (bis)

Les journaux de l'ex-préfecture,
Les flibustiers, les gens tarés,
Les parvenus par aventure,
Les complaisants, les décorés,
Gens de Bourse et de coin de rues,
Amants de filles aux rebuts,
Grouillent comme un tas de verrues,
Sur les cadavres des vaincus.

Refrain.

On traque, on enchaîne, on fusille
Tout ce qu'on ramasse au hasard ;
La mère à côté de sa fille,
L'enfant dans les bras du vieillard.
Les châtiments du drapeau rouge
Sont remplacés par la terreur
De tous les chenapans de bouge
Valets de rois et d'empereurs.

Refrain.

Nous voilà rendus aux jésuites,
Aux Mac-Mahon, aux Dupanloup,
Il va pleuvoir des eaux-bénites,

Les troncs vont faire un argent fou.
Dès demain, en réjouissance,
Et Saint-Eustache et l'Opéra
Vont se refaire concurrence,
Et le bain se peuplera.

Refrain.

Demain les gens de la police
Refleuriront sur le trottoir,
Fiers de leurs états de service
Et le pistolet en sautoir.
Sans pain, sans travail, et sans armes,
Nous allons être gouvernés
Par des mouchards et des gendarmes,
Des sabre-peuple et des curés.

Refrain.

Demain les manons, les lorettes
Et les dames des beaux faubourgs
Porteront sur leurs collerettes
Des chassepots et des tambours.
On mettra tout en tricolore,
Les plats du jour et les rubans,
Pendant que le héros Pandore
Fera fusiller nos enfants.

Refrain.

Le peuple au collier de misère
Sera-t-il donc toujours rivé ?
Jusques à quand les gens de guerre
Tiendront-ils le haut du pavé ?
Jusques à quand la Sainte clique
Nous croira-t-elle un vil bétail ?
À quand enfin la République
De la Justice et du Travail ?

Refrain.

(Jean-Baptiste Clément écrivit cette chanson tandis qu'il était caché à Paris, entre le 29 mai et le 10 août 1871 ; il la dédia "Aux fusillés de 71". L'air est celui du "Chant des paysans" de Pierre Dupont.)

L'Internationale

C'est la lutte finale :

Groupons-nous, et demain,

L'Internationale

Sera le genre humain.

Debout ! les damnés de la terre !

Debout ! les forçats de la faim !

La raison tonne en son cratère,

C'est l'éruption de la fin.

Du passé faisons table rase,

Foule esclave, debout ! debout !

Le monde va changer de base

Nous ne sommes rien, soyons tout !

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :

Ni Dieu, ni César, ni tribuns,

Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes !

Décrétons le salut commun !

Pour que le voleur rende gorge,

Pour tirer l'esprit du cachot,

Soufflons nous-mêmes notre forge,

Battons le fer quand il est chaud !

L'État comprime et la loi triche ;

L'impôt saigne le malheureux ;

Nul devoir ne s'impose au riche ;

Le droit du pauvre est un mot creux.

C'est assez languir en tutelle,

L'Égalité veut d'autres lois :

"Pas de droits sans devoirs dit-elle,

Égaux, pas de devoirs sans droits !"

Hideux dans leur apothéose,

Les rois de la mine et du rail

Ont-ils jamais fait autre chose

Que dévaliser le travail :

Dans les coffre-forts de la bande

Ce qu'il a créé est fondu.

En décrétant qu'on le lui rende

Le peuple ne veut que son dû.

Les rois nous soulaient de fumées,

Paix entre nous, guerre aux tyrans !

Appliquons la grève aux armées,

Crosse en l'air et rompons les rangs !

S'ils s'obstinent ces cannibales,

À faire de nous des héros,

Ils sauront bientôt que nos balles

Sont pour nos propres généraux.

Ouvriers, paysans nous sommes

Le grand parti des travailleurs ;

La terre n'appartient qu'aux hommes,

L'oisif ira loger ailleurs.

Combien de nos chairs se repaissent !

Mais, si les corbeaux, les vautours,

Un de ces matins disparaissent,

Le soleil brillera toujours !

C'est la lutte finale :

Groupons-nous, et demain,

L'Internationale

Sera le genre humain.

Eugène Pottier, Paris, juin 1871

Caché dans une mansarde de Montmartre, **Eugène Pottier** écrit l'Internationale en juin 1871, pendant la répression versaillaise.

L'Internationale fut imprimée l'année de la mort de Pottier, en 1887. L'année suivante, le compositeur ouvrier **Pierre Degeyter** en écrit la musique à Lille.

Au 1^{er} Congrès de la 2^{ème} Internationale, en juillet 1889, salle Pétrelle à Paris, elle fut diffusée par les délégués marxistes français, les guesdistes.

L'Internationale devint l'hymne du mouvement ouvrier mondial au congrès d'Amsterdam, en 1904.

Calendrier républicain

(les 72 jours de la Commune)

--0--

	: <u>V E N T O S E</u>	:	: <u>F L O R E A L</u>	:
	:	:	: 1 Rose	: V 21
	: 27 Silvye S 18 mars	:	: 2 Chêne	: S 22
	: 28 Capillaire D 19	:	: 3 Fougère	: D 23
	: 29 Frêne L 20	:	: 4 Aubépine	: L 24
	: 30 <u>Plantoir</u> M 21	:	: 5 ROSSIGNOL	: M 25
	:	:	: 6 Ancholite	: M 26
	:	:	: 7 Muguet	: J 27
	:	:	: 8 Champignon	: V 28
	: <u>G E R M I N A L</u>	:	: 9 Hyacinthe	: S 29
	: (printemps)	:	: 10 <u>Rateau</u>	: D 30
primidi	: 1 Prime-vère M 22	:	: 11 Rhubarbe	: L 1 mai
duodi	: 2 Platane J 23	:	: 12 Sainfoin	: M 2
tridi	: 3 Asperges V 24	:	: 13 Bâton-d'or	: M 3
quartidi	: 4 Tulipe S 25	:	: 14 Chamérisier	: J 4
quintidi	: 5 POULE D 26	:	: 15 VER-A-SOIE	: V 5
sextidi	: 6 Blette L 27	:	: 16 Consoude	: S 6
septidi	: 7 Bouleau M 28	:	: 17 Pimprenelle	: D 7
octidi	: 8 Jonquille M 29	:	: 18 Corbeille d'or	: L 8
nonidi	: 9 Aulne J 30	:	: 19 Arroche	: M 9
décadi	: 10 <u>Couvoir</u> V 31	:	: 20 <u>Sarcloir</u>	: M 10
	: 11 Pervenche S 1 avril	:	: 21 Saticé	: J 11
	: 12 Charme D 2	:	: 22 Fritillaire	: V 12
	: 13 Morille L 3	:	: 23 Bourache	: S 13
	: 14 Hêtre M 4	:	: 24 Valérine	: D 14
	: 15 <u>ABEILLE</u> M 5	:	: 25 CARPE	: L 15
	: 16 Laitue J 6	:	: 26 Fusain	: M 16
	: 17 Mélèze V 7	:	: 27 Civette	: M 17
	: 18 Cigüe S 8	:	: 28 Buglose	: J 18
	: 19 Radis D 9	:	: 29 Sénevé	: V 19
	: 20 <u>Ruche</u> L 10	:	: 30 <u>Houlette</u>	: S 20
	: 21 Gainier M 11	:		
	: 22 Romaine M 12	:		
	: 23 Maronnier J 13	:	: <u>P R A I R I A L</u>	
	: 24 Roquette V 14	:	: 1 Luzerne	: D 21
	: 25 PIGEON S 15	:	: 2 Hémérocale	: L 22
	: 26 Lilas D 16	:	: 3 Trèfle	: M 23
	: 27 Anémone L 17	:	: 4 Angélique	: M 24
	: 28 Pensée M 18	:	: 5 CANARD	: J 25
	: 29 Myrtille M 19	:	: 6 Mélisse	: V 26
	: 30 <u>Greffoir</u> J 20	:	: 7 Fromental	: S 27
	:	:	: 8 Martagon	: D 28
	:	:	:	

Le calendrier révolutionnaire, adopté le 7 octobre 1793 faisait commencer l'ère républicaine du 22 septembre 1792. Il resta en vigueur jusqu'au 31 décembre 1805. La Commune le rétablit le 16 mai 1871.

Table

Exposé

L'heure de la révolution sociale (introduction).....	3
I- D'un coup d'État à l'autre (1851-1871).....	5
II- D'une Internationale à l'autre (1864-1889).....	8
III- Le 1 ^{er} Gouvernement Ouvrier de l'Histoire.....	11
Nous sommes le parti communiste (conclusion).....	14

Annexes

Illustrations

Delescluze.....	15
Crosse en l'air et rompons les rangs !.....	16
Vive la Commune !.....	17
Le premier gouvernement ouvrier de l'histoire.....	18
Le peuple est le maître.....	19
La République universelle.....	20
La grande lutte du Travail contre le Capital.....	21

Cartes

La France occupée.....	23
Le second siège de Paris.....	24
La Semaine sanglante.....	25
La déportation chez les Canaques.....	26

Documents

31 Octobre (1870).....	27
L'Affiche rouge (janvier 71).....	28
Commune de Paris (28 mars).....	29
Comité Central (5 avril).....	30
Au Peuple français.....	31
Le travail libre et associé.....	33
Au travailleur des campagnes.....	35
La conscription est abolie.....	37
La grande flamme de Paris.....	38
Ferré.....	40
La révolution sociale (Marx).....	43

Chants

La Semaine sanglante.....	45
L'Internationale.....	46

Calendrier révolutionnaire	47
---	----

Table	48
--------------------	----

VIVE LA COMMUNE!



1871 - 1971

VIVE LA COMMUNE !

Communards et Versaillais

Il y a cent ans, le 18 mars 1871 au soir, les bataillons armés de travailleurs parisiens plantaient le drapeau rouge sur l'hôtel de Ville. Les gouvernants s'échappant à Versailles, le peuple proclama la "Commune" : le premier "gouvernement" ouvrier de l'histoire de l'humanité était dans la grande métropole ; il devait durer 72 jours, de ces jours où les masses productrices se dressent sur la scène historique, et qui pèsent des années.

La Commune de Paris, prologue de la révolution communiste mondiale, réalisa les rêves ouvriers, fut l'avènement du régime de l'Égalité, de la Solidarité et de l'Association. Ce fut aussi, sous l'initiative de l'Association Internationale des Travailleurs, le régime de la "République démocratique et sociale universelle".

À dater du 18 mars, 1789 n'est plus la "grande révolution", mais seulement la "première" ; le drapeau rouge est devenu l'étendard de tout le peuple travailleur de France ; celui du socialisme dans le monde. C'est en 1871 que fut écrit, par un communard, notre chant de lutte, l'Internationale.

Le grand conspirateur contre Paris libre fut la "Gauche" de 1871, le fameux Louis Blanc en tête. Elle permit à Versailles d'organiser un second siège de Paris, beaucoup plus barbare que celui des Prussiens.

Alors, ce fut la guerre civile, le bombardement de Paris et, pour finir, la Semaine sanglante – du 21 au 28 mai –, où des dizaines de milliers des nôtres furent massacrés, sous la direction du "libérateur" Thiers.

Le combat pour la République Sociale fut interrompu, mais pour reprendre plus fort, et plus sûr de lui-même. Elle l'emporta en octobre 1917 avec la république des Soviets. Aujourd'hui, la Commune présente à la mémoire, 700 millions de Chinois font la révolution culturelle ouvrière, sans précédent dans l'histoire.

L'obscurantisme de la culture dominante

Pendant de longues années, des torrents d'injures étaient opposés aux Communards survivants et à leur cause. Aujourd'hui, alors que les derniers communards sont disparus depuis longtemps, la bourgeoisie s'y prend autrement. Elle feint de mépriser ceux qui restent "exaltés" par cette "histoire ancienne". Mais c'est toujours le même combat qu'elle

Vive la Commune !

poursuit sous des formes nouvelles, celui de la compression du Travail par le Capital, secondée efficacement par les chefs corrompus du mouvement ouvrier.

Conséquentes, les classes gouvernantes, obséquieusement “républicaines”, maintiennent la culture au ras des bottes de Napoléon, le héros officiel.

La “Gauche” non plus ne change pas, toujours composée de “conciliateurs” serviles et criminels. Ceux-ci s’affichent “Amis de la Commune”, et ils se démènent pour étouffer la révolution du 18 mars et la dénaturer.

Le peuple, lui, ne croit guère à Napoléon, mais on lui a volé sa mémoire. Sait-il que la Commune est l’événement le plus important de notre histoire populaire ? Que la Commune c’est lui-même ? Qu’elle lui trace le chemin et éclaire l’avenir ?

Unir le Peuple

C’est bien du 28 mai 1871 que date la III^{ème} République, la république du sang, ancêtre légitime de la nôtre. Depuis cent ans la race des Versaillais s’est maintenue au pouvoir en France, accumulant les crimes jusqu’à notre époque contre la classe ouvrière et notre peuple enchaîné, contre les nations martyrisées de “notre Empire” colonial, ancienne et nouvelle manière, contre l’humanité entraînée dans les guerres mondiales par le capitalisme international.

Mais une nouvelle période de renaissance du mouvement révolutionnaire et populaire s’est ouverte en mai 1968, nous réconciliant avec la marche universelle des peuples. Retrouvant sa jeunesse, le peuple de France exhume ses ancêtres. Et avenue Thiers, rue Louis Blanc, il voit ses plaies ouvertes. “Non, dit-il, je ne suis pas libre ! Vive la Commune !”

Et nous, parce que nous voulons être de vrais amis de la Commune, les héritiers de nos pères, nous disons : il nous faut propager la doctrine ouvrière révolutionnaire, défendre les barricades de Mai, critiquer à fond la société, établir un programme de front uni populaire, et, à notre tour, tenant notre poste dans la révolution mondiale, monter à l’assaut du ciel !

Telle est notre tâche, en 1971, au pays de la Commune.

Silvye.

Le peuple ouvrier de France peut être fier de son passé. Armés des riches leçons des combats de nos grands-parents les communards, nous pouvons relever la tête et être confiants dans la victoire finale.

Vive la Commune !

Préliminaires

L'ORDRE CAPITALISTE : DES PLANS DE GUERRE CIVILE

C'est dans la période d'industrialisation capitaliste qui précéda la Commune, sous le second Empire (1852/1870) que Paris commença à devenir monstrueux, passa de 12 à 20 arrondissements, et que furent effectués les célèbres "grands travaux" et "transformations" de Paris, sous la direction du baron Haussmann.

Ce fut là une occasion parmi d'autres de tripotages financiers d'envergure au détriment de quelques 35 millions d'ouvriers, paysans et gens du peuple.

La bourgeoisie prouva par la même occasion (après l'affaire des fortifications de Paris en 1832) comment elle "tirait les leçons" des insurrections de 1830, 1832, 1834 et 1848 : non pas en donnant satisfaction aux aspirations émancipatrices du peuple travailleur, mais en mettant en œuvre des plans mûrement médités de guerre civile, visant directement le massacre du prolétariat, à Paris et dans les grandes villes de province.

À PARIS – De nouveaux ponts furent créés, les anciens élargis. La grande croisée parisienne St-Michel-Sébastopol/Rivoli-St-Antoine fut ouverte. De larges percées trouèrent le Paris populaire¹. Les avenues ainsi aménagées, l'infanterie, la cavalerie et même l'artillerie pouvaient escompter faire des prouesses dans la répression.

Articulées sur ces travaux "*stratégiques*", on édifia des casernes-citadelles².

Quartiers populaires éventrés, avenues rectilignes, places d'armes et casernes forment un système complet portant le fer sur le ventre nu de la classe ouvrière.

Voici comment le préfet Haussmann rapporte son entrevue avec Napoléon III où il présenta son projet concernant le canal St-Martin :

"J'ai rarement vu mon auguste souverain aussi enthousiasmé. Le boulevard que je projetais au-dessus du canal ouvert devait substituer au moyen de défense que le canal offrait aux émeutiers une nouvelle voie d'accès (pour les troupes) au centre habituel de leurs manifestations."

¹ Le boulevard Voltaire (ex-Prince Eugène) allant de la Nation à la République – le boulevard Diderot (ex-Mazas) de la Nation à Lyon-Austerlitz – la rue Soufflot donnant sur le bd St Michel et ouvrant accès à la Montagne Ste Geneviève – la rue de Rivoli dégageant l'Hôtel de Ville – le bd Sébastopol doublant les rues St Denis et St Martin connues comme des "foyers insurrectionnels" – le canal St-Martin couvert par les boulevards J. Ferry et Richard-Lenoir menant de la Bastille à la République.

² La caserne du Prince Eugène qui rayonne sur les grands boulevards circulaires et donnant sur la place de la République (alors place du Château-d'Eau) spécialement créée comme place d'arme ouverte sur les quartiers ouvriers de l'est – la préfecture de police située au centre de la grande croisée.

Vive la Commune !

À LYON – Et voici ce qu’écrit le maréchal de Castellane au préfet du Rhône, en 1853, à propos de la création de la rue de la République à Lyon (ex-rue Impériale) :

“Cette rue (Impériale) est encore plus indispensable sous le rapport stratégique que sous ceux de la salubrité, de l’embellissement et de l’utilité.

La place Bellecour doit être considérée comme la place d’armes de Lyon, c’est là que les colonnes (de soldats) doivent déboucher. La rue Impériale construite, les troupes pourront se porter facilement au centre de la ville.

Lyon, avec ses 300 000 âmes, est considérable par lui-même. Il exerce, de plus une influence considérable sur le Midi de la France. Le maintien de la tranquillité dans cette cité est une chose importante pour le gouvernement. La rue Impériale sera un moyen puissant pour la conserver.”

Hausmann, brigand public, donne son nom à un boulevard. Marcellin mérite bien le sien ! Aujourd’hui, la spéculation sur les travaux a pris des proportions vertigineuses. De leur côté, les plans de guerre civile des gouvernements capitalistes sont beaucoup plus perfectionnés et organisés à une bien plus grande échelle. Souvenons-nous seulement de la révolution dans l’équipement des C.R.S. après mai 68, et que quelques semaines seulement après les “événements”, le gouvernement exportait des tanks anti-émeutes. Étudier comment sont établies les cités ouvrières et les villes nouvelles, où sont situées les casernes de C.R.S., etc., serait aussi très instructif.

Louis XVI avait les “chevaliers du poignard” pour défendre sa personne royale ; nos capitalistes sont autrement mieux équipés ! Mais toujours les “hommes d’État” importants qui nous gouvernent sont de purs gangsters.



L'ESCLAVAGE SALARIÉ

Si la première révolution ouvrière s'est produite en 1871 et à Paris, si elle a pris les traits de la Commune, c'est par la convergence des exigences générales de l'époque et des circonstances particulières et locales.

La vraie raison de la Commune, en dernière analyse, c'est que les usines, c'est-à-dire la production collective, et **la propriété privée** ne peuvent pas aller ensemble. Ainsi donc, depuis deux siècles, depuis la révolution industrielle capitaliste, la révolution ouvrière est inévitable dans le monde entier.

25 ans avant la Commune, le mouvement social donna le jour au **socialisme scientifique**. Le système capitaliste s'était déjà entièrement développé, en Angleterre surtout, et révélait toutes ses conséquences et ses contradictions. Dans la lutte des classes fut ainsi révélée la véritable nature de la société, les lois qui fondent son évolution purent être démêlées et les causes profondes de l'exploitation et de l'oppression découvertes. La clé du capitalisme fournissait celle de toutes les sociétés divisées en classes, de l'exploitation de l'homme par l'homme en général.

Les fondements de la nouvelle théorie économique furent posés entre 1844 et 1867, depuis "l'Esquisse d'une critique de l'économie politique" d'Engels, jusqu'à la parution du Livre I du "Capital" de Marx. C'était là le point de départ d'une prise de conscience toute nouvelle, le début de la plus grande révolution spirituelle de tous les temps, la révolution "marxiste".



"La concurrence a engendré la bourgeoisie, les grandes villes et l'industrie ; elle a donné naissance au prolétariat.

Le point essentiel est que la bourgeoisie a le monopole – protégé par le pouvoir d'État – de tous les moyens d'existence au sens le plus large du terme. Et si le prolétaire ne veut pas mourir de faim, il est obligé de travailler pour la bourgeoisie.

La société bourgeoise est le royaume de la concurrence, c'est-à-dire "l'ordre" où fait rage la guerre de tous contre tous : d'une part les capitalistes se font concurrence entre eux ; d'autre part la concurrence est l'arme la plus acérée de la bourgeoisie dans sa lutte contre le prolétariat.

Le Salaire Minimum

Il n'y a qu'une **seule** limite à la concurrence des travailleurs entre eux : aucun d'eux n'acceptera de travailler pour un salaire inférieur à celui qu'exige sa propre existence ; s'il doit un jour mourir de faim, il préférera mourir sans rien faire plutôt qu'en travaillant.

Certes, cette limite est toute relative : les uns ont plus de besoins que les autres. C'est tout l'intérêt de l'importation de main-d'œuvre étrangère, pour faire baisser les salaires.

Vive la Commune !

De toute façon, tout travailleur préférera sacrifier le peu de luxe et de civilisation auquel il était habitué, pour pouvoir simplement subsister. Il aimera mieux, en attendant des jours meilleurs, se contenter d'un demi-salaire que de s'asseoir sans un mot dans la rue et de mourir devant tout le monde, comme l'a fait plus d'un indigent. Ce peu, ce **mieux que rien**, c'est donc le minimum de salaire. Et quand il y a plus de travailleurs que la bourgeoisie ne juge bon d'en occuper, lorsque par conséquent au terme de la lutte des concurrents, il en reste encore un certain nombre sans travail, ceux-là, précisément devront mourir de faim ; car le bourgeois ne leur donnera probablement pas de travail, s'il ne peut vendre avec profit les produits de leur travail.

Le Salaire Maximum

Nous savons ce qu'est le salaire minimum. Le maximum est fixé par la concurrence **des bourgeois entre eux**.

Le bourgeois a besoin du prolétaire, non pour son existence immédiate – il pourrait vivre de son capital – mais comme on a besoin d'un article de commerce ou d'une bête de somme ; pour s'enrichir. Le prolétaire fabrique, pour le compte du bourgeois, des marchandises que celui-ci vend avec profit. Si donc la demande de ces marchandises s'accroît, au point que les travailleurs, qui se concurrencent, soient tous occupés et que même il en manque, la concurrence entre les travailleurs cesse, et c'est au tour des bourgeois de se faire concurrence. Le capitaliste à la recherche des travailleurs sait fort bien que l'accroissement des prix, dû à l'accroissement de la demande, lui fait réaliser un plus grand bénéfice et il aime mieux payer un salaire un peu plus élevé que de laisser échapper tout ce profit ; il veut bien risquer un œuf pour avoir un bœuf, et s'il a le bœuf, il est prêt à abandonner l'œuf au prolétaire. C'est ainsi que les capitalistes s'arrachent alors les prolétaires et que le salaire monte. Si le capitaliste – qui était prêt à sacrifier une fraction de son profit extra – devait sacrifier une partie de son bénéfice normal – c'est-à-dire de son bénéfice moyen – il se garderait bien de payer un salaire supérieur au salaire moyen.

Le Salaire Moyen

Dans des conditions de vie moyennes, c'est-à-dire lorsque ni capitalistes ni travailleurs n'ont respectivement de raisons de se concurrencer particulièrement, lorsque le nombre des ouvriers disponibles est **exactement** celui qu'on peut employer pour fabriquer les marchandises demandées, le salaire sera un peu supérieur au minimum. Savoir de combien il le dépassera, dépend des **besoins moyens** et du **niveau de vie** des travailleurs. Si les travailleurs sont habitués à consommer de la viande plusieurs fois par semaine, les capitalistes devront bien accepter de verser aux travailleurs un salaire suffisant pour qu'ils puissent se procurer une telle nourriture. Ils ne pourront payer moins, puisque les travailleurs ne se font pas concurrence, et n'ont donc pas de raison de se contenter de moins ; ils ne paieront pas davantage, parce que le défaut de concurrence entre capitalistes ne les incite nullement à attirer chez eux des travailleurs par des avantages exceptionnels.

Vive la Commune !

Il faut considérer que la plupart des travaux industriels exigent une certaine **habileté** et une certaine **régularité** ; et comme celles-ci exigent à leur tour un certain degré de civilisation, le salaire moyen doit être assez élevé dans l'intérêt même de la bourgeoisie – pour inciter les ouvriers à acquérir cette habileté et à se plier à cette régularité dans le travail. C'est pourquoi le salaire des ouvriers d'usine est en moyenne plus élevé que celui de simples débardeurs, journaliers, etc., plus élevé notamment que celui des travailleurs agricoles.

Il s'établit en définitive un **salaire moyen**, en vertu duquel une famille dont tous les membres travaillent ou font des heures supplémentaires vit assez bien, tandis que celle comptant moins de membres au travail vit assez mal.

Le salaire : forme suprême de l'esclavage

Le travailleur est, en droit et en fait, l'esclave de la classe possédante, de la bourgeoisie ; il en est l'esclave au point d'être vendu comme une marchandise. Si la demande des travailleurs augmente, leur prix monte ; si elle vient à baisser, leur prix diminue ; si elle baisse au point qu'un certain nombre de travailleurs ne sont plus vendables et "restent en stock", ils sont laissés pour compte, et comme ce n'est pas une occupation qui fasse vivre son homme, ils meurent de faim.

Toute la différence par rapport à l'esclavage antique pratiqué ouvertement, c'est que le travailleur actuel **semble** être libre, parce qu'il n'est pas vendu tout d'une pièce, mais petit à petit, à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois, et parce que ce n'est pas un propriétaire qui le vend à un autre, mais bien lui-même qui est obligé de se vendre ainsi ; car il n'est pas l'esclave d'un particulier, mais de toute **la classe possédante**. Pour lui, les choses au fond n'ont point changé. Et si cette apparence de liberté lui donne nécessairement d'un côté quelque liberté **réelle**, elle a aussi cet inconvénient que personne ne lui garantit sa subsistance et qu'il peut être congédié à tout instant par son maître, la bourgeoisie, et être condamné à mourir de faim dès que **la bourgeoisie** n'a plus d'intérêt à l'employer, à le faire vivre.

Par contre, la bourgeoisie se trouve beaucoup plus à l'aise dans ce système que dans celui de l'esclavage antique ; elle peut congédier ses gens lorsque l'envie l'en prend, sans perdre pour autant un capital investi, et de plus elle obtient du travail à bien meilleur compte qu'on ne peut en obtenir d'esclaves."

(d'après Friedrich Engels – 1845).

• **125 ans après l'analyse d'Engels, les rapports économiques essentiels n'ont pas changé en Occident ; les contradictions du système capitaliste se sont au contraire infiniment approfondies. Plus que jamais la révolution ouvrière est nécessaire et inévitable.**

• **Pour accomplir son œuvre de libération sociale, la classe ouvrière doit s'emparer de l'arme qu'est l'analyse économique marxiste et assimiler les enrichissements apportés par Lénine et Mao.**

L'INTERNATIONALE

Le socialisme scientifique ouvrit une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, celle où la révolte millénaire des esclaves était enfin assurée d'aboutir. Elle fut annoncée au monde par l'appel du "Manifeste communiste" de 1847 : "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !".

À partir des révolutions de 1848 en Europe, où les classes ouvrières apparurent pour la première fois en tant que telles sur la scène de l'histoire, la bourgeoisie déclara la guerre à outrance au prolétariat. En France, la répression de juin 48 fit 12 000 morts du côté ouvrier, et 4000 furent "transportés" en Algérie.

C'est seulement après 1848 que le prolétariat moderne devint en France une classe numériquement puissante. Le temps était venu où les masses défavorisées commencèrent à s'emparer de l'idée socialiste et à se donner la liberté de mouvement nécessaire à l'édification du **mouvement ouvrier** émancipateur.

En septembre 1864, un fait immense se produisit avec la fondation à Londres de "l'Association Internationale des Travailleurs". Tolain, le chef de la délégation française, y déclarait : "Travailleurs de tous les pays, à votre tour d'avoir des Congrès !". Les Statuts de l'Internationale proclamaient "l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes", et l'Adresse inaugurale rédigée par Marx définissait clairement la tâche commune immédiate, la condition préalable à l'établissement de la "production coopérative" en ces termes : "la conquête du pouvoir politique est devenue le premier devoir de la classe ouvrière". Plus tard, au 4^{ème} congrès de l'Internationale à Bâle en 1869, le but de l'Association fut ainsi exprimé : "remplacer le salariat par la Fédération des producteurs libres".

La création de l'Internationale tirait la leçon de la défaite de la classe ouvrière causée par la République tricolore de 1848. C'est la même année 1864, en février, qu'à l'occasion des élections complémentaires françaises, était paru le "Manifeste des 60", dans lequel les signataires ouvriers, méprisant les revendications libérales et celles de la Gauche "démocratique", brisant avec la lutte "politique" des proscrits de 1848 – amnistiés en 1859 –, déclaraient avec force : "Nous ne sommes pas représentés !"

Plus largement, la naissance de L'A.I.T. consomma la rupture de la classe ouvrière avec l'opposition officielle de "Gauche", et avec toute la tradition révolutionnaire bourgeoise, jacobine et "républicaine". Le mouvement révolutionnaire bourgeois, maintenu depuis 1794, avait épuisé sa substance à mesure que le Capital étendait et approfondissait son emprise sur toute la vie économique de la société. Les "républicains", réduits à contester la "forme de gouvernement", monarchiste ou bonapartiste, opposant la "démocratie" au "despotisme" bonapartiste et au "pouvoir personnel" de Napoléon III, apparaissaient – "modérés" et "radicaux" – comme des républicains d'État, ni plus ni moins qu'une "dynastie" supplémentaire, incapable de refléter les intérêts des masses populaires de la société capitaliste et sans lien réel avec elles, étrangère au mouvement nouveau de la classe montante, le prolétariat révolutionnaire internationaliste. Dès que le socialisme quitta les rangs des philanthropes bourgeois pour s'emparer de la classe ouvrière, celle-ci engagea la lutte contre les républicains "formalistes".

Vive la Commune !

L'intense activité des sections françaises de l'Internationale dans les réunions publiques autorisées à partir de 1868, pour les élections générales de 1869, lors du plébiscite du 8 mai 1870 et à l'occasion de la déclaration de guerre de juillet 1870 porta ses fruits sous le siège de Paris par les Allemands, durant l'automne et l'hiver 1870, où les larges masses du peuple, dans une lutte de classe aiguë, firent l'expérience douloureuse de la politique contre-révolutionnaire des républicains tricolores du Gouvernement de Défense nationale. Elles se libérèrent violemment de cette tutelle de la "Gauche" par l'insurrection du 18 Mars.

La poussée de la classe ouvrière était telle que les classes dirigeantes tentèrent de dissocier le mouvement **de classe** du prolétariat de son mouvement économique spontané, d'empêcher la classe ouvrière de prendre la succession politique des révolutionnaires "républicains" : Napoléon III, après avoir organisé des "sociétés de secours mutuels" et créé les "Conseils de prud'hommes", accorda le droit de grève par la loi du 25 mai 1864 sur les "coalitions", puis le droit de créer des chambres syndicales en 1868, s'efforçant, en y associant des entraves et persécutions de toutes sortes, de contrôler le mouvement ouvrier, de se l'aliéner dans le sens de la collaboration de classe.

Mais désormais une page était tournée : au mouvement ouvrier révolutionnaire qui prenait pour modèle les groupes révolutionnaires bourgeois survivants sans assise sociale et qui se distinguait mal d'eux, succédait la lutte ouverte et massive de la classe ouvrière moderne.

La première section de l'Internationale en France fut créée à Paris au début de 1865. Les internationaux français étaient au nombre de 600 en 1866. L'essor de l'Internationale commença après la crise économique de 1867. Il fait suite aux vagues de grèves soutenues par l'Association et aux procès éclatants organisés contre elle par Napoléon III dès 1868. En 1870, les sections françaises ont décuplé ; elles se sont fédérées à Paris, Marseille, Lyon et Rouen : Paris comprenait 16 sections en 1870, il en eut 29 en 1871. Dans le même temps, les syndicats d'alors, les "chambres syndicales", se sont multipliés ; ils regroupent 245 000 membres en 1870, dont 70 000 à Paris. Nombreux sont ceux qui s'affilient collectivement à L'A.I.T.

D'autre part, en quelques années, l'Internationale française remania profondément sa composition et son orientation. Tolain laisse la place à Varlin à la tête de l'Association, et l'hostilité héritée de Proudhon (mort en 1865) aux grèves, à la politique et au collectivisme est vaincue. Non seulement donc le mouvement ouvrier socialiste a assuré son autonomie, laissant loin en arrière le socialisme bourgeois, séparé du mouvement ouvrier, de 1848, mais il a élaboré sa propre perspective politique et est animé par l'esprit de classe. L'économisme proudhonien est balayé au Congrès de Bâle en 1869, congrès de la victoire du collectivisme et du marxisme dans l'Internationale. La même année, le Parti ouvrier social-démocrate allemand se crée à Eisenach, avec à sa tête les marxistes W. Liebknecht, Bebel et Jacoby.

Mais tout cela s'était produit en trois ou quatre ans et le mouvement ouvrier français de 1871 n'avait pas encore assimilé sa propre doctrine, le socialisme scientifique ; il ignorait les mécanismes de l'exploitation capitaliste, la plus-value et le matérialisme historique ; la conscience prolétarienne retardait largement sur le mouvement réel de la classe ouvrière. Ce fut la cause fondamentale de la défaite des communards. La lutte de la classe ouvrière française la conduisait à grands pas, à la veille de la guerre de 1870, à combler ce retard,

Vive la Commune !

mais le temps manqua au prolétariat parisien. Il suffit de signaler que le Livre I du “Capital” de Marx ne sera traduit en français qu’en 1875.

Non préparé, le prolétariat français n’est pas non plus suffisamment entraîné. Son organisation aussi reste élémentaire. La différenciation nette entre un parti d’avant-garde et des organisations de masse n’est même pas ébauchée.

Enfin, il faut souligner que l’organisation révolutionnaire de la paysannerie, dont le poids social était important dans la France de 1871, faisait alors totalement défaut.

À l’armistice du 28 janvier 1871, qui termina la guerre de 1870, les sections françaises de l’Internationale, désorganisées par les événements, sont ruinées et leurs membres dispersés. C’est dans ces conditions que se produisit le mouvement parisien du 18 mars. La chaude solidarité ouvrière internationale, limitée par les dimensions de la première Internationale, ne put empêcher la défaite des “communeux” français.

Après l’écrasement de la Commune, le gouvernement français adopta une loi d’exception contre l’Internationale. Le 6 juin 1871, quelques jours après la Semaine sanglante, Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, lançait une circulaire à toutes les puissances européennes en appelant à elles pour une chasse à mort de l’Internationale. Au cri de “sus aux Communards”, l’Internationale fut brisée d’un bout à l’autre de L’Europe.

Mais toutes les lois répressives du monde ne pouvaient effacer la marche de l’histoire. Vingt ans après 1848, la classe ouvrière avait occupé toute la scène sociale. Désormais c’est par la voix de la classe ouvrière que parlait le socialisme. La Commune, en tant qu’expérience inédite de l’hégémonie politique de la classe ouvrière et de la guerre civile, donna une impulsion décisive à l’assimilation du marxisme par les masses ouvrières ; elle termina définitivement l’époque des sources purement nationales du socialisme dans tous les pays, et fut le tombeau de l’école proudhonienne du socialisme en France.

Les partis socialistes nationaux constitués partout après la Commune et la II^{ème} Internationale répandirent le marxisme dans les larges masses ouvrières et paysannes. La III^{ème} Internationale léniniste, issue de la révolution d’octobre 1917, mit sur pied les partis ouvriers révolutionnaires de type nouveau. Aujourd’hui le mouvement ouvrier, appuyé sur la Chine rouge et enrichi de l’œuvre du Président Mao, est en voie d’élever son organisation internationale de combat à un stade supérieur.

• Depuis plus de cent ans la marche en avant de la société repose sur les luttes de la classe ouvrière organisée.

• Malgré les échecs temporaires, le mouvement ouvrier sort de la lutte de classes toujours plus grandi et mieux instruit et préparé.

• Il n’est pas possible de remporter la victoire sur le capitalisme sans assurer l’autonomie absolue du mouvement ouvrier, le libérer de l’emprise de la bourgeoisie sous toutes ses formes.

• La mission du prolétariat est de libérer toute l’humanité par la révolution mondiale, elle a pour condition un mouvement ouvrier international uni et puissant.

AUX ÉLECTEURS DE 1869

(Ceci est le programme que présenta l'Internationale parisienne lors des élections générales du mois de mai 1869. Finalement elle ne présenta pas de candidats. Ce programme résume l'état du mouvement ouvrier français à la veille de la Commune).

Citoyens,

Le moment est venu où le parti démocratique et socialiste doit s'affirmer. Nous allons être appelés à élire les mandataires qui doivent nous représenter.

NE SUIVONS PLUS LES ERREMENTS D'AUTREFOIS.

Au lieu de se rallier à des candidats qui ne se recommandent à ses suffrages que par une notoriété plus ou moins établie, le Peuple souverain doit lui-même faire son programme, dresser la liste des réformes dont il a besoin, et ensuite choisir parmi les citoyens ceux qui lui paraissent les plus aptes à exprimer sa volonté.

En principe, les mandataires devraient toujours être révocables, à tout instant, dès qu'ils ne remplissent pas leurs engagements ; mais en présence des difficultés actuelles, nous devons demander, tout au moins, qu'ils se tiennent constamment en relation avec leurs mandants, et que, chaque année, ils viennent se retremper dans le suffrage universel.

Il n'y a pas de temps à perdre ! Il faut que tous les groupes socialistes formulent leur programme au plus vite, et qu'ils se fassent les concessions nécessaires, afin qu'une entente puisse s'établir pour arrêter un programme commun.

QUANT À NOUS, VOICI LES RÉFORMES QUE NOUS CROYONS URGENTES :

1. Suppression des armées permanentes : armement de tous les citoyens ;
2. Suppression du budget des cultes ; séparation de l'Église et de l'État : liberté de discussion religieuse et philosophique ; – 3. Réforme générale de la législation ; élection de la magistrature, temporairement et par le suffrage universel (masculin à l'époque) ; établissement du jury dans les affaires civiles et criminelles ; –
4. Instruction laïque et intégrale, obligatoire pour tous, et à la charge de la Nation ; indemnité alimentaire à tous les enfants pendant la durée des études ; –
5. Suppression des privilèges attachés aux grades universitaires ;
6. Liberté d'association ; – 7. Liberté de réunion sans restriction ; – 8. Liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie ; abolition du timbre et du cautionnement ; – 9. La liberté individuelle garantie par la responsabilité effective et permanente de tous les fonctionnaires, quel que soit leur rang ;
10. Établissement de l'impôt progressif ; suppression de tous les impôts indirects, octrois ou autres ; – 11. Liquidation de la dette publique ; –
12. Expropriation de toutes les compagnies financières et appropriation par la Nation, pour les transformer en services publics, de la banque, des canaux, chemins de fer, roulages, assurances, mines ;
13. Les communes, les départements, et les colonies affranchis de toute tutelle pour ce qui concerne leurs intérêts locaux, et administrés par des mandataires librement élus.

COMMUNE & RÉPUBLIQUE

“La République est incompatible avec le monopole, avec le patronat. République veut dire Chose commune, dont l’avènement n’est possible qu’à une seule condition : la propriété doit devenir collective, sans cela point de Chose commune, point de vraie République.

Il est impossible d’être exploité et citoyen, parce que l’exploité est surchargé de devoirs sans avoir même le droit au travail, sans lequel il faut mourir de faim ; donc le droit de vivre actuellement est un privilège qui n’est accordé qu’à quelques-uns.

Avec un ordre de choses pareil, la République devient dérisoire ; elle laisse aux exploités un seul droit sacré, le droit de protester par tous les moyens contre les détenteurs de tous les autres droits, contre les capitalistes qui, se réservant tous les droits, laissent au prolétaire un fardeau de devoirs avec la misère pour récompense.”

(Article du journal “La Solidarité” à quelques jours de la guerre de 1870, le 25 juin 1870. “La Solidarité” était le journal des sections de la Fédération romande de l’Internationale depuis le 11 avril 1870).

•••

“De quoi la Commune de Paris doit-elle être composée ? Est-ce d’avocats ? Non. De bourgeois ? Non. La Commune de Paris ne doit être composée essentiellement que par des travailleurs de toute sorte et qu’ils soient reconnus pour être révolutionnaires et socialistes.”

(Proposition au Comité central des vingt arrondissements de Paris après la révolution du 4 septembre, dans la 2^{ème} quinzaine du mois).

•••

“Si la République n’est pas la glorification du travail, la République est un vain mot, elle n’a pas sa raison d’être.”

(Invitation des ouvriers bronziers à une réunion sous le siège de Paris, le 30 octobre 1870).

•••

“L’Internationale est dévouée à la forme républicaine. Pour elle, la République ne peut avoir qu’une forme, celle de l’An II, de 1793. Et le but de l’État doit être fixé par le prolétariat.”

(Contenu d’une intervention à la Délégation des vingt arrondissements de Paris, le 4 février 1871, à la veille de l’élection de l’Assemblée rurale).

DE LA GUERRE À LA RÉVOLUTION

Les circonstances qui déclenchèrent la Commune de Paris et donnèrent par suite son caractère à la première révolution ouvrière, ce fut la guerre de 1870 et la défaite du régime bonapartiste français.

Dans le deuxième tiers du 19^{ème} siècle, l'Europe fut bouleversée par le développement général du capitalisme industriel. Au-delà même de l'Europe, le système mondial du capitalisme se constituait, d'une part par la suppression du servage en Russie et la défaite des planteurs esclavagistes aux États-Unis dans la guerre de Sécession, d'autre part par l'essor de l'exploration et de la conquête coloniale. À l'entrée du dernier tiers du 19^{ème} siècle, les contradictions accumulées du monde capitaliste se concentrèrent dans l'opposition des deux puissances d'Europe continentale : la France impérialiste et la nation allemande en formation sous la direction de l'État militaire prussien.

Les événements allaient commencer à démontrer que la guerre et la tendance à la destruction illimitée, doublées de la "paix" de répression réactionnaire et cosmopolite des peuples, sont les conséquences inévitables du régime capitaliste "civilisateur", de "progrès matériel" et de "liberté", et qu'elles obligent les peuples à se soulever contre lui, les poussent à la révolution sociale.

La guerre de 1870, première grande guerre opposant des nations industrielles, s'avéra la plus terrible guerre des temps modernes. Ce conflit, qui ne dura que 6 mois 1/2, n'opposa que deux pays, et au cours duquel on ne s'est presque pas battu, fit 180 000 morts et 240 000 blessés des deux côtés. Napoléon I^{er}, en 5 ans de guerres – de 1803 à 1807 – étendues à tout le continent, traversant les batailles d'Austerlitz, de Iéna, etc., n'avait eu que 35 000 militaires tués.

La guerre de 1870 termina une époque archaïque, avec la fin du pouvoir temporel du pape des catholiques, les états pontificaux étant fondus dans le royaume unifié d'Italie en septembre 1870. Surtout, elle consacra l'avènement solidement établi de l'Europe du Capital, où l'Empire allemand se constituait (1/18 janvier 1871) avec 42 millions d'habitants, évinçant de la première place sur le continent la France de 38 millions d'habitants.

En 1871, les classes possédantes franco-allemandes, après avoir précipité les nations dans la guerre, sombrèrent respectivement dans "l'Union sacrée" réactionnaire contre les "rouges" et s'embrassèrent dans la fange de l'alliance cosmopolite contre leurs peuples.

Le dénouement contre-révolutionnaire de la guerre de 1870 créait les conditions – et jusqu'au prétexte alsaco-lorrain – de la "Grande guerre" de 1914-18, qui devait faire une boucherie de 15 millions d'hommes...

Mais un grand fait sans parallèle s'était produit : les ouvriers français et allemands échangèrent dès les premiers instants des messages de paix, ouvrant la perspective d'une nouvelle société, pacifique parce que reposant sur le Travail, sur l'association et la solidarité des ouvriers de tous les pays ; ensuite, ils combattirent ensemble, de chaque côté

Vive la Commune !

du Rhin, pour la défense de cette œuvre issue de la lutte de classe du prolétariat international : la Commune de Paris.

La défaite “française”, qui écrasa le peuple de France sous le poids conjugué des classes dominantes adverses, précipita les conditions de la guerre civile et força les ouvriers parisiens à l’insurrection révolutionnaire. Cette précipitation historique explique l’échec final de la Commune.

Mais “l’abolition violente de la puissance de l’État” (Engels), qui fut le caractère propre de la Commune, et qu’à l’époque seul un mouvement parisien pouvait avoir avec autant de relief, devenait le patrimoine impérissable du mouvement communiste mondial, une clé précieuse ouvrant largement le chemin à la victoire finale du Travail sur le Capital.

Depuis la Commune, la guerre et la révolution ouvrière se sont trouvées liées et le sont restées. Aujourd’hui nous devons dire : la guerre entraînera plus certainement que jamais la révolution ; mais il est réaliste d’envisager, par la révolution, de conjurer la guerre.

Chronologie

1866 – Il n’y avait pas place pour deux Bonapartes sur le continent européen : Napoléon III empereur des français, et Bismarck chancelier de la Prusse.

Depuis l’unification – de l’Allemagne du Nord en 1866 on savait la guerre inévitable.

En septembre 1867, le Congrès de Lausanne de l’Internationale réclame, dans une Adresse au Congrès de la Paix de Genève, l’abolition des armées permanentes, et la consolidation de la paix par l’avènement d’un nouvel ordre social sans exploités ni classes antagonistes, et l’établissement d’une “confédération d’États libres” en Europe.

Juil. 70 – Malgré les manifestations sans précédent des ouvriers des deux pays, sous l’initiative de l’Internationale, les classes dominantes françaises déclarent la guerre à la Prusse le 15 juillet 1870.

Août 70 – Dès les premiers engagements, les troupes mercenaires françaises débiles sont battues sur la frontière de l’est.

Les ouvriers français appellent ardemment la République Sociale qui mettrait fin à la guerre et satisferait leurs aspirations. Mais la “Gauche”, l’opposition officielle des républicains tricolores (Favre, Ferry, Gambetta et compagnie), qui a déjà laissé entraîner le pays dans la guerre d’agression, apparaît totalement soumise au régime impérialiste en décomposition.

4 Sept. 70 – À l’annonce de la défaite de Sedan, le 2 septembre 70, où Napoléon III est fait prisonnier, les travailleurs des grandes villes, ne pouvant compter que sur eux-mêmes, envahissent la rue et imposent la République aux républicains bourgeois eux-mêmes.

Mais à la faveur de l’indignation générale et du premier moment de surprise, le groupe d’individus de la Gauche – pour la plupart bourreaux de 1848 – qui, sous l’Empire,

Vive la Commune !

s'étaient créés une popularité facile, se substituèrent au gouvernement pourri qui venait de tomber et se sacrèrent arbitres de la France.

Les vrais républicains, ceux que tous les gouvernements avaient pourchassés pour leur croyance, virent avec douleur cette usurpation des droits de la nation.

Pourtant, le temps pressait, l'ennemi approchait de la capitale ; pour ne pas diviser la nation, les républicains les plus purs acceptèrent sans murmurer de servir sous la direction de ces autres "républicains" qui avaient pour ainsi dire été les créateurs de l'Empire.

Qu'arriva-t-il ? Après avoir distribué à leurs amis toutes les places où ils ne conservaient pas les bonapartistes, ces hommes se croisèrent les bras et prétendirent avoir sauvé la France.

19 sept. 70 – Les politiciens "républicains" ne surent ni empêcher la guerre, ni l'arrêter alors qu'il était encore temps, ni imposer enfin la paix en se lançant à la tête des masses populaires. Les classes gouvernantes allemandes étaient décidées de leur côté à prolonger leur défense victorieuse par la guerre de conquête. Le 19 septembre, Paris est investi. Ce jour commence le siège de Paris, qui devait durer 4 mois et demi (131 jours), tout le long et terrible hiver de 1870/71.

31 oct. 70 – Durant le siège, de septembre à janvier, Paris fut le théâtre d'une agitation révolutionnaire telle qu'il n'y en avait eu d'équivalente depuis 1793, si ce n'est à certains moments en 1848. Une réelle organisation de combat se forma avec des comités de vigilance dans tous les arrondissements, réunis par un Comité central installé au siège des sociétés ouvrières rue de la Corderie, des clubs et réunions publiques, et enfin les journées révolutionnaires et soulèvements des 8 et 31 octobre et du 22 janvier.

L'ennemi enserrait Paris d'une façon de plus en plus inexorable, et c'était par de fausses dépêches, par de fallacieuses promesses que le gouvernement répondait à toutes les demandes d'éclaircissements.

L'ennemi continuait à élever ses batteries et ses travaux de toute sorte, et à Paris 300 000 citoyens restaient sans armes et sans ouvrage, et bientôt sans pain sur le pavé de la capitale. Le peuple parisien souffre de l'exploitation et de la spéculation, le gouvernement dit de "Défense nationale" de Favre et Trochu ne pense qu'à capituler devant la conquête pour sauver la domination de classe ; enfin Bazaine trahit et livre Metz à l'Allemagne.

Le péril était imminent, il fallait le conjurer. Au gouvernement issu d'une surprise, il fallait substituer la Commune, issue du suffrage universel. De là le mouvement du 31 octobre : les Parisiens occupent l'Hôtel de Ville ; mais la Commune avorte à cause de la division des révolutionnaires. Cet échec fut lourd de conséquences, la victoire de la Commune à l'automne 1870 aurait tout changé.

28 janv. 71 – Armistice et levée du siège de Paris.

Après avoir eu recours au plébiscite bonapartiste, pourchassé les auteurs du 31 octobre, fait endurer mille souffrances au peuple de Paris privé de pain et de chauffage pendant tout l'hiver, au profit des spéculateurs et au milieu du luxe, fait massacrer avec préméditation la Garde nationale (les civils armés) à Buzenval (19 janvier), les "républicains" du gouvernement réussissent à réaliser leur "plan" de défection nationale, livrent Paris à l'ennemi avec sa garnison intacte, ses forts debout, ses murailles sans brèche. Bazaine fut plus tard jugé pour haute trahison par ceux-là même qui trahirent gouvernementalement, en bloc, avant de bombarder Paris et décimer les Parisiens, et qui devinrent les "gloires" de la III^{ème} République.

Vive la Commune !

8 fév. 71 – Sur les ordres de Bismarck, le gouvernement des Jules organise les élections d'une Assemblée nationale avec empressement, en quelques jours, sous l'état de siège, alors qu'1/3 du pays est occupé par les conquérants.

Cette Assemblée du malheur rassemble les forces les plus rétrogrades. Elle doit théoriquement limiter son rôle à décider de la paix ou de la continuation de la guerre (rendue impossible par la capitulation de Paris et les conditions de l'armistice). À Bordeaux où elle s'installe, l'Assemblée ne cesse de mettre la République en question par des manifestations frénétiques, se moque des douleurs des Parisiens, nie le dévouement, le courage, l'abnégation que la garde nationale a montrés pendant le siège, hue les députés Garibaldi et Hugo.

Le complot contre la République est évident ; il s'agit de "soumettre Paris", selon le mot de Thiers devenu chef du gouvernement, de rétablir "l'ordre" d'avant-guerre dont la République de la rue du 4 septembre est la contestation vivante.

26 février. – Les prisonniers de Bismarck signent la reddition de la France (préliminaires de paix) : l'Alsace-Lorraine est livrée, cinq milliards doivent être payés à l'Allemagne, les forteresses de Paris puis les départements de l'est rester occupés jusqu'au paiement final. On se réserve un corps de garde nombreux dans le dessein exprès d'intimider Paris.

fév./mars – On entreprend de faire payer la note aux ouvriers et autres classes populaires. L'Assemblée, dont le mandat est officiellement terminé, accumule les provocations contre Paris et le peuple :

- L'état de siège proclamé sous l'Empire par Palikao, et mort avec le 4 septembre, est renouvelé.

- L'Assemblée, cherchant à humilier et désorganiser la Garde nationale, supprime la solde des "30 sous" (1,50 F), alors que le chômage est massif.

- Elle impose à Paris vaincu le défilé de 30 000 Prussiens sur les Champs-Élysées.

- Elle établit la taxe Pouyer-Quertier de 2 cts. sur chaque exemplaire de toutes les publications imaginables.

- Elle essaie de ruiner le commerce et l'industrie, de pousser à la faillite la petite bourgeoisie en exigeant le paiement des dettes suspendu par la guerre (loi Dufaure), alors que le travail n'a pas repris, et que les gros se sont enrichis par la guerre.

- Elle exige le paiement des loyers en retard, ce qui menace un grand nombre de saisie et d'expulsion.

- Elle décapitalise Paris et choisit de siéger à Versailles à partir du 20 mars, nomme des ambassadeurs orléanistes.

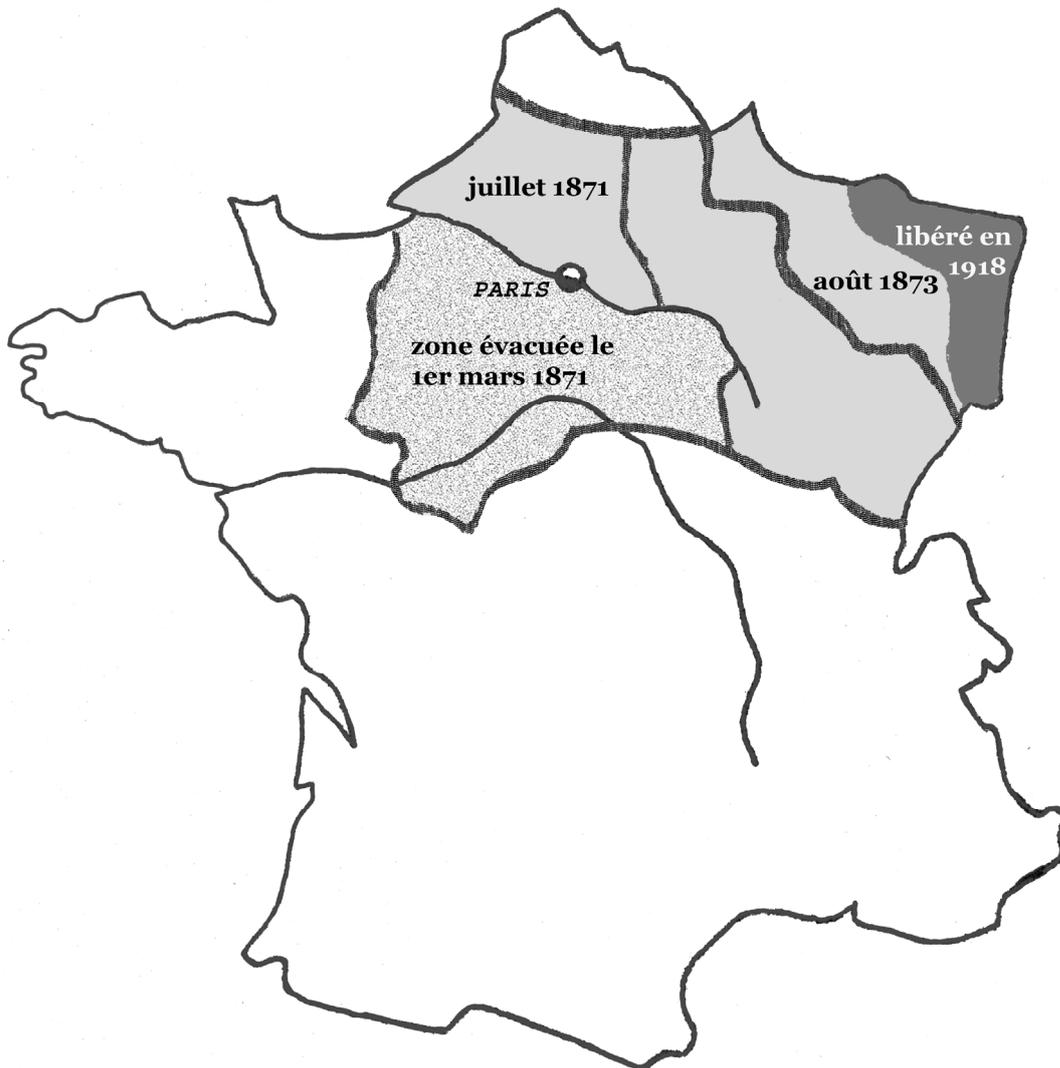
- Elle condamne à la peine de mort les auteurs du 31 octobre (Blanqui, Flourens, etc.), qui ont agi pour le salut public et sont des représentants reconnus des travailleurs.

- Le gouvernement supprime six journaux républicains, bâillonne toute la presse populaire, et interdit tout nouveau journal.

- Il nomme le bonapartiste Vinoy, signataire de la capitulation, gouverneur de Paris, Valentin, le gendarme impérial, préfet de police, et d'Aurelle de Paladines, le général jésuite déshonoré, commandant en chef de la Garde nationale.

- Des troupes entrent sans cesse dans Paris, alors qu'il renferme 300 000 gardes nationaux... Le coup d'État n'est pas loin. L'Assemblée des "ruraux" veut se réunir en sécurité le 20 mars à Versailles.

LA FRANCE OCCUPÉE



Zones grisées : Territoires occupés le 28 janvier 1871 à la capitulation du Gouvernement de Défense Nationale. La partie la plus sombre, regroupant 1,6 millions d’habitants est annexée par l’Allemagne comme “Terre d’Empire”.

Zone centrale (gris clair) : Territoires maintenus occupés le 1^{er} mars 1871 à la ratification des préliminaires de paix et pendant la Commune ; 21 départements sont occupés (1/3 de la France). La rive gauche de Paris est évacuée (zone granitée). Les départements occupés passent du “Régime de Guerre” au “Régime de Garanties”. Le 10 mai 1871, pendant la Commune, le Traité de Paix est signé à Francfort. Un délai de 3 ans est prévu pour les 5 Milliards d’indemnité. Le 29 juin, lors de la revue de Longchamp, la moitié des soldats français prisonniers étaient à peine revenus des camps allemands.

En **juillet 1871**, le premier demi Milliard est payé, l’évacuation commence : 5 départements. En **août 1873**, le 5^{ème} Milliard est payé, les quatre derniers départements (+Belfort) sont évacués.

Vive la Commune !

LE COMITÉ DES 20 ARRONDISSEMENTS

Le Comité central républicain des 20 arrondissements de Paris fut de loin la plus importante organisation populaire sous le siège, mais non la seule. Animé en grande partie par des membres de l'Internationale, c'est lui qui imposa l'idée de la Commune.

Une semaine après la révolution du 4 septembre 70, le dimanche 11 septembre, le Comité des 20 arrondissements était assez développé pour se présenter comme définitif, bien que tous les arrondissements n'y fussent pas encore représentés.

Le Manifeste ci-après du Comité des 20 arrondissements, proposant un programme en quatre points, fut placardé sur les murs de Paris le **15 septembre** 1870, quelques jours avant l'investissement de la capitale par les Allemands. Il eut immédiatement un écho considérable. Toute la presse y fait allusion. Il est lu et applaudi dans les réunions publiques.

L'activité du Comité des 20 arrondissements déclina après un mois d'existence, à la suite de l'échec de la manifestation du 8 octobre contre le gouvernement de Défense nationale, et fut alors relayée au premier plan par les assemblées permanentes de quartier ou "clubs". Mais c'est à lui qu'on doit la retentissante "affiche rouge" du **5 janvier 1871**, qui parut au moment où les Allemands commencèrent à bombarder Paris.

1- Manifeste en quatre points

Comité central républicain de défense nationale
des vingt arrondissements de Paris.

Citoyens,

Le 5 septembre, dès le lendemain de la proclamation de la République, un grand nombre de citoyens proposaient la constitution d'un Comité central républicain des vingt arrondissements de Paris ayant pour but de pourvoir au salut de la patrie, ainsi qu'à la fondation d'un régime **véritablement** républicain par le concours permanent de l'initiative individuelle et de la **solidarité populaire**.

Depuis ce jour, les arrondissements ont élu leurs Comités de défense et de vigilance dans chaque arrondissement. Aussitôt que les arrondissements se sont trouvés représentés en majorité par quatre délégués chacun, le Comité central républicain a commencé ses opérations. Il a successivement présenté au gouvernement de Défense nationale les mesures suivantes, acclamées dans les réunions populaires.

I- MESURES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE :

Supprimer **la police** telle qu'elle était constituée sous tous les gouvernements, pour asservir les citoyens et non pour les défendre ; la remettre tout entière entre les mains des

Vive la Commune !

municipalités élues ; confier à la Garde nationale, composée de la totalité des électeurs, la mission d'assister les nouveaux magistrats de la police municipale.

Appliquer aux **magistratures** de tous ordres les deux principes de l'élection et de la responsabilité.

Abroger toutes **les lois** restrictives, répressives et fiscales contre le droit d'écrire, de parler, de se réunir et de s'associer.

II- SUBSISTANCES ET LOGEMENTS :

Exproprier pour cause d'utilité publique toute denrée de première nécessité ; élire dans chaque rue ou au moins **dans chaque quartier une commission** chargée d'inventorier les objets de consommation ; **répartir** les approvisionnements entre tous les habitants.

Les municipalités (d'arrondissement) devront encore assurer à tout Citoyen et à sa famille **le logement**.

III- DÉFENSE DE PARIS :

Faire **élire** immédiatement par la garde mobile tous les chefs, ceux qui la commandent actuellement lui ayant été imposés ;

Rallier au plus vite **les éléments épars de (l')armée** qui, organisée pour asservir le pays n'a pas suffi pour le défendre ;

Délivrer à tous les citoyens des armes à longue portée et leur distribuer la quantité de munitions suffisante ;

Préparer par les soins des vingt comités d'arrondissement la **défense de chaque quartier** ;

Établir un **contrôle Populaire de toutes mesures** prises pour la défense.

IV- DÉFENSE DES DÉPARTEMENTS :

Décréter la **levée en masse** de tous les Français sans exception, et la **réquisition générale** de tout ce qui peut servir à la défense ;

Appuyer toute organisation résultant de **l'initiative populaire** et ayant pour but le salut de la République ;

Commissionner des **Délégués généraux** pour la défense nationale, chargés de se concerter avec les républicains des départements.

En présentant des mesures d'urgence, les soussignés sont convaincus que le gouvernement de la Défense nationale se hâtera de les transformer en décrets pour le salut de la patrie et de la République.

Réunion du Comité du 13 et 14 septembre 1870.



2- L’Affiche Rouge

Au Peuple de Paris.

Le Gouvernement qui, le 4 septembre, s’est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? Non !

Nous sommes 500 000 combattants et 200 000 Prussiens nous étreignent ! À qui la responsabilité, sinon à ceux qui nous gouvernent ? Ils n’ont pensé qu’à négocier au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes.

Ils se sont refusés à la levée en masse.

Ils ont laissé en place les bonapartistes et mis en prison les républicains.

Ils n’ont su ni administrer, ni combattre, alors qu’ils avaient sous la main toutes les ressources, les denrées et les hommes.

Ils n’ont rien su prévoir : là où pouvait exister l’abondance, ils ont fait la misère ; on meurt de froid, déjà presque de faim : les femmes souffrent ; les enfants languissent et succombent.

La direction militaire est plus déplorable encore : sorties sans but, luttes meurtrières sans résultat, insuccès répétés, Paris bombardé.

Le gouvernement a donné sa mesure ; il nous tue. Le Salut de Paris exige une décision rapide. Le gouvernement ne répond que par la menace aux reproches de l’opinion. Il déclare qu’il maintiendra “l’ordre”, comme Bonaparte avant Sedan.

Si les hommes de l’Hôtel de Ville ont encore quelque patriotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser **le peuple** de Paris prendre **lui-même** le soin de sa délivrance. La Municipalité ou **la Commune** est l’unique salut du Peuple, son seul recours contre la mort.

Toute adjonction ou immixtion au pouvoir actuel ne serait que replâtrage, perpétuant les mêmes errements, les mêmes désastres. Or, la perpétuation de ce régime, c’est la capitulation, et la capitulation n’est pas seulement encore et toujours la famine, mais la ruine de tous, la ruine et la honte.

Le Grand Peuple de 89, qui détruit les Bastilles et renverse les trônes, attendra-t-il que le froid et la faim aient glacé dans son cœur sa dernière goutte de sang ? Non !

Il est encore temps, des mesures décisives permettront aux travailleurs de vivre, à tous de combattre.

– **Réquisitionnement général – Rationnement gratuit – Attaque en masse.**

La politique, la stratégie, l’administration du 4 septembre, continuées de l’empire, sont jugées. **Place au Peuple ! Place à la Commune !**

Les Délégués des 20 arrondissements – 5 janvier 1871.

UN CLUB SOUS LE SIÈGE

Dès le 4 septembre, les “Clubs”, assemblées populaires permanentes de quartier, sont apparus à Paris.

Nous sommes le 20 octobre, 34^{ème} jour du Siège, un citoyen fait un discours au Club de la Porte Saint-Martin :

“Ce qui est frappant, c’est le profond isolement où nous vivons, car c’est à peine si l’on se connaît de porte en porte. Et le temps ne fait rien à la chose : après vingt années, après trente années de séjour, nous subissons le même isolement, nous restons dans le même vide. Chacun chez soi, chacun pour soi, telle paraît être la triste loi de la société parisienne. En vérité, c’est le système de Mazas (régime cellulaire dans les prisons) appliqué à la vie municipale !

Et d’où vient cela, citoyens ? Est-ce que nous sommes des loups ou des égoïstes ? Non ! Et si je dis que le Parisien est charmant, vous ne me démentirez pas. Mais de longue date et surtout ces derniers temps, un très habile et très savant despotisme a brisé les liens qui peuvent réunir les citoyens et les rapprocher les uns des autres (depuis le 4 septembre, la tradition révolutionnaire républicaine est rétablie, on s’appelle “citoyen”).

Plus de **conseil municipal**, plus de **Garde nationale**, plus de **réunions**, plus rien du tout ! On nous a ainsi isolés, parqués, rendus étrangers les uns des autres ; ON NOUS A CONDAMNÉS À VIVRE SUR NOUS-MÊMES ! Pour chaque devoir public, à côté de nous, à notre place, on a mis un fonctionnaire... j’allais dire un factionnaire !

Et puis, lorsque notre isolement fut complet, bien absolu, bien scellé, bien rivé, alors on nous a dit avec insolence :

- Vous voulez examiner votre budget ? Mais vous êtes des nomades !
- Vous voulez garder le Corps législatif (garder l’Assemblée à la place de l’armée) ? Pas du tout ! Ce sera le gouvernement qui veillera sur lui.
- Vous voulez vous réunir ? Pour quoi faire ? Pour vous occuper de vos œuvres de bienfaisance ? Mais nous avons l’assistance publique, nous avons des bureaux de bienfaisance administrés par des bureaux !

Voilà, citoyens, où l’on nous a réduits !

Mais un jour, cette grande cité, cette fourmilière d’égoïsmes et de nomades, s’est trouvée en présence d’un péril immense : à ses portes elle avait l’ennemi. Tout à coup vous avez vu disparaître les fonctions et les fonctionnaires. Et, pour la centième fois, il a été démontré que si, dans les temps ordinaires, les fonctionnaires ne servent pas toujours à grand-chose, dans les temps difficiles ils ne servent absolument à rien !

Alors, citoyens, nous nous sommes trouvés en présence de nos devoirs. Ah ! la connaissance a été rapidement faite ! Entre nous tous, plus d’épaisses murailles, mais un simple canon de fusil !

Merci donc à la Défense nationale, puisqu’elle nous a valu ce bienfait immense : en ce moment, réunis aux remparts et ici, ailleurs encore, rien ne nous empêche de nous occuper de nos affaires et d’en parler !”

DÉFENSE DE PARIS

*Non, jamais sur cette terre
On ne vit, en vérité,
Pareille calamité,
Ni plus affreuse misère,
Que celle que l'on subit
Sous le Siège de Paris.*

*Que de chagrin, que de peine !
Pour un moment d'abandon ;
Si l'on avait voté non,
La France Républicaine,
Pour l'instant ne serait pas
Dans un si triste embarras.*

*Quand on pense que nous sommes
Privés de relations,
De communications,
Avec le reste des hommes ;
Du monde pour nous le bout
Ne va pas même à Saint-Cloud.*

*L'aspect de toutes nos rues
Est lugubre, car, hélas !
On a supprimé le gaz,
Même avant une heure induue,
Et les magasins, le soir,
Font vraiment mal à voir.*

*Car dans cet horrible siège
On est bien privé de tout ;
Mais de chauffage surtout,
Et sur nos toits, blancs de neige ?
L'hiver en signe de deuil,
Vient d'étendre son linceul.*

*Et nos pauvres ménagères
Attendent en pataugeant,
Souvent trois heures durant,
Pour obtenir d'ordinaire*

*Un pot-au-feu de cheval,
Ce brave et noble animal !*

*On se nourrit d'épluchures,
De chats, de chiens et de rats ;
On vend des choses au tas
Que l'on jetait aux ordures ;
Mais on s'en repaît enfin,
Pour ne pas mourir de faim.*

*Et le matin quand on rentre
De la garde du rempart,
Des pommes de terre au lard
Feraient tant de bien au ventre ;
Mais ce légume est passé ;
Du moins c'est pour les blessés.*

*Il est des êtres rapaces !
J'en rougis mais des marchands
Exploitent les pauvres gens ;
Jugez où va leur audace,
Ils vendent un mauvais chou
Jusqu'à des six francs dix sous !*

*Que de mères en alarmes !
Gémissent en ce moment
Sur le sort de leurs enfants
Qu'a trahi celui des armes ;
Mort sous le plomb meurtrier,
Ou tout au moins prisonnier.*

Moralité :

*Eh bien ! de tous ces ravages,
Nous souffrons sans murmurer ;
Loin de nous désespérer
Ils augmentent nos courages
On ne vaincra pas Paris,
Tant que nous serons unis !*

31 OCTOBRE

*Le peuple sent qu'il est trahi,
C'est trop aboyer à la lune.
L'Hôtel de Ville est envahi,
Paris, proclame ta Commune !
A-t-on pris à Sainte-Périne³
Tous ces dictateurs impotents ?
Leur ton dolent, leur voix chagrine,
Déconcertent les combattants.
On les voit, quand la France expire,
Reboucler avec onction
La muselière de l'Empire,
À notre Révolution.
Sont-ils idiots ou complices ?
Leur comité, peuplé d'ânon,
Brait, quand on parle d'armistices,
Et fond, à regret, les canons.
Morigénant la populace,
Qu'ils craignent plus que l'étranger,
Ils laissent, dans leur main molasse,
Quatre-vingt-treize se figer.*

*L'accapareur, âpre vermine,
Fait le vide dans les marchés,
Et, souliers percés, la Famine
Fait queue, aux portes des bouchers.
Révoltez-vous, sombres familles,
Vous, meurt-de-faim, toujours déçus,
Éclatez, comme des torpilles,
Puisqu'on veut vous marcher dessus.
Chez les chamarrés, rien ne bouge.
Va-nu-pieds, marchons de l'avant,
Nommons une Commune rouge,
Rouge, comme un soleil levant
Quittant la tactique enclouée
De nos généraux de carton,
Nous irons faire une trouée,
Guidés par l'ombre de Danton !
Et dès ce soir, ivresse folle,
Favre et Trochu sont conspués ;
Paris danse la Carmagnole
Autour des murs évacués ;
Et l'on verra la plèbe saine,
Traquant les francs-fileurs bourgeois,
Brancher la race des Bazaine
À tous les vieux chênes gaulois.*

Eugène Pottier – 1^{er} novembre 1870

³ “Maison (ou Institut) de Sainte-Périne”, place Sainte-Périne à Auteuil, 16^{ème} arrondissement : maison de retraite payante, n'accueillant que des pensionnaires de plus de 60 ans...

Hier et aujourd'hui

I- Le monde et la France il y a cent ans et aujourd'hui

Il y a cent ans, le monde était sur le point de prendre le visage qu'il a aujourd'hui : d'un côté, bouleversement de l'ancien monde par l'expansion du Capitalisme industriel, soumission du monde entier à la civilisation, et ce processus aboutit à la première guerre moderne, la guerre de 1870 ; de l'autre côté, dissolution de la société et contestation du fondement même de la civilisation, l'exploitation d'une classe par une autre classe, et de son but final unique, la richesse – ce processus aboutit à la première révolution ouvrière, la Commune de Paris, qui annonce la prochaine étape supérieure de la société, le communisme.

Les révolutions de 1848 en Europe et leur échec ont terminé une époque démocratique et nationale, du capitalisme. À la suite de la révolution industrielle, du machinisme et de l'Angleterre, la période suivante, de 1850 à 1870, est marquée par le développement en largeur de l'industrialisation capitaliste, l'essor de l'industrie lourde, qui gagne toute la civilisation. Au cours de cette période, le vieux monde est mis sens dessus-dessous, sous la poussée du capitalisme industriel et de la production marchande : guerre de Sécession aux États-Unis y assurant la suprématie de la bourgeoisie industrielle, abolition du servage en Russie consécutive à la guerre de Crimée, modernisation au Japon ; les pays civilisés avancés se jettent dans la voie de "l'exploration" coloniale et les guerres coloniales pour le partage territorial du monde : conquête du Sénégal et guerre du Tonkin du côté français... La conclusion de ces bouleversements est la première grande guerre industrielle sanglante, la guerre de 1870, qui élimine les derniers vestiges pré-capitalistes dans le monde civilisé, entraîne l'avènement de l'Empire allemand et sa domination sur le vieux continent.

Mais tous ces bouleversements sont aussitôt dépassés par la révolution prolétarienne qui frappe à la porte ; c'est le coup de tonnerre de la révolution du 18 mars à Paris, le drapeau rouge vainqueur au cœur même de la civilisation.

Cependant la distance est grande de 1871 à 1971.

En 1850, la civilisation était essentiellement réduite à l'Europe, qui concentrait l'industrie (les grandes), et écrasait le monde de sa puissance, en même temps que tous les autres continents dans leurs grands espaces étaient coupés d'elle.

Depuis 100 ans, la civilisation s'est étendue au monde entier et l'Europe n'en est plus qu'un foyer parmi d'autres, et un foyer secondaire. Ainsi, entre 1850 et 1963, alors que la population mondiale a été multipliée par 2,5, celle de l'Europe n'a fait que **doubler**. La population réunie des continents africain, américain et du territoire actuel de l'URSS a été **multipliée par 4**, celle de l'Amérique du Nord et de l'URSS réunis par 4,5. L'Amérique

Vive la Commune !

du Nord, qui avait 7,5 fois moins d'habitants que l'Europe en 1850 en a aujourd'hui près de la moitié ; en cent ans elle a vu sa population **multipliée par 8**. Le poids de l'Asie arriérée a non seulement faibli dans la population totale du globe, mais derrière la stagnation de sa population – analogue à celle de l'Europe – se cachent des inégalités importantes : ainsi les 100 millions de Japonais défient aujourd'hui n'importe quelle "puissance" européenne.

	ASIE	EUROPE	AFRIQUE	AMÉRIQUE		URSS	TOTAL
				Du Sud	Du Nord		
1850	810	195	100	35	26	70	1240
1963	1750	437	294	231	208	225	3160

Mais l'immense changement depuis 100 ans n'est pas encore dans ce seul fait de l'extension de la civilisation au monde entier, ôtant à l'Europe sa position privilégiée.

Il y a cent ans, la civilisation moderne (c'est-à-dire la société de classe à son dernier développement capitaliste industriel) arrivait à son apogée, tandis que la Commune de Paris, qui ouvrait une ère nouvelle, était vaincue.

Depuis cent ans, la civilisation moderne tout entière, embrassant tous les continents, est tombée de son sommet à la pure barbarie, elle est devenue tout entière un archaïsme odieux. D'autre part, prenant le relais de la Commune de Paris, la révolution d'octobre 1917 en Russie brisa irrémédiablement la chaîne impérialiste, et la brèche a continué de s'élargir ensuite : par la guerre mondiale des peuples anti-fascistes, l'avènement des démocraties populaires et la révolution socialiste jusque dans le Vietnam asiatique en 1945 ; par les luttes de libération nationales, sur tous les arrières coloniaux de l'impérialisme, marquées par la grande victoire de Dien Bien Phu en 1954 et la lutte révolutionnaire en Algérie de novembre 1954 à 1962 ; par la révolution anti-impérialiste victorieuse en plein hémisphère occidental, à Cuba en 1959.

Le chemin parcouru depuis cent ans est bien illustré par le cas de l'Indochine : il y a cent ans, la conquête coloniale de la Cochinchine par la France annonçait le stade impérialiste du capitalisme ; aujourd'hui, les paysans du Front National de Libération du Sud-Vietnam infligent défaite sur défaite à l'impérialisme américain maître de tout l'Occident en 1945.

Malgré les défaites sanglantes de certaines révolutions nationales et sociales, la fragilité et l'inconséquence de nombre de révolutions de démocratie nouvelle effectuées au nom du socialisme, et surtout le passage général à la bourgeoisie et à l'impérialisme des révisionnistes modernes, qu'ils soient au pouvoir comme en URSS ou dans l'opposition comme en France, la situation du monde d'il y a cent ans apparaît aujourd'hui tout à fait périmée : de l'époque de l'apogée du capitalisme, nous sommes passés à celle de l'effondrement mondial du capitalisme et du passage mondial au socialisme.

Le point actuel de l'évolution économique et sociale de l'humanité a son expression concentrée dans l'existence de la Chine rouge de 750 millions d'habitants, où 1/4 de la population mondiale accède aujourd'hui à l'étape supérieure de la société annoncée par la Commune ; la Chine concentre l'expérience grandiose contemporaine des décades d'édification socialiste par des dizaines de millions d'hommes, et elle s'élance loin avant dans la poursuite de la révolution sous la dictature du prolétariat.

Vive la Commune !

À l'époque du passage mondial au socialisme, la régression sociale, les vagues réactionnaires et le danger de guerre mondiale ne sont pas écartés. Cependant le processus de lutte-critique-réforme contre le révisionnisme moderne déclenché dans les années soixante a élevé la lutte révolutionnaire du prolétariat à un degré tout nouveau, celui du maoïsme, et le mouvement de la classe ouvrière connaît à présent un nouvel éveil dans les citadelles mêmes du capitalisme.

II- La France, l'Europe et Paris

En 1850, seuls des pays situés hors de la civilisation moderne, la Russie et la Chine, dépassaient la France en population. La France qui dominait l'Europe par sa population il y a cent ans se trouve rejetée aujourd'hui au **dernier rang** européen. En 1871, avec 38 millions d'habitants, la France était le 1/5 de l'Europe ; aujourd'hui ses 50 millions n'en représentent pas le 1/8.

	USA	JAPON	EUROPE				URSS
			Allemagne	Italie	Gde Bretagne	France	
1850	23,2	33,2	35,3 ⁴	25	27,3	35,6	161 ⁵
1965	194,6	98	60 (RFA)	51	54	49	230

De même, en 1850 Paris était la seconde ville du monde sur le plan matériel, après Londres, et la "Ville-lumière" était la capitale culturelle incontestée de la planète.

	1850	1960	
	VILLE	VILLE	AGGLOMÉRATION
PARIS	1	2,8	7,4
LONDRES	2,35	3,2	8,2
BERLIN	0,4	3	
ROME	0,2		2,2
MOSCOU	0,35	5	
TOKYO	2,18 ⁶	8,3	9,7
NEW-YORK	0,7	7,8	14

L'urbanisation, qui reflète le développement de la civilisation, c'est-à-dire en même temps le degré de développement de la contradiction fondamentale entre la ville et la

⁴ En 1850, l'Allemagne est divisée en de multiples petits États. En 1866 la Prusse crée la Confédération de l'Allemagne du Nord dont la puissance militaire égale celle de la France. En 1871 l'Empire allemand est proclamé, regroupant 42 millions d'habitants.

⁵ Y compris la Pologne de 12 millions d'habitants.

⁶ En 1908.

Vive la Commune !

campagne dans la société bourgeoise, présente aussi d'importants changements en France depuis la Commune.

En 1871 Paris, 1^{ère} ville du continent et phare de la civilisation mondiale, regroupait la presque totalité de la population de la Seine et plus de la moitié de la population de la région parisienne (Seine, Seine & Oise et Seine & Marne). La ville de Paris, bien qu'élargie de 8 nouveaux arrondissements en 1860, dominait encore la région parisienne. Celle-ci, déjà monstrueuse de son côté avec ses 3 millions d'habitants, représentait cependant moins de 10 % de la population de la France, où la population était encore relativement répartie.

Aujourd'hui, Paris est noyé dans la région parisienne dont il représente moins d'1/3 de la population, et même dans la Seine qui a plus du double de la population de la "capitale". La région parisienne, qui s'étend sur une superficie étroite de 2,2 % du territoire national, regroupe environ 20 % de la population du pays dès à présent ! Et elle est "loin de recouvrir toute la zone d'influence de Paris" (Encycl. géog.) !

	1871	1971
PARIS	1,8	2,8
SEINE	2,2	6,2
SEINE/OISE	0,5	2,8
SEINE/MARNE	0,35	0,6
RÉGION PARISIENNE	3	9,5
FRANCE	38	50

Plus largement encore, alors que 30 % de la population française vivait en 1871 dans les villes, et 70 %, dans les campagnes, aujourd'hui la proportion est exactement inverse : 70 % de la population nationale est urbaine et 30 % rurale.

L'économie permet également de mesurer le chemin parcouru : en 1871 plus de 50 % de la population nationale était agricole, alors que 17,5 % seulement l'est aujourd'hui, près de 3 fois moins.

Les familles ouvrières françaises regroupaient il y a cent ans environ 20 % de la population nationale, à côté de quelques 65 % de familles paysannes.

Dans la population industrielle active de la France de 1866, il y avait simplement le double d'ouvriers que de patrons. Les patrons occupant moins de 10 ouvriers employaient 60 % des ouvriers et possédaient 75 % des entreprises. Les inégalités sur ce plan étaient grandes : ainsi la métallurgie comprenait 2000 patrons pour 50 000 ouvriers, alors que l'alimentation avait 400 000 patrons pour 150 000 ouvriers.

Dans l'industrie, la plus grande entreprise française, et la première usine d'Europe continentale, celle de Schneider au Creusot, rassemblait 10 500 ouvriers. À Paris, les établissements métallurgiques Cail et l'usine d'armes Lefauchaux avaient chacun 2000 personnes. Les textiles Dollfus à Mulhouse avaient 2500 personnes. Ces entreprises récentes étaient énormes pour l'époque.

Vive la Commune !

Aujourd'hui, Renault emploie 100 000 personnes, dix fois plus que Schneider ; de même Rhône-Poulenc. Un établissement simplement commercial comme les Nouvelles Galeries a aujourd'hui plus de 12 000 personnes à lui seul.

À Paris, en 1870, pour une population de 1,8 millions d'habitants, il y avait 450 000 ouvriers, formant avec leurs familles plus de la moitié de la population.

L'étude de ces chiffres permet de dégager deux conclusions :

• **Premièrement, la révolution ouvrière qui éclata à Paris en 1871 ébranlait le cœur même de la civilisation moderne, et eut par suite à l'époque une importance bien plus grande qu'elle n'aurait dans le Paris d'aujourd'hui.**

• **Deuxièmement, le faible développement du capitalisme dans la France de 1871 fournit l'explication dernière de la défaite matérielle des communards. Mais pour cette raison même, l'aggravation énorme des contradictions capitalistes depuis cent ans renforce chaque jour l'actualité de la Commune et la nécessité de la révolution ouvrière dans le monde et la France d'aujourd'hui.**



LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Le calendrier républicain, ou révolutionnaire, ou rationnel, fut adopté au cours de la Révolution française, le 7 octobre 1793 (16 vendémiaire An II). Les noms de mois qu'il contient furent proposés par Fabre d'Églantine le 24 novembre 1793 (4 frimaire An II). Le calendrier avait pour auteur le mathématicien Romme, co-fondateur du culte de la Raison.

Le début de l'ère républicaine est fixé au samedi **22 septembre 1792**, jour de la proclamation de la I^{ère} République, et équinoxe d'automne, qui devient le 1^{er} vendémiaire An I.

La révolution de 1792 abolit ainsi le calendrier catholique, dit grégorien, établi en 1582 par le pape Grégoire XIII, et en vigueur chez les Européens seulement, où il était imposé par l'Église romaine aux autres chrétiens et aux non-chrétiens. Les révolutionnaires français qualifièrent ce calendrier de "répertoire du mensonge, de la duperie et du charlatanisme", et ils entreprirent avec le nouveau calendrier d'effacer "les préjugés du trône et de l'Église" qui "souillaient chaque page du calendrier".

Désormais les dates ne figurèrent plus à l'ancienne manière, comme "An du Seigneur", "An de grâce", "de l'incarnation du Christ", mais sous la forme nouvelle : An I, II, etc. de la République, ou de l'Égalité, ou encore de l'État populaire.

Le nouveau calendrier, qui faisait commencer l'année le jour de l'automne, distribuait les trimestres selon les saisons. Il présentait des mois uniformes de 30 jours, divisés en semaines de 10 jours, les "décades" accordées au système métrique.

Régulièrement réadopté à chaque vague révolutionnaire du 19^{ème} siècle, le calendrier de 1793 était utilisé avant la Commune de Paris par les républicains révolutionnaires et certains membres de l'Internationale dans leur correspondance.

L'usage du calendrier républicain fut rétabli par de nombreux journaux à partir de la révolution du 4 septembre (1870) et l'avènement de la République. La Commune de Paris consacra le fait et adopta officiellement le calendrier républicain le 16 mai 1871 (26 floréal An LXXIX – 79), marquant par-là sa vénération pour la république plébéienne de 1793, et sa détermination à travailler à l'émancipation spirituelle du peuple, l'aspiration à l'accomplissement d'une véritable révolution culturelle prolétarienne.



Calendrier Républicain

(les 72 jours de la Commune)

An
79

V E N T O S E

.....
27 Silvye S 18 mars
28 Capillaire D 19
29 Frêne L 20
30 Plantoir M 21

G E R M I N A L
(printemps)

primidi	!	1	Prime-vère	M	22
duodi	!	2	Platane	J	23
tridi	!	3	Asperges	V	24
quartidi	!	4	Tulipe	S	25
quintidi	!	5	POULE	D	26
sextidi	!	6	Blette	L	27
septidi	!	7	Bouleau	M	28
octidi	!	8	Jonquille	M	29
nonidi	!	9	Aulne	J	30
décadi	!	10	<u>Couvoir</u>	V	31
	!	11	Pervenche	S	1 avril
	!	12	Charme	D	2
	!	13	Morille	L	3
	!	14	Hêtre	M	4
	!	15	ABEILLE	M	5
	!	16	Laitue	J	6
	!	17	Mélèze	V	7
	!	18	Cigüe	S	8
	!	19	Radis	D	9
	!	20	<u>Ruche</u>	L	10
	!	21	Gainier	M	11
	!	22	Romaine	M	12
	!	23	Maronnier	J	13
	!	24	Roquette	V	14
	!	25	PIGEON	S	15
	!	26	Lilas	D	16
	!	27	Anémone	L	17
	!	28	Pensée	M	18
	!	29	Myrtille	M	19
	!	30	<u>Greffoir</u>	J	20

F L O R E A L

1	Rose	V	21
2	Chêne	S	22
3	Fougère	D	23
4	Aubépine	L	24
5	ROSSIGNOL	M	25
6	Ancholite	M	26
7	Muguet	J	27
8	Champignon	V	28
9	Hyacinthe	S	29
10	<u>Rateau</u>	D	30
11	Rhubarbe	L	1 mai
12	Sainfoin	M	2
13	Bâton-d'or	M	3
14	Chamérisier	J	4
15	VER-A-SOIE	V	5
16	Consoude	S	6
17	Pimprenelle	D	7
18	Corbeille d'or	L	8
19	Arroche	M	9
20	<u>Sarcloir</u>	M	10
21	Saticé	J	11
22	Fritillaire	V	12
23	Bourache	S	13
24	Valérine	D	14
25	CARPE	L	15
26	Fusain	M	16
27	Civette	M	17
28	Buglose	J	18
29	Sénévé	V	19
30	<u>Houlette</u>	S	20

P R A I R I A L

1	Luzerne	D	21
2	Hémérocale	L	22
3	Trèfle	M	23
4	Angélique	M	24
5	C ANARD	J	25
6	Mélisse	V	26
7	Fromental	S	27
8	Martagon	D	28

1871

TABLE

des préliminaires

I- Préface :	Vive la Commune !	3
II- Préliminaires :		
	- L'ordre capitaliste, des plans de guerre civile.....	6
	- L'esclavage salarié.....	8
	- L'Internationale.....	11
	Aux électeurs de 1869.....	14
	- Commune et République.....	15
	- De la guerre à la révolution.....	16
	Chronologie.....	
	- Le Comité des 20 arrondissements :.....	21
	1) Manifeste en 4 points ;	
	2) L'affiche rouge.	
	Un club sous le siège de Paris.....	24
	- Défense de Paris.....	25
	31 Octobre.....	26
	- Hier et aujourd'hui.....	27
III- Le calendrier républicain	– Les 72 jours de la Commune.....	32

Vive la Commune !

La Garde Nationale

LE PEUPLE EN ARMES

La réalisation du “peuple en armes”, l’organisation autonome du peuple armé, sous la direction de la milice ouvrière des faubourgs parisiens, voilà le secret de la révolution du 18 mars 1871, qui marqua l’avènement de la Commune de Paris.

Grâce au développement économique et politique de la France depuis 1789, aucune révolution ne pouvait éclater à Paris depuis la Restauration de 1815 sans revêtir un caractère prolétarien, de sorte que la classe ouvrière, qui achetait la victoire de son sang, devait nécessairement apparaître après la victoire avec ses revendications révolutionnaires propres. Ces revendications, plus ou moins obscures et même confuses au début, tendaient en définitive à la suppression de l’antagonisme de classes entre capitalistes et ouvriers, objectif menaçant directement l’ordre social établi préservé par tous les gouvernements successifs.

À l’issue de chacune des révolutions du 19^{ème} siècle, les ouvriers qui posaient ces revendications, étaient encore **armés**. Pour les bourgeois qui se trouvaient au gouvernail de l’État, le **désarmement des ouvriers** était donc le premier devoir. D’où, après chaque révolution, une nouvelle lutte, qui se termine par la défaite des ouvriers.

Ceci se produisit pour la première fois en **1848**. En juin 48, après une lutte héroïque de cinq jours, les ouvriers furent écrasés. Il s’ensuivit un bain de sang de prisonniers sans défense, comme on n’en avait pas vu de pareil depuis les jours de guerre civile de l’**antiquité** qui ont marqué le début de la chute de la République romaine. Pour la première fois, la bourgeoisie montra à quelle cruauté folle de vengeance elle peut être éperonnée, sitôt que le prolétariat ose s’avancer en face d’elle, comme une classe à part, avec ses propres intérêts et ses revendications propres. Et pourtant 1848 n’était qu’un jeu d’enfant auprès de ce que fut leur rage en 1871 et comparé à tous les carnages qui se sont succédés depuis cent ans et se déroulent aujourd’hui même partout dans le monde.

En 1871, comme en 1848, Paris fut attaqué parce que la classe ouvrière posant ses revendications révolutionnaires détenait des armes. La première tentative du complot d’esclavagistes pour désarmer Paris fut que Thiers et Favre, les hommes des classes possédantes françaises, sollicitèrent sans vergogne l’occupation de Paris par les conquérants allemands ; elle échoua devant le refus de Bismarck de s’engager dans une telle aventure. La seconde fut la tentative de coup d’État du 18 mars, qui fut un fiasco complet ; elle déclencha l’insurrection ouvrière qui instaura le premier exemple de régime politique prolétarien de toute l’histoire de l’humanité, la Commune de Paris. Ensuite, par un semblant de négociation avec Paris, Thiers se donna le temps de préparer la guerre en règle contre les ouvriers de la capitale, et il atteignit finalement l’objectif fixé par les classes possédantes : abattre Paris. Les fautes militaires de la Commune, l’absence de maîtrise de l’art de la guerre populaire de la part des travailleurs parisiens furent responsables de ce résultat.

Vive la Commune !

Mais malgré le nouvel écrasement matériel final des ouvriers parisiens, les choses s'étaient passées cette fois de façon tout à fait différente.

D'abord, c'est **parce que les ouvriers parisiens étaient fortement armés** et qu'ils gardaient fermement la main sur leurs fusils que Paris put faire échec au coup d'État, et que la Commune a vu le jour. Cette grande leçon de la révolution du 18 mars est la confirmation éclatante de toutes les grandes révolutions du passé, à commencer par la révolution française de 1789, enseignement abondamment illustré plus tard par la révolution ouvrière victorieuse d'octobre 1917 en Russie et la révolution chinoise de 1949. Il se résume de la façon suivante : "la force est l'accoucheuse de toute vieille société" qui porte dans ses flancs une nouvelle organisation sociale (Marx). Autrement dit, pour faire la révolution il faut prendre les armes.

Blanqui déjà avait dit, le soir du 16 avril 1848 : "Le peuple ne doit jamais descendre dans la rue sans ses armes".

Jules Guesde, fondateur dix ans à peine après la Commune du premier parti marxiste en France – le Parti Ouvrier Français –, écrivait le 1^{er} septembre 1882 dans le journal *Le Citoyen* :

"Après avoir fait révolution sur révolution, après s'être affranchie politiquement à coups de fusils, la bourgeoisie refuse au prolétariat en travail d'affranchissement le droit aux barricades dont elle a usé et abusé. Ce qui était honneur pour elle est crime pour nous."

Cinquante ans plus tard, en juin 1931, Maurice Thorez qui était alors un authentique chef ouvrier révolutionnaire écrivait :

"Les grévistes de Roubaix, érigeant les glorieuses barricades de la rue Longues-Haies, ont suscité un vif élan d'enthousiasme et d'admiration dans la classe ouvrière. Le Comité central de notre Parti communiste a immédiatement salué les prolétaires conscients et résolus de la rue des Longues-Haies. Il a défini le sens profond et la portée historique de la bataille des barricades.

Forme la plus élevée de la lutte des classes, la barricade ne surgit pas comme le produit du hasard. **L'esprit de combat collectif** et **d'initiative des masses** que suppose la barricade, naît dans les conditions générales de la crise du capitalisme. **La barricade est l'indication la plus sûre de l'essor révolutionnaire.**

Les barricades de Roubaix sont la démonstration que le sang révolutionnaire des COMMUNARDS bouillonne de nouveau dans les veines des prolétaires de France.

Elles ouvrent la voie des actions de masse qui conduiront jusqu'à **l'insurrection** et au renversement de la dictature du capital.

Les héroïques combattants des barricades de Roubaix ont su retrouver **le seul chemin qui conduise à la victoire.**"

En juillet 1919, Lénine avait dit dans "Les tâches de la III^{ème} Internationale" :

"Les chefs politiques de la bourgeoisie ont compris depuis longtemps que **la guerre civile est inévitable**, et ils s'y préparent de façon excellente, réfléchie et systématique, renforçant leurs positions en vue de cette guerre. (Il faut) éduquer les masses en leur expliquant qu'**il est inévitable et nécessaire de vaincre la**

Vive la Commune !

bourgeoisie dans la guerre civile, mener toute sa politique en vue de cet objectif, mettre en lumière, poser et trancher toutes les questions de ce point de vue, et seulement de ce point de vue.

La bourgeoisie a besoin de larbins qui jouissent de la confiance d'une partie de la classe ouvrière et qui détournent le peuple de la révolution en étalant les charmes et les perspectives de la voie réformiste."

Les célèbres "21 conditions" d'admission des partis socialistes à l'Internationale communiste, rédigées par Lénine en juillet 1920, donnaient des directives précises à ce sujet :

"Une propagande et une agitation systématiques et persévérantes doivent être faites **parmi les troupes** et il faut former des cellules communistes **dans chaque unité (de l'armée)**. Les communistes seront obligés de faire ce travail en grande partie illégalement, mais s'y refuser serait trahir le devoir révolutionnaire et serait incompatible avec l'appartenance à la III^{ème} Internationale."

Aujourd'hui, à l'époque archi-réactionnaire du capitalisme d'État, de négation de toute la démocratie, et d'opposition absolue entre les forces armées répressives de l'État et la masse des producteurs désarmés, il n'est plus suffisant de faire un travail politique et d'organisation dans l'armée et la police. En cette époque également caractérisée par la présence, des États militaires impérialistes d'une part, et d'un vaste système "d'États" socialistes évolués d'autre part, et qui est l'époque du passage mondial au socialisme, l'expérience historique a apporté de nouveaux développements à la "question des fusils". Ces développements sont concentrés dans la théorie maoïste de la **guerre populaire**, d'après laquelle le peuple peut et doit aujourd'hui se constituer dans la lutte sa propre armée de libération sociale. La théorie maoïste de la guerre populaire tient tout à fait compte du grand exemple fourni au monde par nos F.T.P. (francs-tireurs et partisans) et milices patriotiques de la Résistance.

En résumé, comme l'a si clairement formulé le président Mao dans un certain sens "il n'est possible de transformer le monde qu'avec le fusil", "celui qui veut s'emparer du pouvoir d'État et le conserver doit posséder une forte armée", "le pouvoir est au bout du fusil". Telle est la leçon primordiale de la révolution du 18 mars et de la guerre civile de 1871. Pour que le peuple de France se libère, il faut que les civils, les travailleurs, reprennent les "canons" qui lui ont été arrachés par le fer et le feu en 1871, et qui sont devenus aujourd'hui des mitraillettes et des chars d'assaut.

En Mai 1968, il est apparu tout à fait clairement que la libération sociale, la libération du Travail, ne s'obtiendraient qu'en passant sur le ventre des caravanes de C.R.S. qui transforment depuis les centres urbains en territoire occupé. Encore le retour des chars d'Allemagne fut-il seulement évoqué, et nous n'avons pas dû encore affronter les troupes de choc que connaissent actuellement nos frères des "départements et territoires d'outremer" et les colonies nouvelles de la "francophonie".

La proclamation de l'état de siège au Canada comme en Pologne révèle que nous nous trouvons maintenant engagés dans une longue période de crise montante du capitalisme mondial, comprenant aussi bien la bourgeoisie blanche des pays "atlantiques" que la bourgeoisie rouge de la sphère soviétique. Une longue période s'est ouverte de lutte de

Vive la Commune !

classe allant s'aiguissant, et d'affrontements d'une violence croissante entre la classe ouvrière et ses alliés d'une part, et l'État capitaliste et ses bandes supplétives fascistes d'autre part. Nous devons nous y préparer.

Le second trait distinctif de la Révolution du 18 mars, concernant la question des fusils, c'est qu'il apparut alors clairement que le problème de la révolution se résout par les armes, mais que **la maîtrise des moyens de mort**, avec les forces de vie, fait indissolublement partie du but même de la révolution, que reprendre par la force des moyens de mort est la condition essentielle de l'abolition des guerres (civiles et étrangères) et de la destruction des armes.

Enfin, point extrêmement important, le peuple en armes en 1871 et la Commune furent le point de départ d'une **révolution militaire** que la lutte révolutionnaire de la classe ouvrière a pour tâche de réaliser.

En 1870, l'armée française vivait depuis plus de 40 ans sous le régime de l'armée permanente pré-capitaliste. Cette forme arriérée de l'armée permanente avait été mise en place au sortir de l'aventure militaire napoléonienne, première phase de la contre-révolution, par la loi Gouvion Saint-Cyr de 1818. Elle reposait sur le système du "service à long terme", c'est-à-dire l'armée de métier, de "vétérans", opposée à la "nation mobilisée" de la tradition de 1789 et 1792.

Par ce système, on avait une armée restreinte, purement "active", formée principalement d'engagés, dit "volontaires", racolés pour des périodes de six, sept ou huit années. Cette armée permanente classique était complétée dans ses effectifs par un contingent de pauvres, enrôlés par la voie du rachat et des exemptions qui étaient associés au tirage au sort. Juste avant la guerre de 1870, la loi Niel avait fixé à **cinq ans** la durée théorique du "service", mais le système était resté inchangé dans son principe. L'armée avant la Commune était donc non seulement une armée de paysans (lesquels formaient les deux tiers de la population), mais une armée "paysanne" du point de vue de l'évolution de la société.

Dans son optique bornée, agressive et de course à la militarisation dont on lui fait gloire, de Gaulle caractérisait ce fait de la façon suivante :

"En 1870, la France se jetait dans une **guerre des peuples**, armée pour une guerre locale."

Face à cette forme traditionnelle des armées permanentes, et comme leur complément naturel, existent alors les "gardes nationales" ou "gardes bourgeoises", c'est-à-dire le principe de l'armement des civils, limité étroitement à la bourgeoisie urbaine, mais reflétant néanmoins la survivance d'une certaine base sociale au régime politique capitaliste.

Ce n'est qu'après la Commune que la "République" versaillaise balaya complètement les restes de ce vieux système, qui laissa la place à une militarisation générale de la société, qui s'effectua sous des dehors de "démocratisation" du "devoir national". En réalité, la III^{ème} République transformait l'armée en l'adaptant à la France capitaliste, à la France des esclaves salariés. Cependant, seule cette transformation "démocratique" des armées permanentes créait les conditions de la révolution intégrale ultérieure de l'armée et de la naissance des armées rouges, prolétariennes.

Vive la Commune !

Après la Commune, parallèlement à l'essor formidable de la production industrielle de matériel de guerre, le service militaire **obligatoire** fut instauré, les "conscrits" faisant 3 ans de service en règle générale, et un tiers de privilégiés ne faisant qu'1 an. La France, prolongeant les improvisations de Gambetta sous le gouvernement dit de Défense nationale, appliquait simplement le système allemand d'avant-guerre ; la nouvelle "République" copiait le nouveau Reich.

C'est ce phénomène de militarisation générale de la société que de Gaulle décrit en disant : "L'Europe veille, les armes à la main". En effet, l'exemple de l'État militaire prussien se répandit alors dans toutes les nations.

Le même "sauveur de la France" définit l'essence des armées permanentes modernes :

"Organiser les masses nationales et leur donner pour ossature **de solides noyaux actifs**" ; "plutôt qu'à la nation mobilisée, (Thiers) continua de se fier à la **constance des vétérans**" ; "l'armée active demeurerait la partie capitale des forces de première ligne" ; "D'ailleurs, au lendemain de la Commune, l'avenir paraissait trop incertain pour que l'État soit privé d'une **puissante force publique.**"

L'application du système allemand en France était la réalisation sous une forme positive du système bâtard de la "Garde mobile" qui existait sur le papier en France depuis 1868, et qui prévoyait la militarisation de toute la partie non "active" des citoyens (exemptés et "bons numéros") par l'obligation à quelques mois d'exercices locaux. La Garde mobile n'avait jamais été réunie jusque la guerre de 1870, sauf quelques journées à Paris, les libéraux y voyant à tort l'expression d'une arme nationale démocratique, "défensive", continuatrice de la tradition militaire populaire de 1792, alors qu'elle en était l'opposé sur le fond.

C'est la "Garde nationale" de 1871 qui réanima véritablement la tradition militaire démocratique de la révolution française. Elle donna une forme totalement neuve au "peuple en armes", auquel elle fit faire un progrès historique, correspondant aux conditions de combat de la classe ouvrière dans la société capitaliste.

L'irrésistible force des événements de la guerre de 1870 arma Paris, réalisa le "peuple en armes", cette revendication traditionnelle de la démocratie radicale, rassemblant sous les armes les travailleurs parisiens dans la Garde nationale "sédentaire" du siège de Paris. Dans le même moment, l'anéantissement de l'armée bonapartiste par les Allemands débarrassait pratiquement le peuple de France des troupes dites "régulières".

Dans les mêmes circonstances de la guerre de 70 et sous la même forme de la "Garde nationale" telle qu'elle se présenta en 1871, le peuple en armes se réalisa partiellement dans toutes les villes de France. Mais à Paris la concentration de civils armés était beaucoup plus importante, l'hégémonie ouvrière écrasante, et le rôle de la Garde nationale fut infiniment plus grand par suite du siège sans précédent de l'immense capitale.

Historiquement, la Garde nationale est une forme militaire bourgeoise qui surgit spontanément dans les villes en 1789. Lille s'était maintenue jusqu'en 1870, malgré des périodes de dissolution et un dépérissement continu consécutif au perfectionnement de la machine d'État capitaliste. Mise plus ou moins en sommeil par tous les régimes après la révolution française, et s'éveillant à nouveau avec chaque révolution du 19^{ème} siècle, elle maintenait en vie le principe d'une force de **civils armés**, à côté de l'armée et la police,

Vive la Commune !

forces armées permanentes de l'État. C'est suivant le même principe que se créèrent, pour la dernière fois en 1870 en accord avec le pouvoir d'État, des "corps francs" se portant "spontanément à la défense du territoire avec l'arme dont ils pouvaient disposer", et qui groupèrent au total 70 000 hommes au cours de la guerre de 1870.

La révolution du 4 septembre 1870 et celle du 18 mars 1871, s'appuyant sur cette tradition de la démocratie bourgeoise, transformèrent complètement la Garde nationale classique et engendrèrent de toute pièce, sous le nom conservé de "Garde nationale", une forme militaire nouvelle, démocratique et populaire, ayant pour noyau les masses ouvrières modernes.

La Commune, victorieuse le 18 mars 1871, consacra ce fait en supprimant l'armée et la police et en leur substituant le "suffrage universel en armes", la Garde nationale, dont la bourgeoisie s'exclut d'elle-même.

Deux mois plus tard, la première mesure des Versaillais vainqueurs fut de supprimer définitivement la Garde nationale, celle de la bourgeoisie aussi bien que celle du prolétariat.

Depuis la III^{ème} République, les forces armées de l'État, énormément développées, règnent absolument sur le corps social, écrasent sous leur poids tout le peuple désarmé, menacent les nations les plus faibles et préparent des guerres mondiales toujours plus dévastatrices. Après la guerre de 1870, Engels écrivait déjà :

"La lutte des classes et la rivalité de conquêtes ont fait croître à tel point la force publique particulière qu'elle menace de dévorer la société tout entière, et même l'État."

Depuis cette époque, des forces "spéciales" monstrueuses d'agression étrangère et de répression sociale se sont encore greffées sur les armées permanentes modernes et se perfectionnent chaque jour, ce qui constitue une sorte de retour barbare, mais à une échelle bien plus grande et sans ses compléments démocratiques, à la vieille armée de métier.

La dilapidation gigantesque des richesses sociales et l'insécurité dramatique que provoque ce système militariste délirant, conduisent inéluctablement le peuple à s'emparer des fusils, à la guerre civile révolutionnaire, condition de l'émancipation du Travail, de l'élimination de la guerre et de la destruction des armes.

La question de la Garde nationale de 1871, de l'armée rouge prolétarienne, est celle de la suppression simultanée des armées permanentes **et de la police** ; c'est le premier point que camouflent les sociaux-fascistes Duclos et compagnie.

Le second point, c'est que la Garde nationale, en tant que "peuple en armes", n'a rien à voir avec les élucubrations petites-bourgeoises de ces mêmes domestiques des capitalistes, caquetant sur la "démocratisation" de l'armée, qui, selon eux, doit être fondée sur le service à court terme et subordonnée au pouvoir civil. En somme, ce programme consisterait à réduire le service, et à contrôler les généraux par les députés. La suppression des corps "d'élite" (paras, etc.) qui pourrait en découler n'est même pas réclamée jusqu'à présent de manière nette.

Vive la Commune !

De toute façon, la “démocratisation” de l’armée ne barre aucunement la route à la militarisation croissante de la société. Le soldat de la démocratie capitaliste – “avancée” ou non –, c’est le jeune travailleur happé par la caserne pour s’y mettre au garde-à-vous et apprendre à “marcher au pas”, “bête et discipliné” comme on dit. Au contraire, le Garde national de 1870/71 est l’ouvrier en blouse qui envahit les parcs militaires, les casernes, les arsenaux et les armureries, s’arme et s’organise lui-même, jeune ou vieux, pour défendre sa famille, son quartier et son travail contre le conquérant étranger et la bourgeoisie exploiteuse cosmopolite. Le “bidasse” de la République capitaliste est un **militaire** à 100 %, totalement arraché à la société civile, saisi par l’État. En d’autres termes, le “soldat du contingent” que flattent les politiciens de “gauche” n’est autre qu’un **prolétaire achevé**, un civil absolument désarmé, que l’on prive ouvertement de toute volonté, alors que cet état reste voilé “dans le civil”. Au contraire, le Garde national de 1871 est “soldat mais dans son Pays”, comme dit un travailleur de l’époque, c’est-à-dire un civil armé à part entière.

L’enrégimentement et la caporalisation “républicaines” du peuple forment l’idéal militaire des apôtres de la “démocratie avancée”. Ceci est à l’opposé du programme des Internationaux de 1869 qui reste le nôtre : “l’armement de tous les citoyens”, substitué aux armées permanentes et à la police d’État.



LES FÉDÉRÉS DE 1871

1- le second empire et la guerre de 1870

Au tout début de son règne, peu après le coup d'État du 2 décembre (1851), Napoléon III avait prononcé la dissolution des gardes nationales, par un décret (11 janvier 1852) qui considérait que le fait d'armer "indistinctement tout le monde" n'avait eu pour résultat que la "préparation à la guerre civile", tant il est vrai que l'armement du peuple est la question décisive qui permet de juger tous les régimes.

Napoléon III n'avait pas précisément innové, puisque dès leur naissance en 1789, les pauvres avaient été écartés des gardes nationales. Ainsi elles comptèrent à l'origine 12 000 hommes, puis 30 000 hommes à Paris, alors qu'elles auraient pu être cinq fois plus nombreuses et grouper au moins 150 000 hommes. Plus tard, tous les citoyens valides y avaient été incorporés de 16 à 60 ans, les gradés restant soumis à l'élection. C'est l'oncle de Badinguet (Napoléon III), Napoléon I^{er}, qui avait créé, en 1805, une garde nationale **sédentaire**, à côté de sa belle armée, se réservant personnellement la nomination des officiers, les autres gradés étant nommés par ces derniers. Très sensible à la "sécurité de l'État", le même Napoléon I^{er} était l'inventeur du préfet de police de Paris, entré en service depuis 1800.

Pour en revenir au neveu, aussitôt la dissolution des gardes nationales, Napoléon III affecta de les réorganiser sur des bases nouvelles, en limitant leur existence au département de la Seine, où leur "concours" était jugé nécessaire. La Garde nationale fit l'objet d'une circulaire (14 janvier 1852) qui recommandait "de n'introduire dans les rangs de la Garde nationale que des hommes notoirement connus pour leurs antécédents honorables, une bonne conduite, et leur inébranlable dévouement aux principes conservateurs de la société". Le gouvernement fixe l'effectif requis pour chaque localité, supprime les légions qui regroupaient les gardes nationaux de tout un arrondissement, insère les plus grosses formations subsistantes, les bataillons, dans des subdivisions administratives qui noient les bataillons populaires. Tous les officiers sont nommés par le pouvoir. Dans ces conditions, les bourgeois et anciens gradés de l'armée font de la Garde nationale une coterie à eux et des unités de cavalerie leur jouet de luxe.

Et pourtant la Garde nationale inquiète encore ! Haussmann, ministre de l'Intérieur en 1859, exprime "le regret de voir la Garde nationale survivre au grand acte qui va faire de Paris une ville nouvelle. **Dangereuse** pour les jours difficiles, incapable de donner la force au dehors, **la sécurité au-dedans**, cette institution n'a plus sa raison d'être dans le nouvel état politique de la France".

Mais tant que la vieille armée de métier n'a pas disparu, il est impossible de supprimer complètement la Garde nationale ; la bourgeoisie n'a pas encore trouvé la solution du service militaire obligatoire.

Vive la Commune !

En 1869, la Garde nationale comprend à Paris 32 bataillons et dans la Seine 60 000 personnes. À la déclaration de guerre, en juillet 1870, le département de la Seine compte 51 bataillons et 32 000 fusils.

On est bien loin du “peuple en armes”, et de ce que sera, quelque temps après, la nouvelle Garde nationale du siège et de la Commune.

À la suite de la déclaration de guerre du 15 juillet 1870, une circulaire du Ministre de l'Intérieur de l'Empire (25 juillet) autorise la formation de la Garde nationale hors de la Seine, dans des places fortes proches du théâtre de la guerre.

Les choses se précipitent dès les premières défaites des troupes bonapartistes sur la frontière de l'Est. Le 8 août, Louis-Bonaparte décida d'incorporer en principe tous les citoyens valides jusque 40 ans dans la Garde nationale.

Le Corps Législatif (l'Assemblée nationale d'alors), prorogé depuis le 24 juillet, est convoqué le 9 août 1870. La Gauche des républicains bourgeois sent que l'heure est propice pour préparer sa montée au pouvoir. À cette première séance, **Gambetta** proclame que “la question de l'armement du suffrage universel dans la France entière est une question de salut public”. **Jules Favre** qui demandera plus tard “pardon à Dieu et aux hommes” de n'avoir pas exigé le désarmement des Gardes nationaux par les Allemands victorieux, propose “l'armement immédiat des gardes nationales de France”, et dépose devant le Corps Législatif la résolution suivante : “Considérant que la population entière doit être armée, qu'il faut organiser la Garde nationale en lui donnant le droit de nommer des officiers, la Chambre arrête que des fusils seront immédiatement distribués à tous les citoyens valides et que la Garde nationale sera organisée dans toute la France d'après la loi de 1831”.

Quelques jours après, la résolution de Favre amendée est appliquée avec précaution par le nouveau gouvernement, dirigé par le mameluk Palikao, incendiaire du Palais d'Été de Pékin lors de la guerre coloniale de Chine, qui remplace Émile Ollivier. Une loi du 12 août 1870 rétablit la Garde nationale dans **tous les départements**. Un décret limite à **60 bataillons** la Garde nationale parisienne. Gambetta juge la loi comme étant “une mesure très politique et très patriotique”, et Picard déclare : “Par l'adoption de cette proposition, nous aurons en huit jours 500 000 soldats exercés”. C'est dire que ces politiciens de “gauche” seront passablement débordés par le développement de la Garde nationale qui se produira bientôt, bien malgré eux.

Cependant le branle est donné au mouvement. Mais il y a loin des discours des députés de la Gauche au Parlement à leurs actes devant le peuple, et de la loi à son application. D'autant que cette loi du 12 août qui prend le soin de **limiter** l'armement du peuple parisien, se réfère en outre à des dispositions de juin 1851 laissées lettre morte, qui prévoient seulement “des corps mobilisés pour seconder l'armée de ligne”, c'est-à-dire la seule mise sur pied d'une force auxiliaire de l'armée. La loi précise enfin que pendant la durée de la guerre les officiers de la Garde nationale devront être élus parmi les anciens militaires.

Cela n'empêche pas les militaristes à tout crin de la race gaulliste comme Palikao d'accuser les députés de Gauche de “confondre des hommes avec des soldats”, afin de discréditer ces formes, mêmes limitées, d'armement national.

Vive la Commune !



MARS 1871
LA COMMUNE

CROSSE EN L'AIR ET ROMPONS LES RANGS.

Vive la Commune !

En attendant, une loi du 10 août a incorporé dans la Garde **Mobile** les célibataires veufs et sans enfants de 25/35 ans, si bien qu'avant d'armer le peuple parisien, on organise l'occupation de la capitale par 90 bataillons – plus de 100 000 hommes –, dont 72 (les 4/5) viennent de la province, principalement de l'Ouest de la France. Parmi ces derniers sont les fameux “mobiles bretons de Trochu”, ne parlant pas français, portant scapulaire, couverts de chapelets, fanatisés par les curés qui les conduisent en soutane, au son des binious et musettes. Ces gardes mobiles réélisent triomphalement leurs officiers réactionnaires d'active. Le gouvernement “républicain” les lancera contre le peuple au 31 octobre 1870.

Enfin, à cette époque, s'il est bien décidé en principe d'ouvrir la Garde nationale à tous les citoyens, sans distinction de caractère social, en fait seuls les bourgeois reçoivent des fusils.

Du 10 août au 3 septembre, le gouvernement impérialiste délivre avec lenteur, et “uniquement à ceux qui inspirent confiance au gouvernement” les 100 000 fusils disponibles à Paris.



2- la révolution du 4 septembre et le siège de Paris

À l'annonce de la défaite de Sedan, le 2 septembre 1870, et de la captivité de Napoléon III, le régime impérialiste, justifié essentiellement par la “gloire militaire” de l'oncle Bonaparte, s'effondre. La suite nécessaire des événements fut une fois encore la révolution parisienne, le 4 septembre 1870. La Garde nationale, qui a été réorganisée deux jours avant, a déjà augmenté ses effectifs ; elle refuse de défendre le Corps Législatif. La République fut de nouveau proclamée. L'ennemi se trouvait aux portes, la France était privée d'armée. Dans cette extrémité, le peuple permit aux députés de la Seine de se constituer en “gouvernement de Défense nationale”, tous les Parisiens capables de porter les armes étant nécessairement appelés à présent à entrer dans la Garde nationale.

La guerre se poursuivant sous le régime de la révolution du 4 septembre, l'armement du peuple entre dans une toute nouvelle phase. Le jour même de la révolution, les républicains bourgeois qui se sont glissés au pouvoir adressent une proclamation à la Garde nationale : “Rivalisant avec notre noble armée, vous nous montrerez ensemble le chemin de la victoire”.

La révolution du 4 septembre supprime les sergents de ville haïs par les travailleurs, et les remplace par les “gardiens de la paix publique”, tour de passe-passe habituel aux politiciens de “gauche” afin de dérouter le peuple, lorsqu'il leur advient de prendre en charge la gestion du Capital national.

Mais cette fois, les rangs de la Garde nationale s'ouvrent, non plus seulement sur le papier mais dans les faits, en particulier à Paris, où la population réclame des armes dans la perspective du siège de la capitale.

Dès le 6 septembre, la Garde nationale possède 75 000 fusils. Une circulaire ordonne la formation de **60 nouveaux bataillons**, dont les officiers doivent être élus. Mais le

Vive la Commune !

gouvernement de Défense nationale a bien soin de conserver le contrôle du commandement supérieur.

Le flot des Parisiens dans la Garde nationale est tel que les 60 nouveaux bataillons sont bientôt dépassés à leur tour. C'est un mouvement irrésistible, impossible à endiguer, qui bouscule les plans de la Gauche au pouvoir. Tous se veulent soldats-citoyens. On s'enrôle par dizaines de milliers, dans l'enthousiasme populaire. Les gens de toutes classes semblent vouloir combattre. Des vieillards demandent à monter la garde aux remparts (dans l'hiver, les enfants se mobiliseront pour guetter sur les toits les incendies occasionnés par les bombardements). Des professeurs, des artistes travaillent comme terrassiers. Jamais depuis 1792 le patriotisme populaire ne s'était manifesté avec cette ferveur, libéré par la révolution.

Les cadres prévus éclatent. On improvise : on se passera de l'uniforme régulier – shako et tunique –, et on adopte un équipement simplifié : boutons blancs sur la veste, bande rouge sur le pantalon civil, képi à 30 sous (1,50F) ou bonnet phrygien.

En un éclair, du 4 au 15 septembre, la Garde nationale passe de 60 à 138 bataillons. Le 19 septembre, jour de l'investissement de Paris par les troupes allemandes, elle rassemble 200 000 hommes mal armés, débordant les souhaits de Trochu, gouverneur militaire de Paris nommé par l'Empire déchu et président du gouvernement des Jules (Favre, Ferry, Simon). Mi-septembre, partout dans Paris les soldats-citoyens font l'exercice avec entrain.

Le 23 septembre, 244 bataillons sont constitués, et **260** le 27 septembre, dont plus de la moitié dans les quartiers populaires, très hostiles au gouvernement des bourreaux de la II^{ème} République. Tout le peuple de Paris est quasiment armé trois semaines seulement après la révolution du 4 septembre. Paris renferme 300 000 gardes nationaux, contre 250 000 soldats (partagés entre 150 000 lignards et 100 000 mobiles).

Avant la fin du siège de Paris (28 janvier), l'effectif maximum de la Garde nationale atteindra **près de 400 000 hommes**, et **au moins 270 bataillons** auront été formés. Ceci pour une population de 1 800 000 personnes à Paris, ce qui fait un habitant sur cinq armé, la majeure partie de la population masculine valide, l'armement effectif du "suffrage universel". Sous la Commune, le service dans la Garde nationale sera théoriquement obligatoire de 17 à 35 ans.

La composition traditionnelle de la Garde nationale s'est trouvée brutalement inversée, l'avantage a été rapidement donné aux bataillons ouvriers. Ceux de Belleville vont devenir la terreur de la bande gouvernementale. Le caractère prolétarien sera encore renforcé par l'exode des "francs-fileurs" lâches ou aisés, fuyant la capitale au cours de la guerre et à la levée du siège. Après l'insurrection du 18 mars, il restera **200 000** Gardes nationaux à Paris, des bataillons s'étant désagrégés au cours des événements, 70 000 gardes nationaux rejoignant Versailles le 18 mars et les jours suivants, et 60 à 70 000 gardes nationaux du siège restant désormais chez eux.

La Garde nationale est organisée par arrondissements. Chacune des 20 légions d'arrondissement réunit ainsi en moyenne 15 000 hommes, répartis en bataillons d'environ 1 200 hommes et ceux-ci en compagnies de 150 hommes environ.

Les cadres (officiers et sous-officiers) sont populaires : employés, ouvriers, petits commerçants. Mais les ouvriers n'y prédominent pas. Parmi les cadres ouvriers, les corporations ne sont pas représentées de manière proportionnelle ; ainsi, les ouvriers du

Vive la Commune !

bâtiment qui sont les plus nombreux sont ceux qui ont relativement le moins de représentants.

Depuis 1814, le service de la Garde nationale – recrutée dans la bourgeoisie – était gratuit. En 1870, la Garde nationale mobilisée pour la guerre est assimilée à l'appel de la réserve ; depuis le 10 septembre, les gardes nationaux touchent 30 sous par jour et les gardes mariés 45 sous. Pendant de longs mois, ce tiers de salaire d'ouvrier d'avant-guerre sera la seule ressource des pauvres et des chômeurs de plus en plus nombreux.

Le gouvernement dit de Défense nationale fait constamment obstacle à l'armement, à l'entraînement et au combat de la Garde nationale nouvelle. Jusqu'au 18 mars, elle ne disposera que des vieux fusils à tabatière. Ce n'est qu'avec la Commune que les gardes nationaux seront armés des chassepots à tir rapide saisis dans les casernes et arsenaux. Alors la Garde nationale détiendra 400 000 fusils et 1200 canons, qui seront loin d'être tous utilisés.

Les ouvriers parisiens des nouveaux arrondissements de l'Est affluant dans la Garde nationale (Belleville, Ménilmontant, Charonne), le pouvoir les craint, et les militaires professionnels les méprisent, feignent de suspecter leur courage, les traitent comme "l'ennemi du dedans". Comme en 1792, la Garde nationale de Paris doit affronter l'ennemi étranger, et les bataillons populaires réclament la "sortie en masse", la "sortie torrentielle" pour briser le blocus, tendre la main aux armées de province. Trochu s'y oppose par tous les moyens, prétextant l'"entraînement" insuffisant, alors même qu'il l'entrave. Les classes dominantes comprennent que "Paris armé était la révolution armée" (Marx), c'est pourquoi elles refusent jusqu'au bout de reconnaître la Garde nationale comme une force armée à part entière ; surtout elles craignent, par-dessus tout, la victoire de Paris sur les assiégeants, qui deviendrait nécessairement une victoire de l'ouvrier contre le capitaliste et ses parasites d'État.

Jusqu'à la tuerie préméditée de Buzenval le 19 janvier, où les officiers de l'armée avouèrent envoyer "écrabouiller" les gardes nationaux pour leur donner le goût de la "paix", la Garde nationale assurera le service de la garde des remparts et des bâtiments publics, le service d'ordre dans les queues de consommateurs affamés par les spéculateurs...

Les sarcasmes et insultes pleuvent contre la Garde nationale de la part de la "bonne" société. Goncourt ne parle que de "crapulerie de la Garde nationale", de son "ivresse imbécile, gouailleuse, scélérate". Le *Times* écrit :

"Recevoir 30 sous par jour, vivre dans une inaction inaccoutumée, stationner dans les cabarets, flâner la pipe à la bouche... Nous avons beaucoup entendu parler de l'organisation du travail, mais c'était l'organisation de la paresse."

Le rapport Delpit de la Commission d'Enquête de l'Assemblée sur l'insurrection du 18 mars déclara : "14 % des hommes saisis les armes à la main étaient des repris de justice. On sait qu'il y en avait 35 000 à 40 000 dans la Garde nationale de Paris."

L'abbé Lamazou, dont le livre fut vanté par le pape, contient ces mots :

"Les mauvais ouvriers voulaient depuis le siège garder le droit à ne rien faire. Leur programme révolutionnaire : prendre la place des grands et des riches, se gorger d'or et de plaisirs, beaucoup dépenser sans rien produire. La révolution du

Vive la Commune !

18 mars n'a été que la lutte de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent."

Le recrutement de la Garde nationale se réalisant sur une base locale, les bataillons prolétariens sont isolés et pestiférés.

Le pouvoir cherche par ailleurs à opposer les gardes mobiles aux gardes nationaux (sédentaires), à cantonner les "suspects" dans la Garde nationale laissée inactive.

Ensuite, pressé par l'indignation populaire, le gouvernement feint de prendre les mesures qui enverront la Garde nationale au feu, et crée en novembre 1870 les "bataillons de marche" dans le seul but de rompre son unité.

La garde Mobile, qui sélectionne les jeunes sans charge de famille est bien tenue en main par le gouvernement au début, surtout les "moblots" de province. Mais assez vite les 18 bataillons de mobiles parisiens originaires de la Seine (sur les 90 bataillons stationnés dans Paris) deviennent aussi avancés et révolutionnaires que les sédentaires.

Pendant le siège, les frontières s'effacent entre la vie civile et la vie militaire, entre la masse de la population constituée des familles populaires, et les hommes armés, c'est-à-dire la Garde nationale et la mobile. Beaucoup de moblots logent chez l'habitant, ou dans des baraquements dont ils sortent avec facilité pour se répandre dans la ville. Quant aux gardes nationaux, ils rentrent chez eux le soir avec leur fusil quand ils ne sont pas de service ou de combat.

Tous les jours, à 8 heures, le rappel de la Garde nationale bat dans les quartiers. Les Gardes nationaux accourent, relèvent la garde devant les portes et sur les remparts de la ville, puis font l'exercice.

Les soldats-citoyens vivent dans la rue, côtoyant les mères de famille, leur propre femme, leurs sœurs et leurs filles, leurs vieux parents et leurs enfants qui de leur côté attendent patiemment pendant des heures, solidaires, l'ouverture des boucheries et les distributions de vivres.

Entre deux maniements d'armes, les hommes de la Garde nationale vont au bistrot et le soir ne manquant pas la séance de leur "club" (assemblée de quartier) s'ils ne sont pas de service. Il leur arrive de bivouaquer, d'installer leur campement sur les places, sur les remparts ou dans les banlieues, à proximité des lignes ennemies.

Ainsi Paris assiégé, coupé de la province, n'est pas plié à la règle militariste. Au milieu des rappels, battements de tambours, prises d'armes, exercices, revues, sorties, Paris vit d'une vie sociale intense, dans une effervescence continuelle. Les barrières entre la vie privée et la vie sociale, entre la rue et la maison, entre la vie quotidienne et la vie politique ont sauté dans l'épreuve commune. La femme de Paris ne retient pas son homme, au contraire, le pousse à la bataille, lui porte aux tranchées le linge et la soupe, comme elle le faisait au chantier.

De leur côté, les militants démocrates et révolutionnaires – les blanquistes en tête –, avertis de la corruption de la Gauche au pouvoir, briguent les postes d'officiers, et le peuple les élit. Au départ réactionnaire, hostile à la démocratie socialiste, la Garde nationale évolue. Cependant elle resta jusqu'au 18 mars une organisation de masse, patriotique et démocratique.

Voici comment le comte d'Hérisson, officier d'ordonnance militariste du gouverneur militaire de Paris, décrit le peuple en armes sous le siège de Paris. Ce récit donne une idée

Vive la Commune !

vivante de Paris ouvrier sous les armes, et de la frayeur des classes dominantes qu'il leur inspire, et qui les pousse aux pires injures envers les gardes nationaux.

“Au premier coup d'œil, ce qui saisissait dans Paris assiégé, c'était le nombre des uniformes.

Tout le monde était soldat, et il n'y avait guère que les membres du gouvernement qui n'arborassent point au moins un képi, comme symbole du costume militaire.

Alors même qu'aucune action n'était annoncée ni préparée, les rues, les boulevards et les places n'étaient guère sillonnées que par des gens affublés de vêtements dont les boutons, sinon la coupe, rappelaient l'uniforme.

On cousait une bande de drap rouge à son pantalon, une douzaine de boutons blancs à une vareuse ou à un veston, on se coiffait d'un képi à trente sous, on abattait ses favoris, et on était soldat, défenseur de la Patrie.

Les gens isolés circulaient avec leurs fusils, se rendant à un rassemblement quelconque ; les omnibus parcouraient le boulevard, hérissés de canons de fusils et semblables à des pelotes d'épingles ou à des porcs-épics.

Dans les cafés et les restaurants, mêmes allures martiales. Les places et les carrefours, le chemin des fortifications, étaient utilisés pour les exercices, où les officiers improvisés apprenaient ce qu'ils ne savaient guère à des soldats novices qui ne savaient rien du tout.

Donc, tout le monde était soldat, ou à peu près.

Quant à être bon soldat, ceci est une autre affaire.

La bourgeoisie, les boutiquiers, les employés et l'aristocratie, qui fournissaient les bataillons du centre (de Paris), firent leur devoir, posément, sérieusement.

Quant aux bataillons des faubourgs, quant aux bataillons populaires, je mentirais en disant que c'étaient de bonnes troupes, et je dois avoir le courage de déclarer qu'ils se réservèrent généralement tant qu'on n'eut que les Prussiens à combattre, et qu'ils ne se comportèrent un peu proprement, au point de vue militaire, que lorsqu'ils eurent en face d'eux l'armée française.

Il y avait trop de ce que nous appelons des “pratiques” (des agitateurs) dans ces bataillons, et quand elle n'est pas matée par des cadres énergiques, officiers ou sous-officiers, une pratique suffit à désorganiser la compagnie qui la contient, et à laquelle ladite pratique sert à la fois d'amusement et de dissolvant.”

Voici à présent la déposition du général Chanzy à l'Assemblée des massacreurs, après la défaite matérielle de la Commune, et qui fournit des aveux du plus grand intérêt :

“Il fallait présenter à l'ennemi le plus grand nombre d'hommes possible. On arma tout le monde ; les garanties (des classes possédantes sous tous les régimes antérieurs à l'égard de l'armement du peuple) que les diverses lois avaient mis tant de soin (!) à établir disparurent successivement, et quand la lutte avec l'étranger cessa (28 janvier 1871), on se trouva en présence de **la nation en armes** et du **danger qu'à toutes les époques on avait voulu éviter.**

Vive la Commune !

Les conséquences ne tardèrent pas à se produire. Dans cette **foule armée** qu'aucun frein, qu'aucune organisation sérieuse ne maintenaient, bien des gens aigris (!) par le malheur et la souffrance, accueillant avidement les théories séduisantes, mais subversives et décevantes des sociétés secrètes (!) qui avaient profité de la situation malheureuse de la nation pour poursuivre la réalisation de leurs coupables desseins, devinrent **les soldats de l'insurrection.**”

L'histoire de l'armement du peuple en 1870/71 nous fournit des enseignements précieux.

Premièrement, le peuple en armes ne se réalise pas artificiellement ; il faut la réunion de conditions objectives, qui furent alors la guerre de 1870, poursuivie dans les conditions de la révolution du 4 septembre, et le siège de Paris. Dans ces conditions mêmes, l'armement du peuple ne se produisit pas spontanément ; malgré l'invasion du territoire et les menaces de ruine et de démembrement de la nation, la bourgeoisie opposa tous les moyens à l'armement et au combat du peuple ouvrier. Le plus haut effort d'héroïsme de la vieille société semblait jusqu'alors être la guerre nationale. Il fut prouvé en 1870 qu'elle était une pure mystification gouvernementale, conçue pour retarder la lutte des classes, et pour être jetée de côté aussitôt que cette lutte éclatait en guerre civile. Le vaincu et le vainqueur allèrent fraterniser pour le massacre en commun du prolétariat. La domination ne pouvait désormais plus se déguiser avec un uniforme national. Les gouvernements nationaux apparurent comme ne faisant qu'**un** contre la classe ouvrière.

Deuxièmement, l'armement du peuple ne suffit pas par lui-même pour donner à la classe ouvrière les moyens de l'insurrection révolutionnaire ; il faut encore qu'un travail politique prolongé d'agitation et de propagande soit réalisé par le parti révolutionnaire dans la population, les formations armées de citoyens et les troupes régulières.

Troisièmement, le travail politique ne suffit pas encore ; reste à **organiser** les forces populaires armées, ceci étant la condition décisive de la révolution. Ainsi, en 1870/71, malgré les quelques 300 000 travailleurs armés parisiens, élisant leurs officiers, révoltés à l'extrême contre le gouvernement de Défense nationale qui les humiliait et les fit finalement massacrer, la bourgeoisie réussit néanmoins à imposer l'“armistice” du 28 janvier, comploté avec les bonapartistes d'outre-Rhin. En effet, jusqu'à la capitulation de Paris, la Garde nationale resta sous la dépendance du pouvoir d'État. C'est seulement après la guerre que les ouvriers armés se délivrèrent de la tutelle d'État et conquièrent leur autonomie organisationnelle.

Cependant, la lutte de classe, tout au long du siège, força la Garde nationale à agir en corps et à se donner des chefs révolutionnaires, préparant l'entraînement de la grande masse de la Garde nationale dans la voie révolutionnaire, et créant les conditions d'une réorganisation totale.

Déjà dès le début du siège, en septembre, avec l'éclatement des cadres et limites imposés au recrutement, les formes d'organisation et de représentation de la Garde nationale furent bouleversées. Les “conseils de famille” de chaque bataillon chargés de l'équipement et du

Vive la Commune !

ravitaillement de la Garde nationale subirent rapidement les “influences démocratiques”. Les délégués des conseils de famille, prenant l’habitude de se réunir pour régler les problèmes matériels des bataillons parlèrent bientôt politique. Le gouvernement dit de Défense nationale les supprimera pour cette raison en janvier 1871.

Pendant le siège, quelques tentatives de réunion organisée de plusieurs bataillons eurent lieu, mais restèrent sans lendemain.

Le 5 octobre 1870, Flourens prenant la tête des bataillons de Belleville réunis va à l’Hôtel de Ville et réclame des chassepots, l’épuration des officiers et fonctionnaires bonapartistes, la sortie en masse contre les assiégeants et l’élection de la Commune de Paris. Le gouvernement refuse.

Le 8 octobre, une manifestation analogue se reproduit, au cri de “Vive la Commune”. Le lendemain, le gouvernement de Défense nationale interdit aux Gardes nationaux de se rassembler s’ils ne sont pas convoqués par leurs chefs.

Les réunions d’officiers, les assemblées de compagnie et de bataillon, les manifestations armées et les émeutes se succèdent du début octobre jusqu’à la fin de la guerre.

Après le 8 octobre, Blanqui réussit à réunir 65 chefs de bataillon et propose une motion réclamant la Commune à la place du gouvernement de Défense nationale.

La Gauche au pouvoir décide d’arrêter Flourens et Blanqui ; mais Blanqui se cache, et Belleville protège Flourens, le gouvernement est impuissant.

Après la trahison de Bazaine, le 27 octobre, qui livre Metz aux Allemands, refusant de combattre pour la République du 4 septembre, Favre et Trochu, pour détourner l’opinion et ruser la Garde nationale, réunissent tous les chefs de bataillon et leur annoncent leur décision de former des “compagnies de marche” – ou compagnies de guerre – qui iront combattre l’ennemi, et seront créées en novembre. Les délégués Rochebrunne, Millière, Flourens protestent, mais sont encore isolés, comme nous le montre le récit suivant de cette réunion :

“Jules Favre annonça à l’assemblée des chefs de bataillon que “la Garde nationale allait enfin être appelée à jouer dans la défense de Paris le rôle important auquel l’appelait son patriotisme, que chaque bataillon devrait fournir quatre compagnies de marche (c’est-à-dire la moitié environ de ses forces) formées au moyen des catégories suivantes : les volontaires, les jeunes célibataires, et enfin les plus jeunes mariés, que la Garde nationale ainsi mobilisée (en réalité coupée en deux !) serait mise à la disposition des généraux de l’armée (donc militarisée !) pour être employée en réserve, ou au besoin même pour marcher au combat derrière les troupes de ligne et de mobile.”

Rochebrunne, héros de la guerre de Pologne, demanda “que la Garde nationale ne fût pas ainsi fractionnée, qu’on eût plus confiance en elle, qu’on la laissât constituer une armée, ce qui centuplerait sa force ; mise à la disposition des généraux de la ligne par petites troupes, elle n’aurait ni esprit de corps qui la soutînt, ni gloire à conquérir, ni drapeau à défendre. Elle ne servirait à rien, elle resterait isolée par petites fractions dans chaque engagement et ne pourrait que se faire tuer inutilement : Qu’on ne refusât pas aux citoyens de Paris le droit de sauver leurs foyers”.

Vive la Commune !

Millière protesta contre ce singulier mode de formation des compagnies de marche qui aurait pour résultat inévitable de désorganiser la Garde nationale, d'en militariser une partie et d'en démoraliser le reste.

Flourens protesta encore plus énergiquement contre tant de retards qui aggravait chaque jour la situation. Il affirma que la France et Paris pouvaient être sauvés à condition d'agir immédiatement, de distribuer tout de suite à la Garde nationale les armes à tir rapide qui lui avaient été refusées au commencement du mois, et celles fabriquées depuis par (le ministre) Dorian, et de marcher aux Prussiens en corps d'armée comme le voulait Rochebrunne.

Beaucoup de commandants n'écoutaient Rochebrunne, Millière et Flourens qu'à contrecœur et avec des signes de désapprobation parce que ces trois orateurs osaient contredire le tout-puissant Jules Favre.

Imaginez une armée de la Garde nationale parisienne commandée par des hommes tels que Rochebrunne ; elle serait devenue la grande armée de la Révolution, elle aurait fondé la République universelle, ce que ne voulaient à aucun prix les alliés des Prussiens contre la Révolution du gouvernement "républicain" de Défense nationale".

Le 31 octobre fut une grande répétition de l'insurrection du 18 mars, d'un mouvement d'ensemble de la Garde nationale.

Début janvier 1871, la Garde nationale est plus agitée que jamais. Des projets divers de "fédération" des bataillons de la Garde nationale sont émis.

Le **15 janvier**, avant la sortie de Buzenval, à laquelle participent 50 000 Gardes nationaux, et la capitulation, une réunion de la Garde nationale a lieu au Cirque d'Hiver, à l'initiative du journaliste La Pommeraye. Le président de réunion est un commerçant du 3^{ème} arrondissement, Courty. La garde nationale, se sachant menacée, déclare se "laisser l'initiative la plus absolue dans les affaires de la patrie".

Enfin, le 22 janvier, nouvelle grande journée révolutionnaire devant l'Hôtel de Ville. La veille, Flourens a été libéré de prison par ses camarades. Cette fois, les bataillons bourgeois, contrairement à ce qui s'était passé au 31 octobre, se sont évanouis. Et pour la première fois, l'Hôtel de Ville faisant tirer sur les gardes nationaux, du sang est répandu.

Le 22 janvier est suivi de la fermeture des clubs et d'une répression brutale.

L'affrontement entre la bourgeoisie au pouvoir et le prolétariat armé s'annonce une nouvelle fois dans l'histoire révolutionnaire du peuple de Paris. Les ouvriers parisiens armés sont aussi à la veille de se donner une organisation militaire autonome.

3- la Fédération républicaine de la Garde nationale

Après la capitulation du 28 janvier, en l'espace d'un mois et demi, le Comité central de la Garde nationale se constitue, prend une responsabilité de plus en plus étendue, devient le porte-parole de Paris tout entier et pour finir le véritable gouvernement.

Vive la Commune !

Dès que courent les premiers bruits de signature de la capitulation, Paris gronde. La nuit du 27 au 28 janvier est très agitée : des officiers de la Garde nationale se réunissent à la mairie du 3^{ème}, 33 chefs de bataillon conviennent de marcher sur les forts de l'est pour ouvrir le feu sur les Allemands qui les occupent. Quelques centaines d'hommes ça et là se rassemblent, mais ils ne sont pas suivis et le projet tourne court.

L'armistice désarma la Garde Mobile en même temps que les troupes de ligne ; mais la Garde nationale conserva ses fusils et ses canons et ne se mit que sur un pied d'armistice strict avec les vainqueurs. D'autre part, 60 000 bourgeois parisiens fuient Paris avec la levée du siège ; c'est l'expiration finale des bataillons "de l'ordre".

Pendant la guerre, les ouvriers parisiens s'étaient bornés à exiger la continuation énergique de la lutte. Mais, la paix étant faite (les conditions d'armistice acceptées par la Défense nationale interdisaient toute reprise de la guerre), Thiers comprit que c'était la domination des classes possédantes qui se trouverait en danger permanent tant que les ouvriers parisiens garderaient les armes à la main.

À la suite de cette victoire du capitalisme international cosmopolite que fut l'armistice du 28 janvier accompagné de la capitulation de Paris, un large découragement règne dans la masse des travailleurs. Le menuisier Lapie, qui deviendra membre du Comité Central, explique :

“Le lendemain de cette paix honteuse, j'ai donné ma démission de capitaine des compagnies de guerre, car c'est à mourir de honte de voir que ces misérables du Gouvernement dit de Défense nationale nous aient vendus de la sorte.”

Nestor Rousseau, un autre "inconnu" futur membre du Comité central dit dans le même sens :

“Lors de la honteuse capitulation de Paris, la stupeur la plus grande régna dans la Garde nationale, la rougeur monta au front de tous les bons citoyens, chacun voyait avec désespoir le déshonneur, l'avilissement de la patrie.

Mon bataillon était alors à Arcueil ; lorsque nous apprîmes cette horrible nouvelle, nous ne voulûmes pas y croire, nous ne demandions qu'à combattre.

L'ordre étant arrivé de mettre sac au dos pour partir pour Paris, il fallut nous rendre à l'évidence. Le cœur serré, la paupière mouillée par la honte que nous subissions, nous prîmes place dans le rang.

Notre régiment, formé de quatre bataillons, rentra dans Paris, sans batterie, en signe de deuil, une rage concentrée courait dans les rangs, la vengeance était dans tous les cœurs.

Arrivé à Paris, je cherchai à me rendre compte de l'état des esprits ; à part la catégorie de ces hommes immondes qui n'ont rien d'autre que leurs intérêts, leur égoïsme, je le trouvai en tous points conforme à celui des bataillons de marche. Dans tous les quartiers, la tristesse publique se manifesta par des drapeaux noirs, qu'on voyait aux fenêtres des patriotes qui ne craignaient pas d'encourir les colères des hommes qui avaient signé la honte de Paris.

Notre malheur étant irréparable, les meilleurs citoyens s'employèrent à calmer l'effervescence populaire.”

En effet, l'armée rentrée de la banlieue de Paris est révoltée. Les colonnes des journaux républicains sont pleines de protestations de tous les bataillons. L'agitation est constante

Vive la Commune !

dans les quartiers ouvriers. Des saisies de denrées sont effectuées par le peuple. La présence de chaque Allemand isolé qui pénètre dans Paris remue les esprits.

La honte grandit encore, et une crainte nouvelle s'installe avec l'élection, sur ordre du conquérant, le 8 février, de l'Assemblée qui doit en principe limiter son rôle à se prononcer sur la poursuite de la guerre ; Assemblée qui apparaît comme une monstrueuse reconstitution du "parti de l'ordre" de 1849, s'affichant cette fois comme le "parti de la paix", composée de "royalistes" (450 sur 750) ressuscités par les "républicains" de la Défense nationale ; Assemblée qui est un défi vivant à la révolution du 4 septembre, une menace imminente du retour des conditions sociales d'avant-guerre, de l'Empire, sous une forme probablement monarchique.

Les élections du 8 février ont été purement "patriotiques" à Paris, mais le résultat national produit un éveil : c'est cela, la défaite d'abord, puis la restauration, comme en 1815 !

Plusieurs appels indépendants avaient été lancés par des officiers ou de simples gardes nationaux pour former une liste de candidats, soit de républicains rouges, soit de patriotes bourgeois, patronnée par la Garde nationale. Une initiative bourgeoise émergea, inspirée par le journaliste Vrignault, et une première réunion de gardes nationaux eut lieu le 1^{er} février. Le 4, une nouvelle réunion est annoncée pour le **6 février** au Cirque national, "dans le but de convoquer toute la Garde nationale à de grandes assises d'où doivent sortir des résultats féconds pour la patrie et la République". La liste établie le 6 février échoua le surlendemain, mais l'idée est lancée de l'intervention politique populaire appuyée sur la Garde nationale en corps.

Le 8 février, une affiche d'un "Comité" de gardes nationaux présidé par Raoul Rigault publie un réquisitoire concluant à la mise en accusation du Gouvernement de Défense nationale dont l'existence s'achève.

Devant le caractère réactionnaire de l'Assemblée élue le 8 février et qui siège à Bordeaux à partir du 13 février sur l'injonction des vainqueurs, l'inquiétude règne à Paris, et l'effervescence redouble. Les larges masses comprennent que la "paix" du 28 janvier avait été une machination cosmopolite de capitalistes, tendant à restaurer la subordination des producteurs, à briser leur intervention dans la marche de la société, que c'était cela le programme du "parti de la paix". La paix faite, on comprend que ce sont les masses productrices qui devront la payer, la réaction apparaît à visage découvert, et l'Assemblée "rurale" comme une machine de guerre contre les masses populaires.

La question, c'est qui va payer la note : la dette nationale doublée par l'Empire et les lourdes dettes municipales, les charges et les ruines de la guerre. Bordeaux, sous les yeux et le patronage de l'envahisseur, est le siège d'une rébellion de négriers qui ont commencé à greffer la guerre civile sur la guerre étrangère. Pour espérer charger les épaules des producteurs et satisfaire aux accapareurs de la richesse, **il faut renverser la République**, la république de la rue du 4 septembre. Au complot contre-révolutionnaire, il y a un obstacle : Paris. **Désarmer Paris** est la première condition. La suite ? Et bien nous la vivons depuis cent ans : c'est le peuple replacé sous le joug du capital. L'enchaînement des événements a voulu que la contre-révolution bourgeoise, tricolore, fut finalement coiffée du bonnet de la III^{ème} "République" après le séisme de la Commune.

Vive la Commune !

Paris ne put résister à la restauration immédiate de la domination capitaliste que parce que, en conséquence du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par la Garde nationale, dont la masse était constituée d'ouvriers.

Soudainement, en l'espace d'un mois – du 15 février au 15 mars 1871 –, la Garde nationale enregistre un sursaut populaire et entre dans une nouvelle période, où elle se donne l'organisation qui manquait à la défense de Paris et du droit révolutionnaire affirmé au 4 septembre : le Comité central de la Garde nationale.

Le **15 février**, une nouvelle réunion de la Garde nationale a lieu au Tivoli-Vauxhall, rue de la Douane, le jour où sont annoncés les résultats des élections du département de la Seine. Des délégués du peuple armé, issus des profondeurs de Paris, beaucoup ne sachant pas lire, venant de 18 arrondissements sont rassemblés.

Sur la lancée de la réunion précédente, le prétexte de cette nouvelle assemblée est de fédérer les bataillons afin de constituer un "Comité permanent d'élections". La première décision de l'assemblée revêt ce caractère civique étroit : plusieurs représentants ayant été élus à la fois à Paris et en province, des options laissant vacants plusieurs sièges à l'Assemblée étaient inévitables ; la Garde nationale déclare interdire à l'Assemblée de décider de l'acceptation des préliminaires de paix, et proclame d'une nullité absolue toutes délibérations et solutions qui émaneraient d'une Assemblée incomplète.

Mais, dit Lissagaray, "qui songeait alors aux élections ? Une seule pensée occupait alors tous les cœurs : l'union des forces parisiennes contre les ruraux triomphants. La Garde nationale, c'était Paris viril tout entier".

La réunion du 15 février a surtout pour résultat de décider le projet, rendu public, de la fédération des bataillons de la Garde nationale, réunis par un Comité central. À cet effet, l'Assemblée des délégués procède à la nomination d'une **Commission provisoire** pour élaborer un projet de statuts qui devra être soumis à l'approbation d'une assemblée générale ultérieure de délégués. Le principe adopté est de constituer la Commission en réunissant chacun des représentants que les délégués de chaque arrondissement présents doivent désigner sur-le-champ. 18 arrondissements fournissent chacun un membre de la Commission. Le 1^{er} et le 2^{ème} arrondissement n'ont aucun délégué présent, non plus que les deux arrondissements ruraux de la Seine, ceux de Saint Denis et de Sceaux.

"Il n'y a parmi les élus (de la Commission des Statuts) aucun nom ayant notoriété quelconque. Les commissaires sont des petits-bourgeois, boutiquiers, employés, étrangers à toute coterie, jusque-là même à la politique" (Lissagaray), hormis quelques-uns comme le blanquiste Da Costa et l'International Alavoine.

L'Assemblée du 15 février propose enfin à l'unanimité d'imposer aux députés de Paris :

- qu'ils exigent à l'Assemblée de Bordeaux la guerre à outrance plutôt que d'accepter une fausse paix qui démembretrait la France (annexion de l'Alsace-Lorraine) ; de protester contre l'entrée des ennemis à Paris après l'armistice et de s'y opposer, même les armes à la main ;
- de maintenir la République par tous les moyens comme régime politique indiscutable, régime excluant tout désarmement ultérieur de la Garde nationale, "à laquelle devra toujours appartenir exclusivement le maintien de l'ordre et l'honneur de défendre le pays" ;

Vive la Commune !

- de mettre en accusation le Gouvernement dit de Défense nationale et ses acolytes (Thiers) ; d'établir un Comité de salut public.

À cette réunion du 15 février, des commissaires sont enfin désignés pour préparer les élections dans la Garde nationale.

Ce jour-là, une nouvelle force est née, un bond qualitatif est réalisé dans l'activité des masses populaires parisiennes. Le gouvernement enregistre ce fait nouveau sous la forme de la démission de Clément Thomas du commandement de la Garde nationale. Il est remplacé par le général Vinoy, bonapartiste signataire de la capitulation, exécré par Paris.

Ce jour même, 15 février, l'Assemblée depuis peu réunie à Bordeaux s'est directement attaquée à la Garde nationale. Elle tente de la dissoudre sournoisement en transformant la solde des trente sous en "secours" aux indigents avérés, sous prétexte que la guerre est terminée. Par contre, l'armistice n'entraîne pas la levée de l'état de siège ! C'est le décret d'une démobilisation indirecte, en pulvérisant la Garde nationale en cas individuels d'indigence, opposant les Gardes nationaux les uns aux autres, avant le licenciement militaire officiel. Les 30 sous, en vérité, sont non seulement une menace en tant que prolétariat armé, mais aussi une contestation vivante du marché du travail, et du rétablissement du travail "libre".

Les jours suivants, le peuple parisien est suprêmement inquiet à l'annonce de ce décret des 30 sous, en apprenant la formation du ministère par Thiers le 19 février, composé de réactionnaires et de capitulards, et dans l'attente de l'entrée imminente des troupes allemandes dans Paris, convenue par l'Assemblée pour l'expiration de l'armistice prévue le 26 février.

C'est dans ces conditions que **le 24 février**, jour anniversaire de la révolution de Février 48, 500 délégués de compagnies et de bataillons se réunissent à nouveau au Vauxhall. Le 24 février 1871 est le jour de la véritable organisation autonome de la Garde nationale et de la création de son Comité central.

La convocation des délégués expose le programme de la Garde nationale :

"Le devoir de tout citoyen est de concourir à la défense du pays (fonction militaire) et au maintien de l'ordre intérieur (fonction policière), non de l'ordre monarchique mais de l'ordre reposant sur les principes **FRANCHEMENT** républicains.

Ses droits sont d'être électeur et d'avoir **L'ARME** nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs : la Garde nationale doit désormais remplacer les armées permanentes, qui ne furent jamais que des instruments du **DESPOTISME** (à l'intérieur) et qui amenèrent fatalement avec elles la ruine du **PAYS** (à l'extérieur).

Pour établir et fortifier les liens d'union et de solidarité qui doivent **faire de la milice citoyenne la seule force nationale à l'exclusion de toute autre**, il est établi un Comité central de la Garde nationale.

Le Comité central s'occupera également d'aider les électeurs à connaître et à apprécier les candidats qui se présenteraient à leurs suffrages, et de façon à ce que l'homme du travail, le producteur soit également appelé à représenter la nation.

Le Comité central prend pour devise la formule républicaine :

Vive la Commune !

Tous pour chacun, chacun pour tous.”

L'assemblée générale des délégués reçoit lecture du projet de statuts et le discute. En outre :

- il est décidé de résister, au besoin par les armes, à toute tentative de désarmement de la Garde nationale ;
- les délégués conviennent de soumettre à leur cercle respectif l'idée de se rendre immédiatement en armes au lieu ordinaire de réunion pour se porter ensuite contre l'envahisseur au premier signal de l'entrée des Prussiens dans Paris vaincu ;
- l'assemblée proclame que “la Garde nationale ne se reconnaît pas d'autres chefs que ceux qu'elle se donnera”, ce qui est une rébellion ouverte contre la nomination de Vinoy comme général en chef ;
- la Garde nationale parisienne s'adresse aux départements non occupés : “Faites comme nous, unissez-vous, et **la tyrannie** aura enfin trouvé la seule barrière qui puisse lui être opposée, et **l'exploitation** sera remplacée par la fraternité et la solidarité universelles.”

Laissons Gustave Lefrançais, futur membre de la Commune de Paris, expliquer la création du Comité central de la Garde nationale :

“Le 18 Mars, l'origine du Comité central était toute récente : elle datait du 24 février.

Connue d'abord sous le nom de “Fédération de la Garde nationale”, cette association avait été fondée uniquement en vue de resserrer, dans la Garde nationale, les liens formés sous le siège, et d'en solidariser tous les membres, afin de constituer une force qui pût, au besoin, défendre la République des attaques que celle-ci allait sans doute avoir à subir de la part de tous les partis monarchiques coalisés.

Pour éviter qu'on pût accuser cette organisation de n'exprimer que la volonté de “quelques meneurs”, on lui avait donné pour base le suffrage universel et pour correctif la révocabilité permanente.

L'assemblée Générale des délégués se composa d'un représentant par chaque compagnie et de deux officiers par chaque bataillon – dont le commandant.

Le Comité central, sorte de commission exécutive des décisions prises par l'assemblée générale de la fédération, fut composé de trois délégués par légion, élus sans distinction de grade, et vingt chefs de bataillon.”

Rappelons la distribution des forces de la Garde nationale avant le 18 Mars : quelques 300 000 soldats-citoyens répartis en 20 légions d'arrondissements de 15 000 hommes chacune environ ; chaque légion formée en moyenne de 10 bataillons de 1 500 hommes chacun ; le bataillon, constituant l'unité tactique de la Garde nationale, composé en moyenne de 8 compagnies de 150 à 200 hommes chacune.

Il ressort de cela que 10 délégués à l'assemblée générale représentaient en moyenne un bataillon, à raison de 8 délégués de compagnies plus deux officiers du bataillon. 500 délégués représentaient en gros 50 bataillons.

Vive la Commune !

Il est à noter également que l'assemblée générale, issue des bataillons, a nécessairement un effectif variable, selon l'effectif du moment des gardes nationaux se trouvant à Paris, mais est par contre une représentation proportionnelle, indépendante de la différence d'étendue entre les arrondissements. Au contraire, le Comité central, composé à partir des légions d'arrondissements, a un effectif fixe de 80 membres en principe, soit 60 élus sans distinction de grade et 20 chefs de bataillon, tandis que cet effectif n'est pas proportionnel.

Au lieu de séparer, l'assemblée des délégués du Vauxhall partit ensuite en cortège à la Bastille se mêler au peuple qui célébrait, armé de drapeaux rouges, l'anniversaire de la II^{ème} République, au milieu de la Garde nationale et suivie par les mobiles et même des lignards.

À la Bastille se dresse la colonne de juillet, au cœur du Paris populaire, érigée à la mémoire des 500 victimes de la révolution de 1830, et à ses pieds sont inhumés 200 Martyrs de février 48. C'est le temple à ciel ouvert de la République rouge, opposé à la colonne Vendôme, au centre du Paris riche, symbole de la "monarchie" au sens large, c'est-à-dire de la domination de classe : de la minorité sur la majorité.

Ce jour, 24 février 71, 14 bataillons de la Garde nationale défilent devant la colonne de la Bastille. Voici un récit de cette journée de manifestation, où le peuple parisien et sa représentation armée se rendent maîtres du pavé de la capitale, pour ne plus l'abandonner, pratiquement, jusqu'au 18 mars.

"C'est pas le Foutriquet (surnom de Thiers) qui ira le décrocher !" gouaille un marmiton hilare, tapant sur l'épaule d'un vieux cordonnier dont la blouse de garde national sent le cuir et la poix de l'échoppe.

En plein ciel, accroché au flambeau de la colonne de juillet, un drapeau rouge frissonne au vent de l'hiver finissant.

Jour après jour, en cette fin de février 1871, c'est tout Paris, dirait-on, qui converge en foules mouvantes vers le Génie de la Bastille, pour acclamer la République en commémorant la II^{ème}, étranglée par le coup d'État du 2 décembre (1851) de Louis-Bonaparte après avoir été trahie par les républicains bourgeois tricolores.

Du sommet de la colonne, des clairons lancent aux quatre coins de la place leurs appels de cuivre chaque fois qu'approche, par le boulevard Beaumarchais ou le faubourg Saint-Antoine, un bataillon de la Garde nationale, musique en tête, sous l'étendard lie-de-vin des légions. Le souvenir du siège, de la saignée de Buzenval, des nuits de guet passées aux parapets, soude l'armée citoyenne. Tous fraternisent dans l'amertume de la capitulation imposée presque clandestinement par Vinoy le 26 janvier, l'hostilité envers l'Assemblée de Bordeaux.

"Une Assemblée !" s'esclaffe un pharmacien haut cravaté sous le lorgnon sentencieux, qui assiste au défilé des bataillons et endoctrine les badauds convaincus... "Dites plutôt un cabinet des antiques ! On y trouve plus de particules que dans les États-Généraux de 1789 ! Des soudards du 2 décembre (des bonapartistes), des momies de la Restauration (légitimistes bourbons de 1815), des marquis sortis d'une gravure de 1830 (Orléans de la monarchie de juillet) ! Ils nous haïssent, je vous le dis, parce que nous n'avons élu rien que des républicains à

Vive la Commune !

Paris le 8 février... Ah ! si ces croquants de Bordeaux étaient ici, s'ils voyaient ça !...". D'un geste ample, l'apothicaire désigne les milices en blouses qui, malgré leur indiscipline et les défections qui ont éclairci leurs rangs depuis l'ouverture des portes – la fin du siège le 28 janvier –, constituent la seule force réelle de la capitale.

Paris ne compte plus qu'une garnison régulière de 12 000 hommes au loyalisme vacillant, que Bismarck a accordée au gouvernement pour "maintenir l'ordre".

Dans les jardins du Luxembourg défoncés, bivouaquent des fantassins hargneux de l'armée régulière qui, tendant la gamelle, montrent leur triste ration de morue à des passantes apitoyées. Tandis que des garibaldiens (corps francs italiens) en chemise rouge et des échappés de Sedan viennent renforcer les bataillons de la Garde, cent mille lignards traînaient sans but, les mains ballantes, se chauffant aux braseros et logeant chez l'habitant. Eux ne savent qui croire, à qui obéir, tandis qu'une mystique brûlante anime les 280 000 volontaires parisiens Républicains.

Au milieu des bravos, des cris, des harangues, une troupe de ménagères, d'ouvrières, d'institutrices dont la pâleur révèle la disette du siège et les attentes harassantes dans la boue froide, attache cette banderole au socle de la colonne : "Aux martyrs, les Femmes républicaines". À leur tête, une grande fille brune, osseuse, Louise Michel, celle que ses amis, les petites gens qu'elle instruit et secourt sans repos appellent "la bonne Louise", l'institutrice des Batignolles, et à l'énoncé du nom de laquelle les dames bien pensantes se signeront plus tard : la Pétroleuse, la Vierge Rouge...

"Citoyennes !.." Louise, dressée sur un des coqs de bronze parle dans le brouhaha des ovations, tandis que sonnent les clairons et roulent les tambours des légions, fagotée dans sa robe noire de paysanne que barre une écharpe rouge. Ce qu'elle dit, chacun le sait : vivante dans les cœurs parisiens, à Bordeaux la République n'ose dire son nom. Dans l'Assemblée élue le 8 février, un pacte unit la majorité de "l'ordre", légitimistes, orléanistes et républicains tricolores se répartissant les ministères en nombre égal, et prépare le rétablissement des conditions sociales d'avant-guerre, de l'Empire, sous une forme ou une autre.

Les manifestations à la Bastille durèrent quatre jours : le 25 février, 26 bataillons défilent, dont 3 en armes. Le 26 février, 25 bataillons, dont un porteur d'un drapeau sur lequel figure la devise de 1792 : "La République ou la mort", hissé à côté d'un drapeau noir où est inscrit "Libre pensée – Deuil public". Le 27 février, 31 bataillons manifestent encore.

Une manifestation très grave eut lieu dans la nuit du 26 au 27 février. Dans la journée du 26 février, 40 000 gardes nationaux manifestèrent donc dans Paris. Des armes furent enlevées par le peuple à la gare de l'Est. Tout le Paris populaire est tendu à l'idée de l'entrée des Prussiens dans la ville. Nestor Rousseau raconte :

"Survint l'affaire des canons. Par une négligence inexplicable, à la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, un grand nombre de canons de fort calibre se trouvaient dans la zone que l'ennemi devait occuper. Le peuple crut à une trahison, il pensait qu'on voulait livrer ces canons à l'ennemi. Il se porta sur les lieux ; le cri "enlevons-les, conduisons-les à Montmartre ! Nous les défendrons !" sortit de

Vive la Commune !

toutes les poitrines. Des milliers de bras s'attelèrent aussitôt à ces pièces et les conduisirent triomphalement à Montmartre.

La nouvelle de l'enlèvement des canons circula aussitôt comme un souffle électrique dans Paris, chaque arrondissement tint à l'honneur d'envoyer chaque jour un piquet de gardes nationaux pour veiller sur eux."

En effet, les gardes nationaux, aidés de la foule parisienne, enlèvent les canons fondus grâce aux souscriptions des Parisiens pendant le siège, dispersés dans les quartiers de l'ouest et les ramènent dans le Paris ouvrier. Les travailleurs en armes se sont attelés aux pièces avenue de Wagram, à Neuilly, et à Auteuil, pour les traîner jusqu'à la place des Vosges. De là on les répartit ensuite principalement entre les Buttes-Chaumont, Belleville (Charonne et la Villette) et Montmartre. Les 26 et 27 février, 227 canons et mitrailleuses furent ainsi transportés à Belleville et Montmartre. Le 17 mars, il y aura 417 pièces dispersées en 17 points de Paris, sous la garde du peuple, dont 171 pièces rassemblées à Montmartre, au sommet de la Butte.

Le peuple a opéré spontanément, gardes nationaux, ouvriers, femmes et enfants ensemble. Le menuisier Lapie raconte cette même opération :

"Nous nous sommes emparés des pièces de canons et mitrailleuses. C'est bien juste, puisque nous les avons payées. Le 26 février au soir, voyant que nous n'avions pas de nouvelles, et l'armistice étant expiré, les Prussiens devaient donc entrer dans Paris.

C'est moi-même qui le premier ai pris l'initiative de l'enlèvement de ces pièces. J'ai réuni environ 200 hommes (effectif d'une compagnie), je suis parti sur la place Wagram, j'ai fait enlever 11 pièces qui n'avaient jamais servi, je les ai fait monter aux Buttes Montmartre. Toute la garde nationale a suivi mon exemple. À l'heure où j'écris (le 9 mars 71), on monte encore de ces pièces. Aujourd'hui, nous en possédons 350 et 190 mitrailleuses."

Le 26 février, "Paris avait repris le soir sa physionomie du siège" (Lissagaray). Dans la soirée, le rappel bat à Belleville, gagne durant la nuit les autres quartiers ouvriers. Une manifestation s'organise, et se forme, place de la Concorde, à 3 h du matin, par bataillons de 500 hommes, et se dirige vers les Champs-Élysées, envahissant les "beaux quartiers". La prison Sainte-Pélagie est attaquée. Montmartre bouge.

Les jours suivants, 27 et 28 février, le transfert des canons se poursuit, en plein jour. Quelques bataillons se rendent au parc d'artillerie de Neuilly et transportent les canons pour les répartir dans les quartiers ouvriers, de la place d'Italie à Montmartre.

Le 27 février, après une nuit de fièvre et d'anxiété passée à la belle étoile, de veille à l'entrée des Allemands, les 100 000 gardes nationaux qui ont campé devant les portes de Paris pour interdire au vainqueur l'accès de la capitale sont rassurés. Finalement, les Allemands n'entreront dans Paris que le 1^{er} mars, occupant simplement les quartiers riches des 16^{ème} et 17^{ème} arrondissements.

Dans la journée du 27 février, le gouvernement publie deux affiches.

La première, signée Thiers, supplie la France de se livrer à merci et l'avise de ne rien oublier pour rendre aux Prussiens le séjour agréable à Paris.

La seconde, de Vinoy, intitulée "Ordre du jour", dit :

Vive la Commune !

“Quelques bataillons, la plupart trompés, ont pris les armes et ont servi, à leur insu, de coupables desseins. Les auteurs des désordres seront recherchés activement et mis dans l'impossibilité de nuire.”

Ces “quelques bataillons” groupaient au moins 60 000 hommes ! Ils n'avaient d'autre “coupable dessein” que de ne point se laisser surprendre et avilir. Les fauteurs de “désordres” étaient des victimes de la trahison qui n'entendent pas l'honneur national à la façon des Vinoy qui mettent leur épée à la disposition des faiseurs de coups d'État du genre de Louis-Bonaparte et qui la rendent intacte aux envahisseurs étrangers.

Les 27 et 28 février, les bourgeois de Neuilly ayant laissé les canons abandonnés au parc d'artillerie place Wagram, c'est-à-dire en plein camp prussien, le gouvernement n'ayant pris aucune mesure pour les mettre à l'abri des occupants, quelques pièces sont amenées à Montmartre par des citoyens de Passy et d'Auteuil (38^{ème} bataillon), spontanément. Alors la Garde nationale de Montmartre court s'atteler aux canons du parc et les ramène sur les hauteurs de Belleville et Montmartre, en plein jour, sans rencontrer d'obstacle.

Le 28 février, la Garde nationale libère Brunel et Piazza de Sainte-Pélagie, où ils étaient enfermés depuis un mois.

Ce jour-là, veille de l'entrée des Allemands dans Paris, Montmartre est en état d'insurrection, cependant que dans les faubourgs, le peuple s'arme.

L'entrée des Allemands dans Paris, au dire de Thiers, fut “une des principales causes de l'insurrection du 18 mars, lui a donné une impulsion extraordinaire”.

Tout était à craindre d'un affrontement des gardes nationaux avec les Prussiens. La trahison des classes gouvernantes était irréparable, toute reprise de la guerre était impossible, et le Comité central appelait la population à s'opposer en armes à “l'agression barbare”.

C'est alors qu'intervinrent les délégués des Vingt arrondissements du Comité de la Corderie, animé depuis le siège par l'Internationale parisienne. Le Comité central provisoire de la Garde nationale s'adjoignit 4 membres du Conseil fédéral de l'Internationale à titre de membres libres, d'observateurs, qui contrebalancèrent la tendance guerrière irréfléchie du Comité central.

Le Comité central provisoire produisit un Manifeste de la Garde nationale donnant des consignes nouvelles. Le manifeste, placardé en affiche bordée de noir, signée de 29 noms tous obscurs, disait ceci :

“Toute attaque (contre les Allemands) servirait à désigner le peuple aux coups des ennemis qui noieraient les revendications sociales dans un fleuve de sang. Toute agression serait le renversement de la République. Il sera établi autour des quartiers que doit occuper l'ennemi une série de barricades, propres à isoler complètement cette partie de la ville. La Garde nationale, de concert avec l'armée, veillera à ce que l'ennemi ne puisse communiquer avec les parties retranchées de la ville.”

Les Allemands défilèrent devant Paris retranché les 1^{er} et 2 mars. La Garde nationale, étroitement liée à la population tout entière (femmes, jeunes, vieillards) organisa un véritable blocus autour de la zone occupée. Les drapeaux noirs pendent aux fenêtres. La zone occupée est déserte, les magasins et cafés fermés. Les Prussiens, qui ont cerné Paris

Vive la Commune !

pendant 131 jours, sont à leur tour cernés par les ouvriers parisiens armés imposant respect à l'armée allemande devant laquelle toutes les troupes de l'Empire avaient déposé les armes. Le Comité central gouverne réellement la moitié de la capitale, coopérant avec les soldats, les forces de l'ordre de Vinoy s'étant repliées sur la rive gauche de la Seine.

Prudemment, les Prussiens vainqueurs ne restent à Paris que trois jours.

C'est le 1^{er} mars, le matin même de l'entrée des Prussiens, pendant qu'ils défilent musique en tête sur l'avenue des Champs-Élysées, qu'on a obligé les Gardes nationaux à se rendre avec leur femme chez les officiers payeurs, afin d'y jouer le rôle de solliciteurs, et d'y faire contrôler leur misère pour continuer à avoir droit aux trente sous quotidiens. Comme si la misère, après cinq mois de siège, n'était pas à l'ordre du jour chez tous les travailleurs. Après qu'on s'est servi du peuple et qu'on n'en a plus besoin, sachant bien que les ateliers sont fermés, que le travail ne reprend pas, que le commerce agonise, on veut appliquer le décret du 15 février qui supprime la solde des Gardes nationaux.

Du dimanche 26 février au vendredi 3 mars, le Comité central de la Garde nationale fait entrer en fonctionnement des **comités d'arrondissements** de la Garde nationale, avec des permanences locales et trois délégués par arrondissement liés au Comité central. Ce sont de nouveaux comités d'arrondissements, différents des comités de vigilance datant du siège, dirigés par le Comité central républicain des Vingt arrondissements.

Le 1^{er} mars, Vinoy, voulant enlever des pièces d'artillerie place des Vosges, échoue.

Ce même **1^{er} mars**, le Comité central subit une nouvelle transformation par l'absorption d'une petite réunion autonome de chefs de bataillon, dénommée "Comité fédéral républicain", et dirigée par un ex-légitimiste et bonapartiste, Raoul du Buisson. Ce sont les Internationaux qui ont servi au rapprochement du Comité fédéral et du Comité central. La fusion opérée, le Comité central accorde aux éléments venant du Comité fédéral la représentation propre des officiers, et deux membres de l'ancien Comité fédéral sont adjoints à la Commission exécutive du Comité central. À compter de cette fusion du 1^{er} mars, l'organisation des bataillons fédérés de la Garde nationale prend le nom de "Fédération républicaine de la Garde nationale".

Le **3 mars**, une nouvelle assemblée de plus de 1000 délégués de la Garde nationale a lieu rue Saint-Maur. Les délégués venant de 200 bataillons adoptent les Statuts de la Fédération. Une Commission exécutive provisoire, chargée de faire appliquer les Statuts entre en fonction en attendant l'élection statutaire du Comité central. Le Comité central provisoire est l'ancienne commission des Statuts, plus quelques délégués des Vingt arrondissements et trois des observateurs de l'Internationale ; il est composé de 31 membres, dont 7 futurs membres du Conseil de la Commune.

Voici des extraits des Statuts de la Garde nationale fédérée adoptés le 3 mars :

"Le Comité de la fédération républicaine et le Comité central de la Garde nationale ont opéré leur fusion et adopté les statuts suivants :

Fédération républicaine de la Garde nationale.

Statuts :

Déclaration préalable :

Vive la Commune !

La République est le seul gouvernement possible ; elle ne peut être mise en discussion (formulation différente au 10 mars : “La République, étant le seul gouvernement de droit et de justice, ne peut être subordonnée au suffrage universel”).

La Garde nationale a le droit absolu de nommer tous ses chefs et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont élus.

- Art. 2 – (Les) délégués (formant l'assemblée générale), quels qu'ils soient (élus sans distinction de grade ou parmi les officiers), sont toujours révocables par ceux qui les ont nommés.

- Art. 6 – Les délégués aux **cercles** de bataillon, **conseil** de légion et **Comité central** sont les défenseurs naturels de tous les intérêts de la Garde nationale. Ils doivent veiller au maintien de L'ARMEMENT de ladite Garde et prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de LA RÉPUBLIQUE.

Ils ont également pour mission d'élaborer un projet de RÉORGANISATION COMPLÈTE DES FORCES NATIONALES.

- Art. 7 – Les réunions de l'assemblée générale auront lieu les premiers dimanches du mois, sauf l'urgence.

- Art. 10 – Tous les gardes nationaux sont SOLIDAIRES, et les délégués de la Fédération sont placés sous la sauvegarde immédiate et directe de la Garde nationale tout entière”.

Le commentaire d'Arthur Arnould – futur membre de la Commune – dans son Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris, est le suivant :

“La Garde nationale s'était fédérée. Elle avait cherché le salut dans l'application du grand principe socialiste : l'autonomie et la fédération, c'est-à-dire **l'indépendance** du groupe et **l'association** libre des groupes entre eux.”

À cette réunion du 3 mars, le président de séance demande encore à l'assemblée des délégués de se prononcer sur la question de savoir si oui ou non la Garde nationale, à qui l'on tend un piège en ce moment, doit se laisser désarmer : “Il faut dès ce soir ne plus accepter d'ordre de Vinoy qui est un restant des Bonapartes. Nous ne devons recevoir d'ordre que du Comité qui vient d'être constitué en cette salle”.

Varlin déclare : “Nous n'avons de la République que le nom !”. Ensuite il obtient l'adoption à l'unanimité de sa motion rédigée comme suit : l'assemblée revendique “le droit absolu de nommer tous ses chefs et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont élus. Et pour affirmer par un acte cette revendication, elle décide que les chefs de tous les grades devront être soumis immédiatement à une nouvelle réélection”.

Une autre proposition, devant être transmise par les délégués dans leurs cercles de bataillon respectifs, est accueillie par des acclamations unanimes :

“Dans le cas où le siège du gouvernement viendrait à être transporté ailleurs qu'à Paris, la ville de Paris devrait se constituer immédiatement en République indépendante.”

Visiblement, la situation se durcit entre le prolétariat armé et le gouvernement des classes possédantes. La représentation armée du peuple, la Garde nationale, prend des résolutions graves et hardies.

Vive la Commune !

Le 3 mars dans la nuit, le poste des gardiens de la paix aux Gobelins est attaqué par des gardes nationaux.

Le lendemain de cette importante assemblée du 3 mars, le Comité central publie une proclamation :

“Le Comité central de la Garde nationale, nommé dans une assemblée générale de délégués représentant plus de 200 bataillons, a pour mission de constituer la **Fédération républicaine de la Garde nationale**, afin qu'elle soit organisée de manière :

- à protéger **le pays** mieux que n'ont pu faire jusqu'alors les armées permanentes,

- et à défendre, par tous les moyens possibles, **la République** menacée.

Le Comité central n'est plus un comité anonyme, il est la réunion des mandataires d'hommes libres qui connaissent leurs devoirs, affirment leurs droits.”

Le gouvernement, complètement débordé, a déjà commencé une campagne nationale pour organiser la panique et isoler Paris ; le Comité central, répondant à Picard parlant le 3 mars de “coupables manifestations”, proclame qu’“il repousse avec mépris les calomnies tendant à l'accuser d'excitation au pillage d'armes et de munitions, et à la guerre civile”.

La crise du gouvernement, qui s'était traduite au 31 octobre par la démission de Tamisier du commandement de la Garde nationale, puis plus récemment par la nomination de Vinoy, se manifeste le 4 mars par la nomination du général d'Aurelle de Paladines, bonapartiste lui aussi, malgré les vœux clairement et massivement formulés des gardes nationaux de désigner leurs officiers de tout grade. À l'annonce de cette nomination “Paris sentit le vent d'un coup d'État” (Lissagaray).

Le 6 mars, le Comité central s'installe rue de la Corderie, au siège des sociétés ouvrières et de l'Internationale. De nouveaux bataillons adhèrent à la Fédération.

Le 8 mars, deux tentatives sont faites par le gouvernement pour saisir les canons rassemblés à Montmartre et au Luxembourg, elles échouent toutes les deux. Un secteur insurrectionnel est formé dans le 13^{ème} arrondissement, Duval en est nommé commandant. Dans la nuit du 8 au 9 mars, Duval met des pièces en sûreté dans l'arrondissement.

Le 9 mars, trois bataillons de mobiles de la Seine se mutinent et traînent sans les ménager leurs officiers devant le Comité central⁷.

Le même jour, le menuisier Lapie écrit :

“Je suis en permanence pour la garde de l'artillerie, comme membre du Comité central. Picard, le ministre (de l'Intérieur), dit que nous jouons notre tête. Et bien soit ! nous acceptons la partie. La République tient nos cartes, mourir pour elle et avant elle, tel est mon vœu. Si ma tête tombe, elle ne tombera que pour la cause du peuple.”

Le 10 mars, le *Cri du Peuple* de Jules Vallès, qui a commencé à paraître la veille, écrit :

⁷ Dans la journée, Varlin prescrit, au nom du Comité central, à trois bataillons d'enlever les canons du Luxembourg.

Vive la Commune !

“Les bruits d’insurrection dans Paris priment fort à Bordeaux. On espère cependant que les émeutes imaginaires de notre pacifique Garde nationale seront réprimées. Et que le désarmement s’opérera facilement. Tout est là, en effet ! Le désarmement ? Essayez donc un peu pour voir !”

Le **10 mars** encore, le Comité central tient une assemblée générale et il diffuse son programme et un tract destiné aux soldats de l’armée “régulière” :

“Soldats, enfants du peuple ! On fait courir en province des bruits odieux. Il y a dans Paris 300 000 gardes nationaux, et cependant, chaque jour on y fait entrer des troupes que l’on cherche à tromper sur l’esprit de la population parisienne. Les hommes qui ont organisé la défaite, démembré la France, livré tout notre or, veulent échapper à la responsabilité qu’ils ont assumée en suscitant la guerre civile. Ils comptent que vous serez les dociles instruments du crime qu’ils préméditent.

Soldats-citoyens, obéirez-vous à l’ordre impie de verser le même sang qui coule dans vos veines ? Déchireriez-vous vos propres entrailles ? Non, vous ne consentirez pas à devenir parricides et fratricides.

Plus d’armées permanentes, mais la nation tout entière armée.

Plus d’oppression, d’esclavage ou de dictature d’aucune sorte, mais la nation souveraine, mais les citoyens libres, se gouvernant à leur gré.

Soldats, enfants du peuple, unissons-nous pour sauver la République.

Les rois et les empereurs nous ont fait assez de mal.

La consigne n’empêche pas la responsabilité de la conscience. Embrassons-nous à la face de ceux qui, pour conquérir un grade, obtenir une place, ramener un roi, veulent nous faire entr’égorgés.

Vive à jamais la République !”.

À l’assemblée générale des délégués de la Garde nationale, Arnold définit le mouvement dont il est devenu le principal inspirateur :

“Nous sommes la barrière inexorable élevée contre toute tentative de renversement de la République.

Ayant reconquis encore une fois (au 4 septembre) la liberté de disposer de nous-mêmes, nous entendons la conserver.

Nous ne voulons plus d’aliénations, plus de monarchies, plus de ces exploités ni oppresseurs de toutes sortes, qui, venant à considérer leurs semblables comme une propriété, les font servir à la satisfaction de leurs passions les plus criminelles.

Nous voulons avoir confiance dans la main qui nous conduit ; nous voulons avoir les yeux partout où se débattent nos propres affaires, où se préparent nos destinées.”

Les délégués assemblés se séparent après avoir scellé leur union d’un grand serment républicain :

“Jurons de tout sacrifier à nos immortels principes :

- La République française d’abord, puis la République universelle ;

Vive la Commune !

- Plus d'armées permanentes, mais la nation tout entière armée, de telle façon que la force n'opprime jamais le droit ;

- Plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte ; mais la nation souveraine, mais les citoyens libres se gouvernant eux-mêmes. En un mot, plus de rois, plus de maîtres, plus de chefs imposés ; mais des agents responsables et révocables à tous les degrés du pouvoir. Rallions nos forces, serrons nos rangs, unissons-nous !”

Le 10 mars est le jour de la dernière séance de l'Assemblée “rurale” à Bordeaux. Avant de se séparer, elle décide de se réunir à Versailles le 20 mars. En même temps que Paris est décapitalisé, l'Assemblée produit un flot de décrets anti-populaires.

Pendant ce temps, à Paris, on juge les auteurs du mouvement parisien du 31 octobre qui avait pour but l'établissement de la Commune ; Blanqui et Flourens sont condamnés à mort.

Le *Cri du Peuple* du 11 mars – c'est le dernier numéro, le jour même Vinoy supprime par décret toute la presse populaire – dit :

“Comme le peuple a des canons, qu'il les garde paisiblement sans menacer ni provoquer, M. Vinoy s'avise de croire la société en péril et se permet de télégraphier à Bordeaux que Paris est perdu si on ne lui envoie pas immédiatement 40 000 hommes armés jusqu'aux dents.

Et M. le ministre de l'Intérieur ne destitue pas les préfets qui, se faisant l'écho du général commandant de Paris, font placarder dans leur département que Paris est à feu et à sang.

Qu'avait-il besoin de 40 000 soldats, M. Vinoy, puisque nous sommes ici 300 000 soldats sous les armes. C'est l'un ou l'autre. Ou ces 300 000 hommes sont les 300 000 gredins qu'il entend mettre à la raison avec 40 000 soldats, ou bien c'est la réaction qui, mettant bas son uniforme, veut lancer l'armée régulière contre la **milice citoyenne** et jouir d'un spectacle sanglant à l'abri du danger. Sinon M. Vinoy a fait outrage, non seulement à la population des faubourgs, mais à la Garde nationale de Paris tout entière, puisque bourgeois et ouvriers, riches et pauvres, servent côte à côte et sous le même uniforme depuis bientôt six mois.

Le peuple de Paris ne veut pas qu'on se moque de lui.”

Toujours le 11 mars, Vinoy saisit le canon “Alsace-Lorraine” ; dans la journée, Jean Allemane part avec 2000 gardes nationaux, déclare : “Ce canon appartient au peuple !”, et le ramène place des Vosges.

À ce moment, les républicains tricolores de la “Gauche” se démènent, par l'intermédiaire des maires et adjoints de Paris libéraux et radicaux, en accord avec le ministre de l'Intérieur, pour “consacrer leurs efforts à décider la Garde nationale à rendre les canons”.

Duval s'entend avec les comités d'arrondissement de la Garde nationale pour des mesures défensives ; on décide de donner l'alerte par un coup de canon à blanc en cas d'attaque.

Vinoy met deux régiments de soldats et de l'artillerie au Luxembourg.

Vive la Commune !

Thiers, chef du pouvoir exécutif, arrive de Bordeaux à Paris pour préparer l'installation de l'Assemblée rurale à Versailles. L'échéance est proche : le parti de "l'ordre" tient à être en sécurité pour le 20 mars.

Le 13 mars, les Gobelins sont très agités, la Garde nationale saisit des munitions.

Le **15 mars**, à deux jours du coup d'État, a lieu une dernière assemblée générale des délégués de la Garde nationale au Vauxhall.

215 bataillons sur 240 environ ont adhéré à la Fédération et ont pour programme commun "la République démocratique et universelle". Les 2000 délégués représentent directement 1325 compagnies sur 2500 à 3000. Certains cercles de légion n'ont encore qu'un ou deux délégués au lieu des trois réglementaires. Certaines compagnies dont le bataillon est représenté n'ont pas de délégué propre. Six arrondissements de l'ouest de Paris et du quartier des affaires n'ont toujours pas envoyé de représentants. Les délégués présents des bataillons se voient confier la mission de provoquer la constitution de cercles réunissant toutes les compagnies.

L'assemblée des délégués proclame régulièrement élu le Comité central **définitif** de la Fédération, qui comprend à ce moment 33 membres. Celui-ci est largement le porte-parole de toute la Garde nationale.

Des soldats de l'armée régulière interviennent au cours de l'assemblée générale sur la révocabilité des officiers.

L'assemblée des délégués refuse solennellement le commandement du général d'Aurelle, bourreau des soldats pendant la guerre et saboteur de la bataille de la Loire ; elle nomme à sa tête par acclamation Garibaldi, exaltant par ce geste l'internationalisme.

L'assemblée déclare enfin être décidée à s'opposer à toute tentative dirigée contre la République, et le Comité central proclame la Fédération corps électoral en armes.

Lefrançais continue son exposé sur la formation du Comité central :

"Ce fut le 15 mars seulement que l'organisation de la fédération fut acceptée définitivement au Vauxhall, en présence de 215 bataillons adhérents, ainsi que le constatèrent les pouvoirs réguliers que les délégués durent exhiber avant d'être admis à voter. Les Statuts votés et acceptés furent immédiatement communiqués à tous les journaux qui les publièrent généralement dès le lendemain."

Nestor Rousseau explique de son côté la formation du Comité central depuis l'affaire des canons fin février :

"C'est alors que naquit l'idée de fédérer les bataillons de la Garde nationale et de les relier tous par un Comité central.

Quelques citoyens se groupèrent pour former un comité initiateur. Cette idée de fédération fit des progrès rapides, surtout après les discours prononcés à Bordeaux, discours qui dévoilaient les tendances monarchiques de l'Assemblée. La masse de la population de Paris, étant essentiellement démocratique, en éprouva une légitime douleur.

Le peuple voyait la trahison partout, les bataillons vinrent en masse se fédérer pour résister à toute tentative de renversement de la République.

Mon arrondissement, le 5^{ème}, fut le dernier à entrer dans la fédération.

Vive la Commune !

Tous les bataillons, à l'exception d'un seul, le 21^{ème} – encore donna-t-il deux compagnies – acquiescèrent à la fédération.

On procéda vivement à l'élection qui se fit ainsi :

- chaque compagnie nomma un délégué pour faire partie du conseil de bataillon ;

- chaque conseil de bataillon prit dans son sein trois membres pour faire partie du conseil de légion ;

- le conseil de légion envoya, suivant les Statuts de la fédération, trois de ses membres au Comité central.

Membre du conseil de légion, je fus nommé à l'unanimité au Comité central. J'acceptai ce périlleux honneur, je voyais la République en danger, je me sentais à la fois assez de dévouement pour la défendre et assez d'énergie pour empêcher tout excès.

Le 17 mars au matin, je reçus mon procès-verbal d'élection avec ce mandat IMPÉRATIF :

1. de m'opposer à l'enlèvement des canons ;
2. de m'opposer à toute tentative de désarmement de la Garde nationale ;
3. de repousser la force par la force.”

Le soir même de ce 17 mars, le coup d'État de Thiers et de ses acolytes terminait de se tramer.

Le programme de la Garde nationale, le menuisier Lapie nous l'expose dans deux lettres à sa sœur du 9 mars et du 26 mars :

“Aujourd'hui (9 mars), ces mêmes hommes (les misérables de la Défense nationale se retrouvant dans le nouveau gouvernement de Thiers) se croient encore le pouvoir de nous dominer et de nous trahir de nouveau.

En province, on vous fait accroire bien des choses, vous pensez que nous sommes en Révolution. Eh bien non ma sœur, il n'y a pas de Révolution à Paris, tout ça est mensonge.

Dis bien aux gens de la province que nous ne voulons pas la guerre civile, mais que si on cherche à nous enlever, nous brûlerons plutôt Paris que de nous laisser vaincre par ces bandits.

Nous ne voulons ni le pillage, ni vol, ni grandeurs.

Voilà ce que nous voulons, rien de plus :

- République une et indivisible ; le droit de nommer nos conseillers municipaux, nos officiers militaires (26 mars) ;

- Suppression entière des armées permanentes, que tout citoyen soit soldat mais dans son pays, c'est-à-dire Garde national ; suppression des sergents de ville et de tout argousin, ainsi que des gendarmes ;

- Que ceux qui ont déclaré la guerre paient les frais, avec les Capitulars qui ont signé la fameuse paix ; suppression des traitements au-dessus de 10 000 francs par an (26 mars) ;

- Séparation de l'Église et l'État, fermeture des couvents (26 mars) ; instruction laïque et obligatoire, par des instituteurs laïques.

Vive la Commune !

Voilà notre programme, qui est peut-être réussi à l'heure où tu lis cette lettre (9 mars), car nous sommes maîtres de la situation à l'heure actuelle, une bonne partie de la troupe est avec nous.

Tout ce que vous lisez dans les journaux s'opposant à ce que je te dis là, eh bien c'est des mensonges infâmes.

Nous ne sommes ni gredins, ni des voleurs, nous sommes le peuple, rien de plus, et il n'y a rien au-dessus de nous."

Lissagaray, de son côté, résume au nom de la Garde nationale les revendications du peuple parisien :

“- Nous voulons la proclamation de la République comme gouvernement légal ; le mandat de l'Assemblée est terminé ; nous ne prétendons pas dicter des lois à la France, mais nous ne voulons plus subir ses plébiscites ruraux ;

- le territoire parisien interdit à l'armée ; la suppression de la préfecture de police ;

- non seulement un Conseil municipal élu, le droit commun pour Paris, mais des libertés municipales sérieuses ; le droit pour la Garde nationale de nommer ses chefs et de se réorganiser ;

- la remise pure et simple des loyers en souffrance ; une loi équitable sur les échéances.

Ensuite, nous affirmons que le peuple a le droit de se convoquer lui-même pour les élections ; c'est un droit historique, indéniable aux jours de grand péril."

À la veille de la révolution du 18 Mars, les hommes du Comité central définitif sont essentiellement des républicains révolutionnaires, issus de la masse des travailleurs, les employés étant fortement représentés. Les chefs du mouvement révolutionnaire, décimés par la répression qui fit suite au 22 janvier sont à ce moment en prison, cachés ou encore dispersés en province depuis l'armistice. Seuls Assi et Varlin, membres du Comité central le 15 mars et appartenant à l'Internationale sont vraiment connus.

Dans cette Garde nationale parisienne, la ceinture des arrondissements ouvriers périphériques se détache nettement à l'avant-garde. Tout en ayant adhéré à la Fédération, les bataillons ouvriers en question, "sans passer par le Comité central qui n'offrait pas assez de garanties", se sont mis sous la direction immédiate de deux commandants de légion blanquistes qui se sont concertés :

- **Eudes**, chef de la 20^{ème} légion, ayant en outre sous ses ordres sur la rive droite la 18^{ème} légion (Montmartre avec son comité dirigé par Ferré) et des bataillons des 11^{ème} et 19^{ème} légions⁸ ;

- **Duval**, commandant de la 13^{ème} légion, rallie sous ses ordres, sur la rive gauche de la Seine la 14^{ème} légion (Henry) et la 15^{ème} (Chauvière).

C'est précisément dans ces deux arrondissements rouge vif du 13^{ème} (Butte-aux-Cailles/Place d'Italie) et 20^{ème} (Père Lachaise) qu'eurent lieu les combats les plus acharnés de la Semaine sanglante en mai 71.

⁸ Montmartre avait, dès début mars, constitué de son propre chef un "Comité central" local, resté autonome jusqu'au 14 mars.

Vive la Commune !

Dans la ceinture des faubourgs ouvriers, les cadres de la Garde nationale sont dès ce moment des prolétaires socialistes et internationalistes, tranchant sur les délégués petits-patrons et commerçants, employés et de professions libérales des autres compagnies et bataillons.

Mais, dit Eudes, “les événements en se précipitant, empêchèrent l’organisation de cette armée révolutionnaire”.

Ainsi donc, à partir de l’armistice (28 janvier), et de manière nette depuis la fin février et le départ des Allemands le 3 mars, la masse du peuple parisien s’est non seulement donnée une **organisation militaire** autonome, de type nouveau, la Garde nationale avec son Comité central, indépendamment du gouvernement usurpateur des capitulards installé par la grâce de Bismarck, mais le Comité central, représentation authentique du peuple armé, a **gouverné** de fait la capitale de la France, qui était aussi la première ville du continent.

À la capitulation, la Garde nationale a refusé de livrer ses armes et son artillerie, elle les a conservées par sa promptitude à lutter pour elles contre Favre et Bismarck. Ce n’est pas Favre qui les a sauvées des mains de Bismarck, comme il a prétendu s’en repentir.

Mais en présence de l’envahisseur étranger et en raison des négociations de paix, Paris ne voulait pas compliquer la situation. Il redoutait la guerre civile. Il observait une attitude purement défensive, se contentant de son propre gouvernement de fait. Il s’organisait calmement et fermement pour la résistance.

Depuis le siège, Paris s’était tour à tour débarrassé de la majeure partie des forces matérielles d’oppression étatique : la police en civil, les sergents de ville, les bataillons bourgeois, les mobiles bretons et l’armée dite régulière.

Sur la base de son organisation **militaire**, Paris édifia une fédération **politique** constituée des délégués de compagnies, de bataillons et de légions, le Comité central. Jamais élections ne furent faites plus scrupuleusement, jamais délégués n’ont représenté de façon plus complète les masses dont ils étaient issus.

C’est pour cela qu’ils étaient des “inconnus” : ils n’étaient connus que des classes laborieuses, ils n’avaient aucun passé infâme de chasse aux bénéfiques et aux emplois qui les eût rendus célèbres. Ils dirent : “Les douze apôtres aussi étaient des inconnus”, et ils répondirent aux calomnies par leurs actes.

Après la capitulation, la conspiration ouvertement tramée par l’Assemblée de Bordeaux (du 12 février au 10 mars), le coup d’État du 18 mars par l’attaque de Montmartre termina de rallier autour de la Commune tous les éléments sains de Paris. Au 18 mars, il était absurde aux hommes de la Défense reconduits par le gouvernement des 17-19 février de réduire la Commune à quelques efforts isolés de fractions révolutionnaires les plus conscientes de la classe ouvrière de Paris.

À la veille du 18 Mars, en dehors du Paris sain, que reste-t-il ? Les piliers du bonapartisme et son opposition officielle, les grands capitalistes, tripoteurs financiers, escrocs, oisifs, vieux parasites d’État.

Depuis début mars, les “ruraux” sont décidés à terminer leur offensive contre-révolutionnaire par le désarmement par la force des ouvriers parisiens. La guerre que l’Assemblée engage contre Paris est une révolte de négriers contre la révolution, contre le pouvoir réel ; c’est une lâche chouannerie rendue possible par la protection des baïonnettes prussiennes ; c’est une conspiration pour assassiner la France, afin de sauver les privilèges,

Vive la Commune !

les monopoles, le luxe des classes dégénérées, épuisées et pourries, qui ont entraîné la France au désastre total.

La France ne peut être sauvée que par la main herculéenne d'une révolution vraiment sociale.

Depuis fin février, les incidents quotidiens se multiplient : saisies d'armes par les masses populaires, heurts entre la Garde nationale et les troupes, mutineries de bataillons entiers de mobiles, lignards indisciplinés. Certains quartiers ouvriers (Gobelins, Belleville) sont en état pré-insurrectionnel.

Déjà le gouvernement n'a plus pour défenseurs que son État-major, le préfet de police et la garde républicaine !

Le gouvernement et ses policiers ne sont plus obéis, ils sont anéantis par le mépris populaire, solidement appuyé de la détention des armes de guerre. Les municipalités d'arrondissement collaborent avec le Comité central, ignorent ouvertement le gouvernement central : depuis l'époque du siège, la Garde nationale s'est rendue indispensable à la vie collective en organisant les distributions, le ravitaillement, l'équipement de ses membres, le paiement de la solde quotidienne, contrôlant la production des armes et munitions fabriquées dans les arrondissements. Cette fois, tandis que le Comité central gouverne en fait, personne n'applique les ordres donnés par Thiers et le gouvernement nominal ; les mandats d'amener contre Duval et les chefs de la Garde nationale restent sans suite.

Cependant, le 17 mars, lorsque les classes possédantes déclenchent le coup d'État contre Paris, le Comité central est à peine constitué, incomplet, mal obéi, peu connu. Ses relations avec l'Internationale sont encore incertaines.

Terminons avec le récit de Lefrançais :

“Telle était cette organisation fédérative de la Garde nationale de Paris, qu'on ne craignit pas, malgré cela, de qualifier de société secrète.

Les travailleurs étaient en majorité dans les bataillons, il se trouva que la plupart des élections au Comité central (dans les divers arrondissements) portèrent sur des noms presque inconnus à ceux qui, jusqu'alors, considéraient la direction des affaires publiques comme étant de leur domaine exclusif. Ce ne fut pas le moindre crime du Comité central aux yeux de la bourgeoisie républicaine, et cette dernière ne lui pardonna jamais.

(Le 18 mars au soir) le Comité central de la Garde nationale franchit le perron du palais populaire. Enfin le peuple était de nouveau à l'Hôtel de Ville. Mais, pour la première fois depuis 1789, les nouveaux arrivants avaient bien réellement mandat, et ce mandat, ils le tenaient de plus de 200 bataillons de la Garde nationale, c'est-à-dire de presque tout Paris armé.”

Le 18 mars 1871, le Comité central des classes laborieuses prenait l'initiative de la plus grande révolution du siècle.



Vive la Commune !

Défends-toi, Paris !

*Redeviens en ces jours d'effroi
Le volcan de quatre-vingt-treize.
Défends-toi ! Paris, défends-toi !*

(septembre 1870)

L'Insurgé (refrain)

*Devant toi, misère sauvage,
Devant toi, pesant esclavage,
L'insurgé
Se dresse, le fusil chargé !*

La journée du 18 mars

*L'Union du Peuple et du Soldat fait cette Révolution.
Soldat ! en ce grand jour tu comprends et t'arrêtes...
Dégoûté de carnage et lassé de conquêtes,
Tu comprends maintenant qu'on ne trompe que toi ;
Qu'il te la faut briser cette exécration loi
Qui te fait l'assassin – aveuglement extrême –
Du Peuple, et que c'est toi le Peuple, oui, toi-même.*

Chant de l'Internationale

*Que veut dire ce mot patrie ?
Que veut dire ce mot soldat ?
La guerre n'est qu'une infamie,
La gloire un assassinat.
Le drapeau de l'Internationale
Sur l'univers est déployé,
C'est la Révolution sociale (bis)
Par le travail et la fraternité.*

L'Internationale

*Les rois nous saoulaient de fumées,
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et rompons les rangs !
S'ils s'obstinent, ces cannibales,
À faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.*

Couplet “de la Commune” à la Carmagnole

*Viv' la Commune de Paris (bis)
Ses mitrailleuses et ses fusils (bis)
La Commune battue
Ne s'avoue pas vaincue.*

*Elle aura sa revanche
Vive le son, vive le son,
Elle aura sa revanche
Vive le son du canon.*

Silvye,
3 pluviôse, An 179 de l'Égalité (23.1.1971)

Vive la Commune !



**Le 18 mars :
14 juillet
ouvrier**

Vive la Commune !

LA RÉVOLUTION DU 27 VENTOSE, AN 79

*“À l’aube du 18 mars (1871),
après la déroute de la contre-révolution,
vaincue dans la nuit,
l’Europe somnolente fut tirée en sursaut
de ses rêves par le cri de tonnerre de Paris :
Vive la Commune !”*

(Marx)

Pour restaurer le pouvoir des accapareurs de la richesse sociale, les propriétaires fonciers et les capitalistes, il faut absolument désarmer les ouvriers, renverser cette République de la rue proclamée le 4 septembre 1870.

Le complot contre-révolutionnaire, entré dans sa phase active depuis la capitulation du 28 janvier, aboutit le 17 mars au coup d’État.

Dans la soirée, secrètement, un conseil de guerre gouvernemental met la dernière main au dispositif militaire : Tout est mis en œuvre par les “ruraux” de l’Assemblée et le gouvernement de Thiers : formations combattantes de policiers, soldats concédés par le vainqueur étranger, “bons bataillons” de la garde nationale, commissaires de police.

Le prétexte est de “restituer” à l’État l’artillerie de la Garde nationale, des soldats-citoyens. Le but est d’occuper tout Paris, désarmer les travailleurs, arrêter les comités de quartier, organiser la terreur blanche.

Dans la nuit du 17 mars, les généraux bonapartistes passent à l’action. Vinoy, auteur du plan, dirige l’affaire.

Le 18 mars au petit matin, Paris est quadrillé par l’armée et la police, le coup de main semble avoir réussi.

C’est alors que le coup d’État se transforme en une révolution sans précédent.

Dès 6 heures du matin, malgré les mitrailleuses installées pour surveiller les artères, les ordres féroces de tirer sur les fédérés (gardes nationaux) qui tenteront de sortir de chez

Vive la Commune !

eux, et de faire feu sans sommation sur tout attroupement, l'alerte se répand dans chaque quartier.

Dans le cours de la matinée, la résistance populaire sera partout victorieuse.

Paris ne put résister que parce que, en conséquence du siège de Paris, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par la Garde nationale, une milice citoyenne dont la masse était constituée par des ouvriers.

La minorité de gardes nationaux réactionnaires est restée chez elle. Les soldats, la "ligne", ont mis la crosse en l'air, les sous-officiers et des officiers subalternes ont tourné au peuple. C'est la fraternisation.

Les quartiers libérés sont aussitôt couverts de barricades défensives.

Après la pause de midi, le Comité central de la Garde nationale, enfin réuni, prend les choses en main, et donne l'impulsion d'ensemble au mouvement.

Dans l'après-midi et la soirée, les troupes populaires des quartiers périphériques, qui encerclent le vieux Paris bourgeois, convergent vers le centre et, s'emparant au passage des casernes et édifices publics, se rencontrent à l'Hôtel de Ville, attaqué sans succès depuis plusieurs heures par les militants du parti blanquiste, mais que Jules Ferry abandonne finalement, et où le drapeau rouge est hissé à 23 heures.

Les gouvernants se sont enfuis à Versailles. C'est la joie dans Paris.

Le soulèvement parisien du 18 mars est le triomphe de la grande lutte révolutionnaire engagée depuis le 4 septembre 1870, l'avènement de la République rouge, de la Commune de Paris.

Pour la première fois, les ouvriers ne déposeront pas les armes après la victoire.

C'est ici que se pose la question : sommes-nous, aujourd'hui, en mesure de faire face à la menace constante d'un coup de force, tant qu'existe l'armée permanente, tant que l'État n'est pas démoli, tant que le peuple ne s'est pas donné une armée rouge d'ouvriers et de révolutionnaires ?

"Sans armée populaire, le peuple n'a rien."

(Mao)

LE 18 MARS À MONTMARTRE

Lors de l'attaque par surprise le 17 mars dans la nuit, le gros coup a été réservé pour Montmartre, où les fédérés (gardes nationaux) détiennent 171 canons et mitrailleuses (sur les 417 pièces réparties en 17 points de Paris, surtout à Belleville et aux Buttes-Chaumont), Montmartre que ses rues à escaliers transforment en forteresse retranchée...

Le 17 mars au soir, un ordre faux d'évacuation, signé Clemenceau, est porté aux gardes nationaux de Montmartre, si bien que sept hommes restent seuls à garder les 171 pièces d'artillerie.

À 3 h du matin, le 18 mars, Montmartre est attaqué par une division entière, commandée par le général Susbille, ce qui représente environ 6000 soldats, sans compter les policiers.

Gendarmes, sergents de ville et gardes républicains marchent en tête, dirigés par un policier, le commandant Vassal. Le coup d'alarme convenu par les fédérés n'est pas tiré, la sentinelle de la tour Solférino est abattue, et le poste de garde est désarmé. Rue des Rosiers, le comité de vigilance de l'arrondissement est fait prisonnier, et jeté dans les caves de la tour Solférino.

Les troupes suivent. La division Susbille est scindée en deux brigades :

- la brigade Paturel occupe le bas de la Butte et le parc du Moulin de la Galette ;
- la brigade Lecomte occupe les hauteurs. Les troupes escaladent le plateau supérieur de la Butte. Les chasseurs et les sapeurs du génie démolissent les barricades, terrassements, remblais et tranchées qui protègent les canons. Le général Lecomte lui-même, qui s'est tenu en bas de la Butte avec les réserves de troupes au départ, monte dès l'annonce du succès de l'opération.

Entre 3 h et 5 h du matin, le coup a donc réussi au mieux à Montmartre. La Garde nationale a été surprise, la position est enlevée par l'armée, les canons sont pris.

Des renforts arrivent sur les hauteurs. À 6 h du matin, une cinquantaine de pièces sont déjà en bas. L'armée tient tout le quartier. On attend seulement des attelages (concentrés place de la Concorde) pour emmener le reste de l'artillerie.

1- Les canons

Le grand jour est venu. Il est 6 h du matin.

Les femmes sont déjà sorties ; elles ont l'habitude de se lever tôt pour aller chercher le lait, dont la distribution a repris depuis la fin de la guerre.

Montmartre se réveille et déjà s'anime extraordinairement. On a entendu des coups de feu. On a commencé à s'appeler de maison à maison, de voisin à voisin. Persiennes et volets s'entrouvrent avec des gens effarés aux fenêtres, sur les seuils des boutiques.

Les premiers levés, qui lisent les affiches du gouvernement, disent : "C'est le coup d'État". De vagues rumeurs s'élèvent, des bruits confus courent dans les rues, sourd grondement de l'orage populaire. Quelques-uns crient "Reprenons les canons !" L'alerte se répand, lentement d'abord, puis subitement.

À ce moment, Clemenceau garantit la tranquillité du quartier au général Lecomte.

Des gardes nationaux évitent le guet-apens militaire et courent à la mairie. Tout à coup un clairon sonne, jetant des notes stridentes au vent. Dix, vingt, cent clairons répondent ; les tambours battent avec rage les coups lugubres de la générale ; Montmartre, arraché à son sommeil, s'agite dans ses profondeurs, se répand dans ses carrefours, se masse sur ses places. Stupéfaites, les femmes ont prévenu les hommes. Elles sont sorties. Les enfants ont suivi.

Tout cela spontané, s'allumant comme une traînée de poudre, éclatant comme une mine.

À 7 heures, la tempête est déchaînée.

Les femmes de Montmartre, celles qui peuplent les rues avoisinant la Butte, dominent dans la foule, d'abord simplement curieuses, badaudes, bavardes et gouailleuses, sur le parcours lent et difficile des attelages.

L'immense foule entoure les soldats et paralyse le transport des canons.

Des groupes se forment. On se cotise pour offrir à ces hommes assoiffés et affamés – ils n'ont pas emporté leurs sacs – du pain et du vin. On bavarde. On crie : "Vive l'armée !" On ouvre les cafés et les cabarets. Les ménagères remontent chez elles quérir leurs humbles provisions et les étalent sur les tables pour les soldats. La foule les fête et les festoie. Quelques soldats vont jusqu'à échanger leur fusil contre un verre de vin.

Les femmes critiquent ouvertement les officiers ; elles les apostrophent sans souci de la hiérarchie et sans trace de respect militaire : "Où les emmenez-vous, ces canons ? À Berlin ?". Elles sont angoissées ; elles seront un peu plus tard superbes et véritablement humaines, massées entre la Garde nationale et la troupe, suppliant leurs frères de l'armée de ne point obéir à ces chefs qui ont donné l'ordre de tirer.

Les rangs se défont, se refont, se défont encore, sous les cris et les menaces des gradés.

Les femmes, les enfants, une masse compacte, escaladent les pentes de Montmartre comme le flot d'une marée montante ; les artilleurs essayent en vain de se frayer passage ; les vagues humaines envahissent tout, se glissant sur les affûts, sur les caissons, sous les roues, sous les pieds des chevaux, paralysant l'effort des conducteurs qui frappent en vain

Vive la Commune !

les attelages. Ceux-ci se cabrant, puis donnant du collier, cet élan fait un vide ; mais il est aussitôt rempli par un remous qui se produit immédiatement en raison des poussées irrésistibles venues des profondeurs de la foule.

Il se produit comme des effets de ressac qui relancent les premiers rangs sur les batteries et les inondent de monde.

Les artilleurs et les cavaliers du train tiennent avec fermeté... On leur a confié les canons, et ils ne veulent pas les céder.

Dès l'aube, un officier de la Garde nationale de l'arrondissement, nommé Pigerre, avait prévenu un certain nombre de ses hommes, en leur donnant rendez-vous rue Doudeauville. Tel d'entre eux arriva avec ses deux enfants, dont l'aîné n'avait pas 16 ans. Pigerre s'était mis en marche dès qu'il eut réuni 300 hommes. Boulevard Ornano, ayant rencontré un détachement de soldats, la fraternisation fut immédiate. Poursuivant sa marche, Pigerre arrive rue Lepic, où un canon d'artillerie attelé descend la rue. Il est environ 8 heures du matin.

À ce moment donc arrive la Garde nationale sur les pentes de la Butte. Elle a toutes les peines à fendre la foule qui s'acharne aux roues.

Les femmes, surtout, crient avec fureur : "Détez ! Allez-vous-en ! Nous voulons les canons ! Nous aurons les canons !"

Les artilleurs voient, au-delà de la multitude, secouée par des mouvements de houle, le ruissellement des baïonnettes ; cette forte colonne rend impossible toute tentative d'aller plus avant ; cependant ils ne faiblissent pas encore.

Des soldats débandés viennent interpeller les artilleurs, leur crier de se rendre.

Ceux-ci restent en selle et continuent à cribler les chevaux de coups de fouet.

Mais un garde national, qui est parvenu jusque-là, monte sur une borne et lance un cri : "Coupez les traits !"

La foule a un long hurlement de joie ; les femmes plus rapprochées des pièces, auxquelles elles s'accrochent depuis une demi-heure, prennent les couteaux que les hommes leur font passer de main en main.

Elles scient les cordes.

Alors, le même garde national qui a donné le premier avis en lance un second : "Ouvrez les rangs ! Frappez les chevaux ! Laissez-les passer !"

La manœuvre est exécutée avec des rires joyeux et des acclamations.

Les artilleurs sont emportés par leurs montures et se trouvent séparés des pièces et enveloppés par des groupes qui les invitent à fraterniser.

On leur tend des bidons pleins de vin, des pains bourrés de viande.

Eux aussi, ils ont faim et soif.

Ils sont bientôt gagnés à l'émeute.

Les canons sont repris.

Les canons restent au peuple.

2- Les gendarmes

Les canons repris sur les flancs de la Butte, la foule se porte vers le haut, les remontant à bras.

À ce moment, quelques compagnies seulement ont tourné. La masse de la brigade, en haut des Buttes, les gendarmes, les agents, la cavalerie, et notamment le 88^{ème} régiment de ligne menacent toujours Montmartre.

Aussitôt la reprise des canons, les gardes nationaux apprennent par la foule qu'un fort peloton de gendarmes est massé en haut de la rue Sainte-Marie, au débouché.

Un cri retentit : "Aux gendarmes ! Aux gendarmes !"

Il est poussé par les fantassins débandés, qui semblent éprouver une haine profonde contre cette gendarmerie mobilisée ; cette haine s'explique.

La troupe sait que, dans la nuit, des arrestations ont été faites parmi les soldats qui ont refusé de marcher ou de travailler à la destruction des barricades.

Les gendarmes ont été chargés de ces arrestations, et ce sont eux qui gardent les prisonniers dans les caves.

De là cette fureur de la troupe passée du côté des insurgés, et voulant à tout prix délivrer les hommes compromis dès la première heure.

Beaucoup de soldats ont même lancé une menace sinistre : "À mort ! crient-ils. À mort les gendarmes !"

Et les femmes commencent à répéter ces mots.

Il est à craindre, si la foule et les soldats se présentent devant les gendarmes, les insultant, que ceux-ci ne fassent feu et ne se défendent en désespérés. Pigerre obtient d'abord de la foule que la Garde nationale marche en tête. Ensuite, il invite les soldats à entrer dans les rangs et à fusionner.

Le peuple, derrière la Garde nationale, est contenu ; les soldats, dans le rang, sont maintenus.

Ayant formé sa colonne, placé les clairons et les tambours sur les flancs de sa troupe, Pigerre s'écrie : "En avant !"

Et la colonne se dirige avec résolution vers le poste de la rue Sainte-Marie.

L'attaque se présente sous un formidable aspect.

Gardes nationaux et soldats vont d'un pas résolu ; ils sont massés et, assurément, une décharge ferait dans le tas d'affreux ravages ; mais lancée comme elle l'est, animée d'une résolution énergique, cette troupe se précipiterait certainement sous le feu, à la baïonnette, et elle renverserait sous le choc et anéantirait le peloton de gendarmes. Il est certain, au premier coup d'œil, que les gendarmes seront broyés.

Le poste de gendarmerie mobile se met froidement, régulièrement en bataille et en défense.

Lorsque l'officier voit déboucher la colonne, il se place derrière le peloton et crie d'une voix vibrante : "Apprêtez vos armes !"

Vive la Commune !

Les gendarmes obéissent.

Ils vont faire feu.

Un commandement, un seul mot, et le sang coule !

Mais quand l'officier voit que derrière les têtes apparaissent toujours d'autres têtes ; quand il voit derrière les baïonnettes de la Garde nationale la masse compacte du peuple ; quand il voit que derrière les hommes il y a des femmes et des enfants tous armés, et qu'après les chassepots viendront les couteaux et les pierres, il comprend que toute résistance est vaine.

Les fantassins crient ou plutôt essaient de crier : "À mort ! À mort !"

Mais les Gardes nationaux couvrent ces voix, crient de leur côté : "Rendez-vous et partez ! Pas de sang ! La paix !"

Devant cette manifestation, l'officier range ses hommes le long du mur de la rue des Rosiers, et dit simplement, mais avec morgue : "Rendez vos armes !"

Les gendarmes n'ont pas le temps de donner leurs fusils : on les leur enlève en un instant.

Là, il n'y a pas de serremments de mains. Pas de fraternisation.

On peut même redouter que l'espèce de capitulation tacite qui vient d'être conclue ne soit violée.

La foule recommence à crier : "À mort !"

Mais des gardes nationaux protestent.

Alors Pigerre dit aux gendarmes : "Allez messieurs !"

Et ils partent, silencieux.

Mais des deux côtés on échange des regards de haine.

3- Le 88^{ème}

Les canons repris et les gendarmes neutralisés, reste toujours ce bataillon complet du 88^{ème}, bien retranché dans le Moulin de la Galette.

Un colonel commande qui a juré de ne pas se rendre. Dans le but d'éviter l'effusion de sang, Pigerre prend seulement quelques volontaires et part. Il y a sur son chemin un poste avant d'arriver au moulin, et un piquet quelques mètres plus loin.

Deux officiers commandent ces détachements. Pigerre invite le premier officier à se rendre.

Il refuse net.

Pigerre s'adresse à l'autre, qui répond brutalement : "Je ne me rendrai pas !", et prend une attitude menaçante.

Alors, Pigerre fait prévenir la rue des Rosiers, demande du renfort et attend sur la place en causant avec ses hommes.

Tout à coup les clairons sonnent, les tambours battent, et une colonne considérable de gardes nationaux et de soldats se présente la crosse en l'air.

À cette vue, un officier crie : "Aux armes !"

Vive la Commune !

Le bataillon sort par la grande porte du moulin. Le colonel s'est placé devant ses soldats, qu'il a fait mettre en bataille. Il s'avance seul vers Pigerre qui, de son côté, va droit à sa rencontre. Le colonel s'arrête devant Pigerre, le regarde en face et lui demande d'un air narquois, avec un mépris affecté : "Que me voulez-vous ?"

Pigerre répond que la Butte est prise et qu'il ne reste plus au colonel qu'à se rendre.

À ces mots, le colonel, pâle de rage, recule, saute sur le chassepot d'un de ses hommes, et l'arme pour faire feu sur Pigerre. Un de ses officiers se jette sur lui et le désarme.

Pendant cette courte lutte, un autre officier subalterne a fait faire demi-tour, et le bataillon part, descendant la rue Lepic.

Le colonel reste seul derrière sa troupe.

Mais Pigerre ne le quitte pas, et voyant qu'il cherche la poignée de son épée, il tire lui-même son sabre et se met en défense. Le colonel a à la main une épée Louis XV, effilée comme une aiguille. Il est au paroxysme de la fureur. D'un bond, il fond sur Pigerre qui pare comme il peut les attaques.

Le colonel exaspéré de son impuissance, se retourne et se rue sur la foule en frappant avec fureur. Il glisse et tombe. À terre, il cherche à trouer, à larder des fantassins, pour assouvir sa haine, et sa colère contre ceux qui ont été "ses" soldats et ne le reconnaissent plus pour chef.

Les hommes qui entourent le colonel ne veulent pas le tuer et cherchent seulement à le désarmer. Mais il se relève et charge de nouveau la foule.

Enfin un garde, voulant en finir, lui assène sur la tête un coup de crosse. Le colonel s'affaisse lourdement sur les marches d'un escalier de pierre.

Cette fois, ce n'est plus une ou deux compagnies, mais un bataillon entier de l'armée qui est neutralisé ; la situation militaire prend une tournure nouvelle.

Pendant ce temps, au bas de la colline, le général Paturel doit s'enfuir sous une grêle de légumes...

4- Lecomte

La colonne Pigerre se dirige vers les positions tenues par le général Lecomte et des forces nombreuses quand on apprend sa prise par le 79^{ème} bataillon de fédérés. Voilà ce qui s'est passé.

Le général Lecomte occupait le sommet de la Butte.

Il couvrait les abords du poste de la rue des Rosiers enlevé sur les gardes nationaux par les sergents de ville dans la nuit. Les gardes nationaux et les soldats faits prisonniers qui avaient refusé de tirer étaient enfermés dans le poste.

Le général disposait de forces considérables : gardiens de la paix, gendarmes, chasseurs à pied et soldats de la ligne.

Vive la Commune !

Il ignorait ce qui s'était passé le long des pentes, mais il avait entendu le bruit montant de l'émeute. Nulle crainte d'elle, du reste. L'indécision de ses troupes l'a forcé à modifier l'ordre des unités sur le terrain, à remplacer les lignards par des chasseurs, à faire arrêter des soldats au cours des opérations et à les remplacer par des sergents de ville, mais il pensait que le général Vinoy, commandant en chef, lancerait la réserve de Susbielle se trouvant sur le boulevard, de façon à prendre les fédérés de dos, pendant que lui, Lecomte, les fusillerait en tête.

Lorsque ses factionnaires se replièrent en annonçant l'approche des fédérés et de la foule remontant les canons et sur le point d'envahir la Butte jusqu'au plateau supérieur, il dit : "Nous allons balayer ça !"

C'est alors que l'on aperçut le 79^{ème} fédéré s'arrêtant à droite de la tour Solférino. À sa tête étaient deux officiers. Ils se détachèrent en avant pour parlementer. Un des deux officiers, un capitaine, avait mis son mouchoir au bout de son épée.

Toute la Garde nationale avait mis la crosse en l'air et attendait.

À ce moment survint un incident qui faillit entraîner un massacre général. Un agent provocateur s'était déguisé en garde national et était armé. Tandis que les parlementaires étaient arrivés devant les chasseurs à pied et les suppliaient de se rendre, le faux garde national les avait suivis. Il arma son arme, pressa le pas, et se mit à tirer sur les parlementaires. Il y eut un moment de confusion et d'hésitation. L'homme fit encore feu sur la Garde nationale qui s'était mise en marche, toujours la crosse en l'air. Quelques gardes ripostèrent à la fusillade isolée de l'individu. Mais de toutes parts, dans les rangs, on criait : "Ne tirez pas ! Ne tirez pas !"

La fusillade, qui n'avait eu aucun effet, cessa aussitôt.

On avait lancé plusieurs de ces mouchards dans les rangs des fédérés. Ils avaient ordre de profiter de toutes les occasions pour tirer sur la troupe, afin que l'agression parût partir des rangs de la Garde nationale. Le faux fédéré fut précipité du haut en bas de la Butte.

Il s'en était fallu de peu que les fédérés ne se précipitassent sur les chasseurs. Ils continuèrent à s'avancer avec calme.

C'est alors que parut le général Lecomte. Il était près de 8 h 30.

La foule des femmes et des enfants, accumulée au débouché de la rue Muller, voit que le général va commander le feu ; au lieu de fuir, elle se jette au-devant des chasseurs, criant : "Ne tirez pas !"

Le général, d'une voix retentissante qui couvre tous les bruits, commande :

– "Apprêtez vos armes !"

Les soldats obéissent. La foule s'arrête.

– "Joue !"

Les crosses s'appuient aux épaules, les canons de fusil s'abaissent.

La foule frémit mais elle ne bouge pas.

Dans un court mais profond silence, le mot retentit :

– "Feu !"

Les fédérés s'apprêtent à venger la foule si la troupe tire.

Elle s'y refuse. Un fusil, puis dix, puis cent se redressent, et il semble que la mort s'envole.

Vive la Commune !

Le général adresse aux chasseurs des reproches énergiques ; il dirige sur eux son revolver et menace de brûler la cervelle à ceux qui ne tirent point.

Les fédérés le voient et l'entendent.

Il commande le feu à trois reprises différentes.

Rien ne décide les soldats ; ils restent impassibles.

Le général exaspéré leur crie alors d'un ton méprisant :

– “Vous voulez donc vous rendre à ces canailles-là ?”

Un soldat lui répond textuellement :

– “Nous ne demandons que ça”. Et il jette son fusil.

À cet instant, le capitaine fédéré qui était venu en parlementaire mit la main sur l'épaule du général Lecomte et lui dit : “Rendez-vous vous-mêmes”.

Le général se débat et crie, non plus aux chasseurs, mais aux gardiens de la paix et aux gendarmes : “Défendez-moi ! Feu ! Feu !”

Mais les chasseurs, les fédérés, la foule, se jettent sur les gendarmes que l'on désarme et que l'on fait prisonniers en partie.

La foi du général Lecomte dans la force militaire, son mépris pour le peuple, son rêve d'ambition, tout s'évanouissait devant la réalité brutale.

Lecomte était pris.



Entre 9 h et 10 h des barricades défensives s'élèvent dans tout le quartier ; toute la population y met la main.

Gardes nationaux et soldats sillonnent l'arrondissement et généralisent la fraternisation, au cri de : “Camarades, armes à terre !” “Vive la Garde !” leur répond-on.

Les sergents de ville jettent leurs képis pour ne pas être reconnus.

Lecomte et les officiers et policiers prisonniers sont conduits au poste de Château-Rouge, dans un établissement de bal public rue Clignancourt.

À 9 h 30, il reste encore, en bas de la Butte, à Pigalle et à Clichy, sur le boulevard, les troupes de soutien de Susbielle. Vinoy en personne est là. Ici, lorsque la foule approche, la troupe fait feu et charge à la baïonnette. Pendant vingt minutes, c'est un corps à corps place Pigalle, la seule véritable bataille de la journée. Finalement, les troupes doivent se retirer.

L'agression est vaincue, le peuple a absorbé ce corps étranger : l'armée.

Montmartre est libre et entre en liesse.



Vive la Commune !

Paris Ville-Libre

PAIX ET TRAVAIL...

La journée du 18 mars, en portant le Comité central à l'Hôtel de ville, marque l'avènement de la Commune, c'est-à-dire d'une assemblée locale de représentants authentiques des masses productrices, substituée au gouvernement et à l'État.

Pendant 15 jours, du 19 mars au 1^{er} avril, Paris connaît la paix. D'une part, l'hégémonie sociale de la classe ouvrière s'affirme immédiatement, et les travailleurs parisiens surmontent avec succès d'immenses difficultés, jamais affrontées jusqu'alors par la révolution ouvrière ; d'autre part, ils croient à la durabilité du statu quo, à un "contrat" possible avec le pouvoir en déroute, la direction consciente du mouvement parisien est vacillante, les fautes innombrables.

Un slogan domine alors à Paris, et caractérise cette période initiale contradictoire de la Commune : "Paris ville libre". Les communards réclamaient "la paix et le travail" ; leur expérience tragique apprend aux ouvriers du monde qu'il faudrait les payer cher.

I- Le fait sans parallèle de la Commune

Le fait de la Commune met en évidence le chemin parcouru par la classe ouvrière depuis la révolution de 1848, et la montre, devenue socialement adulte en 1871.

Pour la première fois les ouvriers, conservant leurs armes après la victoire, ne remettent pas leur pouvoir entre les mains des saltimbanques de la "Gauche" des classes dirigeantes. À la grande stupeur de ces politiciens, ce sont des "inconnus" qui restent maîtres de la grande cité. Malgré les pressions de ces ex-révolutionnaires et socialistes, arborant le drapeau de la "légalité" et se parant de leur titres "d'élus" municipaux ou parlementaires, le Comité central conserve l'Hôtel de Ville, se résout à occuper de vive force les mairies réactionnaires, à disperser les gens d'"ordre" retranchés dans le quartier de la Bourse, à procéder autoritairement aux élections du Conseil de la Commune, et il décide l'incompatibilité des mandats de député de l'Assemblée "rurale" et de membre de la Commune, tandis que cette Assemblée versaillaise, réunie à partir du 20 mars sous la présidence de Grévy, hurle sans discontinuer à la guerre civile.

À Paris, contrairement à 1848, le prolétariat apparaît comme la force sociale seule capable d'initiative, le dirigeant incontesté du mouvement populaire s'il a le soutien de la "boutique", et bénéficie de la neutralité d'une partie de la moyenne bourgeoisie et de la province, où toutes les grandes villes connaissent des insurrections communalistes.

Pour la première fois dans l'histoire, malgré la désorganisation totale et le sabotage des hauts fonctionnaires, de simples ouvriers administrent entièrement par eux-mêmes un centre urbain. À Lyon, en 1831, le peuple qui avait tenu la ville pendant 10 jours n'y avait

Vive la Commune !

pas réussi. Cette fois, 300 000 gardes nationaux ont leur solde assurée, et les services administratifs de la capitale de l'Europe sont remis en route en un clin d'œil !

Avec une aisance désintéressée inconnue de tous les gouvernements du passé, le Comité central prend les mesures d'urgence qui soulagent la grande masse du peuple, "en trois lignes fait justice" : suspension de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété ; prorogation d'un mois des échéances ; interdiction aux propriétaires de congédier leurs locataires jusqu'à nouvel ordre.

Le Comité central est décidé à laisser la place à une Commune élue. L'élection du Conseil de la Commune a lieu le 26 mars. Le matin, Thiers trépigne : "Les élections se feront aujourd'hui sans liberté". Pourquoi donc ? Sans doute parce que le Comité central a levé l'état de siège dès son arrivée au pouvoir – tandis que l'"autorité" allait le proclamer en Seine-et-Oise !

Au contraire, jamais démocratie bourgeoise, formelle, parlementaire et électoraliste ne connut un scrutin aussi sincère et libre : on vote dans la clarté, pour Paris et la Commune, contre Versailles et l'État ; on élit une vaste assemblée de représentants effectifs, agissante et responsable, le Conseil de la Commune. 90 conseillers, élus à la proportionnelle, à raison d'un conseiller pour 20 000 habitants, doivent être portés à la tête de la grande cité de 1 800 000 habitants. La Commune se prononce pour le principe du vote nominal, les faubourgs votent à bulletin ouvert, le quartier St-Antoine va aux urnes en colonne, le bulletin au chapeau !

Les élus du Conseil sont proclamés dans la joie populaire le 28 mars devant la Maison commune. Beaucoup ne se sont jamais vus, un grand nombre sont très jeunes, et ont parfois tout juste 25 ans.

Le Conseil se distingue du Comité central par sa composition : des socialistes ou des républicains révolutionnaires, tous militants politiques, soit depuis 1848, soit depuis l'agonie de l'Empire ou le siège. Sur les 90 membres, 66 révolutionnaires, dont la grande majorité sont des représentants reconnus des ouvriers, même lorsqu'ils sont journalistes ou issus de la petite-bourgeoisie.

Ce qui est inouï, c'est la présence de 25 élus ouvriers, dont 13 de l'Internationale, lesquels jouèrent un rôle capital. Le pâle ouvrier Albert, otage du gouvernement provisoire de 1848 n'est plus qu'un lointain souvenir...

II- Une direction vacillante et des fautes sans nombre

Sans s'en rendre compte, trompé par la victoire fulgurante du 18 mars, le Comité central abandonna aussitôt l'initiative politique. Ceci est à la base de toutes les erreurs de la Commune.

Contre l'instinct des bataillons ouvriers et l'opinion des "révolutionnaires" républicains, jacobins et blanquistes, le 18 mars au soir, le Comité central n'eut qu'un but : **les élections**, faire légaliser la Commune. Ce réflexe plébiscitaire – car tel est d'une manière générale le sens des élections dans la société bourgeoise – devient ridicule du côté

Vive la Commune !

populaire. Les maires de Paris exploitèrent cette démission politique, fruit de l'idéalisme, de préjugés libéraux et spontanéistes ; ils entraînèrent la représentation armée du peuple parisien dans des "négociations" absurdes, qui visaient ouvertement à la chasser de l'Hôtel de Ville, puis à interdire les élections "illégalles". Tout cela immobilisa la Commune et permit à Versailles de s'armer. Dans ce sens il est juste de dire que "le Comité central (bien que représentant imparfaitement le mouvement révolutionnaire communal issu du siège) résilia trop tôt ses fonctions pour faire place à la Commune" élue (Marx).

"Au lieu d'exterminer ses ennemis, le prolétariat parisien chercha à exercer une influence morale sur eux, négligea l'importance des actions purement militaires dans la guerre civile" (Lénine).

Ainsi, la première faute de la Commune, reflétant la faiblesse politique du mouvement parisien, est-elle d'ordre militaire ; elle consista à laisser l'ennemi libre.

On ouvrit les portes de Paris aux sergents de ville, au lieu de les mettre sous les verrous. Ils allèrent à Versailles, où ils furent accueillis comme des sauveurs. On laissa les troupes encadrées – en particulier le 43^{ème} de ligne – évacuer Paris. Dans la nuit du 18 au 19 mars, 20 000 hommes en désordre, isolés, traversant les quartiers populaires, quittèrent Paris, sans que personne ne tentât de les retenir. On permit aux membres du gouvernement, même ceux que le Comité central tenait entre ses mains, comme Ferry, de se retirer tranquillement à Versailles. Les hauts fonctionnaires purent fuir avec les clés et les caisses. On renvoya dans leurs foyers les soldats débandés qui avaient fraternisé avec le peuple, au lieu de les incorporer dans la Garde nationale. Les forts du sud de Paris, abandonnés par Thiers, furent occupés, mais le Mont-Valérien, la clé de Paris, put être réoccupée, vide, le 21 mars à midi par les Versaillais.

On laissa Versailles tranquille, après la déroute de Vinoy le 18 mars, et la débandade des bataillons réactionnaires du centre de Paris et de l'amiral Saisset leur chef le 22 mars. Et pourtant il était aisé d'aller débusquer les "royalistes" à Versailles dans les premiers temps. Il ne s'y trouvait qu'une horde de soldats – 12 000 environ – ne saluant plus les officiers, les regardant d'un air menaçant, déclarant en pleine rue qu'ils refuseraient de combattre Paris. Les routes étaient gardées par une poignée de gendarmes. Paris pouvait lancer dix fois plus de gardes nationaux. À Versailles on s'apprêtait à fuir jusqu'au Mans.

L'entreprise restait hasardeuse, bien sûr, mais les lois de la révolution dictaient la voie qui permettait seule l'espoir du succès final. Poursuivre la guerre de classe, anéantir les forces matérielles de la contre-révolution dispersées, dissoudre les bataillons bourgeois à Paris, puis **marcher sur Versailles**, cela seul pouvait garantir l'existence de la Commune parisienne, base du nouvel ordre politique national.

Et garantir la victoire politique par la force des armes était la condition préalable indispensable de l'accomplissement ultérieur de la tâche économique fondamentale de la révolution : la "liquidation sociale", l'expropriation des accapareurs de la richesse sociale. Ici se situe la seconde faute de la Commune, qui "anéantit les fruits d'une brillante victoire : le prolétariat s'arrêta à mi-chemin ; au lieu de **procéder à l'expropriation des expropriateurs** (c'est-à-dire attaquer le fondement économique de l'État de la domination et de l'oppression politiques), il se laissa entraîner par des rêves sur l'établissement d'une justice suprême dans le pays, uni par une tâche nationale commune" (Lénine). La Commune, en effet, n'osa pas, par exemple, s'emparer des banques.

Vive la Commune !

Les limites des communards sont bien illustrées par le fait suivant : s'il y avait une aile "gauche" qui demanda à marcher sur Versailles dès le 18 mars au soir, une aile droite du Comité central s'arrêtait au même instant sur le seuil de l'Hôtel de Ville, arguant que son mandat n'allait pas jusqu'à s'emparer du pouvoir.

III- Explications

La grandeur de la Commune reflète la marche générale de l'histoire, ses faiblesses criantes sont expliquées par les circonstances du mouvement parisien, et se ramènent finalement au "développement insuffisant du capitalisme français" en 1871. Et c'est la même chose de dire que la faiblesse de la Commune se résume par l'absence d'un parti ouvrier marxiste. Le faible développement du capitalisme explique que l'idéalisme imprégnait encore largement le mouvement ouvrier.

À ce propos, il ne faut pas confondre l'absence de parti marxiste et l'opportunisme, les conditions générales d'une époque historique révolue et notre situation particulière de corruption du mouvement ouvrier, bien après la victoire générale du marxisme sur le plan théorique. Aujourd'hui, la collaboration de classe et l'intégration du mouvement ouvrier à la société bourgeoise se couvrent du manteau du socialisme scientifique. Pas plus que la grandeur de la Commune, sa faiblesse n'a quoi que ce soit à voir avec tout cela. L'ironie de l'histoire veut que les traîtres khrouchtchéviens au communisme se réclament de la Commune, prétendent incarner le parti révolutionnaire qui fit défaut aux communards, alors qu'ils tiennent aujourd'hui le rôle que jouaient les "radieux" pro-versaillais il y a cent ans.

Ce qui justifie les erreurs des "communeux", c'est aussi la **situation exceptionnellement complexe** où se trouvait la classe ouvrière française en 1871, avec Versailles à une porte et les Allemands à l'autre, cernant la moitié de Paris, occupant 1/5 du territoire national (presque tout le nord de la Seine, 21 départements), sans compter la pression morale des chefs républicains et ouvriers renégats hostiles à la Commune.

Le temps, cependant, aurait pu suppléer aux faiblesses de la Commune. Mais les classes dominantes sont impitoyables, et les erreurs des ouvriers parisiens leur furent fatales.

L'abandon de l'initiative politique par la Commune explique en outre les difficultés de tout genre qu'elle rencontra (rapports du Conseil avec le Comité central, le Comité de Salut public) et ses autres erreurs particulières, en particulier militaires, comme certains décrets sans gloire.

IV- L'agression est imminente

Pendant cette période initiale décisive de la Commune, les riches et les hommes "d'ordre" s'enfuyaient à Versailles, rejoignant les "francs-fileurs" du siège. La presse anciennement dominante se déchaîne contre le nouveau pouvoir, dans Paris même où elle n'est pratiquement pas inquiétée. Les élus libéraux et radicaux du Conseil désertent la

Vive la Commune !

Commune. Enfin, les insurrections de province s'éteignent, réprimées et noyées dans le radicalisme, le républicanisme tricolore. Le 28 mars, jour de joie à Paris, seules les Communes de Marseille et Narbonne sont encore debout. Le 5 avril, alors que le second siège de Paris vient de commencer, le mouvement en province est écrasé.

Pendant une dizaine de jours, Thiers fut inquiet. Mais la voie indécise suivie par Paris, exploitée par les "conciliateurs" de la Gauche, lui ayant donné le temps de s'armer, il disposa fin mars de 35 000 hommes (et 3000 chevaux), plus 5000 gendarmes et sergents de ville. Ces derniers sont encore le seul corps solide à Versailles, et l'ensemble n'est que la cohue du 18 mars renforcée de 5 ou 6 régiments. Il n'est donc pas encore question d'envahir Paris, mais c'est assez pour ne plus craindre une offensive des Fédérés, et pour déclarer la guerre, organiser le "second siège" de Paris. Avec le concours des Allemands, Thiers décupla rapidement ses troupes, réunit 100 000 hommes, pris sévèrement en main par les officiers dans des camps spéciaux. Et puis Versailles comptait principalement sur la "puissance de feu", la grosse artillerie.

Paris, lui, a réuni le maximum de ses forces. Sur 200 000 gardes nationaux officiels, 60 000 sont des combattants réellement disponibles.

Fin mars, l'agression est imminente. Paris, fort de son "Droit", est insouciant.

Le 30 mars, le général Galliffet, libéré d'Allemagne par Bismarck, fait une reconnaissance et charge au pont de Neuilly. Mais il n'est pas suivi par ses hommes.

Le 1^{er} avril, Thiers annonce officiellement la guerre : "À Versailles s'achève de s'organiser une des plus belles armées que la France ait possédées. Les bons citoyens peuvent donc se rassurer"...

Une nouvelle période va s'ouvrir, celle du second siège. Paris de plus en plus accaparé par la guerre, les erreurs de la Commune vont avoir des conséquences de plus en plus alarmantes. Mais en même temps que les erreurs se font jour, les ouvriers parisiens rejettent leurs illusions, et l'œuvre communale se poursuivra dans un sens socialiste toujours plus net ; le bras de la révolution s'arme, et la conscience de classe est transformée.

Les travailleurs sont depuis longtemps tout à fait aptes à organiser l'ensemble de la société et à la diriger.

Retenons la leçon des trahisons passées de la "Gauche" ; la force du peuple n'est pas dans des idoles parlementaires mais dans la masse elle-même, organisée et armée.

La classe ouvrière doit se préparer à une lutte sans merci contre les classes dirigeantes, à la guerre civile.

LE COMITÉ CENTRAL

18/19 mars

Le 18 mars à minuit, les ouvriers armés sont maîtres de Paris, la ville lumière, la capitale du continent. Rien de pareil ne s'est jamais vu.

Une vingtaine de membres du Comité central de la Garde nationale sont réunis à l'Hôtel de Ville : des militants, des hommes du peuple, des comités de quartier, connus, estimés, soutenus par la masse qui fait vivre et est la vie de la société. Ils occupent aujourd'hui la maison commune réservée hier aux grands personnages de l'État. Ils offrent ici leurs capacités et leur vie à la cause du peuple travailleur.

Paris ne connut sa victoire que le 19 mars au matin.

Quel changement, malgré tous les changements qui se sont succédés depuis quelques mois !

Le drapeau rouge est à l'Hôtel de Ville. Après les brouillards du matin, l'armée, le gouvernement, l'administration se sont évaporés. L'État s'est évanoui.

Des profondeurs de Paris, le Comité central est projeté en tête de la cité, au grand soleil du monde. Comme au 4 septembre 1870, il a ramassé un pouvoir abandonné.

Un soleil de printemps rit aux Parisiens. C'est, depuis huit mois, depuis la déclaration de guerre, le premier jour d'espoir. Dans la rue, le peuple lit les lamentations de Versailles placardées dans la nuit, et les premières affiches du Comité central au pouvoir, rédigées dans la nuit et signées par vingt inconnus. Depuis la révolution française, la révolution de l'Égalité de 1792, Paris n'a pas connu un tel avènement d'obscurs.

Assy, Billioray, etc. signent la proclamation "Au Peuple" : "Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer. Que Paris et la France jettent les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences. L'état de siège est levé".

Autour du nouveau pouvoir, les gerbes de baïonnettes s'épaississent. Vingt mille hommes campent sur la place de l'Hôtel de Ville, le pain au bout du fusil. Cinquante bouches à feu, mitrailleuses et canons, sont alignés le long de la façade. Les cours, les escaliers regorgent de gardes, de civils.

Dans la journée, une nouvelle affiche du Comité central annonce les élections communales pour le 22 mars.

La révolution nouvelle est une révolution ouvrière, cela apparut dès les premiers instants. D'où la terreur et la fureur des classes dominantes de France et des deux mondes. Les plumitifs de tous les régimes coalisés, comme en juin 1848, contre les travailleurs, ne devinrent pas contre la garde nationale. Sur l'exécution des généraux Lecomte et Thomas le 18 mars après-midi, ils bâtissent la légende sauvage d'une foule dépouillant les cadavres et les piétinant. Ils disent les caisses publiques et les propriétés privées au pillage,

Vive la Commune !

l'or prussien ruisselant dans les faubourgs, les membres du Comité central anéantissant leurs casiers judiciaires. Certains journaux "républicains" s'indignent aussi de la mort des généraux, oubliant que le 14 juillet 1789 le gouverneur de la Bastille et le prévôt des marchands ont été tués par des bourgeois.

25/26 mars

Le 25 mars, les fiers-à-bras du "parti de l'Ordre", repliés dans le quartier de la Bourse, ont été mis à la raison, et les "conciliateurs" de l'ex-Gauche corrompue ont dû s'incliner devant les élections, qui sont définitivement fixées pour le lendemain 26 mars.

Elle se termine par le triomphe de Paris, cette semaine ouverte par un coup de force contre Paris. Chaque jour l'a avancé dans la possession de son idée. Paris-Commune reprend son rôle de capitale. Pour la 10^{ème} fois depuis 1789, les travailleurs replacent la France dans le droit chemin.

La baïonnette prussienne vient de mettre au jour notre pays tel que l'ont fait 80 années de domination bourgeoise : un Gulliver à la merci des nains. Paris vient, coupe les milliers de fils qui le clouent au sol, rend la circulation à ses membres atrophiés, dit : Que chaque fragment de la nation possède en germe la vie de la nation tout entière.

L'unité de la ruche et non de la caserne ! La cellule organique de la nouvelle République française, c'est la commune.

Les désespérés du mois dernier, après la trahison nationale au 28 janvier, et l'élection de l'Assemblée monarchiste au 8 février, rayonnent d'enthousiasme. On s'aborde sans se connaître, frères par la même volonté, la même foi, le même amour.

Le dimanche 26 mars est un renouveau. Paris respire comme au sortir des ténèbres ou d'un grand danger.

À Versailles, les rues sont sinistres, les gendarmes tiennent la gare, exigent brutalement les papiers, confisquent les journaux parisiens, au moindre mot de sympathie pour la Ville vous arrêtent.

À Paris, on entre librement. Les rues sont vives, les cafés bruyants ; le même gamin crie le *Paris-Journal* et *La Commune* ; les attaques contre l'Hôtel de Ville, les protestations de quelques enfiellés s'étalent à côté des affiches du Comité central.

Le peuple n'a plus de colère, n'ayant plus de crainte. Le bulletin a remplacé le chassepot.

Les maires, adjoints et députés de Paris, ces famelins de "Gauche" qui avaient toute leur vie chanté la Révolution, quand ils la virent se dresser s'enfuirent épouvantés. Le groupe Louis Blanc ne quitte plus Versailles.

À côté de ces mandarins de la tribune, de l'Histoire, du journalisme, incapables de trouver un mot, un geste de vie, voici le Comité central de la Garde nationale, les fils de la masse, innomés, abondants de volonté, de sève, d'éloquence.

Leur adresse d'adieu, le 25 mars veille des élections du Conseil de la Commune, fut digne de leur avènement : "Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des

Vive la Commune !

mêmes maux. Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus. Défiez-vous également des parleurs. Évitez ceux que la fortune a favorisés, car, trop rarement celui qui possède de la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère. Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages. Le véritable mérite est modeste, et c'est aux travailleurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter".

Ils pouvaient "descendre la tête haute les marches de l'Hôtel de Ville", des sans-nom qui venaient d'ancrer à port la Révolution du 18 mars. Nommés uniquement pour défendre la République, jetés à la tête d'une révolution sans précédent, ils avaient su résister aux impatients, contenir les réactionnaires, rétablir les services publics, nourrir Paris, déjouer les pièges, profiter des fautes de Versailles et des maires, et, tirillés en tous sens, côtoyant à chaque minute la guerre civile, négocier, agir, au moment et à l'endroit voulu.

Ils avaient su accoucher l'idée du jour, limiter leur programme aux revendications municipales, amener la population entière aux urnes.

Ils avaient inauguré une langue vigoureuse, fraternelle, inconnue aux pouvoirs bourgeois.

Et ils étaient des obscurs, presque tous d'instruction incomplète, quelques-uns des exaltés. Mais le peuple pensa avec eux, leur envoya des bouffées d'inspiration qui firent la Commune de 1792-93 grande.

Paris fut le brasier, l'Hôtel de Ville la flamme. Dans cet Hôtel de Ville où des bourgeois illustres avaient accumulé trahisons sur déroutes, des premiers venus trouvèrent la victoire pour avoir écouté Paris.

Le Comité central laissait une succession franche, mille fois les moyens de désarmer l'ennemi.



Vive la Commune !



LE 28 MARS À L'HOTEL DE VILLE

Fouetté par la victoire parisienne aux élections de la veille, Thiers aboya le 27 mars : “Non, la France ne laissera pas triompher dans son sein les misérables qui voudraient la couvrir de sang”.

Le 28 mars, deux cent mille “misérables” vinrent à l’Hôtel de Ville installer leurs élus.

Les bataillons, tambour battant, le drapeau surmonté du bonnet phrygien, la frange rouge au fusil, grossis de lignards, artilleurs et marins fidèles à Paris, descendirent, par toutes les rues, sur la place de Grève, comme les affluents d’un fleuve gigantesque.

Cent bataillons rangent devant l’Hôtel de Ville leurs baïonnettes que le soleil égaie. Ceux qui n’ont pu pénétrer s’allongent sur les quais, rue de Rivoli, boulevard Sébastopol. Les drapeaux rouges, groupés devant l’estrade, quelques-uns tricolores mais tous cravatés de rouge – symbolisent l’avènement du peuple. Pendant que les bataillons se rangent, les chants éclatent, les musiques sonnent la Marseillaise et le Chant du Départ, les clairons lancent la charge, le canon de la Commune de 1792 tonne sur le quai.

Au milieu de l’Hôtel de Ville, contre la porte centrale, une grande estrade est dressée. Le buste de la République, coiffé d’un bonnet phrygien, l’écharpe rouge en sautoir, se dresse sur un fût de colonne, rayonnant de rouges faisceaux, les plus flottants des drapeaux rouges.

De grandes draperies rouges, à crépines d’or, couvrent la façade de l’Hôtel de Ville. D’immenses banderoles au fronton, au beffroi, claquent, pour envoyer le salut de la France.

Les membres du Comité central de la Garde nationale, ceints d’écharpes rouges à franges d’argent, siègent sur une estrade en face du grand portail. L’ouvrier métallurgiste Assy préside cette cérémonie.

Les élus de l’avant-veille, les membres du Conseil de la Commune, chacun en uniforme de la garde nationale, et ceint d’une écharpe à franges d’or, montent sur l’estrade, et là sont reçus à bras ouverts par leurs amis du Comité central, identiquement costumés, hormis les fils d’argent des ceintures pourpres. Avant de s’asseoir, ils saluent tous de l’épée l’effigie de la Liberté.

Le bruit s’arrête, on écoute. Les membres du Comité central et de la Commune viennent d’apparaître sur l’estrade. Ranvier s’adresse à tous : “Le Comité central remet ses pouvoirs à la Commune. Citoyens, j’ai le cœur trop plein de joie pour prononcer un discours. Permettez-moi seulement de glorifier le peuple de Paris pour le grand exemple qu’il vient de donner au monde”. Un membre du Comité central, Boursier, proclame les élus. Les tambours battent “Au champ”. Les musiques, deux cent mille voix reprennent la Marseillaise, ne veulent pas d’autres discours. À peine si Ranvier, dans une éclaircie, peut jeter : “Au nom du peuple, la Commune est proclamée !”

Un seul cri répond, fait de toute la vie de deux cent mille poitrines : “Vive la Commune !” Les képis dansent au bout des baïonnettes, les drapeaux fouettent l’air. Aux

Vive la Commune !

fenêtres, sur les toits, des milliers de mains agitent des mouchoirs. Les coups précipités des canons, les musiques, les clairons, les tambours, se fondent dans une formidable communion. Les cœurs sautent, les yeux brillent de larmes. Jamais depuis la Fédération de 1790, les entrailles de Paris ne furent aussi fortement secouées ; les pires gens de lettres qui écrivirent la scène eurent un instant de foi.

Le défilé est mené très habilement par Brunel, qui sait faire entrer les bataillons du dehors, brûlant d'acclamer la Commune. Devant le buste de la République, les drapeaux s'inclinent, les officiers saluent du sabre, les hommes élèvent leurs fusils.

Le défilé des bataillons est à peine commencé qu'un coq, invisible et perché sans doute sous les combles de l'édifice, chante. L'oiseau sacré des Gaules, au lieu de bruire à présent pour un prince ou pour un fils de roi, claironne au contraire la victoire des fils de ces justiciers qui trois fois en 70 ans ont détrôné les monarques et chassé du pays leurs aigles, leurs lys ou leurs drapeaux. La fraternelle et grandiose cérémonie continue.

Tout à coup, en la rue de Rivoli de même qu'en l'avenue Victoria, des musiques sonnent, répandant, non pas la Marseillaise, et le Chant du Départ, mais des hymnes plus récents et de circonstance : **“Ah ! quand viendra la belle”**, le **“Chant des ouvriers”**, celui **des Paysans**, et celui **des Transportés** de Pierre Dupont, tandis que de monstrueuses pièces d'artillerie, vissées et fixées la gueule en l'air sur le parapet du quai de la rive droite du fleuve, tonnent simultanément, envoyant aux nues des tourbillons de fumée et de feu, et je ne sais quel défi.

L'enthousiasme de la foule augmente d'instant en instant et bientôt atteint au paroxysme.

Il n'y a pas que des Parisiens à Paris. Durant cette journée d'éternelle mémoire, il n'y a que des heureux en la capitale. En l'état nouveau, les délégués de la basse classe à laquelle ils appartiennent tous, applaudissent au triomphe de leur ville, la première du monde, et les provinciaux, eux, sentent bien de leur côté, que la centralisation de toutes les forces de cette prodigieuse métropole, où beaucoup d'entre eux ont élu domicile, étant brisée, elles ressusciteront leurs petites patries. Bref, tous les citadins, venus des quatre points cardinaux se montrent aussi ravis du futur régime que leurs frères de l'Ile-de-France et chacun salue l'aurore d'une ère nouvelle où la Concorde et l'harmonie régneront, des Pyrénées à l'Oural, où grâce à l'alliance internationale des travailleurs et chaque commune du vieux continent possédant la plénitude de ses droits, il sera facile de supprimer les frontières ainsi que les rois et tous les oisifs et de fonder les États-Unis d'Europe.

Et l'on s'embrasse sans cesse, on se baise les joues, on se serre les mains en jurant de réaliser ce sublime rêve. Au milieu de 100 000 fusils agités dans le vent et d'autant de baïonnettes étincelant sous le jaune du soleil de mars, on voit des ennemis irréconciliables s'étreindre en pleurant.

Les dernières files ne s'écoulèrent qu'à 7 heures du soir. Le soir même le Comité central placarde : “Aujourd'hui, Paris ouvrait à une page blanche le livre de l'Histoire et y écrivait son nom puissant”.

Le 28 mars au soir, pour la première fois depuis 10 jours, les lumières de l'Hôtel de Ville s'éteignent. La Commune, comblée, se repose. Beaucoup de gens, de même, sont persuadés que dès lors toute guerre civile est terminée.

Vive la Commune !

Vallès écrivit dans le *Cri du Peuple* du lendemain : “Quelle journée ! Le soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux, le murmure de cette révolution qui passe, tranquille et belle comme une rivière bleue, ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d’espoir, ce parfum d’honneur, il y a de quoi griser de joie l’armée victorieuse des républicains. Ô grand Paris !... quoi qu’il arrive, dussions-nous être de nouveau vaincus et mourir demain, notre génération est consolée. Nous sommes payés de vingt années de défaites et d’angoisses. Clairons, sonnez dans le vent ! Tambours, battez aux champs ! Embrasse-moi camarade.”

Depuis 10 jours, Versailles hurlait contre le “comité occulte” de l’Hôtel de Ville, la “poignée de factieux et de bandits”. Les agents de Thiers revinrent de Paris consternés : “C’était bien tout Paris !”

Cet éclair eût illuminé des aveugles. Heure unique, dans cette Histoire. En acclamant ses élus, le peuple ouvrier parisien a officiellement fondu ses quartiers dans la grande Commune ; l’État s’est trouvé absorbé solennellement par la collectivité du Travail. La même flamme réchauffe les âmes, ressoude la petite bourgeoisie au prolétariat, attendrit la bourgeoisie moyenne. À de tels moments, on peut refondre un peuple.

Le 29 mars, à la première séance officielle de l’Assemblée communale, le doyen Baissai déclare : “Vos adversaires ont dit que vous frappez la République. Si nous l’avons frappée, c’est comme le pieu que l’on enfonce plus profondément en terre”.

Dans la nuit paraît la première affiche du Conseil, la première proclamation de la Révolution du 18 mars signée “La Commune de Paris” : “Votre Commune est constituée. Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives”.

Désormais, l’émancipation politique de la classe ouvrière est définitivement mise à la lumière, République et Commune sont identifiées à jamais. Le rail est posé qui porte l’avenir ouvrier et conduit à la République des Soviets.

Libéraux, républicains, entendez la voix nouvelle, orientez la voile à ce vent de renaissance. Le Prussien surplombe ? Qu’importe ! N’est-ce pas plus grand de forger l’arme sous l’œil de l’ennemi ?

Que répondent-ils ? À mort !

Le rouge soleil des discordes civiles fait tomber les fards et les masques. Ils sont là, toujours côte à côte, comme en 1791, 1794, 1848, tous poings tendus contre le peuple, même armée sous des uniformes divers.

Leur décentralisation, c’est la féodalité rurale et capitaliste, leur self-government, l’exploitation du budget par eux-mêmes, comme toute la science politique de leur homme d’État n’est que le massacre et l’état de siège.

Quel pouvoir au monde, après tant de désastres, n’eût couvé, ménagé avaricieusement ce réservoir de forces inespérées ! Eux, voyant ce Paris capable d’enfanter un monde nouveau, ce cœur gonflé du plus beau sang de la France, ils n’eurent qu’une pensée : saigner Paris.



Vive la Commune !



**La grande lutte
du Travail
contre le Capital**

UNE GUERRE DE BANDITS

2-4 avril : les Prussiens de Versailles

Thiers avait dit, à la 2^{ème} séance de l'Assemblée à Versailles le 21 mars : "Quoi qu'il arrive, je n'enverrai pas de force armée attaquer Paris".

C'est que la force armée, au lendemain du 18 mars, lui faisait défaut. La tactique de Versailles, à ce moment, consistait à gagner du temps, par un semblant de négociation avec Paris, où la "Gauche" jouait un rôle majeur de diversion, tout en organisant à Paris même l'opposition à la Commune par la presse bourgeoise, provocatrice et démoralisatrice, le sabotage administratif, des troubles dans la rue, et la mise en place d'une 5^{ème} colonne d'agents payés sur les fonds secrets qui se glissent jusqu'à la tête des légions parisiennes.

Ensuite, l'arme de Versailles est d'isoler Paris en coupant la poste et en élevant un mur de mensonge entre la capitale et la province. Plus tard, Thiers bloquera le ravitaillement de Paris et ordonnera aux communes de banlieue de faire faire demi-tour aux approvisionnements dirigés sur la capitale.

Sur cette base, maintenue tout au long de la guerre civile, Versailles met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour fabriquer le plus rapidement possible une armée mercenaire. "Je commençai par donner tous mes soins aux soldats", dit Thiers.

Enfin, Versailles compte avec la paralysie de Paris, due à la menace d'intervention prussienne, et organise avec Bismarck une collaboration intense ; c'est la clef des destinées des classes possédantes françaises. Flaubert le reconnaît sans pudeur : "Ah ! Dieu merci, les Prussiens sont là ; c'est le cri universel des bourgeois".

Que de leçons sur la guerre des classes à graver dans notre mémoire !

Le 19 mars, 5000 gendarmes de la Seine seulement forment le noyau de l'armée versaillaise et la garde de l'Assemblée rurale. Le total des troupes réunies à Versailles est de **12 000** hommes, tandis que plus de 200 000 gardes nationaux protègent Paris. Un appel fait dans les départements aux "volontaires" pour former des bataillons comme la réaction de 1849 est un échec total. Une seule unité est mise sur pied, groupant quelques nobles et, de l'aveu du marquis de Compiègne lui-même, d'un "ramassis de vauriens".

Cela est insuffisant. On appelle des renforts de mobiles des garnisons de province, dont l'envoi est facilité, non seulement par la bienveillance de l'occupant étranger, mais aussi par l'échec du mouvement insurrectionnel dans les départements à partir du 28 mars, dont la politique des préfets de Gambetta pendant la guerre franco-allemande a préparé les conditions. On arrive alors à **65 000** hommes fin mars, alors que les conditions d'armistice n'autorisent la présence que de 40 000 hommes dans la région parisienne.

La sécurité de Versailles assurée, la "belle" armée de Thiers – que les Parisiens désigneront justement comme les "Prussiens de Versailles" – attaque le **2 avril** à

Vive la Commune !

Courbevoie. C'est la seconde attaque armée contre la Garde nationale depuis le 18 mars. Dès qu'elle entend la canonnade, la réaction terrée dans Paris se réjouit par la voix d'Edmond de Goncourt : "Dieu merci ! la guerre civile est commencée !". Les fédérés subissent de lourdes pertes et les ruraux s'emparent de l'important pont de Neuilly.

À Paris la surprise est totale. On ne pensait qu'à déposer le chasseur, pour reprendre l'outil, et l'on envisageait si peu une reprise de la guerre que les ambulances datant du siège ont été fermées.

Le député démocrate Millière fait le 4 avril la déclaration suivante : "Le peuple de Paris n'avait aucun dessein agressif quand le gouvernement l'a fait attaquer par les ex-soldats de l'Empire, organisés en troupes prétoriennes, sous le commandement d'ex-sénateurs" bonapartistes. Catulle Mendès, bourgeois républicain, écrit à propos de cette attaque du 2 avril :

"Ceci, vraiment, était imprévu. On craignait une émeute, oui ; on pensait aux journées de juin (1848). Mais qui aurait pu seulement soupçonner qu'une nouvelle espèce de guerre civile se préparait ? Que Paris, séparé de la France, serait bloqué par des Français ? Qu'il serait, une seconde fois, privé de correspondance avec les départements, une seconde fois affamé peut-être ? Qu'il y aurait, non pas quelques milliers d'hommes luttant jusque la mort dans un des quartiers de la ville, mais des armées en présence, ayant toutes deux des chefs, des fortifications, des canons ? Que Paris, enfin, serait assiégé de nouveau ?"

L'innovation historique de l'insurrection prolétarienne de 1871 surprend tout le monde. Rossel écrit : "Je ne prévoyais pas l'éventualité d'une guerre civile autre qu'une guerre de rue".

Paris est terriblement agité. La colère des fédérés et l'indignation du peuple éclatent devant cette attaque traîtresse. Les bataillons défilent aussitôt avec tambours et clairons. La Garde nationale veut contre-attaquer. Sans en référer à la Commune, le Comité central décide de marcher sur Versailles le lendemain.

Trop tard. Le 3 avril, trois colonnes de fédérés marchent séparément sur Versailles. Le 4 avril ils sont en retraite vers Paris après un échec cuisant. Les fédérés sont partis trop peu nombreux, sans vivres ni canons, et presque sans cartouches, comptant sur la fraternisation des soldats, comme au 18 mars. Et le Mont-Valérien, que l'on croyait neutre, a immédiatement dispersé la Garde nationale peu prête pour un combat en rase campagne contre ce qui est maintenant une vraie armée. Mais la panique fut grande à Versailles, où les députés avaient déjà leurs bagages prêts ! **Flourens** est arrivé à 6 kms de Versailles ; lui et **Duval** ont péri, premières victimes pour la cause du peuple et de la Commune. Désormais, la Commune de Paris est réduite à la défensive.

Dès ces premiers engagements, les Versaillais se sont signalés par les atrocités. Le 5 avril, la Commune proclame : "Les monarchistes font une guerre de sauvages ; ils fusillent les prisonniers, ils égorgent les blessés, ils tirent sur les ambulances, des troupes mettent crosse en l'air et font ensuite feu traîtreusement". Vinoy lui-même a donné la consigne. Les gendarmes infligent des brutalités horribles avant les fusillades. Galliffet est fier de lui, il fait "une guerre sans trêve ni pitié à ces assassins".

Pendant la durée du second siège de Paris à présent commencé, cette "guerre de sauvages" se poursuivra : exécutions sommaires de prisonniers, fusillades sans jugement,

Vive la Commune !

massacres à la baïonnette de combattants désarmés ou dans leur sommeil, gardes nationaux brûlés vifs dans des maisons inondées de pétrole, viols de femmes, etc.

L'attaque du 2 avril et l'échec de la marche sur Versailles arment le bras de la révolution parisienne en faisant s'écrouler les illusions petites-bourgeoises de la majorité des communards et éveillent le prolétariat parisien.

Les atrocités versaillaises mettent Paris en ébullition. Des centaines de femmes manifestent, avec le bonnet rouge de la première révolution, et veulent marcher sur Versailles comme leurs mères en octobre 1789.

5-25 avril : la lutte hors de Paris

Le "second siège" est commencé, Paris est bloqué. La province cède dans le même instant : le 8 avril la Commune de Marseille est écrasée par l'armée.

Mais pour réellement défier Paris, il faut à Versailles une collaboration politique avec les allemands, un accord avec Bismarck. Favre négocie au quartier général Allemand, à Rouen, et le **8 avril** un accord est conclu concernant le retour rapide des prisonniers de Sedan et de Metz. Sans les prisonniers d'Allemagne, Versailles était vaincu ; avec les prisonniers c'est la France qui est prisonnière de l'Allemagne réactionnaire. Versailles accorde en retour à Allemagne de hâter la signature de la paix, qui sera faite en 5 jours à Francfort (10 mai), et se soumet à toutes les exigences de Bismarck, les négociateurs français acceptant ce qu'ils ont mandat de refuser.

Bismarck libère par anticipation **60 000 prisonniers** pour renforcer les rangs versaillais. Il autorise l'élévation progressive des troupes à 80 000 hommes, puis à 110 000 et enfin à **170 000**.

Les prisonniers rentrent rapidement, groupés à Cambrai sous les ordres de Clinchant, et à Cherbourg sous ceux de Ducrot. On offre aux prisonniers de rengager pour deux ans, avec des promesses d'avancement rapide. Paris appelle les rengagés les "vendus". Les troupes sont ensuite concentrées au camp de Satory à Versailles, isolées de la population et fanatisées contre les "communaux".

Les officiers sont tous des ennemis jurés de la République, tel le marquis de Galliffet des tueries de la guerre du Mexique, le monarchiste Ducrot, le maréchal de **Mac-Mahon** de Sedan, ex-gouverneur de l'Algérie de 1864 à 1870, et que Thiers nomme général en chef le **6 avril** à la place de Vinoy.

Mais les hommes, comme pour toute armée réactionnaire, ne sont pas la force essentielle de Versailles, malgré les officiers et soldats de carrière, entraînés et habitués au feu. Thiers le reconnaît sans peine : "Il me fallait de la grosse artillerie, convaincu (que j'étais) que c'était par la puissance des feux que nous triompherions". Le matériel des arsenaux, les grosses pièces de marine sont donc acheminés à Versailles.

Du côté de la Commune, au 19 mars, la Garde nationale comptait **234 bataillons**, soit environ 200 000 hommes, auxquels se mêlent les armées privées de volontaires ou "corps francs". Cela fait des bataillons de 850 hommes en moyenne, et 11/12 bataillons par légion

Vive la Commune !

moyenne de 10 000 hommes dans chaque arrondissement. Mais les troupes de la Commune sont divisées en compagnies “sédentaires” et compagnies “actives”, si bien que les bataillons de marche représentent **300 à 500** combattants.

S’il y a, d’un côté, une diminution des effectifs parisiens par les réfractaires cachés ou en fuite, les pertes au combat, l’indiscipline et les abandons de poste (parfois collectifs), de l’autre côté la Commune est renforcée de **8000** lignards ralliés, issus de détachements restés sans chefs et qui ont adhéré à la fédération, de l’appui de formations étrangères (légion belge, garibaldiens, polonais...) et de la contribution de femmes et d’enfants, qui soutiennent les combattants aux remparts, puis participeront directement aux combats de rue.

Au total, malgré le danger grandissant et les pertes toujours plus lourdes, le nombre des combattants ne cessera de grossir. En outre, ces fédérés ouvriers sont d’un héroïsme révolutionnaire incomparable. Sur la défensive, ils sont de plus en plus fermes et meilleurs combattants, apprennent à faire la guerre en la faisant.

La Commune apprend aussi à gouverner en gouvernant. Malgré les faiblesses d’organisation, de simples citoyens font face à toutes les questions “d’État” : génie, intendance, service médical, etc. Le Comité central de la Garde nationale pousse **Cluseret** à la direction de la Guerre, celui-ci étant le seul à avoir une expérience militaire. Cluseret prend Rossel comme chef d’État-major. La guerre civile redonne de l’importance au Comité central. Depuis le 30 mars, il tenait deux séances par jour. Ses “sous-comités” d’arrondissements sont souvent en conflit avec les délégués élus des municipalités. Il se montre à la hauteur de la situation par sa proclamation du 5 avril :

“Travailleurs, ne vous y trompez pas : c’est la grande lutte, c’est le parasitisme et le travail, l’exploitation et la production qui sont aux prises.

Si vous êtes las de végéter dans l’ignorance et de croupir dans la misère ; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail, et non de ces sortes d’animaux dressés pour l’atelier ou pour le combat, fécondant de leurs sueurs la fortune d’un exploiteur ou répandant leur sang pour un despote ; si vous ne voulez plus que vos filles soient des instruments de plaisir au bras de l’aristocratie d’argent ; si vous ne voulez plus que la débauche et la misère poussent les hommes dans la police et les femmes à la prostitution ; si vous voulez, enfin, le règne de la justice, Travailleurs, soyez intelligents, debout ! et que vos fortes mains jettent sous vos talons l’immonde réaction.

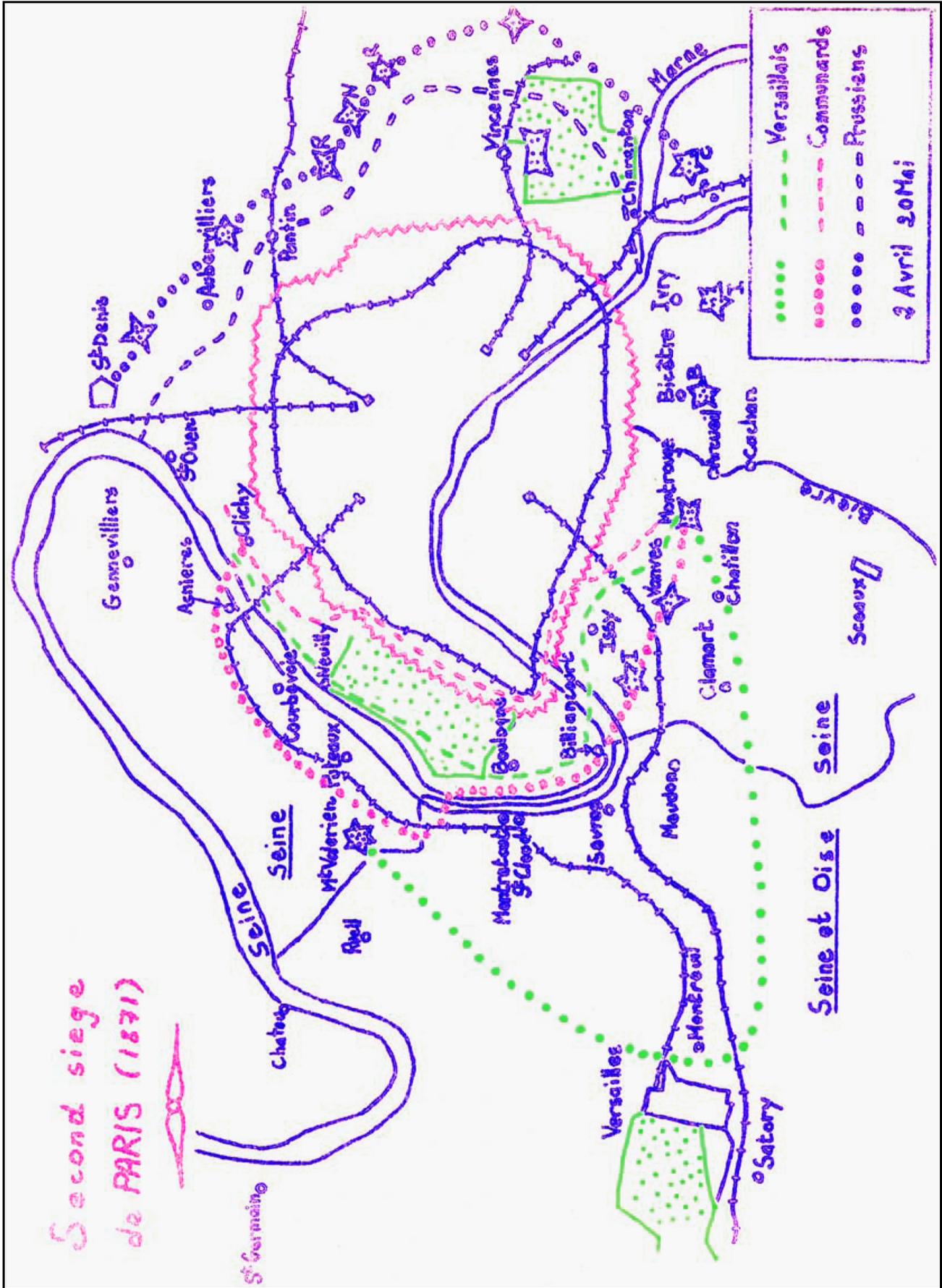
Le Comité central a conscience que l’héroïque population parisienne va s’immortaliser et régénérer le monde.

Vive la République ! Vive la Commune !”

Le 6 avril, de grandioses funérailles des victimes de l’agression versaillaise se déroulent à travers Paris.

Pendant toute cette période, les combats ont lieu hors de Paris, au-delà de la ligne des forts situés en pleine campagne alors, et que tiennent les “rouges”.

Dans le secteur de Neuilly, où la bataille fait rage pendant trois semaines, le révolutionnaire polonais de l’insurrection de 1863, **Dombrowski**, dirige les opérations avec ardeur ; ses “détachements volants” harcèlent l’ennemi, il organise des contre-offensives victorieuses.



Vive la Commune !

La guerre de classe fait de nombreux morts. Les forces de la Commune sont refoulées à l'ouest sur la rive droite de la Seine. Mais Versailles ne peut franchir le fleuve, est arrêté à Clichy le 21 avril et sa ligne d'investissement ne peut être complétée.

Le 25 avril, une trêve est conclue, limitée à Neuilly, où les habitants du village, pris entre deux feux, continuellement bombardés et vivant dans leurs caves, peuvent être évacués et sont accueillis par la Commune.

Le 23 avril, Thiers interrompt les négociations pour l'échange de Blanqui (deux fois élu à la Commune et prisonnier à Clairvaux) ; le ton de Thiers, retenu jusque-là et équivoque, devient soudain insolent et brutal.

26 avril-13 mai : brèche aux défenses extérieures

Thiers et Mac-Mahon ont arrêté leur plan : s'emparer du fort d'Issy au sud de Paris, et pénétrer dans la ville par le point faible de l'enceinte, au Point-du-Jour, là où la Seine sort de Paris.

Pendant la trêve de Neuilly, Thiers transporte le gros de son artillerie du secteur de Neuilly au sud de Paris, face à Issy-les-Moulineaux : 53 batteries et une nombreuse infanterie. Cissey commande le secteur.

Le 26 avril, Thiers annonce l'ouverture des "opérations actives". Après un bombardement intense, le village d'Issy est occupé le même jour. Le 30 avril, le fort d'Issy, serré de près, déjà endommagé depuis janvier par de Moltke, est abandonné quelques heures par les fédérés saisis d'affolement.

Rossel remplace Cluseret, avec le titre de délégué "provisoire" à la Guerre. Le 1^{er} mai, dans l'intention de concentrer les pouvoirs de la Commune, désormais totalement absorbée par la guerre, un **Comité de Salut Public** est créé, ce qui complique en fait l'organisation de la Commune.

Dans le même moment, l'artillerie versaillaise augmente et Thiers, oubliant ses déclarations solennelles sur le bombardement de Palerme en janvier 1848, en appelant "à l'opinion européenne", et son discours à la Chambre de 1840 sur les fortifications de Paris, Thiers donc prend le relais de Bismarck et bombarde sauvagement la population civile de Paris. D'autre part, depuis la fin avril le blocus de Thiers et Bismarck devient efficace.

Le 6 mai, le Manifeste de l'Union des Femmes est placardé dans Paris :

"Commune de Paris

Manifeste du Comité central de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

"Au nom de la Révolution sociale que nous acclamons, au nom de la revendication des droits du travail, de l'égalité et de la justice, l'Union des Femmes proteste de toutes ses forces contre l'indigne proclamation aux citoyennes, parue et affichée avant-hier, et émanant d'un groupe anonyme de réactionnaires. Ladite proclamation porte que les femmes de Paris en appellent à la générosité de Versailles et demandent la paix à tout prix.

La générosité de lâches assassins !

Vive la Commune !

Une conciliation entre la liberté et le despotisme, entre le Peuple et ces bourreaux !

Non, ce n'est pas la paix mais bien la guerre à outrance que les travailleuses de Paris viennent réclamer !

Aujourd'hui, une conciliation serait une trahison !... Ce serait renier toutes les aspirations ouvrières, acclamant la rénovation sociale absolue, l'anéantissement de tous les rapports juridiques et sociaux existant actuellement, la suppression de tous les privilèges, de toutes les exploitations, la substitution du règne du Travail à celui du Capital, en un mot, l'affranchissement du travailleur par lui-même !...

Six mois de souffrances et de trahison pendant le siège, six semaines de lutte gigantesque contre les exploiters coalisés, les flots de sang versés pour la cause de la liberté sont nos titres de gloire et de vengeance !...

La lutte actuelle ne peut avoir d'autre issue que le triomphe de la cause populaire. Paris ne reculera pas, car il porte le drapeau de l'avenir. L'heure suprême a sonné, place aux travailleurs, arrière à leurs bourreaux !

Des actes, de l'énergie !

L'arbre de la liberté croît arrosé par le sang de ses ennemis !

Toutes unies et résolues, grandies et éclairées par les souffrances que les crises sociales entraînent toujours à leur suite, profondément convaincues que la Commune, représentante des principes internationaux et révolutionnaires des peuples, porte en elle le germe de la révolution sociale, les Femmes de Paris prouveront à la France et au monde qu'elles aussi sauront, au moment du danger suprême, – aux barricades, sur les remparts de Paris, si la réaction forçait les portes –, donner comme leurs frères leur sang et leur vie pour la défense et le triomphe de la Commune, c'est-à-dire du Peuple !

Alors, victorieux, à même de s'unir et de s'entendre sur leurs intérêts communs, travailleurs et travailleuses, tous solidaires, par un dernier effort anéantiront à jamais tout vestige d'exploitation et d'exploiteurs !

Vive la République Sociale et Universelle !

Vive le Travail !

Vive la Commune !

Paris, le 6 mai 1871.”

La Commission exécutive du Comité central,
Lemel, Jacquier, Lefèvre, Leloup, Dmitrieff.

Le **fort d'Issy** est au centre des combats ; anéanti par les obus, il est évacué le 8 mai par les soldats rouges : Thiers a réussi ce que de Moltke n'avait pu faire : prendre un fort de Paris.

Bismarck ordonne d'accélérer l'assaut. Thiers déclare la guerre totale ce même 8 mai : “pour abrégier vos souffrances, l'armée va attaquer les fortifications elles-mêmes”, c'est-à-dire les remparts de la ville.

Une large brèche est ouverte dans la ligne des forts du sud ; à la même époque, les Versaillais ont franchi la Seine à l'ouest ; Paris est replié sur ses remparts, directement

Vive la Commune !

menacé ; la vie est intenable dans les quartiers bombardés : Grenelle, Passy, Auteuil, La Muette. Cependant, les “ruraux” craignent Paris et le combat au corps à corps. Thiers multiplie les manœuvres de corruption, cherche à acheter l’ouverture d’une porte de Paris.

Le 13 mai, c’est la chute du fort de Vanves. Un deuxième Comité de Salut public est créé, faisant éclater les divisions au sein du Conseil de la Commune. Le 10 mai, Rossel a démissionné et **Delescluze** devient délégué “civil” à la Guerre ; le vieux combattant du peuple blanchi par les prisons est le chef incontesté de la Commune.

14-21 mai : l’assaut est imminent

Versailles avance ses tranchées et découvre des batteries de brèches. À Montretout, la plus puissante batterie jamais vue au cours des guerres dans le monde bombarde le Point-du-Jour.

La Commune envisage enfin la défense intérieure de la ville.

Le 15 mai, le Manifeste des 22 de la “minorité” du Conseil qui accuse le Comité de Salut public de “dictature” rend les divisions publiques.

Le 21 mai, Thiers annonce “la répression du brigandage anti-social”. Dans l’après-midi, les premiers Versaillais se glissent à travers les remparts.

La mort de Flourens...

Le 3 avril au soir, Flourens et son aide de camp Cipriani, coupés des troupes de Bergeret dont ils avaient facilité la retraite, et épuisés par une journée de marche et de combats, se réfugièrent dans une auberge de Rueil où, désireux de reprendre quelques forces, ils se jetèrent tout habillés sur un lit.

L’aubergiste alla prévenir les gendarmes ; ceux-ci surprirent les deux communards et les firent prisonniers.

Flourens, assailli par une cinquantaine de gendarmes, se défendit, tira dans le groupe et blessa un des agresseurs ; mais malgré sa résistance, il fut entraîné hors du jardin qui entoure la maison qu’il occupait.

Au moment où il franchissait, sans escorte, la petite porte conduisant à la berge de la Seine, il fallut passer devant le capitaine Desmaret, qui attendait à cette même porte.

Le capitaine avait à la main son sabre nu et en asséna un coup furieux sur la tête du prisonnier. Flourens tomba ; alors un gendarme lui tira un coup de fusil à bout portant.

Les gendarmes prirent le cadavre par les bras et le traînèrent jusqu’à un paillason ; pendant ce trajet, la cervelle s’échappant par l’ouverture béante du crâne, se répandait sur le sable.

Vive la Commune !

Jeté sur un tombereau de fumier, le cadavre est conduit jusque Versailles, Cipriani couché à côté de lui, assommé et passant pour mort. À Versailles, les “élégantes” fouillent les blessures de Flourens du bout de leur parapluie...

... celle de Duval

Les généraux Duval, Henri et près de mille gardes nationaux avaient été cernés dans la redoute de Châtillon et contraints de mettre bas les armes. Jusqu'à ce qu'un tribunal quelconque eût statué sur leur sort, ils étaient prisonniers de guerre, c'est-à-dire sacrés.

Le 4 avril, les fédérés sont conduits entre deux rangs de soldats jusqu'au Petit-Bicêtre.

C'est à cet endroit que le général Vinoy, arrivant de Versailles, rencontre la colonne des prisonniers ; il donne l'ordre de s'arrêter et, descendant de cheval :

– Il y a parmi vous, fit-il, un monsieur Duval qui se fait appeler général ; je voudrais bien le voir.

– C'est moi, dit Duval avec fierté et en sortant des rangs.

– Vous avez aussi deux chefs de bataillon avec vous ?

Les deux officiers désignés sortent des rangs.

– Vous êtes d'affreuses canailles, dit Vinoy ; vous savez ce qui vous attend. Capitaine, continue le signataire de la capitulation de Paris s'adressant au commandant de l'escorte, faites former un peloton.

Le général et les deux commandants sont acculés contre une petite maisonnette. Ils mettent eux-mêmes habit bas, et, deux minutes après, ils tombent au cri de : “Vive la Commune !”

Les bottes de Duval sont emmenées à Versailles comme trophées.



La lutte au fort d'Issy

“Il est rare que, dans une guerre, le feu soit aussi violent qu'il l'a été, pendant 15 jours au moins, sur cette malheureuse bicoque”.

Colonel Rossel

Paris était littéralement entouré de baïonnettes, moitié étrangères, moitié françaises. L'armée allemande depuis la Marne jusqu'à Saint-Denis, l'armée versaillaise fermant le cercle depuis Saint-Denis jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, maîtresse du Mont-Valérien.

Le 25 avril, l'armée versaillaise comprenait cinq corps, en tout 110 000 hommes. Elle monta jusqu'à 130 000 combattants effectifs, 170 000 en tout.

Vive la Commune !

La Commune opposait officiellement – garde nationale active, sédentaire et corps francs – plus de 200 000 hommes. Toutes déductions faites, on pouvait obtenir 60 000 combattants si l'on savait s'y prendre. En réalité, de Saint-Ouen à Ivry on ne put opposer à Versailles qu'un rideau de 15 à 16 000 fédérés.

Sur la rive gauche, d'Issy à Ivry, dans les forts, les villages, les tranchées, il y avait 10 à 11 000 fédérés.

Le point vulnérable de l'enceinte, au sud-ouest, était le saillant du Point-du-Jour. Le fort d'Issy le gardait. Éteindre le fort d'Issy et celui de Vanves qui le soutenait, forcer ensuite le Point-du-Jour d'où une armée peut se déployer dans Paris, tel était le plan de M. Thiers. Les opérations de Saint-Ouen à Neuilly n'avaient pour objet que d'arrêter le débouché des Parisiens sur Courbevoie.

Le fort d'Issy, suffisamment défendu à droite par le parc, le château d'Issy et une tranchée le reliant à la Seine que balayaient les canonnières fédérées, ce fort était dominé en face et à gauche par les hauteurs de Bellevue, Meudon et Châtillon. M. Thiers les arma de grosses pièces venues de Toulon, Cherbourg, Douai, Lyon et Besançon – 293 bouches de siège – et leur effet fut tel que, dès les premiers jours, le fort d'Issy craqua. Le général Cisse, chargé de conduire ces opérations, commença aussitôt les cheminements.

Le fort d'Issy contenait en moyenne 600 hommes et 50 pièces de sept et de douze, dont les deux tiers inactives. Les bastions 72 et 73 le soulageaient un peu, aidés de quatre locomotives blindées, en panne sur le viaduc du Point-du-Jour. Au-dessous, les canonnières, réarmées, tiraient sur Breteuil, Sèvres, Brimborion, osaient même s'aventurer jusqu'à Châtillon et canonner Meudon à découvert. Quelques centaines de tirailleurs occupaient le parc et le Château d'Issy, le village d'Issy-les-Moulineaux, le Val et les tranchées qui reliaient le fort d'Issy à celui de Vanves. Ce dernier, dominé comme Issy, soutenait vaillamment son effort avec une garnison de 500 hommes et une vingtaine de canons.

Le 25 avril à neuf heures du matin, le canon se tut depuis la porte Maillot jusqu'à Asnières. La Ligue des Droits de Paris avait obtenu une suspension d'armes de huit heures pour l'évacuation de Neuilly, pris entre deux feux, et qui recevait 1500 obus versaillais par jour.

Le soir, les Versaillais rouvrirent le feu. Il n'avait pas cessé contre les forts du sud, où l'ennemi démasque de nouvelles batteries, première partie du plan de M. Thiers.

Sous le couvert de leurs batteries, les Versaillais, poussant leurs cheminements, avaient, dans la nuit du 26 au 27 avril, surpris les Moulineaux d'où l'on pouvait gagner le parc d'Issy. Les jours suivants, 60 pièces de gros calibre concentrèrent leurs obus sur le fort, tandis que d'autres occupaient Vanves, Montrouge, les canonnières et l'enceinte.

Issy répondait de son mieux ; mais les tranchées étaient très mal tenues.

Le 29 avril, le bombardement redoubla et les projectiles fouillèrent le parc. À minuit, les Versaillais cessaient le feu et surprenaient les fédérés des tranchées.

Le 30, le fort, qui n'avait reçu aucun avis d'évacuation, se réveilla entouré d'un demi-cercle de Versaillais. Le commandant Mégy se troubla, fit demander des renforts, ne reçut rien. La garnison s'émut, et ces fédérés qui supportaient si bien la pluie des obus,

Vive la Commune !

s'effrayèrent de quelques tirailleurs. Mégy tint conseil ; l'évacuation fut décidée. On encloua les pièces précipitamment. Le gros de la garnison sortit. Quelques hommes voulurent rester pour sauver l'honneur. Dans la journée, un officier versaillais les somma de se rendre dans un quart d'heure sous peine d'être passés par les armes. Ils ne répondirent pas. Les Versaillais n'osèrent pas s'aventurer.

À 17 heures, Cluseret et La Cecilia arrivèrent à Issy avec quelques compagnies ramassées à la hâte. Elles se déployèrent en tirailleurs ; à 20 heures, les fédérés rentrèrent dans le fort. Sous la porte d'entrée, un enfant, auprès d'une brouette remplie de cartouches était prêt à se faire sauter. Dans la soirée, Vermorel et Trinquet amenèrent d'autres renforts et les fédérés réoccupèrent toutes les positions.

Aux premiers bruits d'évacuation, des gardes nationaux étaient venus à l'Hôtel de Ville interpellé la Commission exécutive. Le soir, celle-ci arrêta Cluseret à son arrivée du fort d'Issy. Rossel fut appelé comme délégué à la Guerre à sa place le 30 avril au soir.

Cette panique d'Issy fit le Comité de salut public, qui fut voté le 1^{er} mai dans l'idée de créer un pouvoir fort.

Les Versaillais reprirent le feu avec fureur contre le fort d'Issy. Les obus crevaient les casemates, pulvérisaient les revêtements, les boîtes à mitraille pavaient de fer les tranchées. Une partie du village était aux soldats de Versailles.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, procédant toujours par surprises nocturnes, ils attaquèrent la gare de Clamart, qui fut enlevée presque sans lutte, et le Château d'Issy qu'ils durent conquérir pied à pied. Le 2 mai au matin, le fort se retrouvait aussi compromis que l'avant-veille. Dans la journée, le bataillon des francs-tireurs de Paris les délogea à la baïonnette.

Issy n'était plus un fort, à peine une position forte, un fouillis de terre et de moellons fouetté par les obus. Les casemates défoncées laissaient voir la campagne ; les poudrières se découvraient ; la moitié du bastion 3 était dans le fossé ; on pouvait monter à la brèche en voiture. Une dizaine de pièces au plus répondait à l'averse des 60 bouches à feu versaillaises ; la fusillade des tranchées ennemies, visant les embrasures, tuait presque tous les artilleurs.

Le 3 mai, les Versaillais renouvelèrent leur sommation, ils reçurent le mot de Cambronne. Le chef d'état-major avait filé. Le fort resta aux mains vaillantes de deux hommes de cœur, l'ingénieur Rist et Julien, commandant de bataillon du 11^{ème} arrondissement. À eux et aux fédérés qu'ils surent retenir, revient l'honneur de cette défense extraordinaire. Ils écrivirent dans leur journal :

4 mai.

“Nous recevons des balles explosibles qui éclatent avec un bruit de capsule. Les fourgons n'arrivent plus ; les vivres sont rares et les obus de 7, nos meilleures pièces, vont manquer. Les renforts promis tous les jours ne se montrent pas. Deux chefs de bataillon ont été trouver Rossel. Il a répondu qu'un fort se défend à la baïonnette. Cependant il a promis des renforts. Nos ambulances sont comblées ; la prison et le corridor qui y conduit sont bourrés de cadavres ; il y en a plus de 300. Un omnibus d'ambulance arrive dans la soirée. Nous y empilons le plus possible de nos blessés. Dans le trajet du fort au village, les Versaillais le criblent de balles.”

5 mai.

“Le feu de l’ennemi ne cesse pas une minute. Nos embrasures n’existent plus ; les pièces du front répondent toujours. À 2 heures, nous recevons dix fourgons d’obus de 7. Rossel est venu. Les Enfants perdus, qui servent les pièces du bastion 5, perdent beaucoup de monde ; ils restent solides à leur poste. Il y a maintenant, dans les cachots, des cadavres jusqu’à deux mètres de hauteur. Toutes nos tranchées, criblées par l’artillerie, ont été évacuées. La tranchée des Versaillais est à 60 mètres de la contrescarpe. Ils avancent de plus en plus. Les précautions sont prises en cas d’attaque de nuit. Toutes les pièces des flancs sont chargées à mitraille. Nous avons deux mitrailleuses au-dessus des terre-pleins pour balayer à la fois le fossé et les glacis.”

6 mai.

“La batterie de Fleury nous envoie régulièrement ses six coups toutes les cinq minutes. Depuis quatre jours, il y a trois femmes qui vont au plus fort du feu relever les blessés. On vient d’apporter à l’ambulance une canonnière qui a reçu une balle dans le côté gauche de l’aîne. Elle se meurt et nous recommande ses deux petits enfants. Plus de vivres. Nous ne mangeons que du cheval. Le soir, le rempart est intenable.”

Ce même jour, 6 mai, Ranvier annonce à la Commune une débandade à Vanves ; on se plaint que les pièces de rempart de Vaugirard et de Montrouge ne soulagent pas le fort d’Issy. Le lendemain, le journal du fort relatait :

7 mai.

“Nous recevons jusqu’à dix obus par minute. Les remparts sont totalement à découvert. Toutes les pièces, sauf deux ou trois, sont démontées. Les travaux versaillais nous touchent presque. Il y a trente cadavres de plus. Nous sommes au moment d’être enveloppés.”

Le 8 mai, on évacua le fort d’Issy. Il râlait depuis le matin. Tout homme qui apparaissait aux pièces était mort. Sur le soir, les officiers se réunirent et reconnurent qu’on ne pouvait tenir ; leurs hommes, chassés de tous côtés par les obus se massaient sous la voûte d’entrée ; un obus tomba au milieu et en tua 16. Rist, Julien et plusieurs qui voulaient, malgré tout, s’obstiner dans ces débris, furent forcés de céder. Vers 19 heures, l’évacuation commença. Le commandant Lisbonne, d’une grande bravoure, protégea la retraite qui se fit au milieu des balles.

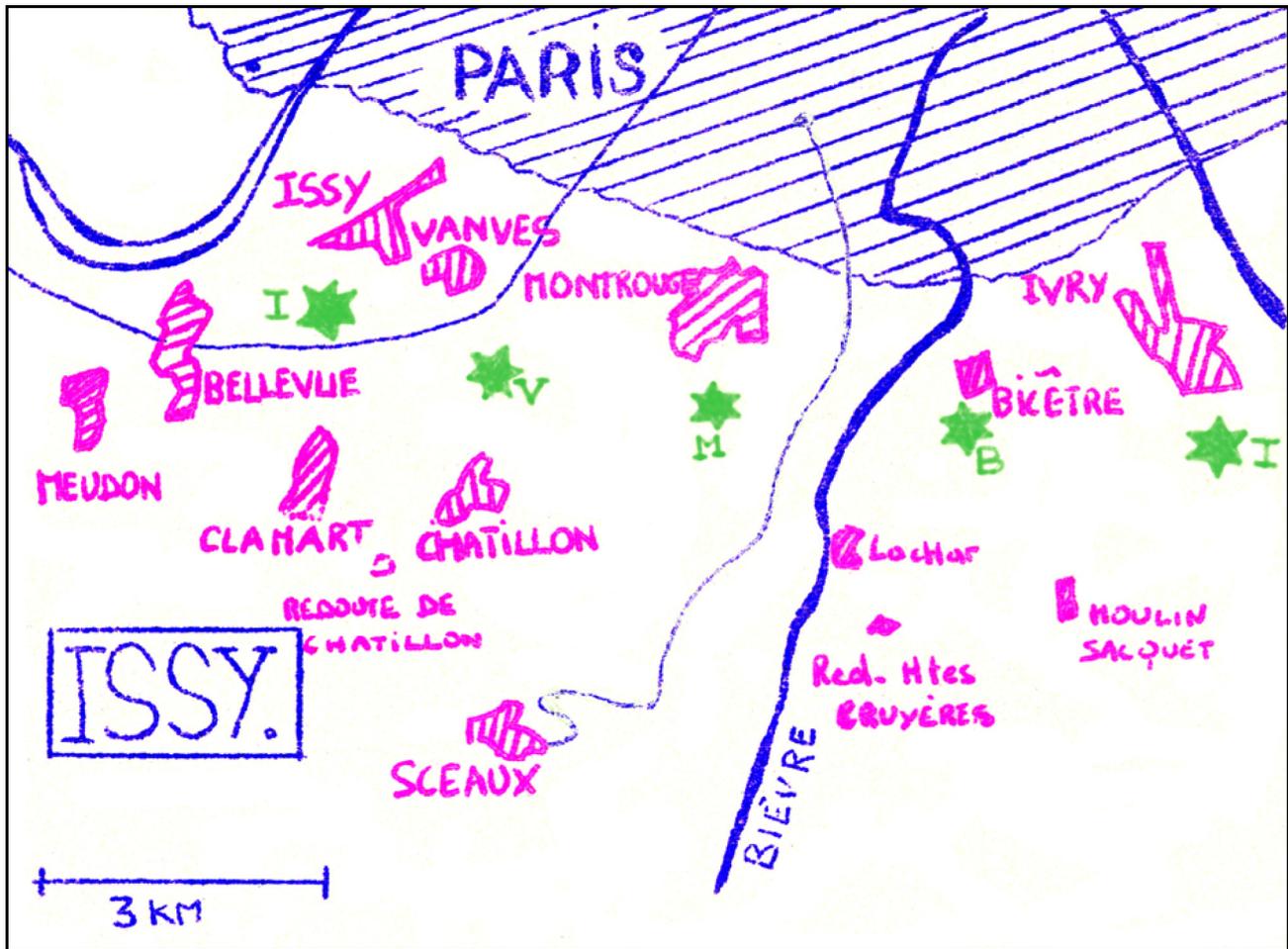
Quelques heures après l’évacuation, les Versaillais, traversant la Seine, s’établissaient en avant de Boulogne devant les bastions du Point-du-Jour et ouvraient une tranchée à 300 mètres de l’enceinte.

Toute la nuit et la matinée du 9 mai, la Guerre et le Comité de Salut public ignorèrent l’évacuation du fort. Peu après midi, Rossel donnait sa démission. Chez l’ennemi, tout le monde était en fête. M. Thiers et Mac-Mahon haranguaient les soldats qui ramenaient en chantant les quelques pièces trouvées au fort. L’Assemblée suspendait ses séances et venait dans la cour de marbre applaudir ces enfants du peuple qui se croyaient vainqueurs.

M. Thiers, un mois plus tard, disait à la tribune : “Quand je vois ces fils de nos champs mourir pour vous, pour nous, je suis profondément touché”. Touchante émotion du

Vive la Commune !

chasseur devant sa meute. Souvenez-vous de l'aveu, et pour qui, dans les guerres civiles, vous mourez, fils des champs !



La grande flamme de Paris

(avril 1871)

La grande flamme de Paris voilait ses faiblesses. Qui n'en fut brûlé ne saura la décrire. Les journaux communeux, malgré leur romantisme, étaient ternes à côté. La mise en scène, peu de choses. Dans les rues, sur les boulevards silencieux, un bataillon de 100 hommes qui va au feu ou en revient, quelque femme qui suit, un passant qui applaudit ; c'est le drame de cette révolution simple et gigantesque.

Le commandant, en vareuse, poussiéreux, les galons roussis.

Les hommes, tous cheveux gris ou têtes blondes, les vieux de juin et les pupilles de l'idée. Bien souvent le fils marche à côté du père.

Vive la Commune !

Cette femme qui salue ou accompagne, c'est la vaillante et vraie Parisienne. L'immonde androgyne née des fanges impériales a suivi sa clientèle à Versailles ou exploite la mine prussienne de Saint-Denis.

Celle qui tient le pavé maintenant, c'est la femme forte, dévouée, tragique, sachant mourir comme elle aime, de ce pur et généreux filon qui, depuis 1789, court vivace dans les profondeurs populaires.

La compagne de travail veut aussi s'associer à la mort. "Si la nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation ce serait !" écrivait le "Times". Le 24 mars, aux bataillons bourgeois de la mairie du 1^{er} arrondissement, un fédéré dit ce mot qui fit tomber leurs armes : "Croyez-moi, vous ne pouvez tenir ; vos femmes sont en larmes et les nôtres ne pleurent pas".

Elle ne retient pas son homme, au contraire, le pousse à la bataille, lui porte aux tranchées le linge et la soupe, comme elle faisait au chantier. Beaucoup ne veulent plus revenir, prennent le fusil. Le 4 avril, au plateau de Châtillon, elles font le coup de feu.

Les cantinières, simplement vêtues, en travailleuses. Le 3 avril, à Meudon, celle du 66^{ème}, la citoyenne Lachaise, resta toute la journée sur le champ de bataille, soignant les blessés, presque seule, sans médecin.

Au retour, elles battent le rappel des dévouements, les centralisent dans un comité à la mairie du 10^{ème}, affichent des proclamations touchantes : "Il faut vaincre ou mourir. Sachez que le seul moyen de sauver ceux qui vous sont chers, c'est de vous jeter dans la lutte".

Elles s'offrent à la Commune, demandent des armes, des postes de combat, s'indignent contre les lâches. "J'ai le cœur saigné, dit l'une, de voir qu'il n'y a absolument que ceux qui le veulent qui combattent ; mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse des membres de la Commune ne fasse avorter nos projets d'avenir."

André Léo, Élisabeth Dmitrieff, Louise Michel allaient dans les hôpitaux disputer leurs chers camarades aux religieuses revêches, et l'œil des mourants se ranimait au murmure de ces douces voix qui parlaient de République et d'espoir.

Dans cette mêlée de dévouements, les enfants défiaient les hommes et les femmes. Les Versaillais vainqueurs en prirent 660, et beaucoup périrent dans la lutte des rues. Ils suivaient les bataillons aux tranchées, dans les forts, s'accrochaient aux canons. Quelques servants de la porte Maillot étaient des enfants de 13 à 14 ans. En rase campagne, ils faisaient des folies de bravoure !

Catulle Mendès raconte :

"Voici ce qui s'est passé hier, 22 avril, sur le boulevard Bineau. Un enfant de 17 ans, clairon de son métier, marchait à la tête de sa compagnie qui avait été chargée d'aller occuper une barricade abandonnée par les Versaillais.

Quand je dis qu'il marchait, je me trompe ; la vérité est que, précédant les gardes nationaux d'une centaine de pas, il faisait la roue, le saut périlleux et autres exercices familiers aux clowns et aux gavroches.

Il arriva ainsi devant la barricade, lui fit un pied de nez, s'élança et, en quatre bonds, retomba de l'autre côté sur les mains.

Mais la barricade n'était pas abandonnée !

Vive la Commune !

Le petit clairon fut immédiatement cerné par un assez grand nombre de lignards, qui se dissimulaient derrière les pavés et les sacs de terre pour envelopper la compagnie quand elle viendrait, sans défiance, occuper la position.

Les chassepots s'abaissèrent vers le pauvre garçon et un sergent lui dit :

– Si tu fais un pas, si tu pousses un cri, on te tue !

Que fit le clairon ? Il se précipita vers le haut de la barricade, et hurla de toute la force de ses poumons :

– N'entrez pas ! il y a quelqu'un !

Puis il retomba percé de quatre balles ; mais sa compagnie était sauvée.”

L'auteur bourgeois avoue : “Les hommes que la Commune envoie à la mort se battent avec un héroïque courage”. Le réactionnaire A. de Mun déclare de son côté que les fédérés savent “mourir avec insolence”. Et l'ignoble Edmond de Goncourt : “Pourquoi cet acharnement que n'ont pas rencontré les Prussiens ? C'est que dans cette guerre, le peuple fait lui-même la cuisine de sa guerre, la mène lui-même, n'est pas sous le militarisme”. Un anglais enfin, J. Furley :

“Les rouges ne montraient aucun signe de frayeur, et nous pouvions les voir tomber sous les coups ; des renforts venaient remplacer ceux qui manquaient. Parfois, pour gagner quelques mètres, ils sortaient en rase campagne, nous pouvions voir les boulets soulever la poussière autour d'eux. Tels étaient les hommes dont on disait qu'ils ne tiendraient pas un jour.”

Tels sont les héros que seul le prolétariat peut produire.

Cette flamme parisienne rayonnait au-delà de l'enceinte. Les municipalités de Sceaux et de Saint-Denis se réunissaient à Vincennes pour protester contre le bombardement, revendiquer les franchises municipales et l'installation de la République.

La chaleur en venait jusqu'à la province.

Elle commençait à croire Paris imprenable, malgré les dépêches de Thiers. Malgré tant de succès “décisifs” et de moyens “irrésistibles” annoncés, l'armée versaillaise se morfondait toujours aux avant-postes parisiens. Ses seules victoires décisives étaient contre les maisons de l'enceinte et de la banlieue.



LA SEMAINE SANGLANTE

La guerre dans Paris

À deux reprises, déjà, le 3 et le 12 mai, Versailles a donné des ordres de concentration en vue de l'assaut de Paris, mais sans suite. Depuis le **16 mai**, la guerre dans Paris se prépare pour de bon cette fois.

Les batteries de siège broient sans relâche l'enceinte, en se concentrant sur le Point-du-Jour. Paris a 5 arrondissements sous les obus, le bombardement effroyable crée un désert sur les remparts.

Malgré les approches versaillaises, la défense de la Commune ne s'anime pas. Nous en sommes à la période d'immense lassitude, les bataillons se désagrègent. 2000 hommes d'Asnières à Neuilly, 4000 de la Muette au Petit-Vanves, c'est le cordon fédéré qui doit défendre la Commune ! Les artilleurs manquent, les sentinelles sont absentes, les postes sont peu visités par la Guerre.

Le 20 mai à 13 heures, les batteries de brèche se démasquèrent. 300 pièces de marine et de siège confondent leurs détonations. Versailles sait par ses espions que cinq portes sont abandonnées ; celle de Saint-Cloud est en miettes. Une nouvelle fois des ordres de concentration sont donnés.

Le **dimanche 21 mai à 14 h 30**, un concert monstre se tient aux Tuileries, à 200 mètres des obus. À la fin du concert on se donne rendez-vous pour le dimanche suivant, défiant Thiers. À cette heure, l'avant-garde des Versaillais pénètre dans Paris au Point-du-Jour, grâce à la trahison d'un nommé Ducatel.

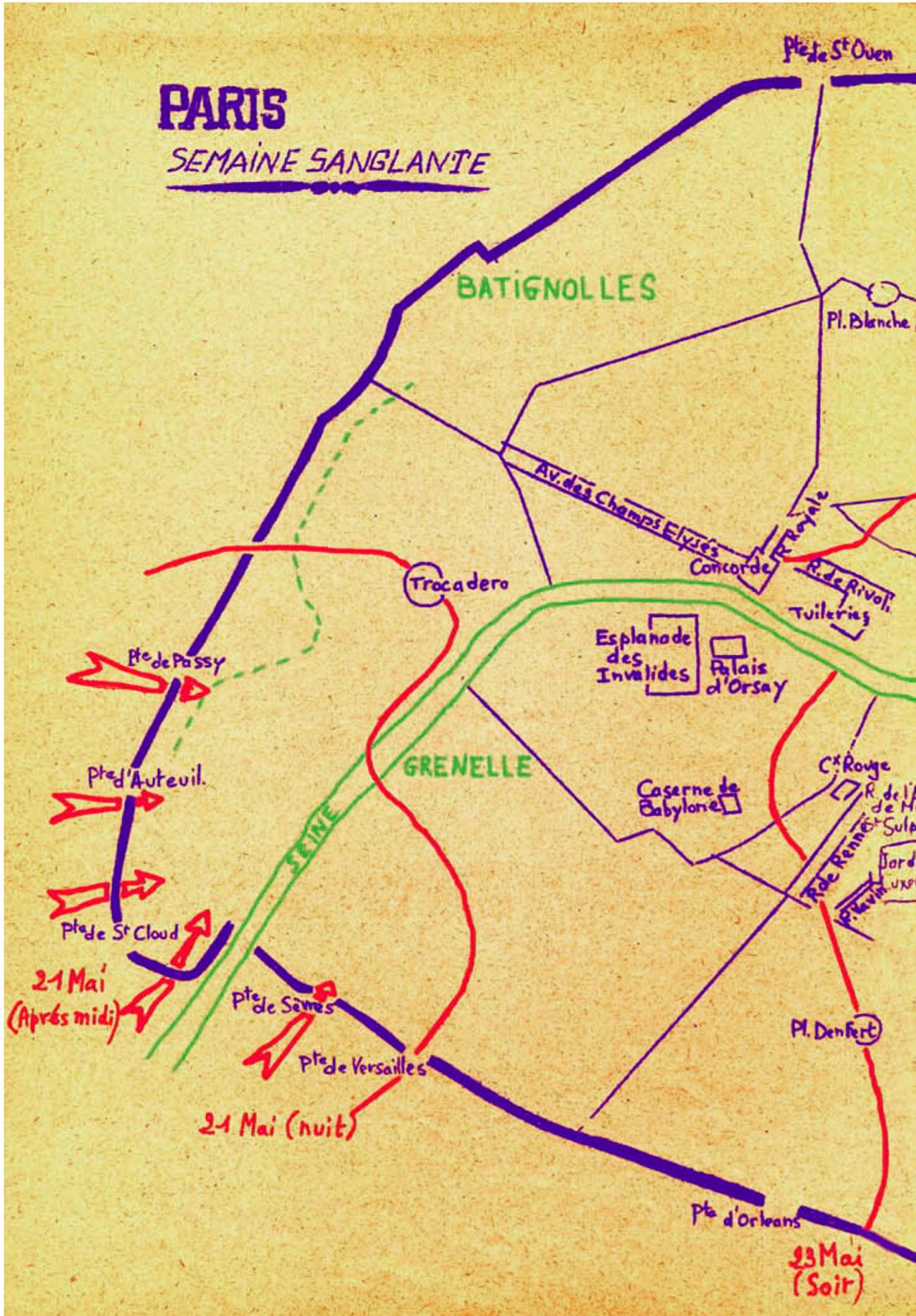
La résistance fut faible dans la moitié ouest de la ville (ville de luxe), et tenace, violente, dans la moitié est (ville ouvrière).

Les défenseurs de la Commune résistèrent huit jours avec un héroïsme propre à la classe montante, le prolétariat.

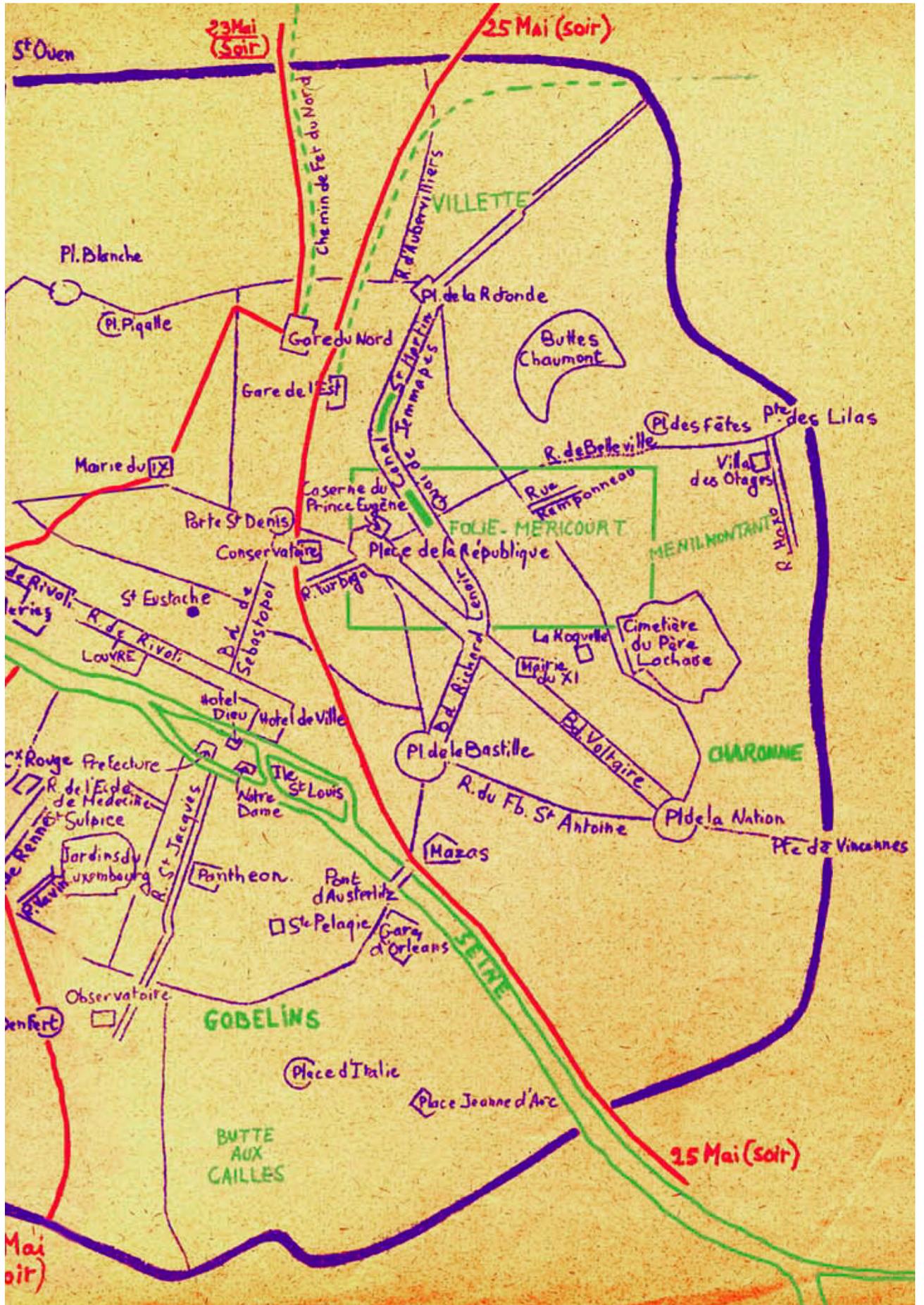
Le massacre des travailleurs fit rage dès les premiers instants et alla croissant ; il atteignit son point culminant dans les derniers moments : le fusil ne tue pas assez vite, on exécute par centaines les communaux vaincus à la mitrailleuse.

Les Allemands permirent aux Versaillais le passage de la zone "neutre" au nord de Paris, interdit par l'armistice ; un large front fut ainsi ouvert sur lequel Paris ne s'était pas protégé.

Les derniers combattants succombèrent le 28 mai au matin sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant. Le Mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, est le lieu du dernier massacre en masse.



Vive la Commune !



Vive la Commune !

Ensuite, après la défaite ouvrière, lorsque l'abattage de tous se révéla impossible, ce furent les arrestations en masse, les fusillades de victimes tirées au hasard des rangs des prisonniers ; le reste fut parqué dans de grands camps, en attendant le conseil de guerre.

La troupe prussienne avait ordre pendant la répression de ne laisser passer aucun fugitif, mais souvent des officiers fermèrent les yeux, tels ceux du corps d'armée saxon.

Les combattants aux bras nus

Dimanche 21 mai

En fin d'après-midi, à 19 heures, Dombrowski prévient le Comité de salut public de la pénétration ennemie. Billioray, du C.S.P., court au Conseil de la Commune, dont il interrompt la dernière séance, présidée par Jules Vallès, qui est levée à 20 heures. À la nuit, des membres de la Commune étudient les points stratégiques.

Les Versaillais s'infiltrèrent peu à peu par la fissure du rempart et s'accumulent devant le chemin de fer de ceinture. À 21 heures, ils se divisent en deux colonnes.

Sur place, les fédérés dressent la première résistance par eux-mêmes.

À 23 heures, **Assi** est la première victime dirigeante de la Semaine sanglante, il est fait prisonnier dans une embuscade rue Beethoven.

Les Versaillais égorgent dans Paris, et Paris l'ignore. La nuit est bleue, étoilée, tiède, chargée des parfums du printemps. Il y a foule aux théâtres. Les boulevards ruissellent de vie. Le canon se tait partout, silence inconnu depuis 3 semaines.

Les volontaires tiennent jusqu'à minuit. Ne recevant aucun renfort, ils se replient.

Lundi 22 mai

À 3 heures du matin, les Versaillais inondent Paris par les 5 plaies béantes des portes de Passy, Auteuil, Saint-Cloud, Sèvres et Versailles. À cinq heures tonne le premier obus versaillais. Paris dormait. Tout le 16^{ème} et une partie du 15^{ème} sont déjà occupés par les Versaillais à l'aube. Dans la matinée ils prendront possession des Champs-Élysées, sans rencontrer de résistance dans ce Paris riche. Montmartre, la principale forteresse, assiste silencieuse depuis la veille à l'entrée des troupes versaillaises.

À 5 heures du matin la Commune organise la retraite officielle.

De grand matin on lit une proclamation de Delescluze datée de la veille et placardée dans la nuit :

“Commune de Paris

Au Peuple de Paris, À la Garde nationale.

Citoyens,

Assez de militarisme, plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au Peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.

Vive la Commune !

Le Peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes ; mais quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les stratégestes de l'école monarchiste.

Aux armes ! citoyens, aux armes ! Il s'agit, vous le savez, de vaincre ou de tomber dans les mains impitoyables des réactionnaires et des cléricaux de Versailles, de ces misérables qui ont, de parti pris, livré la France aux Prussiens, et qui nous font payer la rançon de leurs trahisons !

Si vous voulez que le sang généreux, qui a coulé comme l'eau depuis six semaines, ne soit pas infécond ; si vous voulez vivre libres dans la France libre et égalitaire ; si vous voulez épargner à vos enfants et vos douleurs et vos misères, vous vous lèverez comme un seul homme, et, devant votre formidable résistance, l'ennemi, qui se flatte de vous remettre au joug, en sera pour sa honte des crimes inutiles dont il s'est souillé depuis deux mois.

Citoyens, vos mandataires combattront et mourront avec vous, s'il le faut ; mais au nom de cette glorieuse France, mère de toutes les révolutions populaires, foyer permanent des idées de justice et de solidarité qui doivent être et seront les lois du monde, marchez à l'ennemi, et que votre énergie révolutionnaire lui montre qu'on peut vendre Paris, mais qu'on ne peut ni le livrer ni le vaincre.

La Commune compte sur vous, comptez sur la Commune."

1^{er} prairial, An 79 (21 mai) – Le Délégué civil à la Guerre, Ch. Delescluze.

Le Comité de salut public :

Ant. Arnaud, Billioray, E. Eudes, F. Gambon, G. Ranvier.

Le jour se lève, chaud et brillant comme la veille.

La générale et le tocsin ont mis sur pied 3000 ou 4000 hommes. Des centaines de fédérés abandonnent leur poste et dégarnissent l'ouest de Paris. Ils disent : "C'est maintenant la guerre des barricades, chacun dans son quartier".

Un élan d'énergie désespérée secoue la Commune. Partout des barricades commencent à pousser ; tous y mettent la main et elles s'édifient solidement en quelques heures. On obstrue les grandes voies d'accès.

Beaucoup à l'Hôtel de Ville, où le Comité central, tous les services Militaires sont concentrés, croient à la victoire et se réjouissent presque de l'entrée des Versaillais qu'on écrasera plus facilement.

À 9 heures, vingt membres du Conseil réunis échangent des nouvelles. Chaque corps, les fédérés sont abandonnés à leur inspiration. Nul ne se préoccupe de donner une impulsion, un système de défense. Aucune réponse n'est donnée aux demandes de renforts. C'est la confusion entre le Comité de salut public, le Conseil, le Comité central, la délégation de la Guerre, le Comité d'artillerie.

À midi le Comité de salut public proclame :

"Que tous les bons citoyens se lèvent !

Aux barricades ! L'ennemi est dans nos murs !

Pas d'hésitation !

En avant pour la République, pour la Commune et pour la Liberté !

Vive la Commune !

Aux armes !

Paris, le 22 mai 1871”.

Proclamation encore à 13 heures :

“Au peuple de Paris.

Citoyens,

La porte de Saint-Cloud, assiégée de quatre côtés à la fois par les feux du Mont-Valérien, de la butte Mortemart, des Moulineaux et du fort d’Issy, que la trahison a livré ; la porte de Saint-Cloud a été forcée par les Versaillais, qui se sont répandus sur une partie du territoire parisien.

Ce revers, loin de nous abattre, doit être un stimulant énergique, le Peuple qui détrône les rois, qui détruit les Bastilles ; le peuple de 89 et de 93, le Peuple de la Révolution ne peut perdre en un jour le fruit de l’émancipation du 18 mars.

Parisiens, la lutte engagée ne saurait être désertée par personne ; car c’est la lutte de l’avenir contre le passé, de la Liberté contre le despotisme, de l’Égalité contre le monopole, de la Fraternité contre la servitude, de la Solidarité des peuples contre l’égoïsme des oppresseurs.

Aux armes !

Donc, Aux armes ! Que Paris se hérise de barricades, et que, derrière ces remparts improvisés, il jette encore à ses ennemis son cri de guerre, cri d’orgueil, cri de défi, mais aussi cri de victoire ; car Paris, avec ses barricades, est inexpugnable.

Que les rues soient toutes dépavées : d’abord parce que les projectiles ennemis, tombant sur la terre, sont moins dangereux ; ensuite, parce que ces pavés, nouveaux moyens de défense, devront être accumulés, de distance en distance, sur les balcons des étages supérieurs des maisons.

Que Paris révolutionnaire, le Paris des grands jours, fasse son devoir ! La Commune et le Comité de Salut public feront le leur.

Hôtel de Ville, le 2 prairial An 79 – Le Comité de Salut public.”

“Des mots, rien que des mots”, dit Lissagaray.

Les généraux Douay, Clinchant, Ladmirault avancent dans Paris. Les fédérés perdent beaucoup de monde. Des enfants – mis sur pied depuis le matin comme aux Batignolles par le rappel de la nuit – se battent, endiablés. **Malon, Jaclard** dirigent la défense à Montmartre.

Quand Paris se raidit pour la dernière lutte, Versailles est fou de joie. Le matin Thiers a télégraphié à Favre : “Venez partager notre satisfaction”. Salué avec frénésie à la tribune de l’Assemblée, il déclare :

“La cause de la justice, de l’ordre, de l’humanité, de la civilisation a triomphé !

Les généraux qui ont conduit l’entrée à Paris sont de grands hommes de guerre.

L’expiation sera complète. Elle aura lieu au nom des lois, par les lois, avec les lois.”

Après la séance, les députés courent aux hauteurs hors de Paris, à Châtillon et au Mont-Valérien, rejoindre les courtisans et journalistes, autres spectateurs hystériques.

Le massacre des prisonniers commença le 22 mai. À la caserne Babylone, 16 fédérés sont fusillés dans la cour.

Vive la Commune !

Mais dans l'après-midi les Versaillais sont arrêtés. La résistance se raidit partout. Les communards commencent à se battre, par petits paquets, comme ils ne l'ont jamais fait. À 20 heures l'armée n'avance plus.

La fusillade et le canon sèment l'incendie.

Les défenseurs de barricades dorment sur leurs pavés. Les avant-postes ennemis veillent.

Mardi 23 mai

À 3 heures du matin Paris est debout. Aux barricades ! La Commune n'est pas morte ! Le combat va reprendre, dans un Paris désert et muet, aux magasins fermés, comme la veille.

Sur la rive droite, avec l'aide de Bismarck qui prête la zone "neutre", Clinchant et Ladmirault vont étreindre les Buttes Montmartre par les deux flancs ; la porte de Saint-Ouen s'ouvre et vomit la division Montaudon.

À 9 heures, **les Batignolles** appartiennent à l'armée. **Malon** s'est replié sur Montmartre. 25 femmes dirigées par E. Dmitrieff et Louise Michel s'y dirigent aussi. Place Clichy 50 hommes à peine résistent. Plus d'obus ? Ils chargent les bouches à feu de pierres et de bitume, jusqu'à épuisement de la poudre. 20 fédérés refusent de se rendre, ils sont fusillés.

À 12 heures **Montmartre** est pris. Cette hauteur imprenable est abandonnée sans bataille. Il n'y avait pas 200 combattants, y compris les femmes ardentes ! Aucune défense n'était organisée. Malgré cela, et les agents provocateurs qui font courir de fausses nouvelles, arrêtent les chefs en clamant la trahison, des milliers d'hommes, les meilleures troupes de Mac-Mahon, aidés de l'artillerie, ont mis 3 heures pour gravir les pentes.

À 14 heures, la barricade Pigalle, où se sont repliées les femmes de la place Blanche, tombe. Au même instant l'est du 18^{ème} fléchit ; **Dombrowski** y trouve la mort en ce début d'après-midi, rue Myrrha.

Les Batignolles et Montmartre ont vu les premiers massacres en masse.

Sur l'arrière, les Buttes-Chaumont et Belleville (19^{ème} et 20^{ème}) préparent leur défense.

Rive gauche, sur le secteur sud-ouest, la marche des Versaillais vers la Seine est suspendue sur une ligne Invalides-Luxembourg ; Varlin les arrête exemplairement au carrefour Croix-Rouge cerné de barricades et que seuls l'incendie et les obus forceront plus tard à abandonner. Les barricades Croix-Rouge et rue de Rennes seront abandonnées pendant la nuit, rue de Rennes 30 hommes auront tenu deux jours. Au Luxembourg on repousse l'invasion deux jours aussi.

Au sud-est, **Wroblewski** élève de nouvelles défenses dans le 13^{ème}, articulées sur la Butte-aux-Cailles, position dominante entre le Panthéon et les forts du sud qu'il refuse d'évacuer.

Vive la Commune !

Mais au centre, les lignes sont forcées porte d'Orléans, et la voie est ouverte vers la place d'Enfer, malgré le feu de l'Observatoire. Les fortifications préparées depuis longtemps le long des remparts au sud du 14^{ème} ont été... contournées.

Dans la journée, le *Tribun du Peuple* et le *Salut public* paraissent.

L'Hôtel de Ville a obtenu 1/2 million de la Banque pour la Garde nationale.

Un décret donne aux chefs de barricades le droit de réquisitionner vivres et outils ; un autre menace d'incendie toute maison qui tirera sur les fédérés.

L'après-midi, le Comité de Salut public et le Comité central de la Garde nationale placardent chacun une proclamation aux soldats :

“Comité de Salut Public.

“Soldats de l'armée de Versailles.

Le peuple de Paris ne croira jamais que vous puissiez diriger contre lui vos armes quand sa poitrine touchera les vôtres ; vos mains reculeraient devant un acte qui serait un véritable fratricide.

Comme nous, vous êtes prolétaires.

Ce que vous avez fait au 18 mars vous le ferez encore. Venez à nous, frères, venez à nous, nos bras vous sont ouverts.”

“Fédération Républicaine de la Garde nationale.

Comité central.

“Soldats de l'Armée de Versailles.

Nous sommes des pères de famille.

Nous combattons pour empêcher nos enfants d'être, un jour, courbés, comme vous, sous le despotisme militaire.

Vous serez, un jour, pères de famille.

Si vous tirez sur le peuple aujourd'hui, vos fils vous maudiront, comme nous maudissons les soldats qui ont déchiré les entrailles du Peuple en juin 48 et en décembre 1851.

Il y a deux mois, au 18 mars, vos frères de l'armée de Paris, le cœur ulcéré contre les lâches qui ont vendu la France, ont fraternisé avec le Peuple : imitez-les.

Soldats, nos enfants et nos frères, écoutez bien ceci, et que votre Conscience décide :

Lorsque la consigne est infâme, la désobéissance est un devoir.

– 3 prairial, An 79 (23 mai).

Le Comité central : Maroteau, Piat, B. Lacorne, Geoffroy, Gouhier, Prudhomme, Gaudier, Fabre, Tiersonnier, Bonnefoy, Lacord, Tournois, Baroud, Rousseau, Laroque, Maréchal, Bisson, Ouzelot, Brin, Marceau, Lévêque, Chouteau, Avoine fils, Navarre, Husson, Lagarde, Audouy, Hanser, Soudry, Lavalette, Chateau, Valats, Patris, Fougeret, Millet, Boullenger, Bouit, Ducamp, Grelier, Drevet.”

À 15 heures, la “Ligue des droits de Paris” s'occupe de “conciliation” ! Et pour cela elle choisit de s'adresser aux Parisiens, à l'Hôtel de Ville d'abord, puis au Comité central !

Vive la Commune !

Le 23 mai au soir, les fédérés n'occupent plus que la moitié à peine de Paris ; le reste appartient au massacre et au vol.

Brunel résiste depuis deux jours rue Royale ; sur la terrasse des tuileries, 12 canons reçoivent les charges de 60 pièces convergentes. Sur ordre réitéré, Brunel quitte le devant des Tuileries dans la nuit et se replie par le quai sur l'Hôtel de Ville. L'ennemi n'ose pas le poursuivre.

D'heure en heure toute discipline sombre. Le Comité central lance un manifeste proposant un compromis, la dissolution simultanée de l'Assemblée et du Conseil.

Mais Thiers, depuis six semaines, ne cessait de dire que les remparts franchis, les insurgés s'enfuiraient. À midi, apprenant que Montmartre était tombé, il a cru la bataille terminée et l'a télégraphié aux préfets. Paris, Paris ouvrier, contre toutes les habitudes des hommes de Sedan, de Metz et de la "Défense nationale", se défend rue par rue et brûle ses murs plutôt que de se rendre.

Une lueur aveugle se lève avec la nuit. Les Tuileries brûlent.

De la rue Royale à Saint-Sulpice, c'est un mur de feu que la Seine traverse. Des tourbillons de fumée voilent tout l'ouest de Paris et les spirales enflammées qui s'élancent des fournaies retombent en pluie d'étincelles sur les quartiers voisins.

23 heures. La façade de la Maison Commune blanchit des flammes lointaines. Les cours intérieures sont assourdies de tumulte. On dirige sur la mairie du 9^{ème} – le front au nord ce soir là – les charrettes, les omnibus chargés de munitions. Ils roulent à fracas sous les voûtes étroites. On apporte les blessés. La vie et la mort, le râle et le rire de lutte se frôlent dans les escaliers.

Le cabinet du délégué. Delescluze signe des ordres, blafard, muet comme un spectre. Beaucoup d'officiers et de gardes entourent la table. Nul discours ; quelques conversations par groupes. Si l'espoir a pâli, la résolution n'a pas diminué.

La résistance

Mercredi 24 mai

Le soleil vient éteindre la clarté des incendies. Le jour radieux se lève sans rayon d'espoir pour la Commune.

Paris n'a plus d'aile droite. Son centre est rompu : au petit matin on a évacué Notre Dame, afin de mettre l'Hôtel Dieu, contenant 800 malades, à l'abri des obus. L'offensive est impossible, Paris ne lutte plus, il se débat.

De bonne heure le matin, les Versaillais poussent sur tous les points, du nord au sud : le 9^{ème} arrondissement est disputé ; tout le 1^{er} est forcé, de la rue Royale à la Pointe Saint-Eustache ; rive gauche, Versailles occupe le 6^{ème}.

À la pointe Saint-Eustache, la résistance est très vive. Là encore les enfants doublent les hommes. Quand les fédérés furent tournés et massacrés sur place, ces enfants eurent l'honneur de n'être pas exceptés. Craignant d'être cerné dans l'Île Notre-Dame, **Ferré** fait évacuer la Préfecture de police et libère 450 détenus.

Vive la Commune !

À 8 heures, 15 membres du Conseil décident d'**évacuer l'Hôtel de Ville** pour la mairie du 11^{ème}. Delescluze proteste. La Maison commune est inattaquable par les quais, bien protégée par les barricades du 3^{ème}. Dans ces conditions de défense, quitter l'Hôtel de Ville, c'est fuir, et faire perdre son peu d'autorité au Comité de Salut public. Mais pas plus que le lundi, on ne sait rassembler deux idées. On craint tout parce qu'on ne sait rien voir.

À 10 h, les flammes jaillissent du beffroi de l'Hôtel de ville. Une heure après l'édifice est un brasier. La vieille maison, témoin de tant de parjures, où tant de fois le peuple installa les pouvoirs qui le mitraillèrent, craque et tombe avec son véritable maître. La Guerre et les services s'acheminent par les quais vers la mairie Voltaire, en arrière des positions de la Bastille et du Château-d'Eau (place de la République). L'abandon de l'Hôtel de Ville coupe la défense en deux, accroît les difficultés de communication. Les officiers d'état-major qui n'ont pas disparu parviennent avec peine au nouveau quartier général. Ils sont arrêtés aux barricades, contraints de porter des pavés. On leur dit : "Il n'y a plus de galons aujourd'hui !".

L'après-midi, rive droite, les Versaillais prennent la Gare du Nord à 13 h. Les fédérés se replient derrière une deuxième ligne de défense en arrière du chemin de fer de Strasbourg. **Ranvier** arme la Villette et les Buttes-Chaumont. L'artillerie fédérée inquiète les Versaillais, celle du Père-Lachaise tire sur les quartiers envahis.

En dessous, sur la même rive, les fédérés perdent du terrain faubourg Poissonnière. Le 9^{ème} est plein de fusillades.

Mais plus bas, du 3^{ème} à la Seine, l'ennemi est arrêté sur la ligne du boulevard Sébastopol. Les Versaillais s'emparent sur le fleuve des canonnières abandonnées.

Rive gauche, dans le 6^{ème} attaqué dès midi, les Versaillais débordent le Luxembourg et passent dans le 5^{ème}. Les femmes ont défendu les rues Racine et de l'École de Médecine, précédant le passage en masse du boulevard Saint-Michel. Après deux jours de lutte, les fédérés de la Croix-Rouge et de la rue Vavin se sont repliés sur **le Panthéon**, avec **Varlin** et **Lisbonne** échappés. Mais les fédérés du Panthéon ne veulent aucun chef, et dès lors, c'est la défensive absolue, ce qui laisse libres les approches et le contournement des positions.

À 16 h, la montagne Ste Geneviève à peu près abandonnée est envahie de tous côtés. Le Panthéon tombe, presque sans lutte, comme Montmartre. Qu'ont fait la Guerre et le Comité de Salut public pour la défense de ce poste vital, si vigoureusement disputé en juin 1848 ? Rien. Comme à l'Hôtel de Ville, à la mairie du 11^{ème} on délibérait : On motionne, et on motionnera encore. À la nouvelle de la chute du Panthéon, on y vit une trahison.

Comme à Montmartre aussi, les massacres commencent immédiatement. 40 prisonniers furent, l'un devant l'autre, fusillés rue Saint-Jacques, sous les yeux et par les ordres d'un colonel.

Rigault est abattu dans les parages. Loin de s'effacer comme d'autres, il avait dès l'entrée des troupes, changé ses vêtements civils habituels contre un uniforme de commandant.

Cependant, plus bas, dans le 13^{ème}, la défense de la Butte-aux-Cailles est un succès. Là, par la valeur de **Wroblewski**, la résistance se change en offensive. La nuit précédente (23/24), les Versaillais ont déjà tâté les positions ; dès les premières heures du mercredi, ils se sont élancés. Les fédérés ne les attendent pas et courent à leur rencontre. Quatre fois

Vive la Commune !

les Versaillais sont repoussés ; quatre fois ils reviennent ; quatre fois ils reculent ! Les soldats, découragés, n'écoutent plus leurs officiers.

Le 11^{ème} commence à devenir le refuge des débris des bataillons des autres arrondissements. Assis ou couchés à l'ombre des barricades, sous une chaleur suffocante, ils sont pleins des luttes et terreurs qu'ils ont vues. Aucun ordre ne venait. C'était, à la mairie Voltaire, la même confusion qu'à l'Hôtel de Ville, plus resserrée et plus menaçante. Les cours étroites sont encombrées. À chaque marche du grand escalier, des femmes cousent des sacs pour les barricades. **Ferré** y dirige la Sûreté générale, décide d'une voix tranquille.

À 14 h cependant, des membres du Conseil, du Comité central, des officiers supérieurs et des chefs de service se sont réunis dans la salle de la bibliothèque de la mairie. Delescluze a galvanisé l'assemblée. Les propositions s'amoncellent. Il semble convenu à la fin que le chef de la 11^{ème} légion groupera tous les fédérés réfugiés dans l'arrondissement.

Le Comité central a déclaré qu'il se subordonnait au C.S.P. Delescluze, délégué à la Guerre, va visiter les défenses : de solides préparatifs se font à la Bastille ; on arme en hâte les abords du 11^{ème}, la place de la République. Les défenses du 11^{ème} se prolongent dans le 10^{ème}, de la République à la gare de l'Est. **Brunel**, comme Varlin impatient de nouveaux périls, y est arrivé le matin de la rue Royale. On a travaillé nuit et jour aux ouvrages des portes Saint-Denis.

La veille, 300 prisonniers de Mazas ont été transférés à **la Roquette** : gendarmes et sergents de ville du 18 mars, mouchards, prêtres, suspects. À 19 h, une foule de gardes nationaux exaspérée par les massacres fait grand bruit devant la prison. Genton, vieux révolutionnaire, qui a manqué être fusillé en juin 48, lutteur de l'Empire, combattant de la guerre et de la Commune, blanquiste militant, désigne 6 otages et sauve 300 prisonniers. L'archevêque de Paris Darboy, prêtre orgueilleux, glorifiant le 2 décembre, le président Bonjean, bouillant ennemi des insurgés de juin, le curé Deguerry et 3 jésuites sont exécutés. À 23 h, deux officiers entrent dans la chambre de Delescluze et lui apprennent l'exécution des otages. Quand les officiers sont partis, Delescluze se tourne vers l'ami qui travaille avec lui et, cachant sa figure dans ses mains : "Quelle guerre ! dit-il, quelle guerre !". Mais il connaît trop les révolutions pour se perdre en lamentations inutiles et, dominant ses pensées, il s'écrie : "Nous saurons mourir".

Pendant la nuit, les dépêches se succèdent sans relâche, toutes réclament des canons et des hommes sous menace d'abandonner telle ou telle position. Où trouver des canons ? Et les hommes deviennent aussi rares que le bronze.

Paris continue de brûler. Les monuments se détachent très rouges dans la nuit noire. D'énormes champignons blancs, des nuages d'étincelles qui jaillissent très haut, attestent des explosions puissantes.

Chaque minute, des étoiles s'allument et s'éteignent à l'horizon. Ce sont les canons fédérés de Bicêtre, du Père-Lachaise, des Buttes-Chaumont qui tirent à plein fouet sur les quartiers envahis. Les batteries versaillaises répondent du Panthéon, du Trocadéro, de Montmartre.

Tantôt les coups se succèdent à intervalles réguliers, tantôt ils roulent sur toute la ligne. Le canon tire sans respirer, les obus impatients éclatent à moitié course. La ville semble se tordre dans une immense spirale de flammes et de fumée.

Vive la Commune !

Quels hommes, cette poignée qui, sans chefs, sans espoir, sans retraite, disputent leurs derniers pavés comme s'ils cachaient la victoire !

La réaction leur fit un crime des incendies ! Paris républicain, combattant pour la Commune et les réformes sociales, n'est-il pas aussi ennemi de Versailles féodal qu'il l'était des Prussiens, que les Espagnols et les Russes le furent des soldats de Napoléon I^{er} ?

Jeudi 25 mai

Les fédérés sont maintenant 1 contre 12, et ils ont à tenir une ligne de bataille de plusieurs kilomètres. La nuit venue, beaucoup étaient allés chercher du repos. Les Versaillais ont occupé leurs barricades. Le jour voit le drapeau tricolore là où la veille au soir se tenait le drapeau rouge.

À 7 h ½ du matin, le "Chef du pouvoir exécutif" adresse une dépêche télégraphique "Aux Préfets et à toutes les Autorités civiles, judiciaires et militaires" :

"Nous sommes maîtres de Paris, sauf une très petite partie qui sera occupée ce matin.

Les Tuileries sont en cendres, le Louvre est sauvé. La partie du Ministère des Finances qui longe la rue de Rivoli a été incendiée. Le Palais du quai d'Orsay, dans lequel siégeait le Conseil d'État et la Cour des Comptes, a été incendié également.

Tel est l'état dans lequel Paris nous est livré par les scélérats qui l'opprimaient et le déshonoraient.

Ils nous ont laissé 12 000 prisonniers et nous en aurons certainement 18 à 20 000.

Le sol de Paris est jonché de leurs cadavres. Ce spectacle affreux servira de leçon, il faut l'espérer, aux insurgés qui osaient se déclarer partisans de la Commune.

La justice, du reste, satisfera bientôt la conscience humaine indignée des actes monstrueux dont la France et le monde viennent d'être témoins. L'Armée a été admirable.

Nous sommes heureux dans notre malheur de pouvoir annoncer que, grâce à la sagesse de nos Généraux, elle a essuyé très peu de pertes.

– Versailles, 25 mai 1871, 7 h 25 du matin – A. Thiers."

L'attaque versaillaise va se concentrer à présent, rive droite, en avant du coude de la Seine au niveau de l'île Saint-Louis, sur la Bastille (Vinoy) et la République (Clinchant-Douay) ; rive gauche, sur la Butte-aux-Cailles sous la direction de Cisse.

Rive gauche, des batteries versaillaises ont été établies place d'Enfer, au Luxembourg et 50 canons ou mitrailleuses sont braqués sur **la Butte-aux-Cailles**. Cisse désespère de l'enlever d'assaut. **Wroblewski**, malgré l'ordre de se replier depuis le matin, persiste à tenir.

Des scènes pénibles se passent dans le même temps dans les forts du Sud, qui couvrent la gauche de Wroblewski. Le 24 au soir, Montrouge s'était replié sur Bicêtre. Là, les bataillons exigent de rentrer à Paris pour défendre leurs quartiers et s'opposent à **Léo Meillet**. Versailles occupe ainsi Montrouge et Bicêtre, qui attaquent d'un côté le fort

Vive la Commune !

d'Ivry, et de l'autre la Butte-aux-Cailles. Ivry sera évacué à 13 h, et occupé abandonné par Versailles. Thiers prétendit l'avoir pris d'assaut !

À midi c'est l'attaque générale de la Butte-aux-Cailles. Les Versaillais visent la place d'Italie, depuis la périphérie bien défendue, et les Gobelins où la défense est tournée par les jardins. Rue Cordières, 20 fédérés qui refusent de se rendre sont massacrés.

Pendant 3 heures, la fusillade, longue, acharnée, enveloppe la Butte foudroyée par les canons versaillais 6 fois plus nombreux. À 15 h les Versaillais envahissent de plus en plus le 13^{ème}. Wroblewski a reculé le centre de sa résistance place Jeanne d'Arc. Des Versaillais du rempart et des Gobelins font leur jonction à la mairie ; ils prennent la gare d'Orléans, avancent encore le long du rempart.

Sur le point d'être cerné, Wroblewski consent à la retraite, passe en ordre la Seine avec ses canons et 1000 hommes, protégé par le feu du pont d'Austerlitz : Les Versaillais, pourtant en force, n'osent inquiéter cette retraite. Avant l'évacuation du 13^{ème}, la vue de la robe des moines **dominicains d'Arcueil** libérés de prison, exaspère les fédérés qui tiennent les abords : une douzaine des apôtres de l'Inquisition sont rattrapés par les balles.

Toute la rive gauche est à l'ennemi. La Bastille et la République deviennent le centre des combats.

Rive droite, le matin, l'artillerie du 10^{ème} a été transportée place de la République. **Brunel** et les braves pupilles de la Commune s'obstinent quai de Jemmapes.

La République est menacée au nord et au sud, par le 10^{ème} et le 3^{ème}. Dans le 10^{ème}, 17 fédérés refusent de se rendre, répondent aux sommations en criant "Vive la Commune" ; dans le massacre l'un d'eux serrait encore contre lui le drapeau rouge de la barricade. Le 2^{ème} est envahi de tous côtés ; les fédérés s'aident du feu pendant toutes leurs retraites ; ils arrêtent les Versaillais dans le 3^{ème}, en avant de la République.

L'attaque se rapproche de plus en plus. La place de la République n'a pas été vraiment fortifiée. Les Versaillais serrent de près les fédérés, attaquent maison à maison, contournent la caserne.

Brunel, qui combat depuis 4 jours, tombe la cuisse traversée.

Les fédérés ne sont pas en nombre pour garder la caserne. La rue Turbigo découverte, les Versaillais se répandent dans le 3^{ème}, cernent les Arts et Métiers. Après une assez longue lutte, les fédérés abandonnent la barricade du Conservatoire.

La barricade du Château-d'Eau qui bloque l'entrée du 11^{ème} depuis la caserne du prince-Eugène et les rues qui rayonnent à l'ouest de la place subit l'écrasement des obus. **Vermorel, Theisz, Jaclard, Lisbonne** sont là. Lisbonne est blessé et Vermorel grièvement. Ici se produit le drame avec la **mort de Delescluze**.

Toute la soirée, les Versaillais s'acharnent contre l'entrée du boulevard Voltaire, protégée par l'incendie. Venus du 3^{ème}, ils empiètent finalement sur le 11^{ème}.

À la **Bastille**, Versailles est arrêté, mais mord sur le 12^{ème}, et par le quai, arrive auprès de Mazas.

L'aile droite de la Commune tient bon, derrière le chemin de fer de l'est ; la rue d'Aubervilliers est attaquée de loin. **Ranvier** canonne vigoureusement Montmartre à partir des Buttes-Chaumont. Une proclamation qu'il a rédigée s'adresse aux "Citoyens du 20^{ème} arrondissement" :

Vive la Commune !

“Le moment est venu de combattre avec acharnement un ennemi qui nous fait depuis deux mois une guerre sans pitié.

Si nous succombions, vous savez quel sort nous serait réservé. Aux armes donc, et ne les quittons plus qu’après la victoire. De la vigilance, surtout la nuit. Soyons toujours prêts, afin d’éviter les ruses de guerre de nos ennemis.

Je viens donc dans un intérêt commun, au nom de la solidarité qui unit en ce moment tous les révolutionnaires, vous demander d’exécuter fidèlement les ordres qui vous seront transmis.

Il est un grave danger que je veux vous signaler, c’est le refus de la Garde nationale de se porter en avant, sous le prétexte de garder les barricades de quartier qui ne sont point menacées. Prêtez votre concours au 19^{ème} arrondissement, aidez-le à repousser l’ennemi, là est votre sécurité, et la victoire est à ce prix.

N’attendez pas que Belleville soit lui-même attaqué, il serait peut-être trop tard. En avant donc ! et Belleville aura encore une fois triomphé.

Vive la République !

– Belleville, 25 mai 1871.

Le Membre du Comité de Salut public, G. RANVIER.
Les membres de la Commune, Bergeret, Viard, Trinquet.”

La journée du jeudi a trouvé au boulevard Voltaire tous les hommes de cœur qui n’ont pas péri ou dont la présence n’est pas indispensable dans leurs quartiers. Un des premiers, **Vermorel**, qui montre pendant toute cette lutte un courage d’entrain et de sang-froid. À cheval, ceint de l’écharpe rouge, il parcourt les barricades, encourageant les hommes, cherchant, amenant des renforts.

La veille au soir, l’ambassadeur des U.S.A., Washburne, a offert la médiation des Allemands. Les délégués Vermorel, Vaillant, Delescluze ont heureusement été arrêtés par les gardes de la porte de Vincennes.

À midi, 22 membres du Conseil et du Comité central se sont réunis.

On ramène à la mairie les blessés de la Bastille et du faubourg Saint-Antoine (12^{ème}) : **E. Dmitrieff** et **Frankel**. Wroblewski, arrivé de la Butte-aux-Cailles, a dû refuser le commandement général proposé par Delescluze avant sa mort.

Vers minuit, quelques membres de la Commune décident d’**évacuer la mairie du 11^{ème}**. Quoi ! Toujours fuir devant le plomb ! La Bastille est-elle prise ? Le boulevard Voltaire ne tient-il pas encore ? Toute la stratégie du Comité de Salut public, tout son plan de bataille est-il de se replier !

Dans la journée, M. Thiers télégraphia à la province que Mac-Mahon venait, une dernière fois, de sommer les fédérés. C’était un mensonge. Il voulut, au contraire, prolonger le combat. Il savait que ses obus incendiaient Paris, que le massacre des prisonniers, des blessés, entraînerait fatalement celui des otages. Mais que lui faisait le sort de quelques prêtres et de quelques gendarmes ? Qu’importait à la haute bourgeoisie de triompher sur des ruines, si sur ces ruines on pouvait écrire : “Le socialisme est fini et pour longtemps !”.

Le dernier carré

Le **vendredi 26 mai**, l'attaque recommence au jour naissant. La pluie est venue. Les hommes, harassés, mouillés jusqu'aux os, distinguent à peine derrière la voie humide d'où vient l'attaque. La fusillade a perdu sa voix brève et ronfle sourdement.

Dans le secteur sud du croissant qui reste à la Commune, les obus de la gare d'Orléans bouleversent l'entrée du Faubourg Saint Antoine. À 7 h on annonce l'apparition de soldats dans le haut du faubourg. Du reste on se bat partout.

La Bastille succombe vers 14 h.

Vinoy remonte le 12^{ème}, laissant toujours les hommes nécessaires aux perquisitions et fusillades. De l'est de l'arrondissement et des remparts, les Versaillais tendent maintenant vers la place du Trône (Nation). L'artillerie prépare et couvre leurs moindres mouvements. D'ordinaire, ils chargent les pièces à l'angle des voies qu'ils veulent réduire, les avancent, tirent et les ramènent à l'abri. Les fédérés ne pourraient atteindre cet ennemi invisible que par les hauteurs ; il est impossible de centraliser l'artillerie de la Commune. Chaque barricade veut posséder sa pièce sans s'inquiéter de voir où porte son tir.

Au nord, les Versaillais pénètrent en haut du 19^{ème}. La Villette se dispute, tout le matin ; les fédérés se concentrent en arrière de la ligne du canal l'après-midi. La Rotonde (place Stalingrad) est renforcée. Le 26^{ème}, qui depuis deux jours tient tête à l'ennemi, recommence la lutte derrière ces positions nouvelles. **Ranvier** et **Passedouet** vont chercher des renforts plus bas dans le 20^{ème}, où se réfugient les débris de tous les bataillons.

À **Ménilmontant** (20^{ème}), les fédérés remplissent la mairie adossée au Père Lachaise, qui distribue les logements et les bons de vivres. Près de l'église plus proche du front, les fourgons et les chevaux s'accumulent bruyamment. Le quartier général et les différents services sont installés **rue Haxo** (cité Vincennes), le long de la partie nord du rempart bordant le 20^{ème}.

Du haut des remparts, tout proches avec la retraite de la Commune, on voit les Prussiens sous les armes au-delà. D'après les termes d'une convention précédemment conclue entre Versailles et le prince de Saxe, l'armée allemande, depuis le lundi 22, cernait Paris au nord et à l'est. Elle avait coupé le chemin de fer du Nord, garni la ligne du canal du coté de Saint-Denis à Charenton, dressé sur toutes les routes des barricades armées.

Le jeudi 25, à cinq heures du soir, cinq mille Bavares descendirent de Fontenay, Nogent, Charenton et formèrent un cordon infranchissable de la Marne à Montreuil. Dans la soirée, un autre corps de 5000 hommes occupa Vincennes avec 80 pièces d'artillerie. À 21 h, le Prussien cernait le fort et désarmait les fédérés qui voulaient rentrer dans Paris.

Il fit plus, et arrêta le gibier pour Versailles.

Déjà, pendant le second siège, les Prussiens avaient prêté un concours direct à l'armée versaillaise. Leur entente avec les réactionnaires français apparut sans voiles, pendant les huit journées de Mai.

De tous les crimes de Thiers, un des plus odieux sera d'avoir introduit les vainqueurs de la France dans nos discordes civiles et mendié leur aide pour écraser Paris.

Vive la Commune !

Il n'y a plus d'autorité d'aucune sorte chez les fédérés. Rue Haxo, c'est un pêle-mêle confus d'officiers sans ordres. On ne connaît la marche de l'ennemi que par l'arrivée des débris de bataillons. Les rares membres de la Commune que l'on rencontre errent au hasard dans le 20^{ème}, absolument ignorés.

Une douzaine de membres de la Commune se réunissent rue Haxo. Le Comité central arrive et revendique la dictature. On la lui donne en lui adjoignant **Varlin**. Du Comité de Salut public, personne ne parle plus.

Voici **Ranvier**, le seul membre de la Commune qui fasse figure d'une énergie superbe dans les batailles. Il fut, pendant cette agonie, l'âme de la Villette et de Belleville, poussant les hommes, veillant à tout. La dernière affiche de la Commune qu'il a rédigée, signée de la veille, est placardée. Mais combien lisent ou entendent ?

Depuis jeudi (25), les obus de Montmartre écrasent Belleville et Ménilmontant, remplis de cris, de blessés se traînant de maison en maison, cherchant du secours. Les regards deviennent farouches. Les nouvelles de Paris grossissent les colères ; massacre systématique des prisonniers, égorgement dans les ambulances, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards traînés à Versailles, tête nue et souvent tués en route ; donner asile à un combattant suffit pour partager son sort. Exécutions de prétendues pétroleuses.

À 18 heures, **48 otages** sont fusillés par les fédérés sans ordres. Ce sont des gendarmes, jésuites et ecclésiastiques, mouchards qui vingt années durant avaient piétiné Paris, représentaient l'Empire, la haute bourgeoisie, les massacreurs sous leurs formes les plus haïes.

Il n'y a pas de grands mouvements de troupes pendant cette journée. Le soir, l'armée presse la résistance entre d'une part les fortifications de l'est, et d'autre part une ligne courbe qui va des abattoirs de la Villette à la Porte de Vincennes (en passant par le canal Saint-Martin, le Bd Richard-Lenoir, la rue du Faubourg Saint-Antoine). Ladmirault et Vinoy se font face au nord et au sud, Douay et Clinchant poussent au centre.

1000 hommes au plus ont combattu deux jours les 25 000 soldats de Ladmirault. Presque tous étaient des gardes nationaux.

La nuit est fiévreuse. Ménilmontant et Belleville sont tourmentés par les obus.

Les services **quittent la rue Haxo**. **Jourde** abrite le peu d'argent destiné à la solde. Depuis quatre jours, les fédérés vivent sur les 500 000 francs de la Banque. Un des octrois vient à travers les balles porter sa recette du jour. Les sentinelles exigent le mot d'ordre : "Bouchotte-Belleville".

Les débris de bataillons arrivent en tumulte ; la plupart ne trouvant pas d'asile campent en plein air, sous les obus, toujours salués d'un "Vive la Commune !"

Rue de Belleville, des gardes nationaux portent des bières sur leurs fusils croisés. Quelques hommes précèdent avec des torches. Le tambour bat. Ces combattants qui enterrent leurs camarades, silencieux, apparaissent d'une grandeur touchante, étant eux-mêmes aux portes de la mort.

Samedi 27 mai

Le matin apporte un paysage livide. Le brouillard est pénétrant, visqueux ; la terre est détrempée.

Au sud, les Versaillais s'établissent place du Trône, se répandent dans Charonne, attaquent la place Voltaire par le boulevard...

Au nord, les soldats font de tous côtés des pointes à la Villette ; des batteries proches joignent leurs feux à celui de Montmartre, et accablent d'obus les Buttes-Chaumont. La barricade de la rue de Puebla cède vers 10 h. Un marin, resté seul, caché derrière les pavés, attend les Versaillais, décharge son revolver et, la hache à la main, bondit sur eux.

À 11 heures se déroule la **dernière rencontre** des perpétuels délibérateurs, 9 ou 10 membres du Conseil sont réunis rue Haxo. **Vallès** s'apprête à un manifeste. **Ranvier** cherche des hommes pour défendre les Buttes-Chaumont ; il dit : "Allez donc vous battre au lieu de discuter !"

Le désarroi s'insinue chez les survivants : faut-il descendre en masse ? Se rendre aux Prussiens ? Rechercher une intervention américaine ?...

Une foule d'hommes et de femmes, chassés de leurs maisons par les obus, assiègent la porte de Romainville (Lilas) pour gagner la campagne. Le brigadier de gendarmerie de Romainville crie aux Prussiens : "Tirez, mais tirez donc sur cette canaille !"

Place du marché, 3 canons apportent leur feu pour protéger les Buttes-Chaumont. Cinq artilleurs seulement servirent ces pièces toute la journée, n'ayant besoin ni d'ordres ni de chef.

À 16 h, les canons de la hauteur se taisent, faute de munitions.

À 17 h, le sud du 19^{ème} (place des Fêtes), un moment dégarni, est occupé par les Versaillais. Les derniers défenseurs des buttes se replient en directions diverses.

Pendant que leur front cède, les fédérés sont attaqués par derrière. Depuis 4 h de l'après-midi, les Versaillais assiègent **le Père-Lachaise** qui renferme 200 fédérés à peine, toujours sans discipline, sans prévoyance. Les officiers n'ont pu parvenir à faire créneler les murs. Les Versaillais abordent de tous les côtés à la fois cette enceinte redoutée et l'artillerie du bastion fouille l'intérieur. Les pièces de la Commune n'ont presque plus de munitions depuis l'après-midi. À 18 h, les Versaillais n'osant, malgré leur nombre, tenter l'escalade, canonnent la grande porte du cimetière. Elle cède promptement malgré la barricade qui l'étaye. Abrisés derrière les tombes, les fédérés disputent leur refuge. Il y a dans les caveaux des combats à l'arme blanche. Les hommes ennemis roulent et meurent dans les mêmes fosses. L'obscurité n'arrête pas le désespoir.

Le samedi 27 mai au soir, il n'y a plus aux fédérés que deux morceaux des 11^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Chaque minute apporte son désastre : une barricade abandonnée, des hommes manquent ici, d'autres se sauvent.

Il n'y a pour entendre ce glas que 6 ou 7 membres de la Commune : **Trinquet, Ferré, Varlin, Ranvier, Jourde**. Désespérés de leur impuissance, brisés par six jours sans repos, les plus forts s'affaissent dans la douleur.

Dimanche 28 mai

Au petit jour, Vinoy et Ladmirault lancent leurs troupes le long des remparts, sur la route stratégique (boulevard périphérique) laissée sans défense et se rejoignent à la porte de Romainville, à la jonction des 19^{ème} et 20^{ème}. La charnière des deux arrondissements est attaquée par l'ouest.

Vers 5 h du matin, les troupes attaquent à revers les barricades de la rue de Paris (rue de Belleville).

La mairie du 20^{ème} n'est occupée qu'à huit heures.

Maître du Père-Lachaise depuis samedi soir, Vinoy libère seulement le matin la petite Roquette, escomptant des martyrs.

La barricade de la rue de Paris, au coin du boulevard, reste défendue par le commandant du 191^{ème} et cinq ou six gardes qui tiennent jusqu'à épuisement des munitions.

À 10 h, la résistance est réduite au petit carré, au coin nord du 11^{ème}, que forment les rues du Faubourg-du-Temple, des Trois-Bornes, des Trois-Couronnes et le boulevard de Belleville. Tout près, deux ou trois rues du 20^{ème} se débattent encore, entre autres rue Ramponneau.

Une petite phalange, conduite par **Varlin**, **Ferré**, **Gambon**, l'écharpe rouge à la ceinture, le chassepot en bandoulière, descend la rue des Champs et débouche du 20^{ème}, sur le boulevard. Un garibaldien d'une taille gigantesque porte un immense drapeau rouge. Ils entrent dans le 11^{ème}. Varlin et ses collègues vont défendre la barricade de la rue du Faubourg-du-Temple et de la Fontaine-au-Roi.

À 11 heures, les fédérés n'ont presque plus de canons, les deux tiers de l'armée les entourent. Rue du Faubourg-du-Temple, rue Oberkampf, rue Saint-Maur, rue Parmentier, on veut encore lutter. Il y a là des barricades qu'on ne peut tourner, et des maisons qui n'ont pas d'issue. L'artillerie versaillaise les canonne jusqu'à ce que les fédérés aient consommé leurs munitions. La dernière cartouche brûlée, ils se jettent sur les fusils qui les enferment.

La fusillade s'assoupit ; il y a de longs silences.

Le 28 mai à midi, le dernier coup de canon fédéré part de la rue de Paris que les Versaillais ont prise, la pièce bourrée à double charge exhale le suprême soupir de la Commune de Paris.

La dernière barricade des journées de mai est rue Ramponneau. Pendant un quart d'heure, un seul fédéré la défend. Trois fois il casse la hampe du drapeau versaillais arboré sur la barricade de la rue de Paris. Pour prix de son courage, le dernier soldat de la Commune réussit à s'échapper.

À une heure, tout était fini.

La place de la Concorde avait tenu deux jours ; la Butte-aux-Cailles, deux ; la Villette, trois ; le boulevard Voltaire, trois jours et demi.

Vive la Commune !

Sur les 79 membres de la Commune en fonction le 21 mai, un était mort aux barricades, Delescluze ; deux, Jacques Durand, Raoul Rigault, avaient été fusillés. Deux étaient grièvement blessés, Brunel et Vermorel ; trois atteints, Protot, Oudet et Frankel.

Les Versaillais avaient perdu peu de monde ; les fédérés **3000 tués ou blessés**.

Les pertes de l'armée en juin 48 et la résistance des insurgés avaient été relativement plus sérieuses. Mais les insurgés de juin n'eurent en face d'eux que trente mille hommes (30 000) ; ceux de mai luttèrent contre **130 000**. L'effort de juin ne dura que trois jours, celui des fédérés persista sept semaines. La veille de juin, l'armée révolutionnaire était intacte ; le 20 mai, elle était décimée. Ses défenseurs les plus aguerris avaient péri aux avant-postes. Que n'eurent fait dans Paris, à Montmartre, au Panthéon, les **15 000** braves de Neuilly, d'Asnières, d'Issy, de Vanves et de Cachan ?

L'occupation du **fort de Vincennes** eut lieu le **lundi 29 mai**.

Ce fort, désarmé, n'avait pu prendre aucune part à la lutte. Sa garnison se composait de 350 hommes commandés par le chef de légion **Faltot**, vétéran des guerres de Pologne et de Garibaldi, un des plus actifs du 18 mars. On lui offrait un asile sûr. Il répondit que l'honneur lui défendait d'abandonner ses compagnons d'armes. Le samedi 27, un colonel vint négocier la capitulation. Faltot exigeait des passeports en blanc, non pour lui, mais pour des officiers de nationalité étrangère.

Le lundi 29, le colonel revint. La lutte était terminée dans Paris. Les officiers délibérèrent et il fut convenu qu'on ouvrirait les portes. À 15 h, les Versaillais entrèrent. La garnison, sans armes, était massée au fond de la cour. Neuf officiers choisis par les Versaillais s'alignèrent devant le peloton d'exécution. L'un d'eux, le colonel Delorme, se tourna vers le Versaillais qui commandait et lui dit : "Tâtez mon pouls, et voyez si j'ai peur".

Le 28 mai, Mac-Mahon proclama :

"Habitants de Paris, Paris est délivré ! Aujourd'hui la lutte est terminée ; l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître."

L'ordre régnait à Paris.

Partout des ruines, des morts, de sinistres crépitements.

Les officiers tenaient le milieu de la chaussée, provocateurs, faisant sonner leur sabre ; les sous-officiers copiaient leur arrogance. Sur toutes les grandes voies, les soldats bivouaquaient.

Le drapeau tricolore pendait lâchement à toutes les croisées.

Les émigrés de Versailles, beau-monde et bas-fonds, assourdissaient les boulevards.

On vit des dames baiser les bottes des gendarmes à cheval.

Paris "délivré" fut écartelé à quatre commandements, remplacé sous le régime de l'état de siège. Il n'y eut à Paris qu'un gouvernement, l'armée qui massacrait Paris.

À 23 h, les établissements publics devaient fermer ; seuls les officiers en uniforme eurent la rue libre ; la nuit, les patrouilles de cavaliers sillonnaient la ville. L'entrée de Paris devint difficile, la sortie impossible.

Vive la Commune !

**“Cette civilisation et cette justice (bourgeoise) se démasquent
comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi.
Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l’appropriateur
et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d’éclat.”**

K. Marx, 30 mai 1871.

**“Si la Commune était battue, la lutte serait seulement ajournée.
Les principes de la Commune sont éternels et ne peuvent être détruits :
ils seront toujours posés à nouveau à l’ordre du jour,
aussi longtemps que la classe ouvrière n’aura pas conquis sa libération.”**

K. Marx

LE PARIS DE LA RÉVOLTE

Lundi 22 mai au soir

Alors commencent ces nuits tragiques qui sept fois tinteront.

Le Paris de la révolte est debout.

Des bataillons descendent sur l’Hôtel de Ville, musique et drapeau rouge en tête, deux cents hommes par bataillon, résolus.

D’autres se forment sur les grandes voies : les officiers parcourent les fronts, distribuent des cartouches ; les petites cantinières trottent, fières de courir les mêmes dangers.

La première impression avait été terrible ; on avait cru les troupes au cœur de Paris. La lenteur de leur marche refit l’espoir ; tous les combattants de race accoururent.

On voit le fusil sur l’épaule beaucoup de ceux qui ont dit les fautes et n’ont pas été écoutés.

Mais il s’agit bien à cette heure de récriminations vaines. Pour la sottise des chefs, les soldats doivent-ils désertir le drapeau ?

Le Paris de 71 lève contre Versailles la Révolution sociale tout entière. Il faut être ou n’être pas pour lui, malgré les fautes commises ; ceux-là même qui n’ont pas d’illusion sur l’issue de la lutte veulent servir la cause immortelle par le mépris de la mort.

Des messagers arrivent à l’Hôtel de Ville de tous les points de la lutte.

Un grand nombre de gardes et d’officiers, courbés sur de longues tables, expédient les ordres et les dépêches.

Les cours se remplissent de fourgons, de prolonges ; les chevaux tout harnachés mangent ou dorment dans les coins.

Les munitions partent et arrivent.

Vive la Commune !

Nul ne manifeste de découragement ou même d'inquiétude ; partout une activité presque gaie.

Les rues et les boulevards ont reçu leur éclairage réglementaire, sauf dans les quartiers envahis.

À l'entrée du faubourg Montmartre, la lumière cesse brusquement ; il y a comme un énorme trou noir. Cette obscurité est bordée de sentinelles fédérées jetant par intervalle leur cri : "Passez au large !" Au-delà un silence plein de menace.

Ces ombres se mouvant dans la nuit prennent des formes gigantesques ; il semble que l'on marche dans un cauchemar ; les plus braves sentent l'effroi.

Il y eut des nuits plus bruyantes, plus sillonnées d'éclairs, plus grandioses, quand l'incendie et la canonnade enveloppèrent tout Paris ; nulle ne pénétra plus lugubrement les âmes.

Nuit de recueillement, veillée d'armes. On se cherche dans les ténèbres, on se parle bas, on prend de l'espoir, on en donne.

Aux carrefours, on se consulte pour étudier les positions, puis, à l'œuvre !

En avant la pioche et le pavé ! Que la terre s'amoncele où s'amortira l'obus. Que les matelas précipités des maisons abritent les combattants ; on ne dormira plus désormais.

Que les pierres, cimentées de haine, se pressent les unes contre les autres comme des poitrines d'hommes sur le champ de bataille !

Le Versaillais a surpris sans défense ; qu'il rencontre demain Saragosse et Moscou !

Tout passant est requis : "Allons, citoyen ! un coup de main pour la République."

À la Bastille et sur les boulevards intérieurs, on trouve par places des fourmilières de travailleurs ; les uns creusent la terre, d'autres portent les pavés.

Des enfants manient des pelles et des pioches aussi grandes qu'eux.

Les femmes exhortent, supplient les hommes. La délicate main des jeunes filles lève le dur hoyau. Il tombe avec un bruit sec et fait jaillir l'étincelle. Il faut une bonne heure pour entamer sérieusement le sol, on passera la nuit.

Place Blanche, il y a une barricade parfaitement construite et défendue par un bataillon de femmes, cent vingt environ. Au moment où j'arrive, une forme noire se détache de l'enfoncement d'une porte cochère. C'est une jeune fille au bonnet phrygien sur l'oreille, le chassepot à la main, la cartouchière aux reins : "Halte-là, citoyen, on ne passe pas !" (Le lendemain soir,) mardi soir, à la barricade du square Saint-Jacques et du boulevard Sébastopol, plusieurs dames du quartier de la Halle travaillèrent longtemps à remplir de terre des sacs et des paniers d'osier.

Ce ne sont plus les redoutes traditionnelles, hautes de deux étages.

La barricade improvisée dans les journées de mai est de quelques pavés, à peine à hauteur d'homme.

Derrière, quelquefois un canon ou une mitrailleuse.

Au milieu, calé par deux pavés, le drapeau rouge couleur de vengeance.

À vingt, derrière ces loques de remparts, ils arrêtent des régiments.

Si la moindre pensée d'ensemble dirigeait cet effort, si Montmartre et le Panthéon croisaient leurs feux, si elle rencontrait quelque explosion habilement ménagée, l'armée versaillaise, vite, tournerait le dos.

Vive la Commune !

Mais les fédérés, sans direction, sans connaissance de la guerre, ne virent pas plus loin que leurs quartiers ou même que leurs rues.

Au lieu de deux cents barricades stratégiques, solidaires, faciles à défendre avec sept ou huit mille hommes, on en sema des centaines impossibles à garnir.

L'erreur générale fut de croire qu'on serait attaqué de front, tandis que les Versaillais exécutèrent partout des mouvements tournants.

(À la fin de cette première journée de lutte, l'invasion versaillaise enfla tout l'ouest de Paris jusqu'en avant de la place de la Concorde).

Il n'y a devant l'envahisseur que des embryons de barricades.

Qu'il crève d'un effort cette ligne encore si faible et il surprend le centre tout à fait dégarni.

Ces cent trente mille (130 000) hommes n'osèrent pas.

Soldats et chefs eurent peur de Paris.

Ils crurent que les rues allaient s'entrouvrir, les maisons s'abîmer sur eux.

Le lundi soir, maîtres de plusieurs arrondissements, ils tremblaient encore de quelque surprise terrible.

Il leur fallut toute la tranquillité de la nuit pour revenir de leur conquête et se convaincre que les comités de défense n'avaient rien prévu ni rien préparé.

L'OCCUPATION VERSAILLAISE

Mardi 23 mai dans la matinée

À peine installé à Montmartre, l'état-major versaillais commence des holocaustes aux mânes de Lecomte et Clément Thomas.

Quarante-deux (42) hommes, trois femmes et quatre enfants, ramassés au hasard, sont conduits au numéro 6 de la rue des Rosiers, contraints de fléchir les genoux, tête nue, devant le mur au pied duquel les généraux ont été exécutés le 18 mars. Puis on les tue.

Une femme qui tient son enfant dans les bras refuse de s'agenouiller, crie à ses compagnons : "Montrez à ces misérables que vous savez mourir debout."

Les jours suivants, ces sacrifices continuèrent.

Chaque fournée de prisonniers stationnait d'abord devant le mur tigré de balles. On les fusillait ensuite à deux pas de là, sur le versant de la butte qui domine la route de Saint-Denis.

Les Batignolles et Montmartre virent les premiers massacres en masse.

Juin 48 avait eu ses fusillades sommaires d'insurgés pris sur la barricade. Mai 71 connut les carnages à la fantaisie du soldat.

Le mardi, bien longtemps avant les incendies, les Versaillais fusillaient les premiers venus, au square des Batignolles, place de l'Hôtel de Ville, porte de Clichy.

Le parc Monceau est l'abattoir principal du 17^{ème}.

Vive la Commune !

À Montmartre, le massacre se centralise sur les buttes, l'Élysée dont chaque marche est faite de cadavres, et les boulevards extérieurs.

À deux pas de Montmartre, on ignore la catastrophe de l'abandon de la hauteur.

Place Blanche, la barricade des femmes tient quelque temps contre les soldats de Clinchant. Elles se replient ensuite sur la barricade Pigalle qui tombe vers 14 heures.

Son chef est amené devant un commandant versaillais :

– Qui es-tu ? dit-il.

– Lévêque, ouvrier maçon, membre du Comité central.

– Ah ! c'est des maçons qui veulent commander maintenant ! répond le Versaillais qui lui décharge son revolver dans la figure.

Mardi 23 mai au soir

Les fédérés n'occupent plus que la moitié à peine de Paris. Le reste appartient au massacre.

On se bat encore à l'extrémité d'une rue que la partie conquise est déjà saccagée.

Malheur à qui possède une arme, un uniforme ou de ces godillots que tant de Parisiens chaussent depuis le siège ; malheur à qui se trouble ; malheur à qui est dénoncé par un ennemi politique ou privé !

On l'entraîne.

Chaque corps a son bourreau en chef, le prévôt, établi au quartier général ; pour hâter la besogne, il y a des prévôtés supplémentaires dans les rues.

La victime y est amenée, fusillée.

La fureur du soldat guidé par les hommes d'ordre qui se montrent dès l'occupation du quartier, sert les haines, liquide les dettes.

Le vol suit le massacre.

Les boutiques des commerçants qui ont servi la Commune ou que leurs concurrents accusent sont mises au pillage.

Les soldats brisent les meubles, enlèvent les objets précieux. Bijoux, vins, liqueurs, comestibles, linge, parfumerie disparaissent dans les havresacs.

Mercredi 24 mai

De tout leur Paris de dimanche (21), les fédérés ne possèdent plus qu'un croissant à l'Est le mercredi soir.

Ce jour-là, le massacre prit ce vol furieux qui distance en quelques heures la Saint-Barthélemy.

On n'a tué jusque-là que des fédérés ou des personnes dénoncées ; maintenant lorsqu'un soldat vous a fixé, il faut mourir ; quand on fouille une maison, tout y passe.

“Ce ne sont plus des soldats, accomplissant un devoir, écrivait, épouvanté, un journal conservateur (*La France*), ce sont des êtres retournés à la nature des fauves.”

Impossible d'aller aux provisions sans risquer d'être massacré.

Vive la Commune !

Ils crèvent à coups de crosse le crâne des blessés, fouillent les cadavres, ce que les journaux étrangers appelaient “la dernière perquisition”, et ce jour même M. Thiers de dire à l’Assemblée : “Nos vaillants soldats se conduisent de manière à inspirer la plus haute estime, la plus grande admiration à l’étranger”⁹.

Alors fut inventée la légende des pétroleuses qui, propagée par la presse, coûta la vie à des centaines de malheureuses. Le bruit court que des furies jettent du pétrole enflammé dans les caves. Toute femme mal vêtue ou qui porte une boîte à lait, une fiole, une bouteille vide, peut être dite pétroleuse. Traînée, en lambeaux, contre le mur le plus proche, on l’y tue à coups de revolver.

Jeudi 25 mai

Le Paris qu’a fait Versailles n’a plus face civilisée.

“C’est une folie furieuse, écrit *le Siècle*. On ne distingue plus l’innocent du coupable. La suspicion est dans tous les yeux. Les dénonciations abondent. La vie des citoyens ne pèse pas plus qu’un cheveu. Pour un oui, pour un non, arrêté, fusillé.”

Les soupiraux des caves sont murés, par ordre de l’armée, qui veut accréditer la légende des pétroleuses. Les gardes nationaux de l’ordre sortent de leurs trous, orgueilleux du brassard, s’offrent aux officiers, fouillent les maisons, revendiquent l’honneur de présider aux fusillades.

Dans le 10^{ème} arrondissement, l’ancien maire Dubail, assisté du commandant du 109^{ème} bataillon, guide les soldats à la chasse de ses anciens administrés.

Grâce aux brassardiers, le flot des prisonniers grossit tellement qu’il faut centraliser le carnage afin d’y suffire. On pousse les victimes dans les cours des mairies, des casernes, des édifices publics, où siègent des prévôtés, et on les fusille par masses.

Si la fusillade ne suffit pas, la mitrailleuse fauche.

Tous ne meurent pas du coup et, la nuit, il sort de ces monceaux des agonies désespérées.

Ce n’est pas assez d’achever les blessés de la bataille des rues. Le Versaillais va chercher les blessés hors de Paris qui sont aux ambulances. Un officier arrive :

– Y a-t-il ici des fédérés ?

– Oui, dit le docteur, mais ce sont des blessés.

– Vous êtes l’ami de ces coquins, dit l’officier. Le docteur est fusillé ; plusieurs fédérés sont égorgés dans l’ambulance même. Plus tard, l’honnête officier prétextait d’un coup de feu tiré par ces blessés.

Les fusilleurs de l’ordre ont rarement le courage de leurs crimes.

Dans l’ombre de la nuit, un commandant versaillais fut surpris par les avant-postes de la Bastille et fusillé, “sans respect des lois de la guerre”, dira Thiers. Comme si depuis quatre jours qu’il fusillait sans pitié des milliers de prisonniers, vieillards, femmes et enfants, Thiers suivait d’autre loi que celle des sauvages !

⁹ De Gaulle décrira de même la troupe versaillaise : “Troupe **fidèle**... qui, au retour des camps de prisonniers où le vainqueur l’a parquée, retrouve assez de **dévouement** et de **discipline** pour enlever les barricades de la Commune et SAUVER L’ÉTAT”...

PLACE DU CHATEAU D'EAU

Jeudi 25 mai

L'attaque se rapproche de plus en plus du Château-d'Eau (place de la République).

Cette place aménagée par l'Empire pour arrêter les faubourgs et qui rayonne sur huit larges avenues, n'a pas été véritablement fortifiée.

Maison par maison, les Versaillais arrachent la rue Magnan aux **pupilles** de la Commune.

Brunel ayant fait face à l'ennemi pendant quatre jours, tombe, la cuisse traversée.

Les Versaillais se répandent dans tout le haut du 3^{ème}. Après une assez longue lutte, les fédérés abandonnent la barricade du Conservatoire, laissant une mitrailleuse chargée. Une femme aussi reste, et quand les soldats sont à portée, décharge sa mitraille.

Les barricades du boulevard Voltaire et du Théâtre Déjazet supportent désormais les feux de la caserne du Prince-Eugène, du boulevard Magenta, du boulevard Saint-Martin, de la rue du Temple et de la rue Turbigo. Derrière leurs fragiles abris, les fédérés reçoivent vaillamment cette avalanche.

Que de gens l'histoire a consacrés héros qui n'ont jamais montré la centième partie de ce courage simple, sans effet de théâtre, sans témoins, qui surgit en mille endroits pendant ces journées.

Sur cette fameuse barricade du Château d'Eau, clef du boulevard Voltaire, un garçon de 18 ans, qui agite un guidon, tombe mort.

Un autre saisit le drapeau, monte sur les pavés, montre le poing à l'ennemi invisible, lui reproche d'avoir tué son père.

Vermorel, Theisz, Jaclard, Lisbonne veulent qu'il descende ; il refuse, continue jusqu'à ce qu'une balle le renverse.

Il semble que cette barricade fascine ; une jeune fille de 19 ans, Marie, habillée en fusilier-marin, rose et charmante, aux cheveux noirs bouclés, s'y bat tout un jour. Une balle au front tue son rêve.

Un lieutenant est tué en avant de la barricade. Un enfant de 15 ans, Dauteuille, franchit les pavés, va ramasser sous les balles le képi du mort et le rapporte à ses compagnons.

Dans cette bataille des rues, les enfants se montrèrent, comme en rase campagne, aussi grands que les hommes.

À une barricade du faubourg du Temple, le plus enragé tireur est un enfant. La barricade prise, tous ses défenseurs sont collés au mur. L'enfant demande trois minutes de répit : "Sa mère demeure en face ; qu'il puisse lui porter sa montre d'argent, afin qu'au moins elle ne perde pas tout". L'officier, involontairement ému, le laisse partir, croyant bien ne plus le revoir. Trois minutes après, un "me voilà !" C'est l'enfant qui saute sur le trottoir, et, lestement, s'adosse au mur près des cadavres de ses camarades fusillés.

Immortel Paris tant qu'il y naîtra de ces hommes !

La place du Château-d'Eau est ravagée par un cyclone d'obus et de balles. Des blocs énormes sont projetés ; les lions de la fontaine traversés ou jetés bas ; la vasque qui

Vive la Commune !

surmonte est tordue. Les flammes sortent des maisons. Les arbres n'ont plus de feuilles et leurs branches cassées pendent comme ces membres hachés que soutient un lambeau de chair. Des jardins retournés volent des nuages de poussière.

La main de la mort s'abat sur chaque pavé.

BUTTE-AUX-CAILLES

Jeudi 25 mai

À midi commença l'attaque générale de la Butte-aux-Cailles, défendue solidement et avec intelligence par Wroblewski. Désespérant de l'enlever d'assaut, Cisseu voulut l'écraser par son artillerie.

Wroblewski ne reste pas inactif. Il a dans ses lignes le légendaire 101^{ème}, qui fut aux troupes de la Commune la 32^{ème} brigade de l'armée d'Italie.

Depuis le 3 avril, le 101^{ème} ne s'est pas couché.

Jour et nuit, le fusil chaud, il rôde aux tranchées, dans les villages, dans la plaine.

Les Versaillais d'Asnières, de Neuilly s'enfuient dix fois devant lui. Il leur a pris trois canons qui le suivent partout comme des lions fidèles.

Tous les enfants du quartier Mouffetard, indisciplinés, indisciplinables, farouches, rauques, habits et drapeau déchirés, n'écoutent qu'un ordre, celui de marcher en avant ; au repos ils se mutinent et, à peine sortis du feu, il faut les y replonger.

Serizier les commande, ou plutôt les accompagne, car leur rage seule commande à ces démons.

Pendant que, de front, ils tentent des surprises, enlèvent des avant-postes, tiennent les soldats en alarme, Wroblewski, découvert sur sa droite depuis la prise du Panthéon, assure ses communications avec la Seine par une barricade au pont d'Austerlitz et garnit de canons la place Jeanne d'Arc.

L'habile défenseur de la Butte-aux-Cailles passe en ordre la Seine avec ses canons et un millier d'hommes. Les Versaillais n'osèrent inquiéter la retraite de Wroblewski.

Toute la rive gauche est à l'ennemi. La Bastille et le Château-d'Eau deviennent le centre des combats.

Wroblewski arrive à la mairie Voltaire dans l'après-midi. Delescluze lui proposa le commandement général.

– Avez-vous quelque mille hommes résolus ? dit Wroblewski.

– Quelques centaines au plus, répondit le délégué.

Wroblewski ne pouvait accepter aucune responsabilité de commandement dans des conditions si inégales et il continua la lutte comme simple soldat.

C'est, avec Dombrowski, le seul général de la Commune qui ait montré les qualités d'un chef de corps.

Il demandait toujours qu'on lui envoyât les bataillons dont personne ne voulait, se faisant fort de les utiliser.

BASTILLE

Vendredi 26 mai.

Le vendredi, le soleil se refuse. Cette canonnade de cinq jours a provoqué la pluie qui suit ordinairement les grandes batailles.

La fusillade a perdu sa voix brève et ronfle sourdement.

Les hommes, harassés, mouillés jusqu'aux os, distinguent à peine derrière la voie humide le point d'où vient l'attaque.

Les obus d'une batterie versaillaise établie à la gare d'Orléans bouleversent l'entrée du faubourg Saint-Antoine. À sept heures du matin, on annonce l'apparition des soldats dans le haut du faubourg. On y court avec des canons. Qu'il tienne, ou la Bastille est tournée.

Il tient bon.

La rue d'Aligre et la rue Lacuée rivalisent de dévouement. Retranchés dans les maisons, les fédérés ne cèdent ni ne reculent. Et grâce à leur sacrifice, la Bastille disputera pendant six heures encore ses vestiges de barricades et, ses maisons déchiquetées.

Chaque pierre a sa légende dans cet estuaire de la Révolution.

L'œil de bronze enchâssé dans la muraille est un bisciaïen lancé en 89 par la forteresse.

Adossés au même mur, les fils des combattants de juin (48) disputent le même pavé que leurs pères.

Ici, les conservateurs de 48 ont fait rage pareille à ceux de 71 !

La maison d'angle des boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir, le coin gauche de la rue de la Roquette, l'angle de la rue de Charenton s'écroulent à vue d'œil, en décor de théâtre. Dans ces ruines, sous ces poutres enflammées des hommes tirent le canon, redressent dix fois le drapeau rouge, dix fois abattu par les balles versaillaises.

Impuissante à triompher d'une armée, la vieille place glorieuse veut faire une bonne mort.

Combien sont-ils à midi ? Cent, puisque le soir il y a cent cadavres sur la barricade-mère.

Rue Crozatier, ils sont morts.

Ils sont morts rue d'Aligre, tués dans la lutte ou après le combat.

Et comme ils meurent !

Rue Crozatier, c'est un artilleur de l'armée qui a passé au peuple le 18 mars. Il est cerné.

– On va te fusiller ! crient les soldats.

Lui hausse les épaules :

– On ne meurt qu'une fois !

Plus loin, c'est un vieillard qui se débat. L'officier, par un raffinement de cruauté, veut le fusiller sur un tas d'ordures.

– Je me suis battu bravement, dit le vieillard, j'ai le droit de ne pas mourir dans la merde.

Du reste, on meurt bien partout.

DOMBROWSKI

Le 7 avril 1871, les fédérés débordés par le nombre sont repoussés à Neuilly.

La Commission exécutive de la Commune remplace Bergeret, qui avait répondu de Neuilly, par Dombrowski, un Polonais que Garibaldi avait réclamé pour son armée des Vosges pendant la guerre contre les Prussiens.

L'état-major galonné de Bergeret protesta, et ses criaileries firent arrêter son chef, fort ridiculisé par la dépêche du 3 avril.

La garde nationale montra quelque défiance de Dombrowski et envoya une délégation à la Commune : Vaillant, Delescluze défendirent Dombrowski, que la Commission exécutive dut présenter à Paris ; inexactement renseignée, elle lui fit une légende ; il ne tarda pas à la surpasser.

Le 22 mai à 20 heures, une troupe de fédérés, très irrités, amènent Dombrowski à l'Hôtel de Ville. Le général, sans commandement depuis le matin, s'était rendu avec ses officiers aux avant-postes de Saint-Ouen. Voyant son rôle terminé, il voulait, la nuit, à cheval, percer les lignes prussiennes et gagner la frontière. Un commandant, appelé Vaillant, avait ameuté ses hommes contre le général.

Introduit devant le Comité de salut public, Dombrowski s'écria comme la veille : "On dit que j'ai trahi !" Les membres du Comité l'apaisèrent affectueusement. Dombrowski sortit, alla dîner à la table des officiers et, à la fin du repas, sans mot dire, il serra la main à tous ses compagnons. On comprit qu'il se ferait tuer.

Le lendemain **23 mai en début d'après-midi**, Dombrowski tombe mort, à côté de Vermorel, rue Myrrha (18^{ème}).

Le matin, Delescluze lui a dit de faire au mieux du côté de Montmartre. Sans espoir, sans soldats, suspecté depuis l'entrée des Versaillais, Dombrowski ne peut que mourir.

Il expire deux heures après à l'hôpital Lariboisière.

Son corps est porté à l'Hôtel de Ville ; les barricades qu'il franchit présentent les armes.

Dans la chambre de Valentine Haussmann, Dombrowski est couché sur le lit de satin bleu.

Une bougie laisse tomber sa demi-lueur sur l'héroïque soldat.

Le visage d'une blancheur de neige est calme, le nez fin, la bouche délicate ; la petite barbe blonde se relève en pointe.

Deux aides de camp, assis dans les coins obscurs, veillent silencieusement.

Un autre esquisse à la hâte les derniers traits de son général.

Dans la nuit du 23 au 24, on transporte le corps de Dombrowski au Père-Lachaise, où il reçoit les honneurs de la journée.

Pendant le trajet, à la Bastille, il s'était passé une touchante scène. Les fédérés de ces barricades avaient arrêté le cortège et placé le cadavre au pied de la colonne de juillet. Des hommes, la torche au poing, formèrent autour une chapelle ardente, et les fédérés vinrent l'un après l'autre mettre un baiser sur le front du général. Pendant le défilé, les tambours battaient "Aux champs !".

Vive la Commune !

Le corps, enveloppé d'un drapeau rouge, est maintenant confié au cercueil. Vermorel, le frère du général, ses officiers et deux cents gardes environ sont debout, tête nue. "Le voilà, s'écrie Vermorel, celui qu'on accusait de trahir ! Il a donné un des premiers sa vie pour la Commune. Et nous, que faisons-nous, au lieu de l'imiter ?". Il continue, flétrissant les lâchetés et les paniques. Sa parole, embrouillée d'ordinaire, court, échauffée par la passion, comme une coulée de métal fondu : "Jurons de ne sortir d'ici que pour mourir !" Ce fut sa dernière parole ; il devait la tenir. Les canons à deux pas couvraient sa voix par intervalles. Il y eut bien peu de ces hommes qui ne pleurèrent pas.

Heureux ceux-là qui (en mai 71) auront de telles funérailles ! Heureux ceux qui seront ensevelis dans la bataille, salués par leurs canons, pleurés par leurs amis !

RIGAULT

"Je ne fais pas de légalité ici, je fais de la révolution" : c'est ce que déclarait Rigault en prenant ses fonctions de délégué à la Préfecture de police, le 20 mars 1871.

Le Comité central de la garde nationale a amnistié et fait libérer les prisonniers politiques dès sa venue au pouvoir par la révolution du 18 mars. Le directeur du Dépôt se rend à la Préfecture de police, tenue par Raoul Rigault, militant blanquiste, pour protester contre l'occupation des locaux et la libération des prisonniers.

Rigault lui répond simplement :

- Je vous destitue.
- Vous n'en avez pas le droit ! Seul peut le faire le ministre de l'Intérieur (Versaillais)...
- Nous simplifions les formalités, répond Rigault. Et il fait arrêter le directeur du Dépôt. On le conduit dans sa propre prison.

Le 24 mai, sur la rive gauche, Rigault tombe sous des balles versaillaises.

En avril, Rigault avait loué une chambre à l'Hôtel Gay-Lussac, 29 rue Gay-Lussac sous un nom d'emprunt.

Le 24 mai, il est repéré en tenue de commandant fédéré alors qu'il entre dans l'hôtel pour y prendre une valise de documents. Les chasseurs du 19^{ème} BCP le poursuivent. Rigault monte au dernier étage. Le propriétaire le rejoint :

- Il faut descendre, sinon je suis fusillé à votre place.
- Fuyons par les toits, propose Rigault.

L'hôtelier refuse. Alors Rigault déclare :

- Je ne suis pas un lâche, et je descends !

Rigault descend et est arrêté au second étage.

– Me voilà ! c'est moi, fait-il en se frappant la poitrine, et il remet au caporal son épée et son revolver.

Le caporal qui emmène Rigault sous escorte vers le Luxembourg ignore l'identité de son commandant prisonnier.

Vive la Commune !

Le caporal ordonne à Rigault de crier “Vive l’armée de Versailles”, et lui applique son revolver sur la tempe... parce qu’il “a fait l’insolent”. (Les ordres, pourtant, disaient de ne pas fusiller les officiers sommairement).

Rigault réplique :

– Vive la Commune ! À bas les assassins !

Rigault tombe à l’angle de la rue Royer-Collard, le crâne fracassé. Un chasseur lui tire une balle au cœur. Les soldats se jettent sur son cadavre et le dépouillent. Sa montre, son porte-monnaie, ses bottines, ses chaussettes sont enlevés. Pieds-nus et les poches retournées, le corps reste sur place jusqu’au 25 mai à 11 heures ; des passants le frappent à coups de canne.

On porte la dépouille de Rigault dans une remise rue St Jacques, où son identité est établie. Son crâne est bourré de paille.

Comme la plupart des massacrés de la Semaine sanglante, comme Varlin, Rigault est condamné à mort “par contumace” le 29 juin 1872 par le 6^{ème} conseil de guerre, pour assassinat.

Après les massacres, une nuée d’agents secrets de la police française opère à l’étranger, chez les exilés. La police dispose de crédits illimités pour ce travail. Le 25 août 1871, un dénonciateur anonyme affirme que Rigault n’est pas mort et qu’on l’attend d’un jour à l’autre à Londres.

Un rapport au ministre de l’Intérieur en date du 19 janvier 1872 affirme que Rigault serait à Genève, et fréquenterait le café du Levant.

Le numéro du 16 juillet 1872 de la *Patrie de Genève* rapporte qu’on peut lire sur les murs de Zurich ce graffiti :

*“Vive la Commune !
Gallifet ! au tribunal de Dieu
Je t’attends cette année.
Raoul Rigault.”*

En février 1873, le *Morning advertiser* prétend que Raoul Rigault vivrait tranquillement à Vienne.

En décembre 1873, l’agent secret n° 16 a retrouvé la trace de Rigault : “cet individu habite La Haye...”.

Le 8 septembre 1876, l’agent n° 51 signale que Rigault habite à Rotterdam et vit de leçons de mathématiques spéciales.

DELESCLUZE

Le matin du 24 mai, on a décidé d'évacuer l'Hôtel de Ville. À 11 heures du matin il était en flammes.

Delescluze a protesté contre l'abandon de l'Hôtel de Ville, qui coupe la défense en deux, accroît les difficultés de communication.

À 14 h, des membres de la Commune, du Comité central, des officiers supérieurs et des chefs de service se réunissent dans la salle de la bibliothèque de la mairie Voltaire (11^{ème}).

Pour écouter Delescluze, on fit un grand silence, car le moindre chuchotement aurait couvert sa voix presque morte.

Il dit que tout n'était pas perdu, qu'il fallait tenter un grand effort, qu'on tiendrait jusqu'au dernier souffle. Les applaudissements l'interrompirent. "Je propose, dit-il, que les membres de la Commune, ceints de leur écharpe, passent en revue, sur le boulevard Voltaire, tous les bataillons qu'on pourra rassembler. Nous nous dirigerons ensuite à leur tête sur les points à reconquérir".

L'idée transporta l'assistance. Jamais, depuis sa séance où il avait dit que certains élus du peuple sauraient mourir à leur poste, Delescluze n'avait remué aussi profondément les âmes.

La fusillade, le canon du Père-Lachaise, le murmure confus des bataillons entraient par bouffées dans la salle.

Voyez ce vieillard, debout dans la déroute, les yeux pleins de lumière, la main droite levée défiant le désespoir, ces hommes armés tout suants de la bataille, suspendant leur souffle pour entendre cette adjuration qui monte de la tombe ; il n'est pas de scène plus tragique dans les mille tragédies de ce jour.

Le 25 mai après-midi, Delescluze entre à la mairie du 11^{ème} où il écrit cette lettre confiée à un ami sûr : "Ma bonne sœur, je ne veux ni ne peux servir de victime et de jouet à la réaction victorieuse. Pardonne-moi de partir avant toi qui m'as sacrifié ta vie. Mais je ne me sens plus le courage de subir une nouvelle défaite après tant d'autres. Adieu ! Adieu ! Je t'embrasse mille fois comme je t'aime. Ton frère qui t'aimera jusqu'à son dernier moment".

(Le 25 mai) à 18 h 45 environ, près de la mairie, nous aperçûmes Delescluze, Jourde et une cinquantaine de fédérés marchant dans la direction du Château d'Eau (place de la République).

Delescluze, dans son vêtement ordinaire, chapeau, redingote et pantalon noir, écharpe rouge autour de la ceinture, peu apparente comme il la portait, sans armes, s'appuyant sur une canne.

Redoutant quelque panique au Château-d'Eau, nous suivîmes le délégué, l'ami. Quelques-uns de nous s'arrêtèrent à l'église Saint-Ambroise pour prendre des cartouches.

Nous rencontrâmes un négociant d'Alsace, venu depuis cinq jours faire le coup de feu contre cette Assemblée qui avait livré son pays ; il s'en retournait la cuisse traversée.

Vive la Commune !

Plus loin, Lisbonne, blessé, que soutenaient Vermorel, Theisz, Jaclard. Vermorel tombe à son tour, grièvement frappé. Theisz et Jaclard le relèvent, l'emportent sur une civière ; Delescluze serre la main du blessé et lui dit quelques mots d'espoir.

À cinquante mètres de la barricade, le peu de gardes qui ont suivi Delescluze s'effacent, car les projectiles obscurcissaient l'entrée du boulevard.

Le soleil se couchait, derrière la place. Delescluze, sans regarder s'il était suivi, s'avancait du même pas, le seul être vivant sur la chaussée du boulevard Voltaire. Arrivé à la barricade, il oblique à gauche et gravit les pavés. Pour la dernière fois, cette face austère, encadrée de sa courte barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort. Subitement, Delescluze disparut. Il venait de tomber foudroyé sur la place du Château-d'Eau.

Quelques hommes voulurent le relever ; trois sur quatre tombèrent. Il ne fallait plus songer qu'à la barricade, rallier ses rares défenseurs. Johannard, au milieu de la chaussée, élevant son fusil et pleurant de colère, criait aux terrifiés : "Non ! vous n'êtes pas dignes de défendre la Commune !"

La nuit tomba. Nous revînmes, laissant, abandonné aux outrages d'un adversaire sans respect de la mort, le corps de notre pauvre ami.

Il n'avait prévenu personne, même ses plus intimes. Silencieux, n'ayant pour confident que sa conscience sévère, Delescluze marcha à la barricade comme les anciens Montagnards allèrent à l'échafaud.

La longue journée de sa vie avait épuisé ses forces. Il ne lui restait plus qu'un souffle ; il le donna.

Il ne vécut que pour la justice. Ce fut son talent, sa science, l'étoile polaire de sa vie. Il l'appela, il la confessa trente ans à travers l'exil, les prisons, les injures, dédaigneux des persécutions qui brisaient ses os. Jacobin, il tomba avec des socialistes pour la défendre. Ce fut sa récompense de mourir pour elle, les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la vue du bourreau.

La mort de Delescluze avait été si simple et si rapide qu'elle fut mise en doute même à la mairie du 11^{ème} où l'on avait transporté Vermorel.

Quelques-uns de ses collègues l'entourent. Ferré l'embrasse et Vermorel lui dit :

– Vous voyez que la minorité sait se faire tuer pour la cause révolutionnaire.

MILLIÈRE

Le 26 mai, Millière, arrêté sur la rive gauche, est amené à l'état-major de Cisse.

Ce général d'Empire, perdu de sales dettes dont il mourut et qui, ministre de la Guerre, laissa surprendre par sa maîtresse, une Allemande, le plan d'un des nouveaux forts de Paris, avait fait du Luxembourg un des abattoirs de la rive gauche.

Le rôle de Millière avait été de conciliation et sa polémique dans les journaux d'un ton très élevé. Il était resté étranger à la bataille ; mais la haine des officiers bonapartistes, celle de Jules Favre le guettait.

L'exécuteur, le capitaine d'état-major Garçin, plus tard général, a raconté tête haute ce crime. L'Histoire lui doit la parole pour montrer quelle boue humaine les vengeances de l'ordre firent sourdre.

“Millière a été amené : nous étions à déjeuner avec le général au restaurant de Tournon, à côté du Luxembourg. Nous avons entendu un très grand bruit et nous sommes sortis.

On m'a dit : “C'est Millière”.

J'ai veillé à ce que la foule ne se fit pas justice elle-même.

Il n'est pas entré dans le Luxembourg, il a été arrêté à la porte. Je m'adressai à lui, et je lui dis :

– Vous êtes bien Millière ?

– Oui, mais vous n'ignorez pas que je suis député.

– C'est possible, mais je crois que vous avez perdu votre caractère de député. Du reste, il y a parmi nous un député, M. de Quinsonas, qui vous reconnaîtra.

J'ai dit alors à Millière que les ordres du général étaient qu'il fût fusillé. Il m'a dit :

– Pourquoi ?

Je lui ai répondu :

– Je ne vous connais que de nom, j'ai lu des articles de vous qui m'ont révolté ; vous êtes une vipère sur laquelle on met le pied. Vous détestez la société.

Il m'a arrêté en disant d'un air significatif :

– Oh ! oui, je la hais, cette société.

– Eh bien, elle va vous extraire de son sein, vous allez être passé par les armes.

– C'est de la justice sommaire, de la barbarie, de la cruauté.

– Et toutes les cruautés que vous avez commises, prenez-vous cela pour rien ? Dans tous les cas, du moment que vous dites que vous êtes Millière, il n'y a pas autre chose à faire.

Le général avait ordonné qu'il serait fusillé au Panthéon, à genoux, pour demander pardon à la société du mal qu'il lui avait fait.

Il s'est refusé à être fusillé à genoux. Je lui ai dit :

– C'est la consigne, vous serez fusillé à genoux et pas autrement.

Il a joué un peu la comédie, il a ouvert son habit, montrant sa poitrine au peloton d'exécution. Je lui ai dit :

Vive la Commune !

– Vous faites de la mise en scène, vous voulez qu'on dise comment vous êtes mort ; mourez tranquillement, cela vaut mieux.

– Je suis libre, dans mon intérêt et dans l'intérêt de ma cause, de faire ce que je veux.

– Soit, mettez-vous à genoux.

Alors il me dit :

– Je ne m'y mettrai que si vous m'y faites mettre par deux hommes.

Je l'ai fait mettre à genoux et on a procédé à son exécution. Il a crié :

– Vive l'humanité !

Il allait crier autre chose quand il est tombé mort.”

Un militaire gravit les marches, s'approcha du cadavre et déchargea son chassepot dans la tempe gauche. La tête de Millière rebondit et, retournée en arrière, éclatée, noire de poudre, parut regarder le frontispice du monument.

“Vive l'humanité !” Le mot dit les deux causes : “Je tiens autant à la liberté pour les autres peuples que pour la France”, disait un fédéré à un réactionnaire.

En 1871, comme en 1793, le combat de Paris est pour tous les opprimés.

VARLIN

Le 26 mai 1871, Varlin succède à Delescluze comme délégué à la Guerre.

Varlin, hélas ! ne devait pas échapper. Le dimanche 28 mai au soir, place Cadet, il fut reconnu par un prêtre à la terrasse d'un café qui courut chercher un officier. Le lieutenant Sicre saisit Varlin, lui lia les mains derrière le dos et l'achemina vers les Buttes où se tenait le général de Laveaucoupet. Par les rues escarpées de Montmartre, ce Varlin, qui avait risqué sa vie pour sauver les otages de la rue Haxo, fut traîné une grande heure. Sous la grêle des coups, sa jeune tête méditative qui n'avait jamais eu que des pensées fraternelles, devint un hachis de chairs, l'œil pendant hors de l'orbite. Quand il arriva rue des Rosiers, à l'état-major, il ne marchait plus ; on le portait.

On l'assit pour le fusiller. Il trouve la force de crier encore : “Vive la commune !”, s'écroule atteint de deux balles, se relève sur les mains et essaie de crier une dernière fois “Vive la Commune” quand un troisième coup le fauche, aux applaudissements des spectateurs.

Les soldats crevèrent son cadavre à coups de crosse. Sicre vola sa montre et s'en fit une parure.

Varlin fut condamné à mort “par contumace” le 30 novembre 1872...



Vive la Commune !



Le Capitaine “Au mur”

(Au cours de la Semaine sanglante, un officier versaillais, tout en s’empiffrant, interroge pour la forme des gens arrêtés au hasard).

– *Qu’avez-vous fait ? – Pardon, mon brave,
Vous avez faim, vous déjeunez,
Vous ne voulez pas être esclave
Ni conduit par le bout du nez.
Tout ça c’est très bien, et c’est d’un homme !
Mais si l’on m’occit, mon ami,
Dès lors que nous pensons tout comme,
Vous devez l’être aussi.
Comprends-tu ma logique ?
Vive la République !*

Refrain :

*“Au mur !
Disait le capitaine,
La bouche pleine
Et buvant dur,
Au mur !”*

*Qu’avez-vous fait ? – Je suis des vôtres,
Je suis vicaire à Saint-Bernard.
J’ai dû, pour échapper aux autres,
Rester huit jours dans un placard.
– Qu’avez-vous fait ? – Oh ! Pas grand-chose,
De la misère et des enfants.
Il est temps que je me repose,
J’ai soixante-dix ans.
Allons-y tout de suite
Et fusillez-moi vite.*

– *Qu’avez-vous fait ? – Voici deux listes
Avec les noms de cent coquins
Femmes, enfants, et communistes,
Fusillez-moi tous ces gredins !
– Qu’avez-vous fait ? – Je suis la veuve
D’un officier mort au Bourget...
Et tenez, en voici la preuve :
Regardez, s’il vous plaît...
– Oh ! moi je porte encore
Mon brassard tricolore.*

– *Qu’avez-vous fait ? – Quatre blessures,
Six campagnes et deux congés !
Je leur en ai fait voir de dures !
Je suis lorrain... Ils sont vengés !
– Moi, j’étais dans une ambulance :
Les femmes ne se battent pas
Et j’ai soigné sans différence
Fédérés et soldats.
– Moi, je m’appelle Auguste,
Et j’ai treize ans tout juste !*

– *Qu’avez-vous fait ? – Oh ! Je suis morte !
Un soldat, sans doute enivré,
A tué mon père à la porte,
Et mon crime est d’avoir pleuré !
– Qu’avez-vous fait ? – Sale charogne !
Fais-moi vite trouer la peau,
Car j’en ai fait de la besogne
Avec mon chassepot.
Et d’un, tu vois la lune !
Et d’eux : Viv’ la Commune !*

Jean-Baptiste Clément.

La Semaine Sanglante

*Sauf des mouchards et des gendarmes,
On ne voit plus par les chemins
Que des vieillards tristes en larmes ;
Des veuves et des orphelins.
Paris suinte la misère,
Les heureux même sont tremblants,
La mode est au conseil de guerre
Et les pavés sont tout sanglants.*

Refrain :

*Oui mais...
Ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront !
Et gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront ! (bis)*

*Les journaux de l'ex-préfecture,
Les flibustiers, les gens tarés,
Les parvenus par aventure,
Les complaisants, les décorés,
Gens de Bourse et de coin de rues,
Amants de filles aux rebuts,
Grouillent comme un tas de verrues,
Sur les cadavres des vaincus.*

Refrain.

*On traque, on enchaîne, on fusille
Tout ce qu'on ramasse au hasard ;
La mère à côté de sa fille,
L'enfant dans les bras du vieillard.
Les châtiments du drapeau rouge
Sont remplacés par la terreur
De tous les chenapans de bouge
Valets de rois et d'empereurs.*

Refrain.

*Nous voilà rendus aux jésuites,
Aux Mac-Mahon, aux Dupanloup,*

*Il va pleuvoir des eaux-bénites,
Les troncs vont faire un argent fou.
Dès demain, en réjouissance,
Et Saint-Eustache et l'Opéra
Vont se refaire concurrence,
Et le bain se peuplera.*

Refrain.

*Demain les gens de la police
Refleuriront sur le trottoir,
Fiers de leurs états de service
Et le pistolet en sautoir.
Sans pain, sans travail, et sans armes,
Nous allons être gouvernés
Par des mouchards et des gendarmes,
Des sabre-peuple et des curés.*

Refrain.

*Demain les manons, les lorettes
Et les dames des beaux faubourgs
Porteront sur leurs collerettes
Des chassepots et des tambours.
On mettra tout en tricolore,
Les plats du jour et les rubans,
Pendant que le héros Pandore
Fera fusiller nos enfants.*

Refrain.

*Le peuple au collier de misère
Sera-t-il donc toujours rivé ?
Jusques à quand les gens de guerre
Tiendront-ils le haut du pavé ?
Jusques à quand la Sainte clique
Nous croira-t-elle un vil bétail ?
À quand enfin la République
De la Justice et du Travail ?*

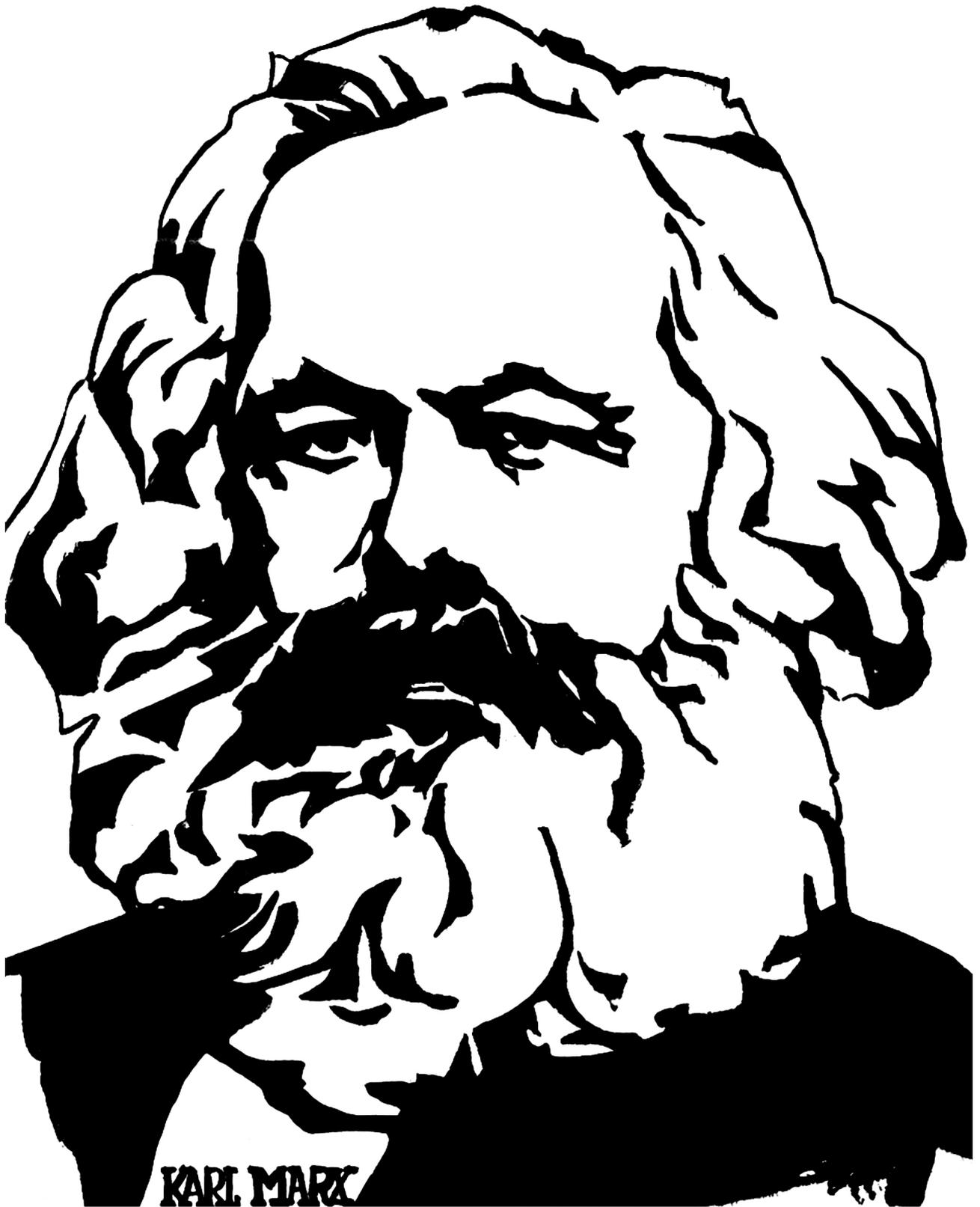
Refrain.

Jean-Baptiste Clément écrivit cette chanson (sur l'air du chant des paysans de Pierre Dupont) tandis qu'il était caché à Paris, entre le 29 mai et le 10 août 1871 ; il la dédia "Aux fusillés de 71".

Vive la Commune !

La République Rouge

Vive la Commune !



L'ÉTAT ET LA RÉVOLUTION

1- L'État moderne

L'État, l'appareil et le pouvoir d'État, centralisés, n'ont pas toujours existé ; c'est même une création récente dans l'histoire de l'humanité.

L'État nous fut transmis par la monarchie absolue. Ainsi, l'armée permanente ne fut réellement créée en France que depuis l'ordonnance d'Orléans de Charles VII en 1439, au milieu du 15^{ème} siècle. Le roi disposa dès lors de 9000 cavaliers toujours disponibles ; avec l'infanterie et l'artillerie, il soldait au total 40 000 hommes. Telle fut cette initiative capitale dans notre histoire, bien que cette armée apparaisse dérisoire et bien innocente de nos jours. Temps heureux !

L'État s'est développé et fut bâti dans son principe définitif au 19^{ème} siècle par Napoléon I^{er} : Pouvoir centralisé d'État avec ses organismes partout présents et compliqués, façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail : armée, police, bureaucratie administrative, gendarmerie de l'esprit (éducation-culture-information).

En raison du développement de l'antagonisme de classe entre le Capital et le Travail au cours du 19^{ème} siècle, en même temps que les ramifications du pouvoir d'État se multipliaient et acquéraient une spécialisation croissante, le pouvoir d'État prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir public organisé aux fins d'asservissement social, d'un appareil de domination de classe.

Après chaque révolution, qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'État apparut de façon de plus en plus ouverte.

Avec la révolution de 1848/49, un changement marquant se produisit, toutes les fractions de classes dominantes se rassemblèrent autour du pouvoir d'État qui apparut tout à fait comme "l'engin de guerre national du Capital contre le Travail", servant à anéantir la révolution ouvrière et à étouffer toutes les aspirations des masses populaires à l'émancipation.

Mais c'est seulement sous le second Empire (1851-1870) que L'État semble enfin complètement indépendant de la société civile. L'État parasite atteignit son développement final, reçut sa dernière et suprême expression qualitative. Le second Empire fut la forme achevée de l'usurpation de l'État, cette force qui domine et subjugué la société, par qui la propre force des masses populaires s'oppose à elles et est organisée contre elles ; cette force artificielle de la société mise au service des ennemis des ouvriers pour les opprimer.

Vive la Commune !

Ainsi, dès 1852, L'État impérialiste avait déjà 500 000 fonctionnaires et autant de soldats !

L'État impérialiste devint le modèle universel de la domination de classe, donnant libre cours à tous les débordements des intérêts matériels des classes dominantes.

L'État impérialiste de Louis Bonaparte, l'État bonapartiste était nécessaire pour que fût dégagé dans toute sa pureté l'antagonisme existant entre l'État et la société.

On comprend qu'à cette époque se soient développés les courants bourgeois de "décentralisation" libérale, et petit-bourgeois du "fédéralisme" proudhonien.

Il apparut alors que toutes les révolutions précédentes avaient eu pour conséquence unique de perfectionner l'appareil d'État au lieu de rejeter ce cauchemar étouffant, ce monstre qui paralyse et asphyxie la société vivante, cette "excroissance parasite qui se nourrit aux dépens de la société et en paralyse le libre mouvement".

L'on était au terme de l'évolution. Toutes les forces destructives de la révolution se concentrèrent par conséquent contre le pouvoir d'État centralisé, l'État capitaliste, militariste et bureaucratique.

Le but de la révolution qui s'annonçait, inévitable, n'était pas de renverser telle ou telle **forme** du pouvoir d'État monarchique ou républicain, mais de s'attaquer à l'État lui-même, et de briser l'horrible appareil de domination de classe. Ce devait être une révolution contre les deux formes, exécutive et parlementaire de l'État, la reprise du pouvoir d'État par les masses populaires elles-mêmes, substituant leur propre force organisée à la force organisée pour les opprimer, la reprise par le peuple de sa propre vie sociale.

Tel est le sens de la Commune de Paris, "antithèse directe de l'Empire", et ce qui la distingue de tous les mouvements de caractère prolétarien antérieurs ou qui l'ont suivie. Engels exprima de manière concentrée ce fait nouveau et spécifique : "La Commune n'était plus un État au sens propre du mot".

Les révisionnistes modernes de l'U.R.S.S. et du PCF, traîtres au mouvement ouvrier, ne peuvent manquer au fond de considérer la Commune comme un mouvement anarchiste.

Mais, près de 50 ans après la Commune de Paris, au 1^{er} Congrès de L'Internationale communiste, le 2 mars 1919, Lénine fixait ainsi le but du Komintern :

"Abattre fondamentalement tout l'appareil de l'État bourgeois, le fonctionnarisme, la justice, l'armée, la police, pour les remplacer par l'organisation autonome des masses ouvrières qui ne comporte pas la division des pouvoirs législatifs et exécutifs."

2- Le prolétariat et l'État

C'est contre la classe ouvrière que s'était créé l'impérialisme, l'État bonapartiste, dernière forme possible de la domination de classe ; c'est par la classe ouvrière qu'il fut brisé.

Déjà en 1848, la révolution de février, proclamée au nom de la "République sociale", avait exprimé l'aspiration propre, spécifique des ouvriers – quoique dans des termes vagues encore – à la suppression de la domination et de l'exploitation de classe elle-même et non plus seulement de la **forme** politique qu'elles peuvent prendre.

Seuls les ouvriers, enflammés par la tâche sociale nouvelle qu'ils avaient à accomplir pour toute la société : supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, les classes et la domination de classe, étaient les hommes qui pouvaient briser **l'instrument** de la domination de classe qu'est l'État, briser le pouvoir gouvernemental centralisé et organisé, qui était devenu le maître de la société, de la vie des hommes.

1- Dans le "Manifeste communiste" de 1847, la science prolétarienne avait établi que l'évolution économique amènerait "l'organisation du prolétariat en **classe dominante**", comme forme transitoire de la suppression des classes et de la disparition de l'État. Mais cela ne disait pas si la classe ouvrière devait ou non occuper l'État.

2- La révolution de février 1848 fournit l'expérience permettant d'affirmer que les choses s'orienteraient vers la **destruction** de la machine bureaucratique et militaire, ce que Marx exposa dans son "18 Brumaire" de 1852. Mais il n'était pas alors révélé sous quelle forme la classe ouvrière assurerait sa domination. On savait simplement que la classe ouvrière ne pouvait suivre l'exemple des appropriateurs, se contenter de prendre telle quelle la machine d'État et la faire fonctionner pour son propre compte, que l'instrument de sa domination ne pouvait être celui de son émancipation.

3- Le second Empire est une époque générale d'industrialisation capitaliste, de développement de l'industrie lourde dans les pays civilisés, elle fait du prolétariat – la seule classe pouvant formuler la nouvelle aspiration sociale – une classe massive et concentrée. C'est en France, où l'impérialisme présente la forme définitive de l'État, que la classe ouvrière formule par le mot "Commune" cette aspiration sociale.

4- En mars 1871, le prolétariat parisien réalise l'aspiration sociale du monde capitaliste : il démolit l'État, et lui substitue sa négation nette, la Commune, "forme politique enfin trouvée" (Marx) par la révolution prolétarienne de la suppression de la domination de classe.

Lors de toutes les révolutions précédentes à participation ouvrière, l'histoire n'avait pu avancer faute de temps, parce qu'au jour de la victoire, le peuple rendait les armes. Cette fois, tout changea. La Commune, en remplaçant l'armée par la **Garde nationale** s'accorda le temps nécessaire aux développements historiques, malgré le fait que la Commune n'eut pas la possibilité de prendre une extension nationale, ni le répit nécessaire au plein et libre exercice du gouvernement ouvrier.

Vive la Commune !

Marx écrit :

“Le fait que les **ouvriers** parisiens ont pris l’initiative de la révolution actuelle (du 18 mars 1871) et supportent avec un esprit de sacrifice héroïque le choc de la bataille n’a rien de nouveau.

Le fait que la révolution est faite **au nom et dans l’intérêt déclaré des masses populaires**, c’est-à-dire des masses productrices, est aussi un trait commun avec toutes les révolutions antérieures.

LE TRAIT NOUVEAU, c’est que le peuple, après le premier soulèvement, **ne s’est pas désarmé et n’a pas remis son pouvoir entre les mains des saltimbanques républicains** des classes dirigeantes.”

Le 18 mars, le Comité central de la Garde nationale, représentation armée du peuple parisien, proclama nettement dans son Manifeste le caractère prolétarien de la nouvelle révolution :

“**Les prolétaires** de Paris, au milieu des défaillances et des trahisons des **classes gouvernantes**, ont compris que l’heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques. Le prolétariat a compris que c’était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d’en assurer le triomphe en s’emparant du pouvoir.”

Les événements manifestaient sans ambiguïté l’hégémonie ouvrière :

“Le caractère de **classe** du mouvement parisien (commencé le 4 septembre) ressort clairement et vivement à partir du 18 mars, maintenant que la lutte contre l’étranger passe à l’arrière-plan. Dans (le conseil de) la Commune ne siégeaient presque que des **ouvriers** ou des représentants reconnus des ouvriers, d’où le caractère de ses décisions” (Marx).

Marx ramasse encore le processus d’ensemble de la Commune :

“Son vrai secret, le voici : c’était essentiellement :

- le **résultat de la lutte de classe** des producteurs contre la classe des appropriateurs,

- la **forme politique** enfin trouvée qui permettait de réaliser l’émancipation économique du Travail,

- un **gouvernement** de la classe ouvrière.”

Ainsi la Commune fut-elle, au prix de sacrifices inouïs, la première expérience de **gouvernement ouvrier**. C’était le résultat d’un long processus historique par lequel la classe ouvrière avait d’abord forgé son indépendance de parti sur sa base **économique** propre, puis s’était réconciliée avec la “politique” en l’annexant à ses propres intérêts de classe, pour enfin faire son entrée en personne dans l’histoire positive des sociétés. Engels définit cet aboutissement :

“Regardez la Commune de Paris. C’était la **DICTATURE DU PROLÉTARIAT.**”

Vive la Commune !

La Commune fut aussitôt acclamée par **la classe ouvrière universelle** en Europe et aux États-Unis comme le mot magique de la délivrance. La guerre de 70, les gloires de la Prusse, la formation de l'Empire allemand, tous ces bouleversements du monde du 19^{ème} siècle furent aussitôt oubliés, effacés par la Commune. Paris captif reprit d'un élan hardi la direction de l'Europe, non en s'appuyant sur la force brutale, mais en prenant la tête du mouvement social, en donnant corps aux aspirations ouvrières de tous les pays.

C'est pourquoi, malgré son destin malheureux, la Commune devait faire le tour du monde.

3- L'État et le 4 Septembre

En 1871, le moment était venu de commencer le mouvement de la révolution ouvrière.

C'est à Paris, à la fois siège du pouvoir gouvernemental et forteresse sociale de la classe ouvrière, que le peuple s'est levé pour anéantir l'entreprise des classes dominantes pour restaurer l'État légué par l'Empire et perpétuer leur domination sociale entière.

La Commune était l'antithèse directe de **l'Empire**, la démolition de la machine d'État. Elle était la création des ouvriers modernes, la réalisation explicite des conditions de la **République sociale** pour laquelle ils avaient combattu en 1848.

Comment cela se fit-il ?

Tout commença au 4 Septembre 1870.

En dispersant à Sedan les armées de Napoléon III, de Moltke avait abattu la force matérielle principale de l'État français. La conséquence fut que la révolution populaire parisienne qui s'ensuivit le 4 septembre annula le pouvoir gouvernemental.

Le cri unanime de "Vive la République" à Paris, repris partout en province, exprimait la volonté profonde du peuple français d'accomplir la destruction de l'État.

Les ouvriers parisiens ne voulaient naturellement pas simplement changer le nom du régime, comme la "Gauche" respectable veut nous le laisser entendre depuis. La "République" que les ouvriers parisiens acclamaient avec ardeur ne disait pas encore son véritable nom de "Commune", mais les classes dominantes toutes ensemble ne s'y trompaient pas, depuis les bonapartistes déchus jusqu'aux "républicains" officiels qu'ils fussent "modérés" ou les plus "radicaux" et les plus "irréconciliables".

La république du 4 septembre était l'œuvre des "mains noires", des "Cail" (ouvriers de l'usine métallurgique Cail) qui avaient déjà envahi la rue le 9 août, la république ouvrière, la république "rouge". C'est pourquoi la "Gauche" qui rassemblait les républicains bourgeois de toutes nuances, qui avait voté les crédits de guerre à l'Empire, et s'était serrée autour du pouvoir d'État dès les premières défaites d'août, la gauche ne proclama pas elle-même la République ; ce sont les ouvriers parisiens qui imposèrent à Gambetta la proclamation officielle à l'hôtel de Ville.

Mais ces roués "républicains" de métier qu'étaient les politiciens de "gauche" ne renonçaient en rien à combattre la République ; ils réussirent à ne laisser entrer aucun représentant véritable du peuple dans le gouvernement de Défense nationale. Cette filouterie gouvernementale assurait la transmission nominale du pouvoir d'État et c'était

Vive la Commune !

un réel succès des classes dirigeantes. La partie ne faisait que commencer, restait à rétablir réellement l'autorité de l'État, à disputer l'"ordre" à la rue. "La France était tombée en pâte" écrit le comte d'Hérisson. D'un côté le gouvernement des Jules s'attacha sans relâche à relever les ruines de l'État ; il empêcha les élections générales ; il ménagea partout l'administration bonapartiste, autant que le permettait l'avidité des "avocats" pour les places ; il refusa jusqu'au bout de reconnaître la République "née de l'émeute" autrement que comme régime "provisoire". De l'autre côté les ouvriers parisiens imposèrent les libertés collectives nouvelles qu'ils attendaient de leur République et s'armèrent pour les défendre.

Dès les premiers jours de la République, les ouvriers avancés proclamèrent : "Ne nous laissons pas une fois de plus escamoter le pouvoir !". Le point décisif est qu'ils ne laissèrent pas se reconstituer l'armée en lambeaux, et que Paris la remplaça par la Garde nationale, constituée dans sa masse d'ouvriers.

Une lutte de classe acharnée et de tous les instants se livra pendant toute la durée du siège de Paris (19 sept. 1870-28 janvier 1871) entre la bourgeoisie glissée dans les fauteuils gouvernementaux et le prolétariat parisien armé. Le président du gouvernement de Défense nationale et gouverneur militaire de Paris, Trochu, se refusait obstinément à armer sérieusement et à faire combattre la Garde nationale, persécutait ses chefs, gardait le contrôle du commandement supérieur.

La République avait à l'origine été offerte à la France par le canon Krupp. Dans la misère de cet hiver exceptionnel du siège, et sous les obus du conquérant, elle fit un bond immense en avant. Paris reconquit lui-même par ses efforts la République rouge, en défendant ses libertés et en s'attaquant aux **conditions** de l'impérialisme, auxquelles les "républicains" de la Défense nationale s'étaient bien gardés de toucher. Ces derniers limitaient leur objectif à la négation simple du coup d'État du 2 décembre 1851 et au retour à la république tricolore de 1849, c'est-à-dire dans un sens fondamentalement opposé à la République rouge acclamée le 4 septembre.

La politique réactionnaire et capitularde du gouvernement "républicain" de septembre acheva de détruire les illusions populaires sur la "République", tout comme le second Empire avait détruit l'illusion à l'égard du suffrage universel qu'il avait rétabli pour le livrer à la discrétion du gendarme et du curé.

L'avant-garde ouvrière formula immédiatement par le mot "Commune" la forme politique correspondant à la République rouge. Au cours du siège la revendication de la Commune monta, toujours plus pressante et puissante. Elle avorta le 31 octobre, mais pour devenir le drapeau général des masses populaires au 5 janvier, avec l'affiche "rouge" restée célèbre.

La capitulation honteuse du 28 janvier, au nom de la "République", laissa loin en arrière la trahison caractérisée du bonapartiste Bazaine du 27 octobre à Metz. Cette fois, le crime d'intelligence avec l'ennemi prit des proportions infinies, inconnues depuis la Sainte Alliance de 1815.

Le 28 janvier ouvrit une période de guerre civile froidement préméditée. Les classes dirigeantes unies, comme en juin 48, mais cette fois de concert avec le conquérant étranger et soumises à ses volontés, consacrèrent tous leurs efforts à "soumettre Paris" (Thiers).

Vive la Commune !

“Le fond du problème, dans les questions de la révolution et de l’État, dit Lénine, est celui-ci : la classe opprimée possède-t-elle des armes?”. Les républicains bourgeois saisirent admirablement ce point, et s’acharnèrent à remplir ce premier devoir : le **désarmement des ouvriers**.

Mais les travailleurs veillèrent jalousement sur leurs armes, d’autant plus que des mesures innombrables déferlaient, destinées à rétablir brutalement **l’ordre économique d’avant-guerre**, sans aucun égard pour un prolétariat en chômage massif et une petite-bourgeoisie ruinée. Étant donné le caractère de la révolution du 4 septembre, la contre-révolution visait finalement au renversement de **la République**.

Face à la contre-révolution, les soldats-citoyens parisiens organisent la Fédération de la Garde nationale qui finit, fin février, par gouverner Paris de fait. Le 26 février, la Garde nationale rassemble son artillerie dans les quartiers ouvriers ; elle organise par elle-même la défense de Paris le 1^{er} mars, lors de l’entrée des Allemands ; elle destitue des maires, etc. La République rouge, conforme aux aspirations populaires, est en formation.

Le 4 février, pour la préparation des élections à l’Assemblée nationale qui suivirent l’armistice, un membre de l’Internationale a dit à une séance de la délégation des Vingt arrondissements :

“Le **drapeau rouge** n’a cessé de flotter (depuis le 4 septembre) à Lyon et à Marseille. C’est ce qui fait la terreur des bourgeois de tous les pays, et partout ils veulent à tout prix la destruction de **la République**.”

Une autre intervention à cette séance exprime vivement la recherche obstinée de la classe ouvrière à ce moment de la “forme politique” de son avènement :

“H. Goullé proteste qu’il est dévoué à la **forme républicaine** (par opposition à l’apolitisme ouvrier spontané) ; pour l’Internationale il ne peut y avoir qu’une forme (de République), **celle de l’An II ; 1793** plus précisément (et pas 1848 !) ; la République doit avoir son but fixé par le prolétariat (son contenu n’est plus celui de 1793).”

Vers le 15 mars, les ouvriers facteurs de pianos et orgues placardent une affiche par laquelle ils engagent :

“les travailleurs allemands à secouer le joug du **despotisme** et à fonder chez eux la **République** (rouge) qui seule peut :

- garantir les droits de l’ouvrier,
- et fonder une paix durable avec laquelle viendra l’union de tous les peuples et la **République universelle**.”

Le 18 mars, résistant victorieusement au coup d’État des classes dominantes, le peuple de Paris transforme naturellement l’état de fait en institution. La République ouvrière se présente au grand jour, avec son drapeau rouge et son nom propre, la “Commune”. Le Comité central proclame aussitôt :

“Pour la première fois depuis le 4 Septembre, **la République** est affranchie du gouvernement de ses ennemis.”

La Commune étant encore dirigée par le Comité central de la Garde nationale, le nouveau Journal officiel déclare :

Vive la Commune !

“Consciente d’elle-même, la République est aussi la Commune” ; elle n’a rien à voir avec “la République autoritaire, avocassière, ignorante, agioteuse de Picard” ; ce n’est en rien “la République centraliste, bourgeoise, fondée sur l’antagonisme du citoyen et de L’État, du Travail et du Capital” ; “l’utopie des (républicains tricolores ou) formalistes a toujours servi de pont à la monarchie (c’est-à-dire à la domination de classe en général) ; c’est elle qui pendant longtemps a tué, en France, l’idée même de République”.

Avec le 18 mars, l’on sut que la Commune est tout simplement la forme sous laquelle la classe ouvrière, après avoir détruit le vieil appareil gouvernemental dans ses sièges centraux, la capitale et les grandes villes, prend le pouvoir politique dans ses places fortes sociales, y établit son gouvernement à elle, autonome.

4- L’État-Commune

La Commune ne fut possible et ne put se maintenir que parce que, à la faveur du siège de Paris, le peuple de la capitale s’était débarrassé de l’armée et l’avait remplacée par la Garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers.

Quels que soient les mérites de la Commune, sa mesure la plus importante fut sa propre organisation comme formation historico-sociale entièrement nouvelle, qui s’improvisa avec l’ennemi étranger à une porte, et l’ennemi de classe à l’autre porte.

Les prolétaires parisiens en avaient pleinement conscience, et la première affiche du Conseil de la Commune (29 mars) proclama :

“Citoyens, Votre Commune est constituée. Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.”

Voici sous quelles formes le pouvoir de fait de la classe ouvrière fut transformé en institution ou devait l’être, établissant “l’ordre, mais non celui des régimes déchus”, dit le nouveau Journal officiel.

I- À Paris

1- Le Conseil de la Commune est composé des conseillers municipaux, choisis par le suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville à la proportionnelle, responsables et révocables à tout moment.

La majorité de ses membres est naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. Le Conseil est non pas un organisme parlementaire mais un organisme de travail, une assemblée à la fois exécutive et législative.

2- Le premier décret de la Commune – de l’assemblée urbaine – fut de supprimer **l’armée permanente** et de la remplacer par le peuple armé. (Suppression de cette armée qui, comme le proclama Varlin aux gardes nationaux du 6^{ème} arrondissement, “prend des hommes et rend des esclaves”).

Vive la Commune !

3- La police cesse d'être l'agent du gouvernement central ; elle est immédiatement dépouillée de ses attributs politiques (d'État) et transformée en un agent de la Commune, et est assurée par la Garde nationale ; les délégués à la Sûreté sont responsables et à tout instant révocables.

4- Les fonctionnaires de la **Justice** sont dépouillés de leur feinte indépendance.

5- Une fois abolies l'armée et la police, instruments matériels du pouvoir de l'ancien gouvernement, le Conseil se donne pour tâche de briser **la force spirituelle de l'oppression**. La totalité des établissements d'instruction sont délivrés de toute ingérence de l'État (et bien sûr de l'Église).

6- Les fonctionnaires de toutes les branches de l'administration, en règle générale, sont transformés en serviteurs de la Commune, responsables et à tout instant révocables.

7- La fonction publique, depuis le plus haut échelon des membres du Conseil et à tous les degrés, doit être assurée pour **des salaires d'ouvriers**. (Le 19 mars, un membre du Comité central de la Garde nationale ayant parlé d'une allocation spéciale, Édouard Moreau avait répliqué : "Nous avons vécu jusqu'ici avec nos trente sous, ils nous suffiront encore". Le Conseil de la Commune fixe à ses membres un traitement de 15 F par jour, soit moins de 5 500 F par an ; au 4 septembre, dès la première séance du gouvernement de Défense nationale, ses membres qui disaient vouloir être "non à l'honneur, mais à la peine", s'étaient adjugés une indemnité calculée sur le pied de 50 000 F par an ! La Commune fixa un maximum de traitement de 6000 F par an).

II- Perspective Nationale

8- La Commune de Paris doit, bien entendu, servir de **modèle à tous les grands centres industriels**.

Dans les campagnes aussi, l'ancien gouvernement centralisé doit faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes ; la Commune sera la forme politique du plus petit hameau.

Les Communes rurales de chaque région doivent administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués dans la ville centrale, et les assemblées de région doivent à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris.

Ici aussi les délégués de tout échelon doivent être à tout moment révocables et liés à leurs électeurs par un mandat impératif.

9- Les fonctions peu nombreuses mais importantes qui restent à **un gouvernement central** ne sont pas pour autant supprimées, mais doivent, elles aussi, être remplies par des agents communaux, et par conséquent strictement responsables.

Tandis qu'il importe donc d'amputer les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental, ses fonctions légitimes doivent d'autre part être arrachées à une

Vive la Commune !

autorité qui usurpe une prééminence au-dessus de la société elle-même, et rendues aux serviteurs responsables de la société.

L'unité de la nation, loin d'être compromise, est au contraire organisée par la Constitution communale, elle devient une réalité par la destruction violente du pouvoir d'État qui prétend être l'incarnation de cette unité, alors qu'il est étranger à la nation vivante et supérieur à elle, qu'il n'en est qu'une excroissance parasitaire.

5- La démocratie ouvrière

La Commune était une forme simple, comme toutes les grandes choses.

Elle donna un coup fatal à la religion bourgeoise de la "Démocratie", formée d'humilité devant le "mystère" étatique, et de foi superstitieuse devant le suffrage universel, religion qui correspond au fétichisme de l'argent dans l'ordre matériel.

La Commune fut l'éclosion de la démocratie prolétarienne, qui frappe le fonctionnarisme à la racine.

I- Évaporation du "mystère étatique"

La Commune rompit avec l'illusion de la transcendance de l'État, au-dessus de la société, et du même coup avec l'illusion de l'éternité de l'État. Elle abolit l'opposition entre la "contrainte" immuable de l'État, et la "liberté" de l'individu réel isolé.

La Commune fit disparaître cette illusion que le gouvernement et l'administration sont des fonctions "sacrées", qui doivent être confiées à "l'intelligence" d'une caste exercée de parasites, d'adulateurs des classes dominantes et de pillards de la nation. Pour la première fois de simples ouvriers osèrent empiéter sur le privilège gouvernemental de leurs "supérieurs naturels".

La Commune se débarrassa complètement de la hiérarchie politique, de ces maîtres lointains du peuple à la responsabilité illusoire, et les remplaça par des mandataires agissants constamment sous le contrôle du peuple, des serviteurs de la Commune toujours révocables.

II- Adieu éternel au parlementarisme

La Commune n'est pas, comme "l'enseignant" libéraux et révisionnistes (traîtres au mouvement ouvrier), un mouvement de défense de la "République" (la république bourgeoise, la république de l'Ordre, tricolore, le régime des classes dominantes coalisées) contre la menace de restauration de la forme gouvernementale "monarchiste" (les régimes "dynastiques" stricts, monarchies ou Empire). La Commune est une formation historico-sociale entièrement nouvelle, la République Rouge qui supprime la domination de classe sous toutes ses formes.

De même, la Commune n'est pas un retour de la suprématie de l'Exécutif, du gouvernement dans l'État, à la suprématie du Parlement.

Vive la Commune !

“La Commune est NON PAS un organisme parlementaire, mais UN CORPS AGISSANT, exécutif et législatif à la fois” (Marx).

En France, le parlementarisme était arrivé à son terme. Son plein essor avait été sous la République parlementaire, de mai 1848 à décembre 1851. Il avait été tué par ses propres agents, les républicains bourgeois, et il créa l'Empire, qui lui donna le coup de grâce. Le parlementarisme était mort historiquement en France, et la révolution ouvrière n'allait certainement pas le faire renaître de ses cendres. Il suffit donc à la classe ouvrière de le laisser dans sa tombe.

“Décider périodiquement, pour un certain nombre d'années, quel membre de la classe dirigeante foulera aux pieds, écrasera le peuple au Parlement, telle est l'essence véritable du parlementarisme” (Lénine).

“Dans les parlements, on ne fait que bavarder, à seule fin de duper le “bon peuple”” (Lénine).

Considérez n'importe quel pays “démocratique”, la véritable besogne “d'État” se fait dans les coulisses, dans les chancelleries, dans les états-majors. À la tête de l'État, on se dispute sans cesse afin de s'asseoir à tour de rôle autour de l'assiette au beurre, et en même temps cela a l'avantage de “distraire” l'attention du peuple.

Il faut savoir utiliser l'écurie parlementaire, surtout quand la situation n'est pas révolutionnaire, mais il faut surtout faire sans cesse une critique révolutionnaire et ouvrière du parlementarisme.

Les révisionnistes modernes (les traîtres actuels au communisme) qualifient “d'anarchiste” toute critique du parlementarisme. C'est qu'ils ont entièrement laissé aux anarchistes le soin de critiquer le parlementarisme. On ne saurait s'étonner que le prolétariat occidental soit écoeuré à la vue de ces “communistes” tels que Brejnev, Duclos, G. Marchais et Cie. Un organisme “non parlementaire mais agissant”, voilà qui s'adresse on ne peut plus directement aux partisans de la “démocratie avancée”, ces sages candidats à la Présidence.

“Le type d'État bourgeois le plus parfait, le plus évolué, c'est la **république démocratique parlementaire** : le pouvoir appartient au Parlement ; la machine d'État, l'appareil et l'organe d'administration sont ceux de toujours : armée permanente, police, corps de fonctionnaires pratiquement irrévocables, privilégiés, placés AU-DESSUS du peuple.

Mais depuis la fin du 19^{ème} siècle, les époques révolutionnaires offrent un type SUPÉRIEUR d'État démocratique, un État qui, selon l'expression d'Engels, n'est plus un État au sens propre du terme. C'est **l'État du type de la Commune de Paris**, qui SUBSTITUE à l'armée et à la police séparées du peuple, l'armement direct et immédiat du peuple lui-même. **Telle** est l'essence de la Commune” (Lénine).

En établissant la Commune, la classe ouvrière supprima le gouvernement, l'Exécutif. Elle lui substitua non pas un organisme parlementaire, mais la Commune elle-même : **un organisme de travail**, exécutif et législatif à la fois, composé de conseillers municipaux, choisis par le suffrage universel dans les différents arrondissements, responsables et révocables à court terme.

Vive la Commune !

Le moyen de sortir du parlementarisme, une des institutions de l'État, est de transformer ces moulins à paroles que sont les organismes "représentatifs" bourgeois en assemblées agissantes.

Avec la Commune il n'y a plus de parlementarisme comme système spécial, division du travail de L'État, situation privilégiée pour les députés.

Le parlementarisme vénal et pourri de la société bourgeoise est aboli.

"Les parlementaires eux-mêmes doivent travailler, eux-mêmes faire exécuter les lois, eux-mêmes contrôler les résultats obtenus, eux-mêmes en répondre directement devant leurs électeurs" (Lénine).

III- La superstition envers le suffrage universel s'envole

Ce n'est pas parce qu'on détruit le parlementarisme que les institutions représentatives et le principe électif sont supprimés.

Le suffrage universel des pays capitalistes ne peut être que la sanction parlementaire du sacro-saint pouvoir d'État et un jouet aux mains des classes dirigeantes, dont le peuple ne se sert que pour consacrer la domination et choisir les instruments de celle-ci à intervalles plus ou moins éloignés. L'élection de la "représentation" n'est qu'un prétexte à tours de passe-passe pour le pouvoir d'État tout puissant.

C'est encore la République parlementaire de 1848-1851 qui débarrassa la classe ouvrière de toute illusion se rapportant au suffrage universel, par l'usage contre-révolutionnaire qui en fut fait aussitôt qu'on l'eût accordé. Ensuite l'Empire le discrédita à l'extrême par ses plébiscites.

C'est pourquoi les communards, sous le siège de Paris même, proclamèrent avec force la "République **au-dessus** du suffrage universel", et c'est sur la base de la "République ne pouvant être mise en discussion" que se fédéra la Garde nationale en février-mars 1871.

Avec la Commune, le suffrage universel fut cette fois adapté à son but véritable, qui est de faire élire par les producteurs organisés leurs propres fonctionnaires d'administration et de législation ; il devint l'expression délibérée des communes organisées.

Ce ne fut plus un instrument de rituel magique et fatal, par lequel le peuple abandonne occasionnellement et "librement" son sort, mais une **méthode** quotidienne et concrète de renforcement de la maîtrise de son destin par le peuple, et d'adaptation continuelle de ses volontés aux conditions matérielles.

Le suffrage universel servit dès lors au peuple constitué en communes "à recruter des ouvriers, des surveillants, des comptables pour ses entreprises" (Marx), de même que tout autre employeur choisit son personnel de sa propre volonté et sous sa responsabilité. Et comme tout employeur, le peuple sait choisir les hommes qu'il faut et les mettre à la place qui leur convient, et s'il fait une erreur, il sait aussi la redresser rapidement.

IV- Le fonctionnarisme attaqué à la racine

La Commune eut la responsabilité de l'administration municipale et elle absorba toute l'initiative jusque-là exercée par l'État.

La nouvelle machine administrative facilite la suppression **graduelle** de tout fonctionnarisme. "Ce n'est pas une utopie, c'est l'expérience de la Commune, la tâche primordiale et immédiate du prolétariat révolutionnaire" (Lénine).

Toutes les branches de l'administration furent dépolitisées, c'est-à-dire délivrées de la mainmise du pouvoir d'État au-dessus de la société.

Les fonctions publiques cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Les hauts dignitaires de l'État disparurent, n'ayant plus de raison d'être, et avec eux les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation.

Depuis les membres du Conseil de la Commune eux-mêmes jusqu'en bas, le service public devait être assuré pour des salaires d'ouvriers qualifiés. Toutes les fonctions devinrent des fonctions véritablement ouvrières. Les agents communaux de tout ordre sont payés comme des ouvriers qualifiés.

Les fonctions d'État – de direction nationale – sont réduites à quelques fonctions répondant à des fins générales et nationales. Même ces rares fonctions qui auraient relevé d'un gouvernement central devaient être assumées par des agents communaux et placées sous la direction de la Commune. Les fonctions qui sont nécessitées par les besoins généraux et ordinaires du pays ne pouvaient plus, comme dans le vieil appareil gouvernemental, s'élever au-dessus de la société réelle ; assurées par des **agents** communaux – ouvriers en majorité naturellement – élus au suffrage universel, responsables et révocables à tout moment, elles sont par conséquent soumises à un contrôle véritable.

L'initiative dans toutes les questions sociales revenait à la Commune.

Les impôts municipaux devaient être établis et perçus par la Commune, les impôts généraux perçus par des fonctionnaires municipaux, la Commune contrôlant elle-même leur utilisation dans l'intérêt collectif.

En résumé :

1- la force gouvernementale de Répression et d'Autorité est brisée et les fonctions correspondantes purement et simplement supprimées ;

2- les fonctions gouvernementales légitimes ne sont plus exercées par un organisme placé au-dessus de la société, mais par des agents responsables de la société elle-même.

6- Commune & Révolution

La Commune est la forme **politique** de l'émancipation **sociale**. La Commune est la "forme politique enfin trouvée qui permet de réaliser **l'émancipation économique du Travail**" (ou "l'affranchissement économique des travailleurs") – Marx. La Commune, négation nette de **l'État**, issue de la lutte de classe du prolétariat moderne pour l'émancipation sociale et formulée par lui, était naturellement le début de la **révolution économique**.

La Commune ne représente pas un intérêt particulier, mais la libération du "travail", c'est-à-dire la condition fondamentale et naturelle de toute vie individuelle et sociale.

D'une part, la Commune n'est pas le mouvement social **lui-même** de la classe ouvrière et, par suite, le mouvement régénérateur de l'humanité, mais seulement le **moyen** organique de son action.

Mais d'autre part, elle est réellement le moyen **de libérer le travail** asservi par ceux qui en monopolisent les instruments, que ceux-ci aient été créés par les travailleurs ou soient un don de la nature.

La classe ouvrière sait qu'elle doit passer par différentes phases de la lutte des classes. Le remplacement des conditions économiques de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps.

I- La Commune et l'émancipation du travail

- En balayant l'œuvre improductive et malfaisante des parasites d'État la classe ouvrière commence déjà son grand but : l'émancipation du travail. "La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, **le gouvernement à bon marché**, en abolissant les deux grandes sources de dépenses, l'armée permanente et le fonctionnarisme" (Marx).

D'abord, elle extirpe ainsi les racines du mal qui livrait une immense partie du revenu national à la nourriture du monstre étatique ; ensuite elle accomplit l'ouvrage positif de l'administration locale et nationale pour des salaires d'ouvriers.

La Commune débute donc par une immense épargne, par une **réforme économique** aussi bien que par une transformation politique, avant même d'avoir pris des mesures proprement économiques.

- En se servant de la Commune, la classe ouvrière a pour tâche de transformer la **distribution** économique. Elle doit encore plus établir une nouvelle organisation de la **production**.

En fait, il s'agit simplement de libérer les formes sociales de production qui existent dans l'organisation actuelle même du travail, engendrées par l'industrie moderne, en les arrachant aux liens de l'esclavage, à leur caractère de classe actuel. Mais cela est ce qui prend du temps.

Enfin, la classe ouvrière doit réaliser la **coordination** harmonieuse de ces formes sur le plan national ET INTERNATIONAL, ce qui représente également un processus prolongé.

II- La Commune et la lutte des classes

La classe ouvrière sait que son œuvre de régénération économique sera sans cesse ralentie et entravée par la résistance des intérêts traditionnels et des égoïsmes de classe.

La Commune ne supprime **pas** la lutte des classes, **par laquelle** la classe ouvrière s'efforce d'abolir toutes les classes et, par suite, toute domination de classe ; mais elle crée l'ambiance rationnelle dans laquelle cette lutte des classes peut passer par ses différentes phases de la façon la plus harmonieuse et la plus humaine.

La Commune peut être le point de départ de réactions violentes et de révolutions tout aussi violentes. Une fois fermement établie à l'échelle nationale, elle est encore menacée de catastrophes qui seraient des insurrections sporadiques d'esclavagistes ; ceci, tout en interrompant momentanément l'œuvre du progrès pacifique, ne peut qu'accélérer le mouvement en armant le bras de la révolution.

Ainsi l'action des lois de l'économie sociale du travail libre et associé ne sera dominante qu'à la suite d'un long processus de développement des conditions nouvelles. Mais en même temps de grands pas peuvent être faits tout de suite grâce à la forme communale d'organisation politique.

En 1871, le moment était venu de commencer ce mouvement, pour le peuple de Paris et pour l'humanité.

“La cause de la Commune est celle de la **révolution sociale**, celle de l'émancipation des travailleurs, celle du prolétariat de l'univers. En ce sens elle est immortelle” (Lénine).

L'Insurgé

*À la bourgeoisie écoeurante
Il ne veut plus payer la rente
Combien de milliards tous les ans ?...
C'est sur vous, c'est sur votre viande
Qu'on dépèce un tel dividende,
Ouvriers, mineurs, paysans.*

L'Internationale

*L'État, comprime et la loi triche ;
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche ;
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'Égalité veut d'autres lois ;
“Pas de droits sans devoirs dit-elle,
Égaux, pas de devoirs sans droits !”*

LA RÉPUBLIQUE DU TRAVAIL

1- L'émancipation du travail

“Le vieux monde se débattit dans les convulsions de la rage à la vue du drapeau rouge, symbole de la République du Travail, flottant sur l'Hôtel de Ville.

La Commune était un gouvernement ouvrier, champion audacieux de l'émancipation du travail.

La domination politique du producteur ne peut coexister avec la prolongation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour **déraciner les fondements économiques sur lesquels repose l'existence des classes**, et donc la domination de classe.

Les aspirations du prolétariat, la base matérielle de son mouvement, c'est le travail organisé sur une grande échelle. Actuellement,

- **l'organisation du travail** est purement despotique,
- et **la centralisation** des instruments de production ne se fait qu'entre les mains des monopolistes, non seulement en tant qu'instruments de production, mais encore en tant qu'instruments d'exploitation et d'asservissement du producteur.

La tâche du prolétariat est de transformer l'actuel caractère capitaliste de cette organisation du travail et de cette centralisation des instruments de production, de faire de ces instruments de domination de classe et d'exploitation de classe,

- des formes de **travail libre** et associé,
- et des **instruments sociaux** de production.

Oui, la Commune entendait abolir le Capital, cette propriété de classe qui fait du travail du grand nombre la richesse du petit. Elle visait à l'**expropriation des expropriateurs**.

Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, terre et capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments du travail libre et associé.

La production coopérative et associée doit remplacer le système capitaliste ; des associations coopératives unies doivent régler la production nationale sur un **plan commun**, la prenant ainsi sous leur propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont les fatalités de la production capitaliste.

Une fois le travail émancipé, **tout homme devient un travailleur** et le travail productif cesse d'être un attribut de classe, les classes disparaissent”.

(Marx)

Vive la Commune !

Expropriation des expropriateurs, travail libre et production coopérative et associée, suppression des classes : c'est la voie que prenait naturellement la Commune, gouvernement de la classe ouvrière.

À la base de tout le mouvement d'organisation coopérative du travail des communards, il y a la classe ouvrière moderne, qui a connu un accroissement numérique massif et une concentration importante sous le second Empire, de 1850 à 1870. Ensuite, il y a l'expérience des luttes ouvrières, et surtout des grèves violentes de la fin de l'Empire qui, en faisant admettre définitivement la grève comme un moyen légitime et puissant de lutte ouvrière, ont fait faire un bond à l'esprit de classe du prolétariat. Cela ne peut être séparé de la naissance, en 1864, de l'Internationale, et de la victoire en son sein de la ligne collectiviste au Congrès de Bâle en 1869, de l'impulsion que l'Internationale donna aux "sociétés de résistance" qui travaillèrent alors à "la formation d'associations nationales de corps de métier", en ayant en vue le "remplacement du salariat par la fédération des producteurs libres". Ajoutons enfin la lutte de classe aiguë déclenchée en France par la déclaration de guerre en juillet 1870, contre les capitulards du gouvernement de Défense nationale et les accapareurs sous le siège de Paris (de septembre 1870 à janvier 1871), et finalement contre les "ruraux" en février 1871 et pendant la première quinzaine de mars.

C'est ainsi que depuis la période du siège, **les idées socialistes** nouvelles se sont largement répandues dans les masses populaires parisiennes, et **l'aspiration à l'émancipation du travail** est intense dans l'armée ouvrière qui fait la révolution du 18 mars.

Les associations ouvrières – les syndicats – relaient l'aspiration émancipatrice de la base par leur action organisée ; elles-mêmes rendues libres de leur mouvement par la révolution communale, elles sont toutes désignées pour servir de cadre au mouvement coopératif.

Le nouveau pouvoir politique enfin, **la Commune** elle-même, couronne cette aspiration, non seulement par sa composition propre et son organisation, mais aussi par son soutien sans réserve et ses encouragements au mouvement coopératif, et enfin en prenant à ce sujet, des décisions créatrices.

Mais la ville était assiégée, ce qui limitait nécessairement les réalisations ; d'autre part très vite toutes les forces de la Commune furent absorbées par les opérations militaires ; enfin, dans le domaine économique où il ne peut être question que d'une œuvre de longue haleine plus que dans tout autre, le temps manqua absolument à la Commune pour ne pas laisser apparaître autre chose que les tendances du socialisme.

2- Les nouveaux socialistes

Les militants ouvriers de 1871 se souviennent de l'explosion du mouvement coopératif de 1848. Ce qui avait été commencé en 1848, avec la Commission du Luxembourg et le "Comité central des ouvriers du département de la Seine", avait été inspiré par le livre de

Vive la Commune !

Louis Blanc paru en 1839 et best-seller de la littérature socialiste depuis, “l’Organisation du Travail”.

Les ouvriers révolutionnaires de 1871 ont également médité l’échec des “Ateliers nationaux” de 1848 par lesquels le gouvernement provisoire avait déformé l’idée de Louis Blanc. À ce propos, l’adjoint de Frankel à la Commission du Travail de la Commune, l’internationaliste Bertin déclare :

“La crise que nous traversons est terrible ; il faut agir vite, tout en se gardant de recourir aux expédients, aux essais qui peuvent quelquefois répondre aux exigences d’une situation anormale, mais qui créent pour l’avenir des difficultés redoutables, comme celles qui ont suivi la fermeture des ateliers nationaux de 1848.

La Commune doit mettre en pratique **des moyens qui survivront aux circonstances** qui leur auront donné naissance”.

La nouvelle génération socialiste, issue de l’Internationale et des luttes de la fin de l’Empire, ne s’engage pas pour autant à la suite de Proudhon (mort en 1865), qui avait fait la critique suivante, sur une base rétrograde, du mouvement de 1848 :

“De quoi s’agissait-il pour les associations ouvrières d’après le système du Luxembourg ? De supplanter,

- par la **coalition** des ouvriers,

- et avec les **subventions** de l’État, les associations capitalistes, c’est-à-dire toujours faire la guerre à l’industrie et au commerce libres (!), par la centralisation des affaires, l’agglomération et la supériorité des capitaux.

Au lieu des 100 ou 200 000 patentés (petits patrons) qui existent dans Paris, il n’y aurait plus eu qu’une centaine de grandes associations, représentant les diverses branches d’industrie et de commerce, où la population ouvrière eût été enrégimentée et définitivement asservie par la raison d’état du capital.

Qu’y auraient gagné la liberté, la félicité publique, la civilisation ? Rien ! Nous eussions changé de chaînes.”

(Proudhon – “De la capacité politique des classes ouvrières”,
chap. 3 : “Système communiste, ou du Luxembourg”).

Le programme de Proudhon, opposé à celui de Louis Blanc, était :

- une coopération limitée à la **consommation** ;

- une prétendue réforme de la société capitaliste par “l’échange égal” et le “crédit gratuit”, c’est-à-dire au nom des principes marchands, pré-capitalistes.

Les initiatives et mesures prises par la Commune, appuyant les réclamations des ouvriers eux-mêmes, allèrent totalement à l’encontre des idées de Proudhon. D’une part, **la Commune intervint constamment** en faveur de l’organisation coopérative du travail, aida directement les sociétés ouvrières ; d’autre part, les ouvriers montraient **une haine de classe déclarée** incompatible avec le proudhonisme qui prêchait l’entente des classes.

Vive la Commune !

En définitive il apparut que le proudhonisme ne régnait que sur une étroite frange de socialistes en 1871.

Pendant la Commune, les projets de collectivisation affluent à la Commission du Travail. Ils viennent de la base, spontanément, avec enthousiasme et confiance dans le nouveau pouvoir politique, et alors même qu'ils proposent la coopération générale des producteurs organisée par leurs propres moyens. Et ce ne sont pas des projets "d'économistes", de "techniciens", mais de militants ouvriers.

Une caractéristique de ces projets de la nouvelle génération socialiste, c'est qu'ils prennent pour point d'appui l'Internationale "qui est notre mère à tous", comme dit le projet d'un ouvrier sculpteur. Ainsi, le projet d'E. Dmitrieff présenté au nom de l'Union des Femmes à la Commission du Travail dit : "Tout membre d'une association productrice est par-là membre de l'Internationale". Et dans une lettre de la même E. Dmitrieff à Jung, membre du Conseil général de l'Internationale à Londres, on lit : "Si la Commune triomphe, notre organisation (l'Internationale) se transformera ; son rôle politique deviendra un rôle social et nous formerons des sections de l'Internationale. Cette idée a du succès".

Ces projets ont pour but avoué de renverser "une société dont l'organisation est tout à fait en opposition avec le principe que nous cherchons (les communards) à établir", de supprimer "les lois sociales égoïstes et absurdes qui nous régissent", d'instaurer des principes de solidarité et d'association, de "procurer des travaux constants à tous les ouvriers", et d'aboutir à "la conséquence forcée de l'abolition du patronat, exploitation de l'homme par l'homme".

Voici le projet détaillé de l'ouvrier sculpteur cité jusqu'ici :

Pour commencer, l'Internationale convoque tous ses adhérents parisiens par corporations. Chaque corporation choisit ses chefs.

On choisit une ou deux corporations clefs (du point de vue de la nature des marchandises produites et de l'autorité qu'y a l'Internationale).

Ensuite, l'Internationale offre ses fonds, recueille une cotisation générale pour fonder une maison avec des ateliers communs, en vue de s'emparer de tous les travaux de la branche industrielle retenue.

Les marchandises produites par les sociétaires peuvent être mises sur le marché avec un prix courant inférieur de 35 % à celui issu de la production privée, en supprimant les commerçants intermédiaires.

Des magasins nationaux, tenus par des Internationaux, et ouverts au départ aux sociétaires seuls, assurent l'écoulement des marchandises.

Tous les bénéfices (15 %) des entreprises collectives sont consacrés à établir la collectivisation des autres branches, en utilisant l'expérience des premières ; le système s'étend de cette manière à tous les corps professionnels, et dans les autres pays aussi ; les ouvriers de tous les pays atteignent alors leur but : ils sont "maîtres de leurs travaux".

De tels projets de collectivisation, ayant pour base la production en grand et la coopération généralisée tournent le dos aux plans petit-bourgeois de Proudhon. Le

Vive la Commune !

prolétariat parisien s'ouvre avec hardiesse un chemin dans les terres inconnues de la société communiste.

3- Les ouvriers de la Commune

I- Une aspiration intense à l'émancipation du travail

Dès la révolution du 4 septembre 1870, l'aspiration ouvrière à l'émancipation du travail surgit, massive et populaire, non seulement par la voie de la presse révolutionnaire, mais aussi par les affiches parisiennes, et surtout par l'agitation orale, organisée par des inconnus, qui ne savent souvent pas lire, et en tout cas pas écrire, du peuple lui-même ; elle éclate dans des prises de parole multiples et répétées dans ces assemblées populaires permanentes de quartier que sont les Clubs.

Ce qu'on relevait déjà sous le siège, sous le pouvoir de fait des travailleurs parisiens, s'affirme évidemment de façon encore plus libre, vaste et radicale sous la Commune. Les femmes, doublement exploitées, par le patron et le mari, sont les plus ardentes.

- Discours prononcé au Club de la Cour des Miracles, pendant le siège de Paris :

“En 1848, au Luxembourg, le citoyen Louis Blanc disait aux ouvriers : “Vous êtes les rois de l'époque”. Il est des hommes sans entrailles qui, à ces mots, ont hoché la tête ou bien se sont mis à rire. Vingt ans se sont écoulés et la prophétie de l'orateur est sur le point de s'accomplir. L'ouvrier va devenir le roi du monde moderne, puisqu'il en est l'âme.

L'ouvrier est tout, car il n'y a rien sans le travail. Que feraient les riches de leurs trésors si l'ouvrier ne les faisait fructifier ? Prenez un sac d'or, faites un trou en terre ; jetez le sac dans ce trou ; arrosez, engraissez, rien ne poussera, ni racine, ni fleur, ni fruit. L'ouvrier vient, il prend le sac, il s'en sert pour travailler, et ce sac devient dix sacs. N'est-ce pas le prodige dont nous sommes les témoins tous les jours ?

En revanche, les dix sacs gagnés, que donne-t-on à l'ouvrier ? De quoi ne pas mourir de faim, de froid, de soif, et c'est tout ; et cela seulement quand l'ouvrier est jeune. Car du jour où il vieillit, le maître trouvant qu'il n'a plus assez de vigueur pour la besogne, lui crie en lui montrant la porte : “Va-t-en, je ne veux plus de toi !”. Et l'ouvrier en est réduit au dépôt de mendicité, ou bien à aller crever sur un grabat d'hôpital, mais encore à la condition que son squelette appartiendra aux carabins et leur servira d'étude pour guérir les riches.

Mais il est conforme aux lois de la justice que cela change, et cela va changer. À l'avenir, ce ne sera plus le travail qui sera l'humble serviteur du capital ; non ce sera le capital qui deviendra l'esclave du travail.

Autre conséquence : tous les outils dont l'ouvrier se sert appartiendront à l'ouvrier. Même chose pour le local, même chose pour la terre.”

Vive la Commune !

- Une femme parle au Club de la Délivrance (église de la Trinité) après le 18 Mars :

“Pour nous autres, la plaie sociale qu’il faut d’abord fermer, c’est celle des **patrons** qui exploitent l’ouvrier et s’enrichissent de ses sueurs. Plus de patrons qui considèrent l’ouvrier comme une machine à produire. Que les travailleurs s’associent entre eux, qu’ils mettent leurs labeurs en commun et ils seront heureux !

Un autre vice de la société actuelle, ce sont les **riches** qui ne font que bien boire et bien s’amuser, sans prendre aucune peine. Il faut les extirper, ainsi que les prêtres et les religieuses ? Nous ne serons plus heureuses que lorsque nous n’aurons plus ni patrons, ni riches, ni prêtres.”

- Une autre femme, au même club :

“Voilà le jour de la Revendication et de la Justice qui arrive à grands pas !

Les **ateliers** dans lesquels on vous entasse vous appartiendront ; les **outils** qu’on met entre vos mains seront à vous ; le **gain** qui résulte de vos efforts sera partagé entre vous.

Prolétaires, vous allez renaître !

Mais pour en arriver là, citoyennes, il faut de votre part une rupture soudaine et absolue avec les folles superstitions qu’on vous a prêchées dans le local où j’ai l’honneur de vous parler en ce moment.”

- Au Club Leu, le 6 mai 71, la proposition suivante fut mise à l’ordre du jour :

“Faut-il fusiller les riches, ou simplement leur faire rendre ce qu’ils ont volé au peuple ?”

II- L’action organisée des sociétés ouvrières

Les sociétés ouvrières – chambres syndicales et coopératives de production et de consommation –, étroitement liées à l’Internationale et encouragées par la Commune, connaissent de leur côté une période de reprise intense après le 18 Mars.

Elles mènent de front, dans une lutte de classe acharnée, au milieu de la guerre civile, l’action revendicative, de défense des intérêts économiques des travailleurs, la défense militaire, économique, politique et culturelle du nouvel ordre social, et elles impulsent l’établissement de nouveaux rapports sociaux de production, l’organisation coopérative du travail.

- Le 23 mars, au lendemain de la révolution, alors que la réaction relève encore la tête au cœur de Paris, et que les élections de la Commune ne sont pas encore faites, les Tailleurs et Scieurs de pierre disent dans une affiche :

“Nous devons nous demander si nous, producteurs, nous continuerons à faire vivre grassement ceux qui ne produisent rien ; si le système que l’on a suivi jusqu’ici est destiné à exister toujours, alors même qu’il nous est complètement opposé.”

Vive la Commune !

• Le 25 avril, un mois plus tard, les mécaniciens et métallurgistes, qui sont à la tête du mouvement syndical, adoptent une déclaration, avec des injonctions directes et précises :

“Avec la Commune, expression de la révolution du 18 mars, l'égalité ne doit pas être un vain mot. La lutte a pour but notre émancipation économique ; ce résultat ne peut être obtenu que par l'association des travailleurs qui, seule, doit transformer notre condition de salariés en associés. Instructions générales à nos délégués : supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, dernière forme de l'esclavage ; organiser le travail par associations solidaires à capital collectif et inaliénable.”

• Le 15 mai, à quelques jours de l'entrée des Versaillais dans Paris, une entente entre toutes les organisations ouvrières de Paris est réalisée. Deux mois seulement après le 18 mars ce résultat important était obtenu. Des délégués des corporations ouvrières déclarent :

“Non, il n'y a pas de conciliation possible (avec Versailles). Notre défense, c'est le socialisme luttant contre la féodalité financière ; nous vaincrons et de notre victoire surgiront l'affranchissement des salariés et l'indépendance des peuples.”

• Le 17 mai, un Appel de l'Union des Femmes aux ouvrières lie étroitement les syndicats et la production coopérative ; il affirme “l'identité des **chambres syndicales** et fédérales des travailleurs et du groupement des ouvrières en sections de métier formant des **associations productives libres, fédérées entre elles**”. L'Union des Femmes appelle les délégués de chaque corporation féminine à constituer des chambres syndicales, qui enverront chacune 2 déléguées pour former la “chambre fédérale des travailleuses”, laquelle se chargera de l'organisation du travail des femmes à Paris.

Effectivement, dans les tentatives qui furent faites par la Commune de réorganiser l'économie, l'initiative et la création partirent des sociétés ouvrières, ce sont elles qui furent les organes de “gouvernement” de la production par les travailleurs eux-mêmes.

III- La Commune à la tête du mouvement

À la tête, le Conseil de la Commune intervient activement, en particulier la Commission du Travail et de l'Échange, dirigée par Frankel secondé par Bertin.

• Frankel proclame lui-même :

“Nous ne devons pas oublier que la Révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, je ne vois pas la raison d'être de la Commune.”

• Les attributions officielles de la Commission du Travail sont claires :

- “- Elle est chargée de la propagation des doctrines socialistes.
- Elle doit chercher les moyens d'égaliser le travail et le salaire.

Vive la Commune !

- Elle doit aussi s'occuper de favoriser les industries nationales et parisiennes et de développer le commerce international d'échange, tout en attirant à Paris les industries étrangères, de façon à faire de Paris un grand centre de production.

- Elle a **pour objet spécial** l'étude de toutes les réformes à introduire, soit dans les services de la Commune, soit dans les rapports des travailleurs – hommes et femmes – avec les patrons.

- Elle a encore pour mission de procéder de telle sorte que, tout en respectant les aptitudes naturelles de l'enfant, on évite de jeter inutilement vers telle branche d'industrie plus de bras que n'en comportent ses besoins et qu'ainsi puisse disparaître enfin la concurrence anarchique et ruineuse que se font les travailleurs, au bénéfice des capitalistes”.

Soulignons le point des attributions de la Commission : l'objet “spécial” de celle-ci est de “réformer les rapports entre les travailleurs et les patrons”.

- Bertin, l'adjoint de Frankel, est encore plus précis si possible :

“La Commune n'est pas seulement l'autonomie municipale administrative, mais encore et **surtout** l'affirmation du pouvoir souverain, c'est-à-dire le droit entier, absolu, pour le groupe communal de se donner ses propres lois, de créer son organisme politique COMME UN MOYEN pouvant réaliser **le but même de la révolution, à savoir l'affranchissement du travail**, l'abolition des monopoles et privilèges, de la féodalité industrielle, la création de l'ordre économique qui doit substituer l'accord des intérêts aux conflits et aux désordres enfantés par l'ancien ordre social. Aujourd'hui, la Commune a donc le devoir strict, vis-à-vis des travailleurs dont elle émane, de prendre toutes les mesures qui peuvent amener un résultat décisif.”

4- La production coopérative

Conformément à son caractère, la Commune prit des décisions qui entamaient déjà sérieusement l'ordre économique et social, dans le sens exprimé par Marx : “La production coopérative et associée doit remplacer le système capitaliste”.

Conformément à l'esprit de Bertin, la Commune prit des mesures devant “survivre aux circonstances” leur ayant donné naissance ; elle prit des décisions réfléchies, conçues dans un plan de réorganisation économique à long terme.

De ce que la Commune a laissé à la classe ouvrière, il y a à retenir l'important décret socialiste du 16 avril 1871 sur les ateliers abandonnés, et un projet d'ateliers municipaux féminins.

I- Les ateliers abandonnés (décret du 16 avril)

La Commune ordonna un recensement statistique des fabriques immobilisées par les propriétaires qui, soit s'étaient enfuis de Paris, ou avaient délibérément fermé leurs entreprises.

La Commune ordonna simultanément l'élaboration de plans pour la gestion de ces fabriques par les ouvriers qui y travaillaient jusque-là, réunis en associations en une grande fédération.

Pour cette entreprise, la Commune créa une commission collaborant avec des délégués choisis par les différents corps de métiers.

L'abandon des entreprises est la vieille méthode des industriels capitalistes qui se considèrent en droit, comme non seulement autorisés de tirer profit du travail, d'exploiter les ouvriers, mais de l'arrêter complètement et de jeter les ouvriers sur le pavé, de provoquer une crise artificielle toutes les fois que la révolution menace l'ordre et le système.

La Commune fit face au lock-out, et utilisa celui-ci comme point de départ de l'abolition de la propriété privée.

DÉCRET DU 16 AVRIL SUR LES ATELIERS ABANDONNÉS

La Commune de Paris,

- Considérant qu'une quantité d'ateliers ont été abandonnés par ceux qui les dirigeaient afin d'échapper aux obligations civiques et sans tenir compte des intérêts des travailleurs ;
- Considérant que, par suite de ce lâche abandon, de nombreux travaux essentiels à la vie communale se trouvent interrompus, l'existence des travailleurs compromise,

DÉCRÈTE

Les **Chambres syndicales** ouvrières sont convoquées à l'effet d'instituer une **Commission d'enquête** ayant pour but :

- 1- de dresser une statistique des ateliers abandonnés, ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment ;
- 2- de présenter un rapport établissant des conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par **l'association coopérative des travailleurs** qui y étaient employés ;
- 3- d'élaborer un **projet de constitution de ces sociétés** coopératives ouvrières ;
- 4- de constituer un jury arbitral qui devra statuer au retour desdits patrons sur les conditions de la **cession définitive des ateliers** aux sociétés ouvrières et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons.

Cette commission d'enquête devra adresser son rapport à la Commission du Travail et de l'Échange, qui sera tenue de présenter à la Commune dans le plus bref délai le projet de décret donnant satisfaction aux intérêts de la Commune et des travailleurs.

– Paris, le 16 avril 1871.

Vive la Commune !

Cinq corporations commencèrent le recensement des ateliers abandonnés, préluant à la confiscation.

Une dizaine d'ateliers privés furent confisqués, dans le secteur de la défense militaire, la réparation d'armes, la fabrication de cartouches et d'obus.

La Commune disposait déjà, d'une part, des établissements industriels publics : Monnaie, Imprimerie nationale, Manutention, Manufacture des Tabacs ; d'autre part des entreprises communales d'armes datant du siège, et qu'elle commençait de confier à la gestion des ouvriers.

II- Les ateliers municipaux féminins

La production coopérative s'ouvre un champ d'action spécifique avec la question du travail des femmes soulevée par les conditions objectives. La Commune doit faire face à des difficultés économiques énormes, conséquence de la débâcle due à la guerre et aux circonstances de la guerre civile.

Le problème le plus grave est celui du **chômage** massif : les entreprises sont fermées, l'économie est désorganisée par le blocus, désorganisée par l'économie de guerre et le sabotage des réactionnaires, les familles sont sans ressource parce que les hommes sont appelés au combat.

Ensuite, la lutte de classe se poursuit, non seulement sous la forme sanglante de la guerre civile contre Versailles et les patrons qui ferment les ateliers, mais sur le terrain économique proprement dit : le chômage fait pression sur les **bas salaires** dans les ateliers capitalistes restés ouverts et engendre une misère croissante.

Troisièmement, **la loi du marché** favorise la monopolisation de la production par les entreprises privées, évince spontanément toute organisation coopérative des travailleurs, suscite le discrédit des coopératives ouvrières talonnées par la concurrence, et finalement les menace de la ruine.

Enfin, la réorganisation coopérative de la production est lourdement entravée par la mobilisation entière de la Commune dans la guerre civile. La participation émancipatrice des **femmes** à la production sociale, exigée par la présence des hommes dans les compagnies actives de la Garde nationale, pose à la fois la question de la transformation de la base matérielle et les problèmes de la famille bourgeoise.

Les femmes réclament du **travail**, par une Adresse de l'Union des Femmes à la Commission du Travail, rédigée par Élisabeth Dmitrieff :

“Considérant qu'en présence des événements actuels la misère augmente en proportions effrayantes ;

Vu la suppression sans motif plausible de tout travail ;

Il est à craindre que l'élément féminin de la population retourne, grâce aux privations continues, à l'état passif et plus ou moins réactionnaire que l'ordre social du passé lui avait créé, retour funeste et dangereux pour les intérêts révolutionnaires.”

Vive la Commune !

Le rapport Rochat du 27 avril signale que la délégation de la Guerre est assaillie par les demandes de travail sous la forme de commandes recherchées par des cartonniers et confectionneuses.

Le 3 mai, une pétition du 13^{ème} arrondissement, rédigée par Octavie Tardif et signée par 85 ouvrières dit :

“Il nous faut du travail nécessairement, puisque nos pères, nos maris, nos fils, ne peuvent subvenir aux besoins de la famille.”

Le 11 mai, 340 citoyennes du 5^{ème} arrondissement demandent du travail.

Les femmes de Paris qui ont de l'ouvrage revendiquent pour leurs **salaires**. La commission de la Guerre de la Commune passe des marchés avec des entrepreneurs privés en confection, des tailleurs qui exploitent les ouvrières. Les prix de façon baissent.

Des réclamations multiples sont adressées à la Commission du Travail, de l'Industrie et des Échanges. Le 14 mai, le journal *Le Vengeur* fait état d'une pétition des couturières de la Garde nationale du 10^{ème} arrondissement, qui

“refuse les rabais des façons que l'on juge à propos de faire depuis quelques jours sans aucune raison valable ; (elle demande) que l'on rétablisse et sans restriction les prix que l'on avait jugé convenable d'établir dès le début de l'entreprise.”

Le 16 mai, une association pour le travail des femmes, rue de Rome, réclame elle aussi le relèvement des prix de façon.

Le 4 mai, Frankel a dénoncé à la Commune les marchés Montoux :

“À 3,75 F les vareuses et 2,50 F le pantalon, il est impossible que le prix de façon que paient les entrepreneurs aux ouvriers et ouvrières représentent des journées suffisantes pour qu'ils puissent vivre”.

Dans un rapport du 6 mai, Frankel oppose explicitement des mesures positives aux seuls secours aux indigents ; il fait ressortir qu'avec le projet de Jourde de financement par la Commune de la liquidation des Monts-de-Piété, “au bout de 15 jours la misère sera la même”, et il propose de “procurer du travail aux femmes”. Frankel intervient également pour supprimer la surexploitation qu'occasionne le travail à domicile, c'est-à-dire surtout les femmes, mais aussi certains hommes :

“Il est inutile et immoral d'avoir recours à un intermédiaire qui n'a d'autre fonction que de prélever un impôt sur la journée des travailleuses qu'il occupe ; c'est continuer l'asservissement des travailleuses par la centralisation du travail entre les mains de l'exploiteur ; c'est continuer les traditions esclavagistes des régimes bourgeois ennemis acharnés, par intérêt, de toute émancipation de la classe ouvrière”.

Deux conclusions du rapport Frankel sont adoptées par la Commune par **décret du 13 mai 1871** :

1- Révision des marchés de la Commune, avec fixation d'un prix de journée inscrit sur le cahier des charges (c'est-à-dire le contrat), pour que les ouvriers ne fassent pas les frais de la concurrence ;

Vive la Commune !

2- Préférence accordée aux coopératives pour les commandes de la Commune.

Chômage et misère, conséquences de la guerre civile et de la crise artificielle créée par les capitalistes, compromettent la Révolution. Il est vital que celle-ci aille de l'avant. La Commune est naturellement poussée, par les conditions immédiates mêmes, à s'engager dans la voie de l'expropriation des expropriateurs, bien qu'elle n'ait pas la fermeté nécessaire pour la proclamer officiellement et radicalement. C'est en tout cas ce qu'exprime le décret du 16 avril sur les ateliers abandonnés. C'est aussi ce que signifie la protection des travailleurs par la Commune contre la loi salariale et la concurrence, et le sens de son soutien direct à la production coopérative. C'est encore ce que traduisent ses initiatives ayant pour but de donner du travail aux femmes et de l'organiser.

À la demande de l'organisation féminine "l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés" – créée sous la Commune et dirigée par des ouvrières de l'Internationale qui mettent en place des comités dans chaque quartier –, la Commune s'attaque au problème nouveau du travail féminin.

L'Adresse de l'Union des Femmes proposait :

1- L'organisation d'ateliers coopératifs féminins, dans le but "d'assurer les produits aux producteurs" et de soustraire le travail "au joug du capital" ;

2- Que ces ateliers soient confiés à la direction de l'Union des Femmes elle-même.

Plus tard, la pétition des couturières de la Garde nationale du 10^{ème} arrondissement réclama de même "qu'on accorde (aux ouvrières) pleins pouvoirs de se former en société ouvrière pour exploiter à leur profit" l'entreprise.

La Commission du Travail adopte les propositions de l'Union des Femmes, son projet, et déclare :

"Le grand mouvement qui vient de se produire a été si inattendu, si décisif, que les politiques de profession n'y ont rien compris et (n'y) ont vu qu'une révolte sans portée et sans but.

(La Commune) doit s'occuper avec la plus vive sollicitude des familles des courageux prolétaires qui offrent leur poitrine aux balles. (Les familles) supportent avec héroïsme les misères et les privations. Il faut agir vite en se gardant de recourir aux expédients. La Commune doit abandonner les vieux errements, s'inspirer des difficultés mêmes de la situation et mettre en pratique des moyens qui survivront aux circonstances qui leur ont donné naissance".

Le projet de la commission du Travail condamne la voie des "travaux publics" qui fut celle des Ateliers nationaux de 1848 : il faut faciliter "la naissance de groupements sérieux et homogènes" qui "confectionnent des objets marchands".

Ce projet prévoit aussi des travaux qui se poursuivront en temps de paix : "il est important de préparer un nouvel avenir" à la production "des fleurs et plumes".

Voici le projet Bertin pour le travail féminin :

**PROJET DE “CRÉATION D’ATELIERS SPÉCIAUX
POUR LE TRAVAIL DES FEMMES”**

- **Chaque** arrondissement ouvrirait des locaux, destinés à recevoir les matières premières qui seraient distribuées aux ouvrières.

- D’autres locaux seraient destinés à la vente.

La Commission du Travail et de l’Échange pourrait centraliser dans un vaste local le service de distribution des matières aux arrondissements.

Enfin le délégué aux Finances ouvrirait un crédit hebdomadaire à chaque municipalité pour la mise en pratique immédiate de l’organisation.

L’organisation projetée restera-t-elle sous la tutelle de la Commune ou s’émancipera-t-elle ? Il faudrait agir par une voie de transition. Tant qu’elle ne présentera pas suffisamment de garanties pour être livrée à elle-même, il est utile qu’elle reste soumise à la surveillance de la Commission du Travail et de l’Échange.

Le 10 avril, une circulaire de la commission du Travail et des Échanges adresse aux municipalités la prescription suivante : “l’ouverture d’un atelier pour le travail des femmes dans chaque arrondissement”.

Le 12 avril, le rapport Bertin et Lucipia sur les ateliers municipaux féminins affirme que les ateliers dureront “jusqu’au moment où l’ordre troublé par les hommes du gouvernement de Versailles sera rétabli” ; le même jour le rapport de la commission d’initiative pour le travail des femmes pose la question : “La mesure sera-t-elle transitoire comme palliatif contre les rigueurs de la guerre ? Ou sera-t-elle définitive, sera-t-elle le jalon d’une institution de longue durée ?”

Fin avril, les dirigeantes de l’Union des Femmes sont appelées à la commission d’enquête et d’organisation du travail : E. Dmitrieff, Aline Jacquier, Nathalie Lemel.

Frankel écrit immédiatement aux municipalités pour les prier d’accorder une aide de 2 F par jour aux citoyennes chargées d’organiser les ateliers de quartier, en attendant le vote d’un “budget spécial qui n’est plus qu’une formalité” par la Commune.

Dans les premiers jours de mai, les ateliers s’organisent. La plupart des ateliers cousent des sacs pour les barricades.

Les comités de quartier recensent les chômeuses par métiers, les ateliers vides, et préparent les cadres des futurs ateliers : coupeuses, comptables, manutentionnaires...

Le 11 mai, par décret de la Commune, l’Union des Femmes est chargée officiellement de l’étude des ateliers coopératifs. La guerre des rues, 10 jours après, interdit d’autres développements. Cependant la question des ateliers municipaux féminins avait déjà permis de soulever la question de l’émancipation de la femme et de la famille, en liaison avec celle de la libération du travail.

La circulaire du 10 avril de la Commission du Travail disait :

“Au point de vue moral, tous les travaux devront être exécutés par les ouvrières dans leur intérieur et non en atelier.”

Une pétition du 13^{ème} arrondissement comportait ces mots :

Vive la Commune !

“Il faut que le travail soit distribué dans chaque arrondissement pour nous éviter les courses, les pertes de temps et le désagrément bien plus grand de négliger nos enfants.”

Enfin, une Adresse du Comité central de l'Union des femmes prônait “la diversité de travail dans chaque métier”.

5- Le travail libre

Quelle est la vie nouvelle de l'ouvrier, du producteur au travail, dans les conditions de la dictature du prolétariat ? Pour le comprendre il suffit de comparer un “règlement d'atelier” d'une usine capitaliste **actuelle** à un règlement adopté par les travailleurs sous la Commune de Paris. Par ce moyen se trouvent caractérisés, d'une part le despotisme économique capitaliste, et d'autre part le travail libre dans les conditions de la production coopérative et associée.

I- Le despotisme économique capitaliste

1) Instinct de classe et conscience de classe

Tous les travailleurs exploités, ouvriers et employés, ont une connaissance **instinctive** du despotisme capitaliste sur le lieu de travail. C'est pourquoi personne ne lit le “règlement d'atelier” affiché dans les vestiaires des usines. Chacun ressent spontanément que le règlement intérieur a pour fonction de souligner que le “personnel” est écrasé de devoirs, tandis que la “Direction” monopolise tous les droits. Pour la même raison, personne ne réclame le règlement à l'embauche, bien que cela constitue un droit. **Tel** est le genre de droits dont bénéficie l'esclave salarié, les droits purement négatifs de se plier au despotisme capitaliste !

La connaissance simplement instinctive du despotisme économique capitaliste est tout à fait insuffisante pour mener la lutte de classe libératrice. Elle est vacillante, contradictoire, inconséquente et suppose par définition, non pas la lutte révolutionnaire, mais la seule résistance passive sans perspective ni espoir de libération.

Tout le problème de la lutte de classe des prolétaires et des exploités, c'est-à-dire le problème de la révolution sociale, consiste précisément dans le fait que la connaissance ouvrière du despotisme capitaliste (comme de l'exploitation salariale) est **seulement** instinctive. C'est à partir de ce point qu'apparaît, d'une part la collaboration de classe éhontée des révisionnistes du PCF, et d'autre part la nécessité du parti révolutionnaire prolétarien, maoïste, rassemblant les éléments avancés, d'avant-garde de la classe ouvrière, les ouvriers pleinement **conscients** de l'exploitation et du despotisme. Le parti révolutionnaire est lui-même la condition de l'organisation de la masse ouvrière dans un véritable syndicat de classe et de lutte de classe, noyau du Front uni des masses populaires.

En l'absence d'organisation prolétarienne-révolutionnaire, maoïste, la masse ouvrière se contente “d'ignorer” le règlement despotique d'atelier, et de le “tourner” quotidiennement, à chaque instant. Mais, la lettre du règlement étant continuellement bafouée, il semble que

Vive la Commune !

le despotisme capitaliste n'est pas une réalité absolue, alors que **l'esprit** du règlement reste rigoureusement et constamment en vigueur, et chacun des articles particuliers qu'il comporte est une épée de Damoclès suspendue sur la tête de tout ouvrier isolé, sans défense, qui fait un écart sensible.

En dehors de la connaissance rationnelle du despotisme économique capitaliste, de la **conscience** de classe de l'avant-garde prolétarienne, de **l'organisation** révolutionnaire de cette avant-garde dans le parti maoïste et de **l'action** révolutionnaire de celui-ci, la masse de la classe ouvrière, abandonnée à son seul instinct de classe, est livrée au despotisme du patronat et de ses sous-ordres, et à la domination de fait de la minorité des éléments arriérés du prolétariat et de l'aristocratie ouvrière, laquelle siège confortablement dans les comités d'entreprise et est groupée derrière le drapeau délavé des révisionnistes modernes. Dans ces conditions, la masse de la classe ouvrière continue de manifester une hostilité spontanée, à l'égard du patronat, et une méfiance déclarée envers les chefs ouvriers révisionnistes, mais les inévitables révoltes "sauvages" qui doivent survenir à un moment ou à un autre sont condamnées à la répression organisée de la classe dominante qui ne laisse aucune chance aux travailleurs.

2) Despotisme économique, despotisme politique et exploitation

Le règlement d'atelier d'une entreprise capitaliste transpire par tous les pores le despotisme qui règne à l'usine, dans les conditions du travail asservi. Cependant ce despotisme reste en grande partie masqué à la masse des ouvriers, assujettis à la loi implacable de la faim. Comment cela est-il possible ?

Deux raisons essentielles expliquent la difficulté de passer de l'instinct de classe à la conscience de classe : premièrement, le despotisme économique est artificiellement séparé par la classe possédante de **l'exploitation salariale** qui en est la base ; deuxièmement, le despotisme économique capitaliste est rendu indépendant du **despotisme politique** qui règne dans la société civile et en est la suite. Le despotisme économique capitaliste, ainsi isolé de l'ensemble des conditions sociales, prend aisément le visage d'une discipline imposée par les seules conditions techniques de la production industrielle ; il se trouve spontanément justifié par la nécessité générale de "l'organisation du travail". Ce préjugé est naturellement partagé par les cadres, la maîtrise et l'aristocratie ouvrière, lesquels échappent au despotisme économique ou en acceptent des formes allégées contre certains avantages matériels et spirituels.

L'exploitation salariale elle-même, qui est le fondement du despotisme capitaliste sous toutes ses formes, économique et politique, est voilée aux yeux de la masse ouvrière par le fait que le prolétaire se vend lui-même, c'est-à-dire vend librement sa force de travail. Cependant le lien entre l'exploitation salariale et le despotisme économique capitaliste apparaît clairement dans les "sanctions" prévues par les règlements d'atelier capitalistes qui rappellent brutalement la loi du salariat : soumets-toi ou meurs de faim ! Ainsi en est-il par exemple des sanctions prévues pour les "retards", etc. En réalité le salaire est à lui seul, comme action spontanée de la loi de la production capitaliste, une "sanction" absolue qui assure la soumission du prolétaire sans propriété au propriétaire improductif. Mais cela ne suffit pas ! Il faut que s'y ajoutent les pouvoirs du préfet de police particulier de l'"employeur", le chef du personnel.

Vive la Commune !

De même, le lien étroit entre le despotisme économique et le despotisme politique capitalistes se manifeste dans les règlements d'atelier par les références explicites habituelles qui s'y trouvent à la Loi et au Code pénal. Mais, là encore, la compréhension exacte du rapport entre le pouvoir patronal et le pouvoir d'État n'est pas spontanée, et cet obstacle à la conscience de classe est capital à notre époque où la division du travail du pouvoir d'État a donné naissance à la "législation du travail".

D'abord, l'incompréhension spontanée de la nature du pouvoir d'État empêche de saisir que les allusions des règlements d'atelier à la Loi et au Code sont des références au despotisme politique, à la domination de classe. Lorsqu'un règlement d'atelier signale les prérogatives du pouvoir d'État, il trace seulement la démarcation entre les droits despotiques que "se réserve" le capitaliste particulier et ceux que la classe capitaliste exerce collectivement en les transmettant au pouvoir d'État. Il s'agit simplement d'une division du travail concernant la Loi et les Peines à appliquer unilatéralement aux travailleurs, entre les formes civiles et politiques du despotisme capitaliste.

Ensuite, les allusions au despotisme politique dans les règlements d'atelier capitalistes semblent au premier abord être des **limitations** des droits despotiques du patronat, et donc une borne aux devoirs des travailleurs, qui ont par suite l'impression "d'avoir la loi pour eux" de la même façon que les exploités, d'être protégés par l'État, contre les patrons. À ce sujet, les révisionnistes modernes, agents de la bourgeoisie dans le mouvement ouvrier, propagent largement dans les rangs de la classe ouvrière l'illusion propre aux petits-patrons, qui consiste à croire, non pas que le pouvoir d'État reflète et couronne le pouvoir despotique privé de l'entrepreneur capitaliste, mais limite et contraint celui-ci. La seule différence entre l'aristocratie ouvrière révisionniste et les petits-patrons est que ces derniers ne croient pas réellement que l'État est au-dessus des classes et s'indignent seulement qu'il abandonne et brime la fraction de la bourgeoisie qu'ils représentent.

3) La souveraineté étatique fractionnée de l'exploiteur capitaliste

Dans son entreprise, l'exploiteur capitaliste, qui organise le despotisme économique sur les travailleurs, possède un pouvoir de caractère "étatique" direct, législatif et exécutif à la fois. Chaque capitaliste, chaque propriétaire exploitateur, chaque élément de la classe patronale exerce **directement** une portion de pouvoir "étatique". Dans chaque entreprise capitaliste, la "Direction", cette abstraction étrangère au travail, opprime le "personnel". Elle est le gouvernement de la communauté que forme l'entreprise et usurpe la "souveraineté". Dans les limites de l'entreprise, la Direction et ses divers organes possèdent effectivement un pouvoir d'État. Le patron – ceux qui détiennent la propriété privée et les agents à leur solde – exerce une souveraineté étatique fractionnée, il gouverne, rédige ses lois personnelles, organise son propre pouvoir de police et rend la justice, applique des peines.

La souveraineté étatique fractionnée du capitaliste est originelle, c'est la source de toute autre modalité du pouvoir d'État dans la mesure où c'est le capitaliste qui détient le droit de vie et de mort sur le travailleur, c'est dire le pouvoir sur la vie elle-même. Tous les règlements d'atelier capitalistes déclarent que la Direction se réserve de définir les "fautes graves" des producteurs, et que celles-ci entraînent le "licenciement sans préavis ni

Vive la Commune !

indemnité”. Ceci n’est-il pas l’affirmation, dans son principe même, du pouvoir sans bornes de la propriété privée sur la vie du peuple producteur, créateur de toutes les formes de vie ? Il n’est pas surprenant d’apprendre que sont désignées “fautes graves” l’ensemble des formes, même les plus embryonnaires, de sursaut d’humanité de la part du producteur, dans les deux directions essentielles : l’indocilité envers le pouvoir despotique, **la Direction** ; ou l’atteinte portée aux conditions matérielles de l’esclavage salarié, **la Production**.

La classe dominante exerce donc un pouvoir étatique **direct**, le pouvoir propriétaire qui précède et se subordonne le pouvoir d’État proprement dit, le pouvoir politique.

La souveraineté propriétaire feint de s’exercer dans le cadre et les limites de la Loi. En fait cette barrière est illusoire : c’est au contraire la Loi qui a ses limites fixées par le pouvoir de fait primordial de la propriété, lequel confère au pouvoir d’État sa substance et dirige ses remaniements continuels de forme. Les “pouvoirs publics” surgissent naturellement de la souveraineté étatique fractionnée des propriétaires exploités pour former le pouvoir général de la Propriété.

Le despotisme politique, d’État, est calqué sur le despotisme économique du propriétaire privé, du capitaliste. De même que le despotisme économique a pour façade la “liberté du travail”, de même le despotisme politique porte l’auréole du “monde libre”. Sur le terrain économique, une multitude d’obstacles à la liberté du producteur révèlent que la liberté du travail n’est que la liberté exclusive de l’exploiteur. De même, les classes possédantes tiennent à ce point à donner le change en ce qui concerne la feuille de vigne de la “liberté individuelle” et des “libertés fondamentales” qui couvre le despotisme politique, que le Conseil d’État a pu condamner un préfet pour excès de pouvoir parce qu’il avait interdit “d’une façon absolue” la distribution de tout imprimé quelconque dans tous les lieux où il y a affluence du public. En fait, le préfet peut **légitimement** – c’est-à-dire au nom même de la Liberté – anéantir la liberté de la presse en détail ; ce qu’on lui refuse, c’est de simplifier son travail en prenant une mesure générale une fois pour toutes ! La réalité est celle-ci : une foule inextricable de lois et d’arrêts, sous prétexte de concilier les libertés fondamentales avec “l’exercice des pouvoirs de police” et de préservation de “l’ordre public”, cernent toutes les formes particulières possibles d’expression populaire et font au bout du compte que notre fameux “régime de liberté” n’est que le régime du despotisme des riches et des forces organisées de l’État.

Concernant le rapport entre le despotisme économique et le despotisme politique, il importe de signaler un dernier point. L’évolution réactionnaire du régime capitaliste correspond effectivement à la transmission progressive des droits despotiques des entrepreneurs capitalistes à l’État de la classe capitaliste tout entière. Ceci traduit l’affaiblissement social croissant de la classe possédante et tend de plus en plus à placer les producteurs sous la coupe du despotisme **politique** dans le procès de travail même. L’ouvrier qui se trouve à l’usine découvre de plus en plus dans son contremaître un agent de l’État. Cette tendance du régime capitaliste contribue à transformer n’importe quel mouvement revendicatif des travailleurs en une menace directe contre le pouvoir d’État et la domination de classe en tant que telle. En cela, et en cela seul, réside le “progrès” moderne qui s’exprime dans l’existence du Code du Travail. Il ressort également de ce qui précède que toutes les manœuvres pour transformer la souveraineté étatique fractionnée du capitaliste de son ancienne forme de “droit divin” en une forme “parlementaire” sont

Vive la Commune !

vouées au mépris du prolétariat révolutionnaire. Les ouvriers révolutionnaires ne perdent pas de vue qu'ils ont pour mission la destruction violente du pouvoir d'État central, de l'état-major des exploités. Par contre, la lutte historique de la classe ouvrière, qui vise à restituer le pouvoir social au producteur, à l'élément vivant de la société civile, envisage, elle aussi, la primauté du pouvoir **direct** du producteur ; c'est elle en définitive qui supprimera nécessairement la contradiction actuelle entre la souveraineté fractionnée du capitaliste et la souveraineté nationale de la classe possédante tout entière.

4) Le règlement d'atelier-type d'une usine capitaliste

Tous les "règlements d'atelier" capitalistes sont copiés les uns sur les autres, et c'est à peine si les détails changent ; c'est toujours la même prolixité confuse dans la forme, et les mêmes principes rigoureux d'oppression organisée sur le fond.

Un règlement d'atelier capitaliste est un ensemble de règles particulières illustrant les faces multiples que prend la dépossession de l'esclave salarié par lui-même. Les règles particulières font l'inventaire des circonstances courantes où le travailleur, mué lui-même, par la contrainte de la faim, en machine aveugle et docile, s'écarte nécessairement de la condition inhumaine qui lui est imposée ou se rebelle contre elle.

Un règlement d'ateliers capitaliste est une accumulation unilatérale de devoirs (obligations et interdictions) qui assaillent le "personnel" de l'entreprise ; c'est la répétition inlassable, sous des formes multiples fatigantes de monotonie, d'une part de l'asservissement du travailleur salarié et des menaces qui pèsent sur lui, d'autre part du pouvoir discrétionnaire et arbitraire de la sacro-sainte "Direction".

L'ensemble pourrait être résumé dans le précepte suivant : En entrant à l'usine, tu dois abandonner toute ton humanité, sinon tu dois savoir que tu finiras jeté sur le pavé, dans l'arène de la famine. Ou encore : Travaille, obéis, tout t'est interdit.

Il est évident que le règlement d'une usine capitaliste se retrouve, sous une forme comparable, dans toute communauté appartenant à la société capitaliste. En particulier l'école capitaliste prépare activement la jeunesse à cette sorte de "discipline" inhumaine. Il n'est qu'à voir le règlement intérieur porté sur les carnets de notes des lycéens.

Nous avons pris, au hasard, le règlement d'atelier d'une usine de Villeurbanne. Nous en avons éliminé quantité de chapitres et d'articles qui, n'ayant pas de rapport direct avec le despotisme économique, contribuent à noyer celui-ci aux yeux des ouvriers. Ensuite, nous avons classé le fatras provocateur de menaces se trouvant dans les articles retenus, en négligeant les "règles" ridicules auxquelles conduit le formalisme bureaucratique inséparable de la gestion capitaliste, telles que l'interdiction formelle de pointer pour un autre, l'autorisation pour le personnel de boire de la bière et du vin au repas de midi, etc. Nous avons alors obtenu un règlement capitaliste-type dont l'étude permet de dégager les aspects essentiels du despotisme capitaliste. Cette étude n'est complète que si l'on sait qu'une kyrielle de "notes de service" tombent en avalanche sur les panneaux d'affichage des usines capitalistes, ajoutant encore au despotisme et à la confusion bureaucratique. Les "bureaux" sont enlisés dans ces paperasses, alors même que le bulletin de salaire qu'ils fournissent à l'ouvrier est pratiquement indéchiffrable.

Un inventaire aussi complet et systématique des devoirs des travailleurs salariés opprimés que nous présente le règlement d'atelier despotique typique suppose bien sûr un

Vive la Commune !

perfectionnement prolongé du despotisme économique et la complicité active et soutenue des cadres, instruments directs de la tyrannie capitaliste que les révisionnistes modernes s'efforcent de faire passer pour de simples "salariés comme les autres".

Voici comment se présente le règlement d'atelier-type en question :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR D'UNE USINE CAPITALISTE

I- Discipline générale :

1- Les **retards** fréquents peuvent donner lieu à une sanction. La récidive peut provoquer le renvoi.

Il est formellement interdit de se livrer dans les ateliers à **tout acte étranger au travail**, de s'éloigner sans motif de son lieu de travail, d'introduire des personnes étrangères.

2- Les salariés doivent **se conformer aux notes de services** réglant les conditions de déplacement, et d'une manière générale **aux modalités d'exécution** matérielle du travail.

3- Requêtes et réclamations : les **chefs** (de service et du personnel) reçoivent **individuellement** les ouvriers et employés qui en font la demande pour présenter telles **communications** qu'ils désirent ; toutefois les communications comportant des **réclamations** (en est-il d'autres !) ne peuvent être présentées qu'à condition d'être acheminées **par voie hiérarchique**, règle que doivent également observer les Délégués du personnel.

4- Il est formellement interdit :

- d'apposer des **inscriptions** sur les murs ou le matériel (où donc est-ce autorisé ?), de procéder à des **affichagees** en des LIEUX NON AUTORISÉS, de faire toute **propagande** de quelque nature que ce soit, de faire des **collectes** ou **distributions** sans en avoir INFORMÉ LA DIRECTION, d'organiser ou de participer à des **réunions** dans l'entreprise (et ailleurs ?) dans des CONDITIONS NON PRÉVUES PAR LA LOI ;

- de lacérer ou de déchirer les notes de service, de troubler l'ordre, la discipline, le rendement.

- constituent des fautes graves, sans que la liste soit limitative, les voies de fait ou injures à l'égard de **la Direction**, l'abaissement du rendement, les arrêts de travail tendant à désorganiser **la production**.

II- Sanctions :

En dehors des sanctions prévues par le CODE PÉNAL, la Direction se réserve d'appliquer les **sanctions** suivantes en cas d'**infraction** au règlement, ou en cas de **faute grave** : avertissement verbal ou écrit, mise à pied trois jours, licenciement sans préavis ni indemnité.

III- Licenciement collectif :

En cas de licenciement collectif ou de mise en chômage, pour diminution de l'activité de l'entreprise, modification de structure ou réorganisation de tout ou

Vive la Commune !

partie de l'entreprise, il sera tenu compte, dans l'ordre, des facteurs suivants : valeur professionnelle, charges et situation de famille, ancienneté.

Reprenons un à un les articles de ce règlement-type.

D'abord, le travailleur salarié doit livrer délibérément son **temps** et ses **facultés actives** au capitaliste, c'est-à-dire, par le fait même de l'exploitation salariale, sa vie tout entière.

Ensuite, l'ouvrier doit **obéir** aveuglément à la loi du capitaliste en ce qui concerne l'utilisation de ce temps et l'exercice de ces facultés, c'est-à-dire se dépouiller de tout commandement sur sa propre vie. Le principe est que l'ouvrier ne doit se maintenir comme individualité libre que pour autant qu'il lui est réclamé de se démettre "librement" de toute son individualité. Il y a bien sûr une contradiction : d'une part on exige que l'ouvrier renonce à toute activité libre, et d'autre part on impose que cet abandon soit réellement actif, empressé et constant. D'un côté on doit renoncer absolument à s'appartenir, et de l'autre côté on doit se consacrer entièrement à un travail qui nous est totalement étranger et hostile, par sa conception aussi bien que par ses résultats. Un antagonisme irrémédiable s'établit entre le salariat et la production sociale. De même que le premier article explique **l'absentéisme**, de même le second article explique ce que Taylor appelait la "**flânerie** systématique" et la sociologie patronale la "baisse volontaire de rendement".

Troisièmement, toute forme de communication de l'ouvrier à l'atelier doit être **individuelle** et **hiérarchique**, c'est-à-dire qu'il doit, non seulement abandonner son expression propre de forme collective, dictée par la communauté de sort avec ses frères de classe et qui est sa seule force, mais encore subir individuellement le despotisme réuni de tous les sous-ordres de "l'employeur". C'est ici que s'opère le passage de l'usine à la caserne. À noter aussi que le règlement n'ose pas prévoir franchement des revendications collectives, mais seulement des "réclamations" !

Quatrièmement, toutes les **méthodes** possibles d'expression, même individuelle, sont interdites à l'ouvrier, lorsqu'elles ne relèvent pas purement et simplement du despotisme politique, des lois d'État de la dictature de la classe capitaliste tout entière coalisée (en bref des charges de C.R.S.), ce qui est le cas généralement pour les méthodes d'expression collectives, inhérentes, constitutives de la condition salariale même, et que l'exploiteur despote refuse de reconnaître. Le despotisme économique s'exerce d'autant plus brutalement que le **contenu** de l'expression ouvrière se rapproche de l'expression consciente, de l'expression adéquate de classe, en un mot de l'insurrection ouverte contre les conditions et les agents du despotisme. Le caractère **absolu** du despotisme économique capitaliste – son absurdité et son côté ridicule – apparaît dans le fait que le règlement d'atelier interdit aux ouvriers d'exprimer quoi que ce soit, même "Vive le chef !" ou "Je suis content !". Le règlement d'atelier fait par-là l'aveu que toute expression du salarié ne peut-être que celle du mécontentement et de la révolte. Ce crime de lèse-Autorité, qui conduit au lèse-Profit et à la lèse-Propriété comme le ruisseau conduit à la rivière et de celle-ci à l'océan, est l'abomination suprême et aussi l'angoisse permanente des despotes capitalistes. En attendant, les interdictions du règlement nous disent exactement ce qu'il faut faire, et les obligations ce qu'il ne faut pas faire.

Vive la Commune !

Les “sanctions” du règlement d’atelier prévoient l’application graduelle de la loi de la faim au producteur.

Avec la question des “licenciements collectifs”, un élément tout à fait nouveau intervient dans le despotisme économique capitaliste. Si l’usine est sur le chemin de la faillite ou si elle rationalise la production, c’est-à-dire dans les deux situations opposées qu’entraîne obligatoirement la production capitaliste concurrentielle, ce sont les producteurs qui paient les frais, et il est cyniquement prévu que le “personnel” devra aller se faire exploiter ailleurs, en cortège, dans un ordre de préséance. Il est significatif que “l’étiquette” à respecter au moment de l’évacuation place les nécessités vitales du travailleur et de sa famille au second rang des critères patronaux.

L’élément nouveau qui intervient ici, c’est l’aveu de la part des despotes capitalistes qu’un “despotisme” supérieur les frappe eux-mêmes, celui des **lois de l’Économie** capitaliste. Le fin mot du despotisme capitaliste s’exerçant sur les producteurs au travail est que toute la production est organisée hors des ouvriers, bureaucratiquement, par une minorité tyrannique qui échappe à tout contrôle, entièrement hostile aux besoins des ouvriers en tant que travailleurs libres. Par ailleurs, la poignée des despotes capitalistes apparaît à son tour comme une troupe d’agents aveugles du Capital qui les domine et de forces économiques qu’ils sont impuissants à contrôler. En tant qu’agents aveugles du Capital, les exploiters capitalistes sont entièrement libres envers les besoins directs des travailleurs comme producteurs asservis même ; ils sont incapables non plus seulement d’assurer la liberté au producteur mais de garantir même le salaire à la masse du peuple qu’ils tiennent en esclavage.

Le rapport entre le “despotisme” des lois économiques du capitalisme qui “pèse” sur les exploiters, et le despotisme économique des capitalistes qui place les producteurs sous le joug de la faim, est comparable à celui qui existe entre le Créateur céleste et son Église terrestre chez les doux chrétiens. Au patron revient la “crainte” de l’enfer, et à l’ouvrier l’expérience du bûcher.

Les lois aveugles de l’économie capitaliste nous ramènent à la question des forces productives, question décisive de la révolution prolétarienne. Du point de vue des exploiters capitalistes, les forces productives sont déchaînées, au point que loin de maîtriser leur développement, ils sont dominés par lui. C’est à cela que renvoie l’article du règlement d’atelier sur les licenciements collectifs. Du point de vue des producteurs eux-mêmes, les forces productives sont enchaînées par le salariat qui s’oppose absolument à leur développement. C’est à cela que font allusion les deux premiers articles du règlement d’atelier. Le despotisme économique capitaliste est pris ainsi dans les tenailles de la révolution prolétarienne.

Un dernier mot sur le règlement d’atelier de notre usine de Villeurbanne : celui-ci fut approuvé par les “élus” du personnel et “adopté dans son ensemble” par le comité d’entreprise de l’usine en avril 1970, c’est-à-dire bien après la loi Schumann sur le “droit syndical dans l’entreprise”. Ceci donne une idée de la portée des lois gouvernementales ! Mais surtout nous voyons quelle représentativité ont dans la période présente les “élus du personnel”. La conclusion à en tirer est que la révolution prolétarienne de la société passe par la révolution du mouvement ouvrier lui-même.

II- Le travail libre

Comment se présente, maintenant, la vie au travail dans les nouvelles conditions sociales du gouvernement des producteurs par eux-mêmes ? Des règles toutes nouvelles s'instaurent, comme le proclama la Commune de Paris à la suite de l'attaque de Versailles du 2 avril :

“C'est à la révolution, à ses principes, à ses conséquences qu'ils font la guerre. Ils veulent écraser Paris, parce qu'ils espèrent substituer au **travail joyeux et consenti** la dure corvée subie par l'ouvrier résigné, pour entretenir dans sa fainéantise et dans sa gloire leur petit monde de supérieurs.”

Un témoignage important, celui d'Avrial, directeur du matériel à la Commission de la Guerre de la Commune, décrit en quelques mots le secret des nouveaux rapports de travail créés par la Commune et régnant dans les associations ouvrières gérant la production coopérative et associée :

“Il se passe la même chose que dans la Garde nationale.”

Avrial, membre de l'Internationale, fondateur de trois associations ouvrières parisiennes, en particulier de l'association de pointe, l'association des ouvriers mécaniciens, et à qui la Commune a donné un poste de responsable dans le secteur de l'industrie d'armement où s'organise prioritairement la production socialiste, est bien placé pour parler des nouveaux rapports de travail. Il développe lui-même en disant :

“On nomme le directeur à l'élection, on se réunit le jeudi, on fait des discours et on change (éventuellement) le directeur.”

Il se passe la même chose pour la production coopérative et associée que pour la milice citoyenne ; la Garde nationale comme la production socialiste sont régies par le principe de l'organisation autonome du peuple travailleur. Sur le lieu de travail, la réunion souveraine des producteurs se substitue à l'ancienne Direction oppressive, bureaucratique et parasitaire. Le même principe s'applique pour la suppression de l'élément central de l'État, l'armée permanente, que pour l'extirpation des racines mêmes de la domination étatique, de la société de classe, la suppression du capitalisme, forme suprême de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Pour insister encore sur cette question des nouveaux rapports de travail socialistes, il nous suffit d'examiner un règlement d'atelier établi par des ouvriers sous la Commune de Paris, après une longue querelle avec le directeur autoritaire nommé par le Conseil de la Commune.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTABLI PAR LES OUVRIERS DES ATELIERS DE RÉPARATION ET DE TRANSFORMATION D'ARMES AU LOUVRE

- La Direction et les chefs :

Art. 1 L'atelier est placé sous la direction d'un délégué près de la Commune. Le délégué à la direction (le directeur) sera nommé par les ouvriers, et révoqué chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir.

Vive la Commune !

Art. 2 Le chef d'atelier et les chefs de banc (contremaître et chefs d'équipe) seront également nommés par les ouvriers réunis ; ils seront responsables de leurs actes et de même révocables.

• Le Conseil :

Art. 6 Un Conseil sera réuni obligatoirement, chaque jour, à 5 h de relevée (au milieu de la journée de travail), pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites, soit par le délégué à la direction, soit par le chef d'atelier, le chef de banc ou les ouvriers délégués.

Art. 7 Le Conseil se compose du délégué à la direction (directeur élu), du chef d'atelier (élu), des chefs de banc (chefs d'équipe élus) et d'un ouvrier par chaque banc (un délégué par équipe) nommé à l'élection à titre de délégué.

• Les Délégués :

Art. 8 Les délégués (ouvriers élus dans chaque équipe) sont renouvelés tous les quinze jours ; le renouvellement sera fait par moitié, tous les huit jours, et à tour de rôle.

Art. 9 Les délégués devront rendre compte aux ouvriers de ce qu'ils auront appris du rapport (quotidien) ; ils seront leur interprète auprès du Conseil de la direction et devront apporter les observations et réclamations de leurs commettants (ou électeurs).

• Conditions d'emploi et de travail :

Art. 13 L'embauchage des ouvriers se fera ainsi qu'il suit : sur la proposition du chef d'atelier, le Conseil décidera s'il y a lieu d'embaucher des ouvriers et d'en déterminer le nombre. Les candidats à l'embauche pourront être présentés par tous les ouvriers ou employés des ateliers. Le Conseil sera seul juge de ce dont ils sont capables.

Art. 14 Le renvoi d'un ouvrier ne pourra se faire qu'après décision du Conseil, sur le rapport du chef d'atelier.

Art. 15 La durée de la journée est fixée à 10 h.

Journal Officiel de la Commune – 21 mai 1871.

Disons tout de suite à propos du dernier article que les ouvriers des ateliers du Louvre travaillaient de 7 h à 11 h et de 12 h à 18 h. Sous l'Empire, la journée de travail était de 14 h à 17 h (par jour). La condition des travailleurs était frappée par les crises et le chômage. Les ouvriers se faisaient nécessairement concurrence entre eux. Les ouvriers n'ayant pas le malheur d'être privés d'emploi menaient une vie de plus en plus dure avec la montée des prix ; ils étaient soumis à la "discipline" absolutiste des "Livrets de travail". La chasse était faite naturellement aux sociétés ouvrières et aux militants ouvriers. Tout cela a disparu avec la Commune, malgré le marasme économique et bien que la révolution des rapports de production et de travail ne puisse réellement commencer alors que la victoire militaire sur les exploités n'est pas achevée. Il est à signaler aussi que Frankel proposa de fixer la durée de la journée de travail à 8 h.

Au lieu d'un règlement d'atelier destiné à limiter et anéantir les droits du travailleur, à accumuler les menaces à son égard, à proclamer l'arbitraire des exploités, à officialiser le terrorisme patronal, et à consacrer les "lois" inconscientes de l'économie capitaliste, au lieu de cela nous avons un "règlement" clair, bref et organisé, dévoué à la protection du

Vive la Commune !

producteur, et finalement à la gestion collective, consciente et planifiée de la production, maîtrisée pour la satisfaction des besoins sociaux.

Le directeur et les chefs sont élus par les ouvriers réunis. Eux-mêmes sont d'une part liés directement à la Commune, et d'autre part absorbés par le Conseil de l'entreprise qui comprend de nombreux délégués ouvriers sous le contrôle réel et permanent de leurs camarades de classe.

Le Conseil, qui se réunit chaque jour, est une illustration vivante de la production "associée".

Les délégués eux-mêmes ont des devoirs précis envers la masse des travailleurs, et ils sont renouvelés fréquemment.

Enfin, les conditions d'embauche et de renvoi, comme les modalités de travail, sont déterminées collectivement.

Au lieu d'une Direction capitaliste échappant à tout contrôle et qui décide de tout dans la perspective de l'exploitation des travailleurs, on a donc, avec le Conseil d'entreprise, une assemblée élue, responsable et révocable, en rapport étroit avec les travailleurs, qui agit naturellement dans le sens des intérêts du nouveau maître, le producteur lui-même.

Ceci n'a bien sûr rien à voir avec les "Conseils" de toutes sortes inventés par les classes possédantes afin de duper et de dominer plus étroitement les producteurs asservis dans les conditions capitalistes. Ces conseils, du genre des "comités d'entreprise", tant vantés par de Gaulle et les traîtres au mouvement ouvrier du PCF, qui s'en disputent la paternité, sont sans aucun pouvoir réel ; ils sont présidés par le "chef d'entreprise" exploiteur, et les prétendus "représentants du personnel" qui y figurent y sont soit compromis délibérément, soit des otages passifs de l'ennemi de classe.

Avrial nous indique en outre que l'Association des ouvriers, le syndicat, se réunissait une fois par semaine, pendant les heures de travail, dans le but de porter un jugement critique sur la direction élue, de parler des salaires, des conditions de travail et de production. C'est ainsi que les ouvriers des ateliers du Louvre révoquèrent à trois reprises le directeur.

La meilleure preuve que les ouvriers de la Commune étaient désormais les maîtres au travail est encore fournie par Avrial lorsqu'il expose les soucis nouveaux qu'il rencontre, dus aux difficultés naturelles de passer du despotisme capitaliste à la discipline socialiste consciente :

"À l'Association, on venait à l'heure qu'on voulait, on causait, on ne travaillait pas. Pendant ce temps-là les frais généraux marchaient. (Les ouvriers) répondaient toujours : je me rattraperai. J'ai encore de l'autorité sur eux..."

Une autre manifestation typique du renversement des rapports sociaux effectuée par la dictature du prolétariat est la décision, par les ouvriers des ateliers du Louvre, de prévoir des heures supplémentaires "payées sans aucune augmentation de prix", de même qu'ils admirent, "considérant qu'il est urgent d'épargner les deniers de la Commune", la nécessité du travail de nuit, déclarant à ce propos : "les nuits ainsi passées ne seront nullement rétribuées" (règlement du 3 mai au J.O. du 21 mai).

6- Révolution et révisionnisme

Aujourd'hui, la question de la révolution économique, de l'affranchissement des travailleurs se pose à nous dans les termes de la lutte contre le révisionnisme moderne, contre le clan du PCF, expression de la pénétration de la bourgeoisie aux postes de commande dans le mouvement ouvrier et principal obstacle au rassemblement des forces de la classe ouvrière dans la voie de la révolution prolétarienne.

Les sociaux-fascistes du PCF, (communistes en paroles et fascistes en réalité) prétendent avoir pour but :

- 1- de "démocratiser" l'État, (et la gestion des entreprises publiques) ;
- 2- de "nationaliser" les secteurs-clefs de l'économie monopoliste.

Ce programme, pris dans son ensemble, est affublé de l'appellation de "démocratie avancée", et celle-ci est présentée comme "ouvrant la voie au socialisme" dans une étape ultérieure.

À cela nous répondons :

L'évolution matérielle de la société capitaliste française et l'expérience historique ouvrière – à commencer par l'expérience de la Commune – fixent au contraire au parti de la classe ouvrière la tâche de la préparation directe de la révolution prolétarienne socialiste, sans aucune espèce d'étape intermédiaire de révolution "démocratique".

Ensuite, les révisionnistes modernes inversent les tâches, (et par conséquent intoxiquent les travailleurs, dévoient les forces de la classe ouvrière et sapent l'unité populaire) en prétendant "rationaliser" la production et "démocratiser" les rapports de travail par l'accès au pouvoir d'État par la voie parlementaire d'une "majorité de gauche", alors que le préalable à toute mesure sérieuse dans le domaine économique est la destruction violente de l'État, et l'élimination de tous les politiciens carriéristes. La lutte parlementaire elle-même ne peut avoir d'autre but que la préparation à cette destruction violente de l'État.

Enfin, sur le plan économique proprement dit, l'aspiration et la mission de la classe ouvrière consistent dans "l'expropriation des expropriateurs", suivie de la réorganisation de la production sur la base du travail libre et associé. Ceci est tout à fait étranger au programme des "nationalisations" révisionnistes. Il s'agit de socialiser les moyens de production, c'est-à-dire de les remettre entre les mains des producteurs, et non pas de fonctionnariser les entreprises capitalistes ! Et en particulier notre but est d'exproprier les entreprises publiques, tout comme les entreprises privées.

Il n'est pas de lutte révolutionnaire possible pour le renversement de la société capitaliste et l'avènement d'une société communiste sans classes sans un combat sans merci contre les révisionnistes modernes et leur plan de gestion bureaucratique de la société capitaliste.



Vive la Commune !

L'insurgé

*Devant toi, misère sauvage,
Devant toi, pesant esclavage,
L'Insurgé se dresse, le fusil chargé !*

*Il revendique la machine
Et ne veut plus courber l'échine
Sous la vapeur en action,
Puisque l'Exploiteur à main rude
Fait instrument de servitude
Un outil de Rédemption.*

*Contre la classe patronale
Il fait la guerre sociale
Dont on ne verra pas la fin
Tant qu'un seul pourra, sur la sphère,
Devenir riche sans rien faire,
Tant qu'un travailleur aura faim !*

Chant de l'Internationale

*Le travail ne veut plus d'entraves,
Plus de veaux d'or, plus d'exploiteurs,
Le capital n'est qu'un esclave,
Le vrai roi c'est le travailleur.*

L'Internationale

*Hideux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail
Ont-ils jamais fait autre chose
Que dévaliser le travail
Dans les coffres-forts de la bande,
Ce qu'il a créé est fondu ;
En décrétant qu'on le lui rende
Le peuple ne veut que son dû.*

*Ouvriers, paysans, nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs.
Combien de nos chairs se repaissent !
Mais si les corbeaux, les vautours,
Un de ces matins disparaissent,
Le soleil brillera toujours !*

(Paris, juin 1871)



LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE

1- L'internationalisme

Le patriotisme authentique de la bourgeoisie – si naturel chez les vrais propriétaires des divers “biens nationaux” après 1789 – n'était plus en 1870 qu'une pure comédie, par suite du caractère cosmopolite qui marquait déjà leurs entreprises financières, commerciales et industrielles.

Le chauvinisme de la bourgeoisie n'est qu'une vanité qui donne un déguisement national à toutes ses prétentions particulières.

Le chauvinisme sert à la bourgeoisie, au moyen d'armées permanentes, à perpétuer les luttes internationales, à asservir dans chaque pays les producteurs en les dressant contre leurs frères de chaque autre pays.

Le chauvinisme est le moyen de la bourgeoisie d'empêcher la coopération internationale des classes laborieuses, condition première de leur émancipation.

Le caractère véritable de ce chauvinisme, qui depuis longtemps était devenu purement verbal, est apparu pendant la guerre de défense de la France contre la guerre de conquête de l'Allemagne réactionnaire, du 4 septembre 1870 au 28 janvier 1871, guerre qui, après Sedan, a été partout paralysée par la bourgeoisie française chauvine.

L'essence du chauvinisme bourgeois est apparue dans les mesquines menées policières de la Ligue anti-allemande, dans la chasse aux étrangers qui se fit à Paris après la capitulation du 28 janvier. On espérait que le peuple de Paris et, avec lui, le peuple de France, se laisserait abêtir au point de s'exaspérer dans des haines nationales et oublierait, à la suite de provocations artificielles à l'égard des étrangers, ses véritables aspirations et ses traîtres de l'intérieur.

La nature réelle du chauvinisme bourgeois est apparue en 1871 après la capitulation nationale de la bourgeoisie, dans la guerre civile menée sous la direction de Thiers, grand-prêtre du chauvinisme avec la permission de Bismarck !

Comme ce mouvement artificiel de chauvinisme a disparu, s'est dissipé, au souffle de la révolution parisienne du 18 mars !

Proclamant hautement ses aspirations internationalistes, la Commune a affirmé que la cause du producteur est partout la même et que son ennemi est partout le même, quel que soit son vêtement national.

Alors que les bourgeois chauvins avaient démembré la France, qu'ils agissaient dans la guerre civile sous la dictature de l'invasion étrangère, quel grand exemple donnèrent les ouvriers parisiens !

Ils battirent l'ennemi étranger en portant leurs coups contre leur propre classe dominante.

Vive la Commune !

Ils abolirent leurs différenciations et conquirent une position d'avant-garde parmi les travailleurs de toutes les nations.

Ayant sans cesse à l'esprit la "République universelle" dont la Commune est le premier jalon, les communards proclament que leur combat est celui des "États-Unis d'Europe", de "l'indépendance des peuples" et de la "paix durable" entre les nations. Tel est l'idéal élevé des prolétaires parisiens traqués par la faim et le chômage, épuisés de travail, humiliés par les exploiters et par l'État, versant leur sang à flots, ces hommes qualifiés de "bandits" et "vauriens" par les classes dites élevées.

Paris communard proclama l'admission de principe des étrangers au Conseil de la Commune, dans les termes suivants de la Commission d'enquête des élections du 26 mars :

"Les étrangers peuvent-ils être admis à la Commune ?

Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ;

Considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent ;

Considérant que le titre de membre de la Commune étant la marque de confiance plus grande encore que le titre de citoyen, comporte implicitement cette dernière qualité.

La Commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis, et propose (au Conseil de la Commune) l'admission du citoyen Frankel."

La Commune de Paris a même élu Frankel, ouvrier étranger membre de l'Internationale, à la Commission Exécutive de la Commune, où il occupa les fonctions de ministre du travail.

Jaroslav Dombrowski, révolutionnaire polonais, accepta l'honneur de commander un secteur militaire sur le front parisien, où il se montra le meilleur chef militaire de la Commune. Son frère Ladislav, l'Italien La Cécilia commandèrent aux bataillons fédérés. Une légion entière de combattants belges se forma pour mener le combat de la Commune, aux côtés des Garibaldiens, etc.

En pleine période de guerre franco-allemande, avec les Prussiens cernant encore la moitié est de Paris, la Commune décréta la destruction du symbole du chauvinisme français et des victoires de Napoléon I^{er} contre la Prusse, la colonne Vendôme !

Enfin, la Commune adopta officiellement le drapeau rouge des prolétaires sans patrie, seul drapeau légal de la France depuis 1871, et devenu le drapeau ouvrier international depuis la Commune. Une affiche du 31 mars publiée par le conseil de légion de la Garde nationale du 5^{ème} arrondissement, et signée de son président Jean Allemane, illustre cette éternelle initiative :

"– Le Conseil de la 5^{ème} Légion.

Aujourd'hui, 31 mars, le Drapeau Rouge, emblème de la République Démocratique et sociale, flottera sur le Dôme du Panthéon à 9 heures du matin.

Des salves d'artillerie seront tirées à quatre heures de l'après-midi.

Les bataillons du 5^{ème} arrondissement sont invités à se rendre en armes place du Panthéon, à trois heures précises, pour assister à cette fête nationale.

Vive la Commune !

Le Comité de la 5^{ème} légion invite tous les patriotes à venir saluer le drapeau désormais national.

Vive la Commune !

– Le président du Conseil, Allemane.”

2- La colonne Vendôme – 16 mai

Le 12 avril 1871, la Commune a décrété la démolition de la colonne triomphale de la place Vendôme, coulée par Napoléon I^{er} avec la fonte des canons conquis après la guerre de 1805. La Commune est décidée à faire disparaître ce “monument de barbarie, symbole de force brutale et de fausse gloire, affirmation du militarisme, négation du droit international”, provocation à la discorde des peuples.

L'ingénieur chargé de la démolition s'était engagé, “au nom du Club positiviste de Paris”, à exécuter “le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon, le jugement prononcé par l'Histoire et édicté par la Commune de Paris contre Napoléon I^{er}”. On lui débauchait souvent ses ouvriers et l'opération fut retardée jusqu'au 16 mai.

Un mois donc après le décret de la Commune, le jour est venu d'abattre la colonne. C'est une grande fête populaire que la destruction de ce bronze grandi sous les pleurs. La place est remplie de gardes nationaux ; les fenêtres, les toits de curieux. À défaut de Jules Simon et Ferry, partisans naguère du déboulonnement, Glais-Bizoin, l'ex-délégué de Tours, félicite le nouveau délégué à la police Ferré, qui vient de remplacer Cournet.

Un système de cordages avait été établi autour de la colonne sciée préalablement à la base. Une entaille en biseau devait faciliter la chute en arrière sur un vaste lit de fagots, de sable et de fumier, accumulé dans l'axe de la rue de la Paix pour amortir la chute de la colonne.

À 3 heures de l'après-midi, un citoyen monte sur la colonne, agite un drapeau tricolore, pour indiquer que la chute de la colonne doit entraîner celle du drapeau.

La musique d'un bataillon exécute la Marseillaise, à laquelle succède le Chant du départ, exécuté par la musique d'un autre bataillon.

Les canons braqués sur la rue de la Paix sont retirés et, par mesure de précaution, on a enlevé le milieu de la barricade construite en pavés.

Quelques membres de la Commune vont prendre place sur le balcon du ministère de la Justice.

À 3 heures et demie, le clairon sonne. Les ouvriers descendent de l'échafaudage. On fait éloigner tout le monde ; chacun se range autour de la place.

À 5 heures un quart, les cabestans fonctionnent. La tension des câbles s'opère lentement.

Il est 5 heures et demie. L'attention est immense. Chacun est haletant. Un cri, étranglé par la peur d'un accident dont il est impossible de mesurer l'étendue, part de toutes les bouches. La colonne s'ébranle. Un silence d'épouvante se fait dans la foule anxieuse. Puis,

Vive la Commune !

après avoir oscillé un instant sur sa base, cette masse de bronze et de granit tombe sur le lit qui lui a été préparé. Un bruit sourd se mêle au craquement des fascines ; des nuages de poussière s'élèvent dans les airs. À l'instant, une immense clameur se dégage de la foule ; on crie : "Vive la République ! Vive la Commune !"

Tout le monde se précipite en poussant des cris.

Les fascines et le fumier ont été chassés de chaque côté à plus de dix mètres. La colonne est toute disloquée. La statue qui siégeait au sommet a un bras cassé, la tête séparée du tronc. En deux minutes le drapeau rouge est arboré sur le piédestal qui est resté debout.

Un sergent escalade le soubassement de l'ex-édifice et prononce un discours. Il est interrompu par la foule qui désire écouter le général Bergeret, monté sur les débris de la colonne brisée.

Le général est applaudi à tout rompre par ces 20 000 personnes accourues et prises de joie ou frappées de stupeur. Les corps de musique, au milieu des applaudissements et des cris patriotiques, exécutent la Marseillaise et le Chant du départ.

Un marin, ayant ramassé un pavé, voulait le lancer sur la tête de Napoléon I^{er}, on l'en empêche.

Un citoyen, monté sur les débris, prononce alors quelques paroles : "Citoyens, nous avons vu tomber cette colonne ainsi que l'homme qui gît maintenant sur les excréments destinés à le recevoir. Cet homme qui a épouvanté toutes les cours étrangères, est à vos pieds, impuissant. Lui qui a écrasé la République sous ses talons, le voilà foulé aux pieds du peuple. C'est le jour de la vengeance, c'est le défi jeté aux assassins de Versailles, c'est le moment où le peuple revendique ses droits."

Le peuple voulait se partager les débris de la colonne. La Monnaie s'y opposa pour des raisons de gros sous.

L'un des premiers actes de la bourgeoisie victorieuse, après la Semaine sanglante de mai 71, fut de relever ce bâton énorme, symbole de sa souveraineté. Pour remonter le maître sur son piédestal, il fallut un échafaudage de trente mille cadavres. Comme les mères du Premier Empire, combien celles de la 3^{ème} République n'ont pu regarder ce bronze sans pleurer !



Chant de l'Internationale

*Le drapeau de l'Internationale
Sur l'univers est déployé ;
C'est la Révolution sociale (bis)
Par le travail et la fraternité.*

Le drapeau rouge

*Regardez, regardez,
Le voilà !
Il flotte et fièrement il bouge,
Ses longs plis au combat préparés ;
Osez, osez le défier
Notre superbe drapeau rouge
Rouge du sang de l'ouvrier (bis).*

*Sous la Commune il flotte encore
À la tête des bataillons,
Et chaque barricade arbore
Ses longs plis taillés en haillons.*

*Noble étendard du prolétaire,
Des opprimés soit l'éclaireur :
À tous les peuples de la terre
Porte la paix et le bonheur.*

L'Internationale

*C'est la lutte finale :
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale,
Sera le genre humain.*



La Commune c'est le Peuple

UNE GRANDE RÉVOLUTION POPULAIRE

La Commune de Paris c'est d'abord la République Rouge, c'est-à-dire l'avènement historique de la révolution prolétarienne et socialiste, le premier pas réel dans l'histoire de l'humanité sur le chemin de la société sans classe, du communisme. Sous ce rapport essentiel, la Commune se distingue à un double titre.

Premièrement, elle marque une étape particulière dans le processus de la révolution prolétarienne mondiale : première révolution ouvrière de l'histoire, la Commune fournit l'expérience pratique de la prise du pouvoir politique central par le prolétariat, de la destruction violente de l'État, étant elle-même la "forme politique enfin trouvée" de la domination sociale de la classe ouvrière. Naturellement, la République Rouge de 1871 se distingua aussi par son œuvre révolutionnaire positive qui entamait déjà le vieil ordre social, tant dans le domaine politique que dans les domaines militaire, économique, culturel et diplomatique.

Deuxièmement, en tant que première révolution prolétarienne de l'histoire déclenchée à Paris, la Commune apparaît comme l'événement le plus important de notre histoire nationale révolutionnaire. Très précisément, la révolution du 18 mars 1871 surpasse celle du 14 juillet 1789, bien qu'elle ne soit pas étendue à tout le territoire national mais resta limitée à la capitale et partiellement à quelques centres urbains, et qu'elle ait duré non pas cinq ans mais seulement 72 jours. En effet, le peuple de 1871, ayant à sa tête la classe ouvrière moderne, n'était plus le peuple de 1789. Et le contenu nouveau prolétarien de la révolution communale fit se déployer l'énergie et l'activité des masses populaires parisiennes à un degré inconnu jusqu'à présent. Par son contenu, la Commune était la suite de la révolution de février 1848, la victoire de la révolution Sociale, arrivée à maturité en 1871, s'emparant des larges masses, élevée à l'échelle de 1789 dans sa forme. Aux Droits de l'Homme de 1789 succède la révolution Sociale universelle en 1871, le 18 mars est véritablement un 14 juillet ouvrier.

Mais ensuite, la révolution du 18 mars, par cela même qu'elle fut une révolution prolétarienne authentique, est la "revanche de tous les meurs-de-faim", une grande révolution populaire. Duval, commandant militaire de l'ex-préfecture de police, fit placarder dans Paris libre une affiche disant ceci : "Paris, depuis le 18 mars, n'a d'autre gouvernement que celui du peuple : c'est le meilleur". De même, le journal parisien *Le Prolétaire* du 10 mai 1871 disait justement "La Commune, c'est le peuple".

Ce trait constitutif fondamental de la Commune de Paris – la Commune, c'est le peuple – comporte deux aspects essentiels qui s'expriment de la manière suivante : premièrement la Commune est non seulement la dictature du prolétariat, mais aussi l'avènement d'une **démocratie révolutionnaire nouvelle** pour tout le peuple ; deuxièmement la

Vive la Commune !

Commune est non seulement le point de départ nécessaire de la production coopérative et associée, du socialisme, mais aussi le régime de toutes les classes qui ne vivent pas du travail d'autrui, un **véritable gouvernement national de type nouveau**.

1- La démocratie révolutionnaire

La démocratie primitive

La Commune, c'est le peuple. La Commune, ce n'est pas des "institutions" nouvelles, avec un personnel politique de "gauche" prenant des mesures administratives (faisant des "réformes") favorables aux revendications des masses laborieuses. La Commune n'est pas un "bon gouvernement", le bricolage d'un ou deux articles de la Constitution, et par exemple des "droits syndicaux étendus" ou des hochets du même genre.

La Commune, ce n'est pas même le Conseil vu de manière étroite, à travers ses 90 membres et les Commissions communales, comme une simple formule constitutionnelle.

La Commune, c'est la révolution, et la révolution est un séisme économique, le bouleversement des rapports sociaux, le renversement complet de l'édifice social. Le résultat de la révolution, c'est une libération collective, un débordement d'initiative sociale, une expansion créatrice sans limites ; la révolution est le creuset où le corps social se reconstitue à partir de ses éléments épars et disloqués, et la civilisation qui s'élanche dans une voie nouvelle. Le sens de la révolution, c'est la revanche des millions d'humiliés.

La Commune de Paris, c'est d'abord le retour au peuple, et l'existence de l'Assemblée communale manifeste avant tout la libération des producteurs parisiens et leur famille, d'1,5 million de personnes aux avant-postes du combat du prolétariat international, qui représente les intérêts généraux de toute l'humanité.

Voilà pourquoi Lénine écrit : "il est **impossible** de passer du capitalisme au socialisme sans un certain "retour" au démocratisme primitif", c'est-à-dire sans la délivrance, par la force collective des masses, des libertés populaires élémentaires d'expression, d'organisation et d'armement".

La "démocratie primitive", c'est la démocratie **révolutionnaire**, la démocratie par les masses populaires et pour elles. Ce "retour" au peuple est purement négatif dans la mesure où son contenu réside dans la **destruction** de la domination de la bourgeoisie, mais il correspond à un bond qualitatif immense, c'est par un tel "pas en arrière" que se **réalise** le passage entre le despotisme sur les masses populaires et leur libération.

Ainsi, non seulement les "institutions" nouvelles de la Commune puisent-elles d'une manière générale leur caractère révolutionnaire dans leur subordination à l'initiative directe des grandes masses de producteurs, mais dans un premier temps le Conseil de la Commune – l'Assemblée des représentants authentiques des travailleurs – se grandit même dans la mesure exacte où il **s'efface** derrière le pouvoir direct des producteurs organisés. C'est ce qui fait la beauté du document "Aux citoyens de Paris" rédigé le 28 mars par Lefrançais et reproduit plus loin.

Vive la Commune !

La démocratie “primitive”, la démocratie révolutionnaire initiale et caractéristique de la Commune de Paris, avait déjà montré l’oreille dans les deux dernières années de l’Empire, avec la crise du régime et le mouvement populaire qui s’ébranlait. C’est elle qui éclate au 4 septembre, Commune-Peuple en culotte courte de République. C’est elle enfin, entièrement elle-même, le 18 mars, en habit de garde national, le drapeau rouge au poing.

Le 18 mars 1871, le peuple parisien leva par la force des armes l’état de siège qu’au 4 septembre le Provisoire (ou gouvernement de Défense nationale) avait recueilli de l’Empire. Dès la victoire contre le coup d’État, le 18 mars dans la nuit, le Comité central de la Garde nationale consacre ce fait, le retour au peuple et à la démocratie “primitive”, dans sa première proclamation : “L’état de siège est levé”. Au même instant, les gouvernants en fuite transportaient l’état de siège à Versailles !

Les classes dominantes propriétaires traînent l’état de siège partout avec elles. La loi sur l’état de siège date du 9 août 1849. Elle avait été le complément de la mitraille contre le prolétariat insurgé des journées de juin 48. Cette loi de 1849 faisait elle-même suite à la loi martiale de 1791 qu’elle complétait.

Rois, empereurs, présidents de la République se transmettent cet arsenal de la domination de classe, caractéristique de la civilisation moderne, du capitalisme. La loi sur l’état de siège dit que lorsque le régime des propriétaires, le régime de la tyrannie et de la faim est en péril, “le maintien de l’ordre et la police passent tout entier à l’autorité militaire”, c’est-à-dire que le droit supérieur du sabre est inhérent à la “légalité républicaine”.

La III^{ème} République, fondée en mai 1871 sur le cimetière ouvrier parisien, ancêtre légitime de notre régime actuel, fut celle de l’état de siège maintenu dans toutes les régions industrielles.

L’état de siège et le massacre versaillais, tel est le fond et l’origine de l’actuelle “autorité de l’État” et de la “forme républicaine de gouvernement”. Est-il permis à quiconque de ne pas “comploter” et “attenter” en permanence et par tous les moyens contre ce “régime constitutionnel” ?

La Commune-Peuple, c’est le contraire immédiat de la “démocratie” bourgeoise de l’état de siège. Bien que la démocratie “primitive” soit finalement un “retour” à la démocratie bourgeoise radicale, révolutionnaire (en bref à 1789), et **non pas encore** le passage complet à la démocratie prolétarienne, elle n’a rien à voir avec ce qu’on entend habituellement par “démocratie” ; c’est au contraire la rupture la plus complète avec cette “démocratie”. Ainsi la révolution du 4 septembre fut-elle une rupture complète avec l’Empire “libéral”. L’opposition courante entre la “démocratie” et la “dictature” ou le totalitarisme, qu’affectonnent les professeurs de Droit de la bourgeoisie à la Duverger, intéresse simplement la bourgeoisie à l’époque de son déclin et de la crise générale du capitalisme. En fait, ces débats sur la “démocratie” exposent seulement le “drame” de la bourgeoisie, qui se sait amenée à dissoudre les organes représentatifs dépérissant et à s’abriter derrière un “sauveur” et les juridictions militaires.

Le problème que se pose la classe ouvrière a autrement plus d’importance historique et théorique. C’est celui de la **transition**, d’une manière générale entre la domination de classe et la destruction de l’État, et en particulier entre la dictature bourgeoise (de forme “démocratique” ou sans voile) et la dictature du prolétariat. Le prolétariat révolutionnaire

Vive la Commune !

dit donc adieu aux beaux discours assommants des serviles personnages de la “Gauche” d’hier ou d’aujourd’hui, parlementaire ou présidentieliste !

De nombreux ouvrages écrits par des démocrates révolutionnaires exaltent à juste titre la démocratie “primitive” de la Commune de Paris. Et c’est avec raison que des hommes comme Lefèvre affirment être plus proches de Marx que les révisionnistes Duclos, Bruhat et compagnie à la perspective bornée des “démocrates” bourgeois rassis, respectueux de la démocratie de l’état de siège. C’est pourquoi encore les ouvrages des démocrates révolutionnaires sont bien plus vivants et véridiques que ceux des révisionnistes, même lorsqu’ils sont moins documentés.

La démocratie prolétarienne

Un certain “retour” au démocratism primitif est indispensable pour passer du capitalisme au socialisme. Mais cette rupture entre la dictature de la bourgeoisie (“démocratique” ou non) et la démocratie révolutionnaire n’est pas suffisante pour accomplir la transition, pour accéder à la dictature du prolétariat. La démocratie révolutionnaire n’effectue que la moitié du chemin entre la dictature de la bourgeoisie et celle du prolétariat, et en définitive la partie la plus facile. La dictature du prolétariat suppose non seulement la démocratie pour les larges masses mais aussi la dictature systématique et organisée du prolétariat sur la minorité exploiteuse renversée. C’est là la tâche positive et la plus difficile.

Ainsi, les historiens démocrates révolutionnaires de la Commune de Paris, tout sympathiques qu’ils soient, ne comprennent qu’à **moitié** la révolution du 18 Mars, et l’expérience historique révolutionnaire **de la classe ouvrière** en 1871 leur échappe complètement. En particulier, rabaissant la Commune de Paris à 1789, ils ne comprennent rien au conflit qui éclata en mai 1871 entre la “minorité” et la “majorité” du Conseil de la Commune au sujet de la création par les communards d’un Comité de Salut public. Ce qui doit être souligné ici est ceci : d’une part, la “discorde” des communeux entre eux en mai 71 reflète l’incapacité de la Commune à reprendre l’initiative révolutionnaire, ses difficultés grandissantes dans la lutte contre Versailles depuis la fin avril, et elle annonce la défaite matérielle de Paris ; d’autre part, cette discorde constitue un progrès politique réel et important des communards, qui sont amenés à se poser au cours même de la révolution la question concrète du passage du démocratism primitif à la forme positive de la démocratie prolétarienne, à la dictature du prolétariat. Il apparaît alors clairement que la démocratie pour les masses populaires n’a pas de sens et est sérieusement menacée si l’on ne réussit à **briser** la résistance des classes possédantes renversées, à **vaincre** la bourgeoisie. Comment **combiner** la démocratie pour les masses populaires et la dictature sur la minorité exploiteuse : voilà la question que se pose la Commune et qui se reflète dans la “division” du Conseil. Le Conseil est empêtré dans ce problème sans réussir à le résoudre. La “minorité” socialiste proudhonienne insistait **surtout** sur la démocratie pour les masses, et la “majorité” des républicains révolutionnaires **surtout** sur la dictature sur la minorité exploiteuse. Il est significatif que le prolétariat parisien soutenait – sur ce plan politique – les “révolutionnaires” (blanquistes et néo-jacobins) contre les Internationaux, ce que ne comprennent pas les écrivains démocrates révolutionnaires, mal dégagés des préjugés de la bourgeoisie libérale. Le prolétariat parisien exige, au nom même de la

Vive la Commune !

démocratie pour les masses et sa sauvegarde, non plus que le Conseil s'efface derrière l'initiative des producteurs organisés, mais se porte à leur tête pour prendre des mesures diligentes et énergiques, **dictatoriales** contre l'ennemi de classe.

Ici se comprend l'importance du fait que la Commune n'avait pas un **prolétariat** unifié par le marxisme, une direction prolétarienne **ferme**, un **Parti** unique de la classe ouvrière. Les mêmes raisons expliquent que la Commune ne fit pas surgir de "grands hommes", des chefs prolétariens d'envergure.

Les révisionnistes saisissent très bien le point faible des historiens démocrates révolutionnaires qui font une apologie aveugle du "démocratisme primitif", et ils ne se font pas faute de stigmatiser leur paille "spontanéiste", pensant ainsi faire illusion sur la poutre réactionnaire bourgeoise qui traverse les productions des Éditions Sociales ! C'est cette démocratie primitive opposée de façon infantile à la dictature du prolétariat que l'on retrouve chez Jean-Paul Sartre dans son antagonisme entre le "groupe en fusion" et "l'Institution".

Méthodes et mesures générales de démocratie prolétarienne

Malgré les difficultés évoquées, la Commune de Paris fut dans les faits la première expérience de dictature du prolétariat.

La démocratie révolutionnaire prolétarienne s'accompagne de réformes actives, directes, simples et efficaces. Immédiatement, des mesures concrètes multiples transforment la vie quotidienne des diverses couches populaires de la population.

Faut-il des décrets pour chaque chose ? Non, avec la Commune, tout se règle pratiquement sur le tas, sans éclat, sans retard et sans paperasserie. Il n'est que de penser au flot de solidarité directe qui coule dans Paris sous le régime du drapeau rouge. La Commune ne fait que donner l'exemple. Ses décrets ne sont que des consécration du fait populaire dans les cas importants, et alors ils le transforment en monument culturel. Aux initiatives de la rue s'ajoutent celles des mairies d'arrondissement, des associations de toutes sortes, etc., et ces initiatives sont exécutoires sans problème.

C'est à la démocratie prolétarienne de la Commune que s'applique la phrase de Marx : "La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence agissante !"

Lénine ajoute :

"En régime capitaliste, la démocratie est rétrécie, comprimée, tronquée, mutilée par cette ambiance que créent l'esclavage salarié, le besoin et la misère des masses. C'est pour cette raison, et seulement pour cette raison, que dans nos organisations politiques et syndicales, les fonctionnaires sont corrompus par l'ambiance capitaliste et manifestent une tendance à se transformer en bureaucrates, c'est-à-dire en personnages privilégiés, coupés des masses et placés **au-dessus** d'elles.

La Commune s'avéra un brillant exemple de l'unanimité avec laquelle le prolétariat sait accomplir les tâches démocratiques que la bourgeoisie ne sait qu'énoncer. Sans législation particulière et compliquée, simplement, par des actes, le prolétariat au pouvoir démocratisa le régime social, supprima la bureaucratie, prescrivit l'éligibilité des fonctionnaires par le peuple."

Vive la Commune !

Le Conseil de la Commune prit certaines mesures générales concernant la démocratie prolétarienne :

1- Démocratie pour la majorité :

Le Conseil, dans la tradition de 1793, limita lui-même ses droits et s'imposa des devoirs, décida la publication du procès-verbal de chacune de ses séances, décréta la séparation de l'Église et de l'État.

Les prisonniers politiques furent libérés, une attention scrupuleuse fut prise du sort des prisonniers de droit commun.

Obligation fut faite à tout citoyen de servir dans la Garde nationale.

Le Conseil abolit le serment politique et professionnel.

2- Dictature sur la minorité :

Une enquête fut décidée sur les membres du gouvernement du 4 septembre, les ministres mis en accusation. Le Conseil décida l'incompatibilité d'appartenance à la fois à l'Assemblée de Versailles et à lui-même.

Les gardes nationaux "loyalistes" furent désarmés de vive force, un décret fut promulgué prévoyant des représailles contre les atrocités versaillaises.

La Garde nationale était chargée des visites domiciliaires, perquisitions et arrestations.

La Commune décida la suppression de plusieurs journaux réactionnaires.

2- Aux citoyens de Paris

"Citoyens,¹⁰

Grâce à l'énergie de la Garde nationale, la Commune de Paris est enfin constituée.

(Il y a) urgente nécessité pour tous de jeter les deux principales assises sur lesquelles doit reposer votre Commune :

1- En première ligne, nécessité pour la **Garde nationale**, appui naturel de la Commune, de fortifier et de développer son organisation fédérative.

2- Créer en même temps les **institutions politiques** qui vous garantissent l'exercice de vos droits.

Essentiellement basée sur la SOUVERAINETÉ POPULAIRE, la puissance communale en doit toujours être la sincère expression.

Vos MAGISTRATS COMMUNAUX – à peine d'usurpation et d'impuissance – ne doivent puiser qu'en vous seuls les motifs déterminants de leurs décisions.

¹⁰ Ce projet de proclamation du 29 mars, rédigé par Lefrançais, Ranc et Vallès est un document émouvant de la Commune-Peuple. Finalement, le projet retenu comme première affiche du Conseil de la Commune fut l'affiche célèbre "Votre Commune est constituée".

Vive la Commune !

Il faut en conséquence qu'**ils** soient en contact permanent avec vous et que, s'inspirant sans cesse de vous-mêmes, ils ne soient jamais que les traducteurs de vos pensées et de vos intérêts.

Pour cela, il est de toute nécessité que **vous** puissiez être en rapport avec nous chaque fois que vous le jugerez utile.

En dehors des GROUPEs PARTICULIERS qui se formeront en raison de l'exercice complet et maintenant sans limites du droit de réunion, d'association et de la liberté de la presse, et qui ressortiront d'une certaine communauté d'intérêts, il est encore nécessaire que vous puissiez vous RÉUNIR également pour le maintien et l'extension des droits que vous avez si douloureusement conquis jusqu'alors.

De là le droit et le **devoir** pour tous, de faire partie de RÉUNIONS POLITIQUES de quartiers ou districts, qui vous permettent d'organiser l'élection de vos magistrats de tous ordres (et) votre police municipale, vigilante gardienne du droit et de la sécurité des citoyens.

Que partout s'ouvrent vos réunions populaires. Des ordres seront donnés pour que les locaux dont la ville de Paris pourra disposer vous soient livrés.

Comptez sur notre entier dévouement.

Vive la République ! Vive la Commune !"



Vive la Commune !



CLUB POPULAIRE SOUS LA COMMUNE DE PARIS.

LA PAROLE AU PEUPLE

Une tribune pour les pauvres

Sous les régimes de classe précédant la Commune, la presse était – comme aujourd’hui – courbée sous la double fêrule de l’Or et de la Censure. Une seule règle régnait alors comme aujourd’hui en Occident – en cet occident récent qui va jusqu’à Moscou – : Silence aux pauvres ! comme disait Lamennais, et Misère et Persécution pour les rebelles. Toute l’histoire de la presse bourgeoise est celle de l’étouffement de la voix populaire et de l’obscurantisme organisé des foules ; des prisons, de la déportation et de la mort pour les journalistes révolutionnaires.

Sous le second Empire, on en était arrivé à la presse quotidienne à grand tirage – plusieurs centaines de milliers d’exemplaires de chaque numéro – aux journaux à un sou, grâce – nous dit l’histoire officielle – à la presse à cylindres et au clichage. En fait Loustalot, en 1789, tirait déjà les *Révolutions de Paris* à 200 000 exemplaires ! À la vérité, c’est Thermidor et la contre-révolution qui tuèrent la presse populaire. Émile de Girardin, prétendu créateur de la grande presse, ne lui redonna qu’un essor menteur, avec sa “Presse” à annonces. L’exemple de la presse est une illustration frappante de la subordination du progrès technique à la propre marche du capitalisme et de sa soumission aux “besoins” déterminés de la dictature de la bourgeoisie.

C’est ainsi que dans le deuxième tiers du 19^{ème} siècle les lecteurs de la presse devinrent la masse des producteurs eux-mêmes. Au même instant, par le maintien et le perfectionnement de la législation anti-populaire, et surtout du fait des nouvelles conditions techniques, le peuple se trouvait placé dans l’impossibilité de contrôler la presse nouvelle et de créer des journaux. À la tête des forces populaires, la classe montante, le prolétariat moderne devenait alors adulte ; la presse lui échappait, alors qu’il devenait le seul à avoir véritablement “quelque chose à dire”, qu’il lui fallait protester contre la misère et l’oppression, et exprimer son refus révolutionnaire de l’une et de l’autre.

Pour la presse comme pour le développement des autres libertés populaires, le moteur fut la lutte de classe révolutionnaire du prolétariat. Vallès décrit le merveilleux régime de la presse “à bon marché” du second Empire par ces mots : “Pendant 15 ans, personne n’a osé parler, personne !”

Les premières pousses de la presse populaire nouvelle apparurent à partir de 1868 et la crise de l’Empire, marquée par la parution de la *Lanterne* de Rochefort, parallèlement à l’ouverture des réunions publiques ; les fleurs éclatèrent avec la Révolution du 4 Septembre, qui vit la suppression des entraves légales du passé, mais non des entraves matérielles, ceci expliquant la courte existence de la *Patrie en Danger* de Blanqui ; enfin les fruits abondèrent sur le pavé parisien le lendemain du 18 Mars.

Vive la Commune !

Comme pour les autres libertés aussi, l'ampleur de l'éclosion de la presse sous la Commune n'était comparable qu'à celle de la Révolution française. Les communards étaient d'ailleurs pleinement conscients de la grandeur de leur mouvement. Quant à son contenu, la presse de la Commune fait suite à 1848, elle a un caractère prolétarien et socialiste affirmé.

Le 11 mars 1871, une semaine avant le coup d'État manqué de la nuit du 17 au 18 mars, Vinoy, gouverneur de Paris, désigné par les Parisiens comme "le vainqueur du 2 décembre et du 22 janvier", avait pris la dernière mesure contre-révolutionnaire précédant l'attaque à main armée contre Paris, promulguant en vertu de la loi de l'état de siège un arrêté de suppression de 6 journaux de la capitale :

"Attendu qu'il n'y a pas de gouvernement possible lorsque, chaque jour, impunément, des feuilles publiques répandues à profusion **prêchent la sédition et la désobéissance aux lois**, la publication des journaux *Le Mot d'Ordre*, *Le Vengeur*, le *Père Duchêne*, *La Bouche de Fer*, *La Caricature*, *Le Cri du Peuple* est et demeure suspendue".

En même temps, Vinoy interdisait la création de tous nouveaux journaux jusqu'à la fin de l'état de siège.

Cette dernière mesure des classes possédantes au pouvoir contre la presse populaire contribua fortement à soulever Paris le matin du 18 mars et à la mutinerie générale de la troupe.

C'est toute la presse reconnue de la classe ouvrière et du peuple qui était fauchée. Les journaux frappés par le gouvernement étaient tous récents, ils dataient d'un mois en arrière, de l'armistice, ou étaient nés seulement depuis quelques jours.

Les hommes qu'évoquent ces journaux : Rochefort, Pyat, Vermersch, Grousset, Pilotell, Vallès, sont de vrais combattants, d'authentiques représentants et porte-parole du peuple, qui l'ont prouvé bien souvent par la misère et la prison. Presque tous ces journaux ont une valeur politique et littéraire telle que leur lecture reste attachante cent ans après. Peut-on en dire autant de tous les *Moniteurs* ou *Figaros* des classes dominantes !

Avec la Commune, la persécution disparaît comme par enchantement. Dès le 19 mars, le *Père Duchêne* reparait, et le 20 mars le *Cri du Peuple* (saisi le 19 mars sous le titre du *Drapeau*), le *Vengeur* le 29 mars.

Vallès tirera à 100 000 exemplaires, Vermersch-Vuillaume à 60 000 !

Les journaux du peuple peuvent enfin dire ce qu'ils veulent comme ils veulent ! Ils seront à leur poste jusqu'à la Semaine sanglante de mai.

Les bienfaits de la révolution du 18 Mars ne s'arrêtent pas là. Pour commencer, la Commune met, pour la première fois de l'histoire, le Journal Officiel entre les mains des travailleurs. Elle leur donne ainsi l'autorité de la pensée en même temps que les moyens matériels d'expression. Cela est une "liberté de la presse" solide et qui vous regarde en face !

Du 18 mars au 21 mai, soixante-dix (70) journaux nouveaux paraissent à Paris. Nombre de journaux prennent des titres qui rendent hommage à la première Révolution : *La Montagne* de Maroteau, le *Bonnet rouge*, la *Carmagnole*, le *Salut Public*, le *Sans-Culotte*, la *Bouche de Fer*. Certains évoquent directement les grands héros populaires de la

Vive la Commune !

Révolution : Marat, Hébert, Babeuf, avec l'*Ami du Peuple* de Vermorel, le *Père Duchêne* de Vermersch, le *Tribun du Peuple* de Lissagaray.

D'autres journaux exaltent simplement la Révolution, l'avènement populaire : *Jacques Bonhomme*, *Paris-Libre*, le *Pilori des mouchards*, le *Mot d'Ordre*, le *Vengeur*, l'*Avant-garde*, le *Cri du Peuple*, etc.

Ensuite, une génération nouvelle de journaux expriment la lutte prolétarienne : le *Prolétaire*, la *Révolution politique et Sociale*, la *République des Travailleurs*, la *Sociale*, le *Drapeau rouge*, la *Commune*, etc.

Le *Journal officiel de la République française* paraît du 20 mars au 24 mai (4 prairial An 79) ; le N° du 30 mars eut pour titre *Journal Officiel de la Commune de Paris*. Longuet et Vésinier écrivent au J.O.

Ce n'est pas tout : hors les journaux, il y a le foisonnement des affiches et des tracts, des bulletins éphémères, et même des éditions de livres.

Les journalistes sont influents sous la Commune et nombreux au Conseil. Après avoir largement inspiré le mouvement, ils le soutiennent et le défendent les armes à la main. Razoua, Gambon, Protot, A. Arnould, J.B. Clément, Vésinier, Vermorel, Millière, Vallès, Delescluze, Pyat, Grousset, Maroteau, etc. sont des journalistes, des militants qui ont combattu sous l'Empire, parfois en 1848.

Il faut aussi parler de la surveillance ouvrière et populaire qui peut avec la Commune s'exercer librement et scrupuleusement sur l'information en général, et avant tout sur la presse anciennement dominante. Celle-ci ne peut plus insolemment étaler ses mensonges, son ignorance, ses préjugés, son mépris du peuple, et prétendre effrontément refléter l'Opinion.

Le 19 mars déjà, le peuple manifeste devant le *Gaulois* et le *Figaro*. C'est le Comité central qui protège les journaux réactionnaires, calme la colère populaire. La Commune interdit quelques journaux par la suite, mais sans vigueur, montrant trop de libéralisme dans ces circonstances de guerre civile. Le 19 mai, 10 journaux sont interdits, une trentaine l'ont été en tout. Mais Versailles n'a en fait jamais cessé de faire distribuer ses journaux sans être inquiété, alors que ceux de Paris sont filtrés sévèrement.

De même qu'elle a prêché la "croisade" contre la Prusse en 1870, la presse figariste, à l'approche de la guerre des rues, excite à la tuerie.

L'Ordre, celui de la République tricolore, fut rétabli ; tous les flambeaux de la presse parisienne s'éteignirent, et le journalisme ordurier qu'on appelle la "grande presse" fut restauré. Des journalistes parisiens sont condamnés au bagne ou à mort pour deux articles, tous sont pourchassés.

Dès juillet 1871, le cautionnement fut rétabli ; en septembre, on mit un impôt sur le papier.

Plusieurs années plus tard, en 1877, sous la III^{ème} République de sang, Vallès s'exclamait encore, comme vingt ans plus tôt sous Badinguet : "Si on pouvait écrire ce qu'on veut, comme on veut !"

Et aujourd'hui ? C'est toujours le même problème, celui de Vallès qui se pose à nous : "Donner une tribune aux pauvres". Ce n'est pas Étienne Fajon et l'*Humanité* qui la donnent ! Pour entreprendre cela, comme dit encore Vallès, il faut "d'avance sacrifier tout ce qu'il est légitime et nécessaire d'aimer dans la vie".

Vive la Commune !

Et puis aujourd'hui, c'est aussi notre radio et notre télévision populaires qu'il nous faut.

Les deux articles de journaux qui suivent sont des échantillons des deux journaux communeux les plus célèbres : le *Cri du Peuple* de Vallès et le *Père Duchêne* de Vermersch.

Ces deux articles sont parus **avant** la révolution du 18 Mars et montrent ce que l'arrêté du 11 mars du général Vinoy voulait faire taire.

L'article de Vallès du mercredi 8 mars 1871 reprend, à la veille de la révolution parisienne, les éléments d'un article intitulé "Le Terme" qu'il avait publié dans *La Marseillaise* de Rochefort avant la guerre de 70, le 8 janvier 70.

L'article de Vermersch, biographie critique de Thiers, paraît dans le n° 5 du *Père Duchêne*, le 20 ventôse An 79 (11 mars 1871).

Le Cri du Peuple

La grève du loyer (8 mars 1871)

Le jugement est rédigé : **l'huissier** arrive.

Ils sont quatre ou cinq seulement dans Paris qui osent faire cette sombre besogne. Quatre ou cinq, comme ceux qui montent la guillotine.

L'huissier arrive !

Il prend tout : les hardes qui pendent à un clou et le fauteuil où dormait l'aïeule ; il prend l'établi et l'horloge, il prend la soupe dans la soupière, et les brassières sur le berceau.

Si l'homme, pour descendre le grabat qu'on lui abandonne, jette sa blouse sur une chaise, l'huissier saisit la blouse.

Quand on a tout scellé et marqué pour la vente, si l'homme désespéré crie :

– Vous avez tout, mais laissez-moi entre ces murs, une semaine, quinze jours, un mois encore ; je travaillerai à en mourir. Sans logis, je n'aurai pas d'ouvrage, et mes enfants mourront de faim, mourront de froid. Je travaillerai à m'en user les yeux, à m'en brûler les mains...

À ces cris et aux prières du misérable, c'est **le commissaire de police** qui répond ; les agents montent, le casse-tête dans la poche et le sabre au côté.

Il faut déguerpir, entends-tu ! quitter ce trou noir qui puait la fièvre, où tombait la pluie, où venait le vent ; mais on n'était pas dans la rue au moins, et on se mettait tous ensemble sous la couverture, quand il gelait. On s'était fait à ce jour faux, à cet air fétide, et il y avait un pot de basilic qui fleurissait à la fenêtre. Les voisins avaient bon cœur, ils gardaient les enfants, quand la mère allait prendre l'ouvrage.

C'est fini : le ciel sur leur tête, et la boue sous leurs pieds ! Assis, déguenillés contre la bouche de l'égout, toute cette famille de travailleurs !

S'ils voulaient pourtant, eh ! s'ils voulaient, ces prolétaires !

Vive la Commune !

Ils sont trente mille riches qui détiennent sur une surface de trente lieues carrées (le territoire parisien) le sol de la patrie. Nous sommes un million quatre cent mille qu'ils exploitent et qu'ils ruinent, un million quatre cent mille !

Ils y ont mis de la patience ! Mais aujourd'hui les pauvres savent ce qu'ils valent, et que le travail est tout, et qu'il n'est pas une fortune qui n'ait ses racines dans la boue féconde des faubourgs !

Propriétaires de Paris, la République vous laisse un moment de réflexion encore... Mais si vous restiez obstinés et méprisants, qui sait quel danger vous menace ?...

Ce serait une révolte sinistre et muette.

Elle n'a pas encore de nom dans l'histoire. Elle en aura un :

LA GRÈVE DU LOYER.

Si le 8 avril à midi (date du terme), les pauvres déclaraient tout haut et en masse qu'ils ne vous paieront pas ?

Il faudrait prendre un par un les meubles, et un par un les femmes et leurs petits ; envoyer des légions d'huissiers pour saisir les choses dans la chambre, et des troupeaux d'agents pour traîner la chair humaine dehors.

Y arriveraient-ils, huissiers ou agents ?

Qu'ils y arrivent ! Les voici par centaines, par milliers, jetés, sur vos ordres, dans le ruisseau, ces travailleurs !

Ils ne crient pas : Aux armes ! Ils vont à travers le quartier ou la ville, comme un régiment d'émigrants ou comme un peuple d'exilés.

Ils campent où ils peuvent, dans une église ou une caserne, juste devant l'Hôtel de Ville !

S'ils ne s'installent pas, s'ils ne s'arrêtent point, les brasiers s'éteignent dans les usines, les enclumes se taisent, le manche des outils pourrit : **le travail ne va pas.**

Et quand à Paris le travail ne va pas, c'est pis que le tumulte gaulois (la menace des Barbares sur Rome). C'est pour tous la ruine, si c'est pour ces insurgés nomades la faim.

Quand les mères voient que leurs enfants ont faim, il faut que les enfants mangent, et il pourrait y avoir, à l'heure où les enfants crieront, sur les greniers ou les casernes, des poussins que le canon ne refoulerait pas.

Regardez à travers vos guérites de pierre le flot de la Révolution qui monte :

Ménagez les pauvres !

La bourgeoisie est menacée aujourd'hui par la misère des pauvres qui ne peuvent payer les trois termes. Voudra-t-elle jeter à la mer, comme dans un naufrage, un morceau de sa cargaison et sacrifier les trois termes !

En tout cas, le vent souffle : c'est la tempête !



Vive la Commune !

Le Père Duchêne

(11 mars 1871)

Eh bien, merci !

Il n'est pas gêné, le foutriquet de l'exécutif !

Voilà-t-il pas maintenant, qu'il veut se foutre des airs d'honnête homme !

Et se déguiser en sans-culotte !

Et qu'il publie dans son journal officiel, un gremlin de boniment pour tromper le peuple, en déclarant que notre foutu gouvernement d'aristos "met son honneur à fonder la République" !

Fonder la République

Toi ?

Thiers ?

Ah ça ma vieille, tu te foutras donc toujours du Peuple ?

Tu veux fonder la République !

Eh bien ! pourquoi donc est-ce que cette maladie-là ne t'a pas pris plus tôt ?

Voilà ce que le *Père Duchêne* voudrait bien savoir !

Tu ne parlais pas encore de ça, du temps des lois de septembre, quand tu faisais foutre en prison, comme voleurs, tous les bons citoyens qui proposaient d'envoyer le gros Louis-Philippe aux cinq cent mille diables et de se foutre, une bonne fois, une solide Révolution sur la conscience, afin d'en finir d'un coup avec la sacrée monarchie,

Et quand tu foutais des balles et des biscaïens à la gueule des braves bougres de Lyon, qui crevaient de faim et qui demandaient à vivre en travaillant,

Et quand, à Paris, tu saoulais avec de l'eau-de-vie les soldats de la nation, pour leur faire voir rouge, pour qu'ils tuent comme des brutes et qu'ils rient aux éclats, en enfonçant jusqu'à la cheville dans le sang des patriotes.

Sans compter celui des femmes et des enfants, comme le jour de la rue Transnonain !

Et c'est toi qui parle de fonder la République ?

Mais pourquoi t'es-tu donné tant de mal autrefois – en compagnie de tous les jean-foutres avec qui tu fréquentais les couloirs de l'Élysée – pour renverser celle que les bons bougres de Paris avaient fondée le 24 février, en se passant de ton concours ?

Il fallait la laisser debout, foutre !

C'était bien plus malin et tu n'aurais plus rien à faire aujourd'hui.

Ah ! satané farceur, comme tu es bien toujours le même ! Et tu as le toupet d'ajouter encore que "ce serait un crime d'attaquer la République par des intrigues ou des violences" !

Mais, si c'est un crime aujourd'hui, c'en était un hier !

Alors, toi qui a tripoté avec Barrot, Falloux et Bonaparte, toi qui as noué l'intrigue de la rue de Poitiers, toi qui as monté le coup du 31 mai, tu avoues donc que tu es un infâme criminel ?

Vive la Commune !

Pourquoi donc, si c'est ainsi, n'es-tu pas encore arrêté, jugé et condamné ?

Tu devrais, si tu étais sincère, te prendre au collet et te conduire toi-même à Mazas, que tu as fait construire !

Il n'y a pas de prescription pour les crimes contre la République.

Puisque tu es coupable, pourquoi n'es-tu pas frappé ? Voilà encore une chose que le *Père Duchêne* ne peut pas comprendre.

Le *Père Duchêne* ne voudrait pas qu'il y eût deux poids et deux mesures.

Il voudrait la même justice pour tout le monde,

Et qu'on ne vît pas, par exemple, de braves patriotes comme ceux du 31 octobre, passer devant les conseils de guerre, pour avoir essayé d'arracher la République aux mains des jean-foutres royalistes et des capitulards.

Tandis que les sacrés ennemis du Peuple, convaincus d'avoir trahi plusieurs fois la Nation, continuent, même après l'aveu de leurs crimes, à nager dans les honneurs et à se goberger dans les bonnes places comme s'ils avaient bien mérité de la Patrie.

Tant qu'il verra de ces choses, le *Père Duchêne* répétera ce que disait, du temps de Cavaignac, le bon bougre de Lamennais – un calotin comme on n'en trouve plus – ;

“Ce que nous voyons aujourd'hui, ce n'est pas la République, ni même rien qui ait un nom”.

Tant qu'il verra les infâmes généraux du deux décembre à la tête des armées de la Nation ; les sacrés chiens d'aristos qui veulent refoutre un Capet sur le trône, à l'Assemblée nationale ; les gredins qui ont vendu Paris au roi de Prusse, dans les conseils de la République ; tous les patriotes en prison, tous les traîtres au ministère ;

Tant qu'il verra cela, le *Père Duchêne* ne cessera d'ouvrir l'œil et de dénoncer les complots de la bande royaliste.

Tu pourras, tant que tu voudras, petit Thiers, gueuler sur tous les toits que tu veux fonder la République, le *Père Duchêne* criera plus fort que toi au Peuple qui a confiance en lui :

“N'écoute pas ce sacré petit bonhomme. Il ment comme un jean-foutre !”.

Le parlement de la rue

Les “Clubs communaux”, des assemblées populaires locales permanentes dans les centres urbains, analogues aux Comités de quartier qui firent spontanément leur apparition en mai 1968, sont un élément essentiel de la démocratie révolutionnaire, le complément indispensable des assemblées ouvrières dans les entreprises.

Les Clubs sont une forme traditionnelle de la démocratie révolutionnaire, qui naît dans le cadre même de l'urbanisation bourgeoise. Il en existait déjà au 18^{ème} siècle, tel le célèbre club parisien subversif de “l'Entresol”, vers 1720. C'est la révolution française qui fit éclore

Vive la Commune !

les clubs populaires, rivalisant d'autorité avec les Assemblées nationales ; leur plein développement eut lieu en 1793. Le Club des Jacobins, des Feuillants, des Cordeliers, le Cercle social, sont restés dans les mémoires, mais d'innombrables assemblées, clubs patriotiques, clubs de femmes apparurent à cette époque.

Le Club des Jacobins prit une extension nationale, créa des filiales de la "Société mère" parisienne, devint une organisation unie au recrutement sélectionné, qui annonce les partis ouvriers modernes. Le Club des Jacobins ouvrit également des "fraternelles", clubs parallèles ouverts à tous.

1848 vit une nouvelle floraison de Clubs.

Dès 1868, les réunions publiques "autorisées" préparèrent les nouveaux clubs parisiens du siège et de la Commune.

Le mouvement des clubs se déchaîna avec la révolution du 4 Septembre. Tandis que la préfecture de police ferme les écoles, facultés et salles de spectacle jusque la fin du siège, les locaux libres sont occupés par les masses populaires, les clubs pullulent aussitôt. Dès le début du siège de Paris, les clubs sont poussés dans la voie de la lutte de classe contre le gouvernement de défense nationale, non seulement en ce qui concerne la conduite de la lutte contre le conquérant étranger au sens étroit, mais aussi à propos de la préservation des libertés démocratiques révolutionnaires nouvellement conquises et d'une manière générale au sujet de "l'affermissement de la République", c'est-à-dire de l'épanouissement de la démocratie prolétarienne.

Les Clubs critiquent le "plan Trochu" de défection nationale et la politique réactionnaire du gouvernement provisoire ; ils propagent à partir d'octobre l'idée de la Commune et contribuent à préparer les journées révolutionnaires du 31 octobre et du 22 janvier.

La lutte de classe au cours du siège entre le prolétariat armé et la bourgeoisie au pouvoir officiel sous la bannière de la "Gauche" aboutit à l'échec provisoire du peuple parisien : le 23 janvier, les clubs sont directement frappés, le gouvernement décrète leur suppression jusqu'à la fin du siège.

Mais aussitôt la victoire du capitalisme cosmopolite que représente l'armistice du 28 janvier, les Clubs reparaissent pour dresser des listes aux élections du 8 février, listes sur lesquelles figurent les chefs de la gauche rouge extra-parlementaire : Blanqui, Delescluze, Pyat, Lefrançais, Gambon...

Le chef de la Sûreté versaillaise n'aura pas tout à fait tort de dire, à propos de la révolution du 18 Mars : "Ce sont les Clubs et les Associations qui ont tout fait" !

Après le 18 Mars et plus encore à partir de la fin avril, les clubs se multiplient. Les anciens clubs du siège suscitent la création de nouveaux et les patronnent. Localisés avant la Commune à la périphérie parisienne (aux barrières) et au quartier latin, les clubs naissent et se regroupent ensuite dans les vieux quartiers du centre. La réquisition des églises par le peuple des quartiers se poursuit du 30 mars à la mi-mai. Le Club Nicolas-des-Champs (3^{ème} arrondissement) donne le ton : "Ouvrez des clubs communaux dans toutes les églises" (6 mai).

La pleine expansion du mouvement clubiste se situe début mai. Une bonne cinquantaine de clubs fonctionnent, pour la plupart dans les églises laïcisées, dont ils

Vive la Commune !

prennent habituellement le nom, d'autres dans des établissements universitaires, d'autres sur les trottoirs, on les nomme "clubs en plein air".

Nombre de Clubs se donnent une raison sociale révolutionnaire: Club de la Marseillaise, des Jacobins, des Amis du Peuple, de la Révolution, de la Révolution Sociale, des Prolétaires, Démocratique-Socialiste.

La composition sociale et l'orientation des clubs sont parfois très diverses. Il est un Club des Libres-Penseurs, un de l'Union républicaine centrale.

Certains clubs ont entrée libre, d'autres un droit d'entrée, pour la location et l'éclairage, de 1 sou seulement parfois, le plus souvent de 5 sous.

Dans l'ensemble, l'assistance des clubs est formée des gardes nationaux, des petites gens des quartiers ; la présence des femmes scandalise les "bons citoyens".

Au départ et le plus souvent, le fonctionnement des clubs n'est pas organisé, un bureau est simplement élu en séance. Dans les églises, la chaire sert de tribune aux orateurs populaires, dont les discours sont encadrés des chants de la Marseillaise et du Départ accompagnés à l'orgue. À l'issue des débats, le public vote les propositions qui ont été présentées.

Certains clubs élaborent des statuts, avec adhésions et expulsions prévues et un programme. Ainsi à Saint-Nicolas-des-Champs, le bureau est élu tous les 15 jours, et les adhérents qui se réunissent deux fois par semaine sont tenus à l'assiduité. Le mouvement s'oriente naturellement dans le sens de la liaison de tous les clubs parisiens, à l'exemple du Comité central des vingt arrondissements qui se survit depuis le siège. Sous le siège déjà, le Club du Collège de France avait suscité la constitution d'un Club central. Sous la Commune, fin avril, le Club de la salle Molière lance l'idée de la Fédération des Clubs, par la voie de 3 délégués par Club. Une première réunion a lieu, le 15 mai ; à compter du 19 mai le Comité de la Fédération des Clubs décide de se réunir tous les jours en face de l'Hôtel de Ville.

Les clubs éditent parfois des bulletins ou des feuilles volantes, mais en nombre restreint, faute de moyens, et les clubistes ne sont pas en général écrivains.

Depuis le 18 Mars, l'action des Clubs a complètement changé de nature, elle vise désormais la défense de la Révolution et l'édification de la société nouvelle.

Aux élections du 26 mars, les candidats à la Commune élue font campagne dans les Clubs ; des membres du Conseil, quoique surchargés, continueront ensuite à fréquenter leur club, soucieux de rester proches du peuple des quartiers : tels Amouroux, Johannard, Vésinier, Ferré, Vallès.

Là aussi l'attaque du 2 avril arme le bras de la révolution et pousse les clubs dans le sens de la fermeté révolutionnaire prolétarienne.

Là aussi une lutte de classe aiguë se déroule, à commencer pour l'occupation des églises, et ensuite pour répondre aux "bons citoyens" qui tournent en dérision les clubs et les orateurs.

Les clubs qui se créent se proposent de "faire l'éducation du peuple par le peuple", "pour que le peuple puisse se réunir et parler de ses affaires" (Saint-Nicolas) ; ils se conçoivent eux-mêmes comme des organes de la participation directe du peuple à la vie politique de la

Vive la Commune !

Commune ; création des masses elles-mêmes, ils restent accessibles aux larges masses et leur chose en propre. Le journal de Lissagaray, *Le Tribun du Peuple*, écrit le 10 mai :

“Tout un peuple s’entretient de choses graves ; pour la première fois, on entend des ouvriers échanger leurs appréciations sur des problèmes qu’avaient abordés jusqu’ici les seuls philosophes. Un nouveau siècle vient d’éclorre.”

L’éducation “du peuple par le peuple” réalisée par les clubs se répand par les résumés de séances publiés par les clubs eux-mêmes, par la reprise de club en club des propositions votées, et plus largement par les journaux de la Commune qui les diffusent et les soutiennent. Le journal “La Révolution Politique et Sociale” des Internationaux leur est ouvert. Le 6 mai, le “Bulletin communal, organe des clubs” se propose d’annoncer les réunions publiques et d’insérer “les propositions capitales” qui y sont approuvées.

Comme en 1848, propositions et délégations sont envoyées par les clubs au Conseil de la Commune, à l’Hôtel de Ville, sans hésitation ; les travailleurs jugent la Commune à leur disposition, et le Conseil se considère lui-même de cette manière, même s’il ne peut faire face à toutes les sollicitations. La Commission Exécutive de la Commune fait savoir le 26 avril qu’elle reçoit tous les jours un grand nombre de propositions verbales ou écrites, individuelles ou votées, qui viennent à la fois des sections de l’Internationale et des clubs, et qu’elle estime être souvent excellentes. La Commission Exécutive déclare au Conseil qu’il est “urgent qu’une commission soit nommée pour examiner ces propositions”. Certains membres du Conseil (Lefrançais, Amouroux...) appuient vivement l’action des clubs. Amouroux dit aux électeurs du 4^{ème} arrondissement :

“Une assemblée ne peut avoir de force véritable qu’autant qu’elle court les réunions pour connaître les véritables réclamations de la population.”

Les interventions positives des Clubs sont multiples. Ils jouent spontanément un rôle quasi-officiel. À l’ordre du jour des séances des clubs figurent les problèmes les plus immédiats, liés aux conditions de guerre civile (ravitaillement, problèmes militaires) ou les questions sociales (le Travail, la Religion, les Femmes), le tout rapporté à la grande question de la Commune, de la Révolution.

Les clubs sont nettement plus radicaux que le Conseil. À partir du 10 mai, avec l’aggravation de la situation, l’action des clubs prend un caractère prolétarien accentué, fait de fermeté et d’audace révolutionnaire.

Les clubs subordonnent toute leur action à la question de la victoire de la Commune dans la guerre civile, question décisive pour le peuple parisien, qui doit décider du destin de la révolution ouvrière. Ils jouent ici le rôle d’un organe de la dictature du prolétariat.

Les clubs se soucient du ravitaillement, réclament le soutien dû aux fédérés : distribution régulière de vivres, ration de viande suffisante, soins rapides aux blessés, secours aux familles.

Ils contrôlent l’inspection des forts, la surveillance du service de garde, la récupération des fuyards, et d’une manière générale l’action du Conseil, de la Commission exécutive, des Commissions et Délégués, la direction des généraux de la Commune concernant la fatigue inutile des troupes, les opérations défectueuses, les ordres non transmis, le manque de munitions, l’artillerie inemployée...

Vive la Commune !

Les clubs poussent la chasse aux réfractaires, et leur répression comme traîtres, la lutte contre les “francs-fileurs” par la fermeture des portes. Réfractaires et francs-fileurs sont placés sous la vigilance révolutionnaire des clubs qui les signalent à la Commune : jeunes gens du commerce, dans l’administration, petits crevés et dandys arrogants, clergé. Les citoyens affichent sur les portes et gardent les affiches. À la suite de l’explosion de la cartoucherie Rapp le 17 mai, les clubs réclament des assises communales et des jugements publics pour les traîtres et les saboteurs. Les clubs réclament la confiscation des biens des francs-fileurs au profit des combattants, ils ferment les boutiques des traîtres et saisissent les marchandises au profit des veuves et des orphelins. Les clubs enfin réclament l’expropriation des patrons pour payer les Prussiens.

C’est pour le combat que les clubs réclament des mesures énergiques du Conseil pour la libération de Blanqui prisonnier des Versaillais ;

C’est pour le combat que les clubs appellent à l’unité révolutionnaire et protestent contre la désertion de la “minorité” des 22 le 15 mai.

Surtout, dans la guerre civile, les clubs appellent à la “levée en masse” contre Versailles.

Les clubs obtiennent le 4 avril un décret d’incorporation dans les bataillons des citoyens non-mariés de 17 à 35 ans.

Ils multiplient les interventions et propositions en vue de mobiliser la province, lancent à cet effet des appels retentissants au peuple de France, montrent un élan fraternel pour “éclairer” les paysans. L’action des associations départementales installées à Paris poursuit cette œuvre.

Par-delà les problèmes liés à la guerre civile révolutionnaire, la lutte de classe sanglante, les clubs interviennent sur les plans économiques et politiques, dans tous les domaines moraux et matériels concernant le nouvel ordre social à consolider et à édifier.

Ils exaltent “l’armée citoyenne”.

Ils rappellent sans cesse que “l’ élu doit toujours être prêt à rendre compte de ses actes à l’électeur”.

Ils veulent éliminer totalement les fonctionnaires bonapartistes, “réduire les administrations au strict nécessaire”, supprimer les traitements scandaleux. Ils réclament la suppression des juges, l’anéantissement des vieux Codes, la suppression de la police ; ils incitent les citoyens à faire eux-mêmes la police dans leur quartier.

Les revendications économiques des clubs ne sont pas en reste : ils interviennent pour les “fourneaux” (soupes populaires), réclamant pour les salaires des employées, le prix du charbon, les heures d’ouverture.

Une proposition du 21 avril du Club de la Marseillaise fait créer les boucheries municipales. Le Club Nicolas fait voter à 6000 personnes la réclamation des loyers gratuits en dessous de 500 F et réduction d’1/3 au-dessus ; cette proposition est adoptée le lendemain par le Club des Prolétaires.

Les Clubs parlent pour l’ouvrier : “Fixez un maximum des heures de travail, établissez un minimum de salaire, interdisez d’une manière absolue les travaux contraires à la salubrité, à la morale”.

Vive la Commune !

La propriété privée est assaillie, et de nombreux programmes sociaux sont développés par les clubs : il faut détruire les titres des réactionnaires, imposer le capital ; “les travailleurs peuvent se passer des riches” ; “il faut affranchir le travail”, réaliser “l’avènement” politique des travailleurs, la suppression des classes... “Le travail doit être la seule base de la constitution sociale”.

Les attaques sont incessantes contre l’ordre culturel traditionnel, en particulier contre l’oppression spirituelle du clergé parasite et vénal, pour l’instruction publique et gratuite, contre l’ivrognerie et la prostitution, l’asservissement des femmes, contre les monuments accumulés érigés par tous les régimes despotiques.



LA NATION POPULAIRE

En 1871, le gouvernement de la classe ouvrière est apparu nécessaire pour sauver la France des ruines et de la corruption qui lui avaient été imposées par les classes dirigeantes ; pour déloger des classes qui avaient perdu toute capacité de diriger la société, la révolution ouvrière était une nécessité de salut public. La Commune, selon les termes de Marx, “c’était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule capable d’initiative sociale”.

Inversement, les conditions de la régénération nationale sont les conditions mêmes de la propre émancipation de la classe ouvrière. La Commune décréta des **réformes** que la bourgeoisie républicaine avait négligées rien que par lâcheté, mais qui constituaient une base indispensable pour la libre action de la classe ouvrière.

La Commune était le **véritable gouvernement national**, la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, c’était “le régime de toutes les classes qui ne vivent pas du travail d’autrui” (Marx). La preuve en est que les mesures particulières prises par la Commune favorisaient surtout la **classe moyenne**. D’autre part, “la victoire de la Commune était la seule chance des **paysans**” (Marx).

Le 19 mars au matin, alors que le Comité central de la Garde nationale est porté au pouvoir, la situation économique est extrêmement difficile pour la Commune victorieuse à Paris. À la défection et au sabotage des fonctionnaires spécialisés s’ajoute l’absence de ressources pour la Commune, alors qu’elle doit faire face au chômage et à la ruine hérités de la guerre de 1870 ; d’autre part, Versailles déclenche bientôt la guerre civile et organise le blocus de Paris.

Paris s’approvisionne par la zone neutre, entre les forts de l’est tenus par les Allemands et l’enceinte de la ville. Mais sur 600 000 ouvriers parisiens, 115 000 seulement sont occupés, dont plus de la moitié (60 000) sont des femmes. Il faut de l’argent pour faire vivre ces familles laborieuses et pour alimenter les services publics et municipaux. Du 20 mars au 21 mai 1871, pendant 9 semaines, la Commune dépensa **46 millions** de francs, dont les deux tiers furent couverts par les recettes des administrations (12 millions par l’octroi), le reste étant obtenu de la Banque de France, soit qu’il s’agisse de fonds appartenant à la ville qui y étaient déposés, soit de prêts de la Banque. La Commune s’interdit de toucher à la Banque, de même qu’aux 214 millions de titres trouvés aux Finances. Pendant ce temps, la Banque de France acceptait **250 millions** de traites tirées par Versailles, presque 35 fois le montant des prêts faits à Paris !

Les 4/5 des dépenses de la Commune allèrent à la Guerre, et 1/10 furent répartis entre l’Intendance et les municipalités.

Vive la Commune !

Dans les conditions qui étaient celles de la Commune de Paris, seul le “ministère des masses” explique la survie même du régime pendant deux mois et demi, c’est-à-dire la force expansive du régime communal, la libération de l’initiative collective, la solidarité prolétarienne.

Le Conseil de la Commune se montra de son côté à la hauteur de la tâche. Tous les délégués du Conseil sont des lettrés petit-bourgeois (Frankel est ouvrier bijoutier), sans aucune expérience administrative.

Le Conseil confia les services rattachés aux Délégations entre les mains du personnel de base lui-même, ouvriers ou bas employés, alors qu’ils sont réservés en temps ordinaire à la haute bourgeoisie ; ils sont maniés avec habileté et économie. Le maximum de traitement de 6000 F ne fut jamais atteint. Dans tous les services, un quart des employés ordinaires suffirent à la Commune !

Le Conseil lance un vaste mouvement de réforme dans ses propres services publics, comme ceux rattachés aux Finances : les Postes, la Monnaie, l’Assistance, la Télégraphie, les Contributions, l’Imprimerie nationale.

L’exemple des Postes est connu : la Commune se trouvait privée du matériel, des fonds et du personnel. Theisz réorganise tout en 48 h ; il rallie le personnel, confie les emplois de direction aux premiers commis, crée un conseil supérieur qui augmente les bas traitements, réduit le surnombre, rationalise la promotion...

Treillard fait un rapport sur la suppression des bureaux de bienfaisance qui enchaînaient le pauvre au gouvernement et au clergé. Il proposait de les remplacer par un bureau d’assistance par arrondissement, sous la direction d’un comité communal. Il fut assassiné le 24 mai.

Pour la deuxième fois depuis 1792, les malades et les infirmes trouvèrent des amis dans les administrateurs et bénirent la Commune qui les traitait en mère.

De même, la Sûreté prend un nouveau visage. Rigault, chef de la police parisienne, affiche dans Paris :

“La Commune a envoyé du pain à 92 femmes de ceux qui nous tuent. Il n’y a pas de drapeau pour les veuves. La République a du pain pour toutes les misères et des baisers pour tous les orphelins.”

Il nous reste à énumérer les mesures de la Commune ou à décrire son attitude à l’égard de chaque couche populaire. Ceci ne peut être mieux introduit que par la reproduction d’un cahier de revendication parisien.

Programme électoral

(Programme du comité électoral du 14^{ème} arrondissement
pour les élections du 26 mars.)

Le comité électoral réclame :

1- Acceptation par tous les mandataires du mandat impératif ;

2- Élection immédiate de quatre délégués municipaux pour la sécurité publique en remplacement des commissaires de police ; ces fonctionnaires n'auront plus aucun agent sous leurs ordres, mais centraliseront les rapports des officiers de la Garde nationale ;

3- Suppression immédiate du bureau de bienfaisance, remplacé, d'une part par les comités de famille de la Garde nationale, d'autre part par une commission civile ;

4- Abolition de la prostitution sous toutes ses formes ;

5- Remplacement immédiat des congrégations religieuses par des écoles libres d'instruction exclusivement laïque et nationale ;

6- Abolition des bureaux de placement autorisés, remplacement par des bureaux mis à la disposition des corporations ouvrières et d'un bureau institué à la mairie ;

7- Élection d'un jury de paix avec délimitation des pouvoirs.

Les candidats du comité électoral s'engagent à poursuivre dans le conseil communal la réclamation des réformes suivantes :

1- Suppression du budget des cultes, faire entrer dans le domaine de l'État les biens indûment détenus par le clergé ;

2- Procédure civile et commerciale gratuite ;

3- Suppression de la saisie immobilière ;

4- Impôt unique ; impôt foncier progressif ;

5- Abolition de tous les monopoles, privilèges et immunités ;

Vive la Commune !

- 6- Tous les emplois civils au concours et responsabilité absolue des fonctionnaires ;
- 7- Instruction gratuite et obligatoire à tous les degrés et pour les deux sexes ;
- 8- Droit d'association ;
- 9- Suppression immédiate des armées permanentes.

Les ouvriers

“La Commune prit des décisions directement dans l'intérêt de la classe ouvrière sur le plan économique.”

(Marx)

Le 20 avril, la Commune abolit **les bureaux de placement**, gérés en monopole depuis le second Empire, par des individus choisis par la police, exploiters d'ouvriers de premier ordre ; de nouveaux organismes fonctionnèrent, réunis aux mairies des 20 arrondissements de Paris. Voici le décret correspondant :

Commission de Travail et d'Échange.

Art. premier – Il est ouvert dans toutes les mairies un registre où le travailleur est appelé à inscrire : d'un côté, sa profession, de l'autre, ses besoins et ce qu'il offre de travail en échange.

Art. 2 – Il est également ouvert dans les mairies un registre sur lequel les compagnies, les entrepreneurs de toutes sortes, les usiniers, les fabricants, les négociants, etc. sont appelés à indiquer, par le moyen d'un cahier des charges explicatif, la nature et les avantages sociaux du travail qu'ils sont en mesure d'offrir.

Art. 3 – Les Administrateurs de chacune des mairies de Paris sont requis de mettre immédiatement à la disposition des intéressés locaux, les registres et le personnel nécessaires à l'exécution du présent décret.

Art. 4 – Les intéressés sont invités à se réunir et à nommer dans leurs arrondissements respectifs une sous-commission qui se mettra en rapport avec la Commission de Travail et d'Échange, nommée par la Commune et qui avisera avec elle aux résolutions à prendre.”

Les membres de la Commission de Travail et d'Échange.

B. Malon, L. Frankel, Avrial, E. Puget, L. Gérardin.

Le 27 avril, la Commune **interdit les amendes** des patrons sur les salaires. Elle s'attaque par-là à la juridiction privée des patrons, grands et petits, qui sont de véritables seigneurs d'usine, à la fois juges, bourreaux et gagnants dans les conflits, qui ont ce droit

Vive la Commune !

d'avoir un Code pénal à eux, leur permettant de voler les salaires des travailleurs. La Commune protège l'ouvrier, met la publicité de son côté, et prévoit des peines précises pour les patrons et leurs sous-ordres. Voici le décret correspondant :

La Commission exécutive,

Considérant que certaines administrations ont mis en usage le système des amendes ou des retenues sur les appointements et sur les salaires ;

Que ces amendes sont infligées souvent sous les plus futiles prétextes et constituent une perte réelle pour l'employé et l'ouvrier ;

Qu'en droit, rien n'autorise ces prélèvements arbitraires et vexatoires ;

Qu'en fait, les amendes déguisent une diminution de salaire et profite aux intérêts de ceux qui l'imposent ;

Qu'aucune justice régulière ne préside à ces sortes de punitions, aussi immorales au fond que dans la forme ;

Sur la proposition de la Commission du travail, de l'industrie et de l'échange,

Arrête :

Article 1^{er} – Aucune administration privée ou publique ne pourra imposer des amendes ou des retenues aux employés, aux ouvriers, dont les appointements, convenus d'avance, doivent être intégralement soldés.

Art. 2 – Toute infraction à cette disposition sera déférée aux tribunaux.

Art. 3 – Toutes les amendes et retenues infligées depuis le 18 mars, sous prétexte de punitions, devront être restituées aux ayants droit dans un délai de 15 jours, à partir de la promulgation du présent décret.

Paris, le 27 avril 1871.

La Commission exécutive : Jules Andrieux, Cluseret, Léo Frankel,
Paschal Grousset, Jourde, Protot, Vaillant, Viard.

Le 20 avril, la Commune supprime le **travail de nuit des ouvriers boulangers**. Cette décision, qui s'attaque de plein fouet à l'économie politique du laisser-faire, déclenche une campagne de mépris et d'insultes chez la bourgeoisie parisienne et une résistance de classe acharnée de la part des patrons boulangers. La Garde nationale fait appliquer le décret par la force.

Le 29 mars, le Comité central de la Garde nationale avait suspendu la vente des objets déposés en gage au Mont-de-Piété, afin de préserver les possibilités de retrait par les déposants. Le 30 avril, la Commune ordonne **la suppression des Mont-de-Piété**, qui constituaient une exploitation privée des ouvriers à leurs instruments de travail et au crédit. Le 7 mai, la Commune décide que les effets d'habillement, les meubles, le linge, les objets de literie et les instruments de travail "ne mentionnant pas un prêt supérieur à la somme de 20 francs", engagés au Mont-de-Piété avant le 25 avril, peuvent être dégagés gratuitement à partir du 12 mai.

Vive la Commune !

La Commune a donné ordre aux mairies de ne faire aucune distinction entre **les femmes dites illégitimes**, les mères et les veuves de gardes nationaux, en ce qui concerne l'indemnité de 75 centimes.

Les prostituées que jusqu'ici se réservaient les hommes d'ordre de Paris, mais que, pour leur "sécurité", ils maintenaient personnellement asservies sous l'autorité arbitraire de la police, ont été libérées par la Commune de cet esclavage dégradant. Bien plus, la Commune a balayé le terrain sur lequel fleurissait la prostitution et les hommes qui la font fleurir.

Quant aux prostituées de haut vol, aux "cocottes", elles étaient naturellement sous le règne de l'Ordre, non pas les esclaves, mais les maîtres de la police et des gouvernants.

La Commune n'a pas eu le temps de réorganiser **l'instruction publique**. Mais en écartant l'élément clérical et religieux, elle a pris l'initiative d'émanciper intellectuellement le peuple.

Le 28 avril, il est décidé que tous les instruments de travail scolaire (livres, cartes, papier...) seront donnés gratuitement par les instituteurs, qui les reçoivent de leur mairie. Aucun instituteur, sous aucun prétexte, n'est autorisé à demander à ses élèves le paiement de ces instruments.

Le même jour, la Commune nomme une Commission pour l'organisation de l'enseignement primaire et professionnel :

"Considérant qu'il est nécessaire d'organiser dans le plus bref délai l'enseignement primaire et professionnel sur un modèle uniforme dans les divers arrondissements de Paris,

Considérant qu'il est urgent de hâter partout où elle n'est pas effectuée la transformation de l'enseignement laïque,

Afin d'aider dans ce travail la Commission de l'enseignement, le délégué de la Commune à l'Enseignement

Arrête :

1- Une Commission est constituée sous le nom de Commission d'organisation de l'Enseignement ;

2- Elle est composée des citoyens André Dacosta, Manier, Rama et Sanglier."

Le délégué : E. Vaillant.

La classe moyenne

Quel changement depuis la révolution de 1848 en ce qui concerne la classe moyenne ! Boutiquiers, commerçants, négociants avaient alors aidé à abattre l'insurrection ouvrière de juin ; la classe moyenne urbaine s'était groupée contre le prolétariat, sous les drapeaux de la classe capitaliste, de ses généraux et de ses parasites d'État.

Vive la Commune !

Mais elle en avait été aussitôt punie, sacrifiée par l'Assemblée constituante aux créanciers, le 19 septembre 1848, par le rejet des "concordats à l'amiable" entre créanciers et débiteurs. La victoire remportée sur l'insurrection de juin se révéla aussitôt être également la victoire du créancier, du riche capitaliste sur la classe moyenne. Le 13 juin 1849, la Garde nationale de ces classes moyennes fut désarmée et sabrée par l'armée de la bourgeoisie.

L'Empire ruina, supprima politiquement, scandalisa moralement, insulta la libre pensée, révolta le sentiment national de cette classe des boutiquiers. Les classes moyennes furent livrées au pillage des sociétés d'escrocs des Banques et de la Bourse, expropriées par les sociétés par actions, diminuées politiquement, révoltées par les orgies du régime.

Elles sentirent que seule la République du travail peut permettre à la science son rôle authentique, que seule la classe ouvrière peut faire de la science non plus un instrument de domination de classe mais une force populaire ; des savants non plus des proxénètes des préjugés de classe, des parasites d'État à l'affût de bonnes places et des alliés du Capital, mais de libres agents de la pensée.

Elles sentirent, scandalisées enfin par les infamies de la guerre, que ce n'était pas la classe corrompue mais les aspirations viriles et la puissance herculéenne de la classe ouvrière qui peuvent apporter le salut.

En 1870, il n'y a qu'une alternative : la Commune ou la restauration de l'Empire, de la domination de classe sous une forme ou une autre, but que poursuivra la "République" versaillaise.

En 1871, pour la première fois dans l'histoire, la petite et moyenne bourgeoisie rallie ouvertement la révolution ouvrière et proclame que celle-ci est le seul instrument de son propre salut et celui de la France.

Les vrais éléments sains des classes moyennes, libérés par la révolution ouvrière de leurs faux représentants, se sont pour la première fois dans l'histoire des révolutions françaises, séparés d'eux et sont apparus sous leurs véritables couleurs. La classe moyenne urbaine constitue, aux côtés des ouvriers, la masse de la Garde nationale, elle siège à leurs côtés à la Commune, et son "Union républicaine" joue en leur faveur un rôle de médiation, sert d'intermédiaire entre Paris et la province, désavoue Versailles et marche sous le drapeau de la Commune.

Les principales mesures de la Commune ont été prises en faveur de la classe moyenne, la classe des débiteurs de Paris, dressée contre la classe des créanciers.

Le 29 mars, la Commune annonce qu'il est fait remise des trois derniers **termes de loyer** jusqu'en avril : quiconque a déjà payé un terme peut réserver cette somme sur les paiements ultérieurs. La loi s'applique dans les cas des locations en garni aussi. Aucun congé donné par les propriétaires n'est valable pour les 3 mois à venir. Voici le texte du décret :

"La Commune de Paris,

Considérant que le travail, l'industrie et le commerce ont supporté toutes les charges de la guerre, qu'il est juste que la propriété fasse sa part de sacrifices,

Décète :

Vive la Commune !

Article 1 – Remise générale est faite aux locataires des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871.

Art. 2 – Toutes les sommes payées par les locataires pendant les neuf mois seront imputables sur les termes à venir.

Art. 3 – Il est fait également remise des sommes dues pour les locataires en garni.

Art. 4 – Tous les baux sont résiliables, à la volonté des locataires, pendant une durée de six mois, à partir du présent décret.

Art. 5 – Tous congés donnés seront, sur la demande des locataires, prorogés de trois mois.

Nota : Un décret spécial règlera la question des intérêts hypothécaires”.

La question des **échéances** surgit immédiatement après celle des loyers.

Le 20 mars, le Comité central a ajourné les traites au 1^{er} octobre 1871.

Le 12 avril, toutes les poursuites pour échéances sont suspendues.

Le 18 avril, la loi sur les échéances, qui résulte de longues discussions de la Commune, accorde un délai de 3 ans aux débiteurs ; les sommes dues sont payables en douze coupures égales, par trimestre.

L'urgence de cette loi était due au fait que la loi Dufaure sur les baux et les effets de commerce avait entraîné la banqueroute de la plupart des commerçants respectables de Paris.

Le 23 avril, la Commune produit un décret concernant **les officiers judiciaires**. Les notaires, huissiers, commissaires-priseurs, greffiers, et autres officiers judiciaires, qui tiraient une fortune de leurs fonctions, sont transformés en fonctionnaires de la Commune, reçoivent un salaire fixe comme les autres travailleurs.

Le 13 mai, concernant **la Justice et les tribunaux**, la Commune organise une chambre civile. Le décret est le suivant :

“La Commune de Paris

Décète :

Art. 1 – Il sera procédé par les soins du délégué à la Justice (Protot) à l'organisation d'une chambre du Tribunal civil de la Commune de Paris. Cette chambre statuera sur les affaires urgentes.

Art. 2 – La procédure dite ordinaire est abolie. Toutes les affaires seront instruites comme en matière sommaire. À défaut d'avoués, les huissiers occuperont pour les parties.

Art. 3 – Les parties pourront se défendre elles-mêmes.”

Les juges du Tribunal civil de la Seine, toujours prêts, comme les autres magistrats, à fonctionner sous n'importe quel gouvernement de classe, ayant pris la fuite, la Commune a désigné un avocat pour faire le travail le plus pressant, jusqu'à réorganisation des tribunaux sur la base du suffrage universel.

Vive la Commune !

Les professeurs de l'École de **Médecine** s'étant enfuis, la Commune a désigné une Commission en vue de fonder des universités libres qui ne soient plus des parasites d'État.

Pour terminer avec la question de la classe moyenne sous la Commune, laissons la parole à Jules Vallès :

À la bourgeoisie de Paris

Il y a la bourgeoisie travailleuse et la bourgeoisie parasite.

Celle que *Le Cri du Peuple* attaque, que ses rédacteurs ont partout attaquée, attaqueront toujours, c'est la fainéante, celle qui fait des places un commerce et de la politique un métier.

Troupeau de bavards, cohue d'ambitieux, pépinière à sous-préfets et à conseillers d'État.

Celle aussi qui ne produit pas, qui écume ; qui rafle, par des systèmes de banque ténébreux ou par des spéculations de bourse éhontées, les bénéfices que font ceux qui se donnent du mal – spéculateurs sans vergogne qui volent au pauvre et prêtent aux rois, qui ont joué aux dés sur le tambour de Transnonain ou du 2 décembre et qui songent déjà à tailler leur banque sur le cadavre de la patrie ensanglantée.

Mais il y a une bourgeoisie ouvrière, honnête et vaillante, celle-là ; elle descend en casquette à l'atelier, rôde en sabots dans la boue des usines, reste par le froid, le chaud, à sa caisse ou à ses bureaux, dans son petit magasin ou sa large fabrique, derrière les carreaux d'une boutique ou les murs d'une manufacture : elle avale de la poussière et de la fumée, s'écorche et se brûle devant l'établi ou la forge, met la main à la pâte, a l'œil à la besogne ; elle est, par son courage, et même par ses angoisses, la sœur du prolétariat.

Car elle a ses angoisses, ses risques de faillite, ses jours d'échéance. Il n'y a pas aujourd'hui une fortune qui soit sûre, grâce justement aux maladresses et aux provocations de ces parasites qui ont besoin du trouble et de l'agitation pour vivre. Rien n'est stable : le patron d'aujourd'hui devient l'homme de peine de demain, et les bacheliers voient leur redingote s'effiler en guenilles.

Combien j'en sais parmi les établis ou les bien mis qui ont des tracasseries comme les pauvres, qui se demandent quelquefois ce que leurs enfants deviendront ; et qui échangeraient toutes leurs chances de bonheur et de gain contre la certitude, d'un travail modeste et d'une vieillesse sans larmes !

C'est tout ce monde de travailleurs ayant peur de la ruine ou du chômage qui constitue Paris – le grand Paris. Pourquoi ne se donnerait-on pas la main, par-dessus toutes nos misères d'homme et de citoyen, et pourquoi, en ce moment solennel, n'essaierait-on pas d'arracher une bonne fois le pays où l'on est frère par l'effort et le danger, à cette incertitude éternelle qui permet aux aventuriers de toujours réussir et oblige les honnêtes gens à toujours trembler et souffrir !

Vive la Commune !

La fraternité a été reine l'autre jour devant les canons et sous le grand soleil. Il faut qu'elle reste reine...

Faubouriens et bourgeois... Bordeaux a dit : À bas Paris !

Nous crierons, nous, à la fois : Vive la France et vive Paris !

(Le Cri du Peuple : mercredi 22 mars 1871)

Les paysans

Le Paris des prolétaires se bat dans l'intérêt du paysan français et Versailles se bat contre lui. La Commune s'appuie sur les intérêts vitaux du paysan et sur ses besoins réels.

Ce ne sont pas les "ruraux", les grands propriétaires fonciers, qui représentent les paysans !

Les "ruraux" avaient déjà imposé le "milliard des émigrés" à la Restauration ; ensuite, les paysans ont dû payer les frais de la révolution de février (1848) par la taxe additionnelle de 45 centimes imposée au paysan au nom du "gouvernement provisoire" créé par la révolution ; enfin, l'essentiel des lois réactionnaires du parti de l'ordre en 1849 – et surtout en janvier et février 1850 – était spécifiquement dirigé contre la paysannerie.

Qu'est-ce que désire le paysan français en 1871 ? Le second Empire ?

Non, il a élu Louis-Bonaparte président de la République, parce qu'il avait l'illusion que les bénéfices de la Révolution étaient dus à Napoléon I^{er}. C'est la Révolution qu'il élit. Et ce n'est pas le paysan qui fit l'Empire, mais le parti de l'ordre, les classes dominantes coalisées sous le régime anonyme de la II^{ème} République.

Il avait été prouvé que les illusions du paysan s'étaient vite dissipées en ce qui concerne Louis-Napoléon. Dès 1849, il opposait son maire au préfet, son instituteur au prêtre, sa propre personne au gendarme. Ensuite, il y eut les lois réactionnaires de 1850. Et après le 2 décembre 1851, les paysans se soulevèrent en armes, en 1852, dans plusieurs départements, les gendarmes de Louis-Bonaparte lui firent la chasse.

En 1871, la haine du paysan se concentre sur :

- 1- les "ruraux" eux-mêmes, les hommes du château et du milliard des émigrés ;
- 2- le capitaliste de la ville, déguisé en propriétaire foncier, dont les empiétements ne s'étaient jamais montrés aussi rapides que sous le second Empire, favorisés d'un côté par le développement de l'agriculture moderne, et de l'autre par l'intervention artificielle de l'État.

Bien sûr, il existait une contradiction entre les aspirations du prolétariat industriel et les préjugés de la paysannerie, mais les intérêts de ces deux classes n'étaient pas réellement opposés.

Vive la Commune !

La base matérielle du mouvement révolutionnaire de la classe ouvrière, c'est le travail organisé à grande échelle. Et le prolétariat veut libérer l'organisation de ce travail du despotisme qui l'affecte, de la domination de classe ; de même, il veut émanciper la concentration des moyens de production du monopole, de la propriété privée, des exploités. Le prolétariat veut transformer l'organisation capitaliste du travail en travail libre, et la concentration des instruments en travail associé.

C'est sur la base matérielle de la propriété paysanne, la différence économique entre la paysannerie et le prolétariat industriel que se fondent les conceptions différentes des paysans de 1870.

Le travail des paysans, l'organisation du travail, c'est le travail isolé, indépendant, inorganisé ; et à la production à grande échelle de l'industrie, à la concentration et la centralisation des moyens de production, s'opposent les exploitations parcellaires, la production dispersée du paysan.

La base matérielle sépare donc le paysan du prolétaire, mais le facteur déterminant est que cette propriété paysanne est entrée à l'époque dans sa période de décadence ; elle n'est plus alors un mode de production et une forme de propriété qui correspondent aux besoins économiques et qui fournissent aux producteurs ruraux des conditions normales d'existence.

En 1870, le mode de production est devenu suranné par suite des progrès de l'agronomie moderne.

La propriété paysanne est devenue purement nominale, le paysan est exproprié du fruit de son travail en réalité, et n'a plus que l'illusion de la propriété qui lui est laissée, du fait :

- de la concurrence des grands producteurs agricoles,
- de l'impôt du sang, des taxes d'État, des innombrables larcins de l'appareil judiciaire,
- de l'usure des créanciers hypothécaires de la ville.

Tout cela transforme le paysan, le rabaisse au rang de raïot hindou, paysan pauvre, exproprié de fait.

Et cela mène même à l'expropriation nominale elle-même, la transformation du paysan en prolétaire rural. Une grande partie de la paysannerie formait déjà le prolétariat foncier, dont les intérêts sont identiques à ceux des salariés urbains.

Ce que les "ruraux", les grands propriétaires fonciers, redoutaient le plus, c'est que Paris puisse se faire entendre des paysans et ne soit plus séparé d'eux par le blocus. La raison profonde de leur guerre contre Paris, c'était leur effort pour maintenir en servage la paysannerie et la traiter comme auparavant, en matière taillable à merci et miséricorde.

La masse des producteurs de France avaient déjà payé de leur sang, de leur ruine et de leur contribution personnelle l'aventure militaire des capitalistes ; c'est finalement dans le but de faire retomber sur eux le plus clair des 5 milliards d'indemnité à payer aux Prussiens qu'était fomentée la guerre civile. Versailles est déterminé à résoudre la liquidation des frais de la guerre par la guerre civile, et aider par la même occasion les potentats de la finance à tirer profit de la transaction !

La Commune représente dans cette question vitale les intérêts de tout le peuple : non seulement ceux de la classe ouvrière, mais aussi ceux de toute la classe moyenne : la petite

Vive la Commune !

bourgeoisie urbaine d'abord, et par-dessus tout la paysannerie. Il était clair que c'est sur la paysannerie que serait levée la majeure partie des impôts de guerre si Thiers et les ruraux étaient vainqueurs.

Le Comité central de la Garde nationale, avant même l'installation de la Commune, déclarait dans son Journal officiel :

“La majeure partie de l'indemnité de guerre doit être payée par les responsables de la guerre.”

Voilà la grande “conspiration contre la civilisation” que les hommes d'ordre redoutaient le plus : avec la Commune, ce sont les classes dominantes, responsables de la guerre, qui devaient payer l'indemnité imposée par les Prussiens !

Deuxièmement, la Commune offre au paysan un gouvernement à bon marché, veut le libérer du percepteur et de la charge d'un État parasitaire et onéreux ;

Elle veut le délivrer de l'impôt du sang par l'abolition de la circonscription et de l'armée permanente ;

Elle veut supprimer le corps judiciaire qui dévore le plus clair du revenu du paysan, soumettre les vampires judiciaires, sangsues du paysan : notaire, avocat, huissier, en leur substituant des fonctionnaires communaux aux salaires d'ouvriers ; la Commune signifie que seront déchirées toutes les toiles judiciaires qui enserrant le paysan et abritent les araignées bourgeoises, judiciaires et municipales qui sucent son sang ;

La Commune veut affranchir le paysan de la tyrannie des garde-champêtres, gendarmes et préfets, lui rendre la vie politique et sociale libre ;

La Commune veut éliminer les usuriers des villes qui grugent le paysan, et font peser les hypothèques sur son lopin de terre ;

Elle veut, en enlevant les prêtres à la charge de l'impôt, chasser le curé qui l'abêtit avec ses enfants, et lui rendre l'instituteur qui l'éclaire.

Troisièmement, plus fondamentalement, la Commune avait seule la faculté et la nécessité de résoudre les problèmes vitaux du paysan :

- 1- la dette hypothécaire ;
- 2- le prolétariat foncier ;
- 3- l'expropriation obligatoire et accélérée.

La Commune peut seule :

- 1- accorder des prêts importants au paysan ;
- 2- le faire participer aux bienfaits de l'agronomie moderne, dictés par les besoins sociaux, et qui se présentent dans les conditions capitalistes comme une action hostile croissante ;

- 3- assurer la transformation des conditions économiques des paysans : convertir la propriété paysanne nominale de la terre en propriété effective du fruit du travail ; en d'autres termes, sauver le paysan de l'expropriation d'une part, et le délivrer d'autre part de l'oppression, la peine et la misère que lui valent sa “propriété”.

La Commune pouvait seule apporter cela sans supprimer la situation paysanne de producteur réellement indépendant.

Vive la Commune !

La Commune dit au paysan : la terre au paysan, les fruits de la terre à ceux qui la travaillent, le travail pour tous !

Les Versaillais savaient, et c'était leur appréhension maîtresse, que trois mois de libre communication avec les provinces auraient amené un soulèvement général des paysans et du prolétariat agricole en faveur de la Commune. D'où leur haine farouche de la Commune !

Ce qu'ils redoutaient encore plus que l'émancipation du prolétariat urbain, c'était l'émancipation des paysans. Éprouvant les bienfaits immédiats de la République communale, le paysan aurait tôt fait d'avoir confiance en elle, il n'aurait pas tardé à acclamer le prolétaire des villes comme son guide et son frère aîné.

Au travailleur des campagnes

“Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours, manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde ! Qu'importe que l'opresseur ait nom : gros propriétaire ou industriel ? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude, et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. À toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi : regarde-toi toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux ; tu as toujours travaillé ; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as pas même un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous les gains ont passé à élever tes enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la vie de bête de somme que tu as menée et finiront comme tu vas finir, misérablement, car, la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail ; tu chagrineras tes enfants du soin de ta vieillesse et tu te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant la tête, d'aller mendier, de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas ? Tu vois donc bien que l'on te trompe ; car s'il était vrai que la propriété est le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui a tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir – ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge, et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par

Vive la Commune !

hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs, les travailleurs sont des pauvres, – et restent pauvres.

C'est la règle ; le reste n'est que l'exception.

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs.

Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et pour rien, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie, que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris ; Paris veut que, cette grosse dépense n'étant plus à faire, l'impôt diminue grandement. Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20 000, 30 000, 100 000 francs ; donnant à manger à un homme en une seule année, la fortune de plusieurs familles et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paye pas un sou d'impôt ; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paye rien encore ; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui payent les 5 milliards de la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges, parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, écoute bien ceci, travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien ; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit "les Parisiens, les Socialistes, sont des partageux". Eh ! bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela ? Ne sont-ils pas des partageux ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres ? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier "Au voleur !" et détalier tandis qu'on arrête le volé ?

Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. À chacun le sien ; le travail pour tous.

Plus de très riches, ni de très pauvres.

Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail.

Cela se peut ; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible.

Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront, quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupés par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent

Vive la Commune !

jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et des redevances, que la grande Révolution n'a pu toutes emporter, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez bien, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux, qui l'attaquent en ce moment, ce sont les généraux qui ont trahi la France. Ces députés que vous avez nommés sans les connaître, veulent nous ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de misère restera sur votre cou, et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles – car il y aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies :

LA TERRE AU PAYSAN, L'OUTIL À L'OUVRIER ; LE TRAVAIL POUR TOUS."

Le travailleur de Paris.

Cette proclamation du 9 avril, rédigée par A. Léo et B. Malon fut lancée en province fin avril. Elle parut dans le *Cri du Peuple* du 12 mai 1871.



Chant de l'Internationale

*Laboure paysan la terre
C'est ton outillage, ton pain.
L'ouvrier des villes ton frère
Ne demande pas d'autre bien.*

1871



LA COMMUNE N'AGIT PAS !

La Commune c'est le Peuple : démocratie pour les masses et dictature sur la minorité exploiteuse renversée. Les changements dans la vie politique sont de taille ! D'une part, les nouveaux chefs populaires n'hésitent pas à avouer leurs erreurs devant les travailleurs, le Conseil ne se croit pas infallible comme les "hommes d'État" déçus. Versailles habitué à la diplomatie secrète estimait bien sûr que les communards se déchiraient entre eux pour le pouvoir lorsque le Conseil n'hésitait pas à mettre un de ses membres en accusation publiquement.

D'autre part, avec la Commune, la critique révolutionnaire des masses ne connaît aucune entrave. Individus, clubs, journaux, associations ne se gênent pas pour sermonner le Conseil et les délégués. "La Commune ne fait rien", la Commune "n'agit pas", la Commune est "molasse", c'est le grief continu du prolétariat qui veut résoudre le problème historique de sa dictature.

Les Clubs sont les plus sévères avec les mandataires.

Le 19 mai, le Club Saint Ambroise demande la présence d'un membre du Conseil tous les soirs à la séance du club.

Le 6 mai, une motion du Club Nicolas-des-Champs demande que "la Commune s'appuie sur les sociétés populaires".

Le 12 mai, "La Justice" déclare : la Commune ne se tient pas en rapport avec le peuple !

Le 19 mai, le Club des Prolétaires proteste : "Les membres de la Commune sont tenus de soumettre leurs projets de décrets à la sanction du peuple, qui leur fait des injonctions et n'a pas à en recevoir. C'est à nous qu'appartient l'initiative révolutionnaire. Le bureau des pétitions est-il devenu une fosse aux oubliettes ?"

On dit encore : "L'élu doit toujours être prêt à rendre compte de ses actes à l'électeur", "le peuple est las des sauveurs ; il entend désormais discuter leurs actes", la Commune ne tient pas assez compte des vœux du peuple.

Les clubs réclament une audace beaucoup plus nette dans le domaine social : ne vous contentez pas de promettre le socialisme ! Qu'attendez-vous donc ?

Le 20 mai, le Club de l'église de Montrouge réclame "la déchéance de la Commune qui n'est pas assez révolutionnaire".

La critique révolutionnaire de la Commune et la liberté avec laquelle elle a lieu ne peuvent mieux être illustrées que par les lettres qui suivent et qui renferment des accusations individuelles on ne peut plus directes :

Le Mont de Piété

C'est une des grandes revendications de la population parisienne. Jourde, de la Commune, fit décider qu'on ne rendrait que les objets déposés d'une valeur inférieure à 20 francs. Une citoyenne écrit au délégué de la Commune et au Conseil. Nous avons retouché la ponctuation, l'orthographe et certaines tournures de la lettre pour éviter les incompréhensions, mais il ne faut pas oublier que ce sont des particuliers ne sachant pratiquement pas lire et écrire qui s'adressent ainsi, en confiance, directement, à la Commune.

“Citoyens,

Votre décret sur le Mont-de-Piété, attendu depuis longtemps, n'est pas salué avec enthousiasme par les gardes nationaux des quartiers pauvres ; hier, après l'affichage à l'officiel, j'ai été dans bien des endroits et dans chaque groupe de personnes, personne n'était satisfait.

Les uns disaient : “Cinq ans pour payer ? Nous marcherons dans cinq ans contre Versailles !”

D'autres disent : “Il faudra payer chaque mois. Nous n'avons pas besoin de la Commune pour cela ! Au Mont-de-Piété, on paie par acomptes”.

D'autres encore : “Il faudra donc faire savoir à tout le monde ce qu'on a au Mont-de-Piété, c'est honteux de la part de la Commune, c'est pire que la police”. En effet, Citoyen, la majeure partie de ceux qui engagent au Mont-de-Piété ne le disent pas à leur voisin ; quand on est dans cet établissement, si l'on rencontre une connaissance, on dit toujours qu'on n'est pas là pour son compte, mais pour une voisine malade, une amie, etc.

Dans un groupe, on disait : “Les femmes de roussins dégageront, partiront de Paris, et c'est la Commune qui paiera pour eux ! C'est un vrai décret à la Ferry pour les nécessiteux, comme celui du mois de janvier !”.

S'il en est encore temps, citoyen, donnez à ceux qui sont présents à Paris le linge gratuitement. Rappelez-vous : le gouvernement Favre a fait réclamer pour les robes en pièces qui n'ont pas été rendues. Votre décret est le même, vous retenez le neuf. En un mot, ce décret nuit à la Commune.

Pour payer ce qu'il y aura de frais, la Commune peut prendre la recette des églises obtenue par la location des chaises. Elle peut même faire payer une entrée dans ces établissements. Pour aller au bal, on paie bien ! Faites payer pour aller à l'Eglise ! Les établissements sont à la ville, non ?...

Surtout, citoyen, pas de décret à la Favre, Trochu !

Et n'oubliez pas de rendre les robes en pièces et les draps de lit !

Recevez les respects d'une citoyenne.”

Lettre d'un "Hébertiste"

Ceci est une lettre du 28 avril 1871 adressée "au citoyen Audoynaud, membre du Comité central" de la Garde nationale, et qui constitue un véritable appel au Comité central contre le Conseil de la Commune :

"Je m'adresse à toi, citoyen, parce que ton nom est en tête de la liste du Comité, et je présume que tu communiqueras mes observations à tes collègues.

Cela ne marche pas, citoyen, la Commune est au-dessous de sa mission, il faut aviser au plus tôt.

Ce sont les vieux errements monarchiques et parlementaires. Rien autre chose. Des ménagements pour les vieux préjugés économiques, philosophiques et sociaux. Nulle mesure révolutionnaire comme l'entend le peuple.

Est-ce la loi relative aux loyers ?

Au lieu d'installer définitivement le peuple dans le logement des riches et des bourgeois, on lui fait la remise humiliante, accompagnée de considérants plus humiliants encore, de trois termes de loyer, et on l'expose pour l'avenir aux griffes des vautours qui sauront bien se rattraper dans l'avenir. On le laisse dans le cloaque.

Est-ce le projet relatif aux Mont-de-Piété ?

Au lieu de faire rendre gorge aux riches, aux bourgeois, aux exploitants, et avec le produit de cette institution, soit en meubles, soit en argent, soit en produits alimentaires, initier enfin le prolétaire aux jouissances de l'aisance et même du luxe, on lui fait – non, je me trompe, on se propose de lui faire – le beau cadeau de 50 fr, puis on recule, on hésite, pour ne pas désobliger les actionnaires du Mont-de-Piété.

Qu'a-t-on fait pour l'alimentation ?

Des cantines municipales où l'on débite d'affreuses compotes, tandis qu'à côté on voit encore des restaurants de luxe où le riche et le bourgeois vont se goberger, et cela lorsqu'il est si facile de mettre la main sur les caves et les réserves des jouissants actuels et des marchands qui les alimentent.

Qu'entend-on à l'Hôtel de Ville ?

Des paroles surannées de respect, de droit, de probité, de décence, et même, le diable m'emporte ! de délicatesse, toutes fadaïses pour couvrir et excuser l'oppression des prolétaires par les riches et les bourgeois. On y parle aussi, crois-moi citoyen, de capitaux et d'intérêts¹¹.

¹¹ Il n'a pas tout à fait tort quand on connaît les actes de Beslay et Jourde aux Finances et face à la Banque de France !

Vive la Commune !

Je te le demande, à toi et à tes collègues, n'est-ce pas là la défaillance, la défection et la trahison ?

En ce moment, il n'y a qu'un droit, c'est celui du prolétaire contre le propriétaire et le capitaliste, du pauvre contre le riche et le bourgeois, du déshérité depuis des siècles, contre l'aisé et le jouissant.

Pauvres et prolétaires, nous n'en avons pas, nous n'en voulons pas à d'autre qu'à la jouissance. Si le gâteau n'est pas assez grand pour que tous aient une part égale, à nous d'abord avant tous : il y a assez longtemps que nous attendons ! Qu'on ne nous berne plus avec ces mots vides de sens et vides, de probité, de respect de la propriété, de droit, de produit du travail et de l'épargne ; tout nous revient, à nous prolétaires, tout est à nous, et nous le prendrons, entendez-le bien, beaux parleurs de l'Hôtel de Ville !

L'air des salons dorés vous a déjà corrompus ! Nous le prendrons, vous dis-je, et si vous n'avisez pas par des mesures générales et régulières, nous le prendrons comme nous l'entendrons, à notre heure, à notre aise, mais nous le prendrons !

Vous aurez beau écrire et afficher : Mort aux pillards ! Mort aux voleurs ! Qu'est-ce que cela nous fait ? Nous serons les plus forts. Ce sera tant pis que tout cela, car le préjugé contre nous est encore bien enraciné d'une part, et de l'autre il y aura beaucoup de gaspillage, de valeurs perdues. Mais tout cela, c'est votre faute, parlementaires de l'Hôtel de Ville ; au lieu de détruire les vieux préjugés, vous les alimentez, vous les arrosez de vos phrases sentimentales et morales ; au lieu de régulariser par une mesure générale la restitution qui nous est due, vous parlez et vous agissez comme des gens qui n'ont pas la moindre notion de ce que veut et exige le prolétariat.

Et vous, membres du Comité central, inspirez-vous du grand esprit des hébertistes, rejetez les vieux préjugés ; inscrivez sur votre drapeau cette devise : TOUT À TOUS. Mais pour le moment, restreignez-le au profit du prolétaire. Sachez-le bien, Citoyens du Comité, l'orage gronde ; renvoyez sans retard ces phraseurs idéalistes de la Commune, supprimez ces stupides journaux, y compris le pâle *Père Duchêne*, et clémenthomatisez ceux qui résisteraient.

Salut et hébertisme.”



La Commune n'est pas morte

LA GUERRE AUX VAINCUS

1- Les massacres

Les plus grands massacres n'eurent lieu qu'après la bataille. La lutte terminée, l'armée se transforma en un vaste peloton d'exécution ; méthodiquement, les massacres durèrent jusqu'aux premiers jours de juin, les exécutions sommaires jusqu'au milieu du mois.

En Juin 1848, Cavaignac avait promis le pardon et il massacra ; Thiers avait juré par les lois et il fut "pour la plus grande rigueur".

Voici ces journées de carnage, l'une des plus grandes éclipses de civilisation, depuis les Césars, depuis Vitellius. Même ruée dans la ville, même férocité, mêmes brassardiers à la suite des vainqueurs. Mais Vitellius ne parlait pas de civilisation.

Ce furent d'abord **les abattoirs sans phrases**. Du dimanche 28 mai au lundi, dans la seule prison de la **Roquette**, on massacra 1900 personnes ramassées aux environs du Père-Lachaise. Le sang coulait à force dans les ruisseaux de la prison. Mêmes égorgements à **Mazas**, l'**École militaire**, au **parc Monceau**.

Un chef de bataillon toisait les prisonniers à sa fantaisie et disait : À droite ! À gauche ! Ceux de gauche étaient fusillés. Leurs poches vidées, on les alignait devant un mur.

Les cours prévôtales faisaient concurrence. Bien avant l'entrée dans Paris, Versailles en avait fixé le nombre et le siège. Au Châtelet, au Luxembourg, à l'École polytechnique, à la caserne Dupleix, aux gares du Nord et de l'Est, au Jardin des Plantes, dans les casernes...

L'interrogatoire durait 1/4 de minute. Les "ordinaires" épargnés par caprice étaient réservés pour Versailles, les "classés" étaient livrés aux exécuteurs. Personne ne donnait son nom, sa profession, n'était enregistré. Personne n'était libéré.

Caserne Lobeau, on fusillait les "classés" du Châtelet. Portes fermées, les gendarmes tiraient sans grouper leurs victimes. Quelques-uns, mal touchés, couraient le long des murs. Les gendarmes leur faisaient la chasse, les canardaient à mort. Édouard **Moreau** périt dans une de ces fournées. Au **Luxembourg**, les victimes étaient conduites contre une terrasse dans le jardin. Le mur ruisselait de cervelles et les soldats piétinaient dans le sang.

Bonapartistes, les officiers s'acharnaient sur les républicains. **Tony Moilin**, orateur de réunions publiques eut droit à la mort parce qu'il était républicain, "un de ces gens dont on se débarrasse". Les "républicains" de la Gauche restaient muets à Versailles !

On fut assassiné enfin **dans la cour de sa maison, devant sa porte, sur place**. Ainsi fut fusillé le docteur **Napias-Piquet**.

L'armée, n'ayant ni police ni renseignements précis, tuait à tort et à travers, uniquement guidée par la fureur des brassardiers, les dénonciations. De faux Billioray, Vallès, Brunel, Lefrançais furent ainsi fusillés, souvent plusieurs fois.

Vive la Commune !

Jusqu’au bord des tranchées et des fosses, où furent jetés les cadavres, la police alla arrêter les “femelles d’insurgés” trahies par la douleur.

Les victimes mouraient simplement, sans fanfaronnades. Beaucoup croisaient les bras. Quelques-uns commandaient eux-mêmes le feu.

Des femmes, des enfants, suivaient leur mari, leur père, criant : “Fusillez-nous avec eux !”. On vit des femmes, étrangères à la lutte, mais que ces boucheries affolaient, tirer sur des officiers, puis se jeter contre un mur, attendant la mort.

La férocité des officiers ne mollissait pas ; le courage des victimes, ils l’appelaient “insolence, résolution d’en finir avec la vie plutôt que de vivre en travaillant”.

Des myriades de mouches s’envolaient des **cadavres** décomposés. Les rues se couvraient d’oiseaux morts. Une longue traînée de sang passait dans la Seine, sous la deuxième arche du pont des Tuileries.

Les squares, les terrains vagues, les maisons en construction avaient servi de décharge à cadavres. Le charnier de la Tour Saint-Jacques : de la terre remuée sortaient, ça et là, des têtes, des bras, des pieds, des mains. Au parc Monceau, les cadavres crevaient leur mince linceul de terre. Au faubourg Saint-Antoine, on en voyait des tas, comme des ordures. À l’École polytechnique, ils couvraient 100 mètres de long sur 3 de haut. Près du Trocadéro, il y en avait 1100. Trois cents qui avaient été jetés dans les lacs des buttes Chaumont étaient remontés à la surface.

Des voitures de tout genre ramassèrent les cadavres dans les quartiers. Il fallut conduire des cadavres putréfiés en wagons clos, à grande vitesse, dans des fosses à chaux. Beaucoup contorsionnés, enterrés vifs, avaient lutté contre la terre.

Depuis les grandes pestes, on n’avait vu de telles charretées de viande humaine.

L’inhumation des cadavres dépassa toutes les forces. D’immenses fosses, dans les cimetières du Père-Lachaise, de Montmartre, Montparnasse, absorbèrent leur plein. On en transporta dans les tranchées creusées pendant le siège à Charonne, Bagnole, Bicêtre, Bercy. On utilisa jusqu’à des puits. On lut dans *La Liberté* de Girardin : “un sang impur abreuvera en le fécondant le sillon du laboureur”. Les casemates furent bourrées de cadavres, on répandit des substances incendiaires, improvisant des fours crématoires. Aux buttes Chaumont, on dressa un bûcher colossal inondé de pétrole et pendant des journées une fumée épaisse, nauséabonde s’éleva.

Telle fut la **répression** “par les lois, avec les lois” (Thiers).

Le conseil municipal paya l’inhumation de 17 000 cadavres. Mais un grand nombre de personnes furent tuées ou incinérées hors de Paris. Le nombre des victimes ? Au moins **20 000**.

Il n’y a rien de pareil à 1871 dans l’histoire des guerres civiles antérieures. La Saint-Barthélemy, Juin 1848, le 2 décembre 1851, formeraient tout au plus un épisode des massacres de Mai 1871.

Le rapport officiel de Mac-Mahon ne déclare que 877 morts versaillais du 3 avril au 28 mai. La Commune exécuta 63 otages.

Les journalistes versaillais, rentrés à Paris derrière l’armée, la suivaient comme des chacals et groinaient dans les morts. Oubliant que, dans les guerres civiles, il n’y a que les

Vive la Commune !

morts qui reviennent, tous ces Sarcey n'avaient qu'un article : Tue ! Ils publiaient les noms, les gîtes de ceux qu'il fallait fusiller, ne tarissaient pas d'inventions pour entretenir la fureur des bourgeois. Après chaque fusillade, ils criaient : Encore ! "Il faut faire la chasse aux communeux" – "Qu'est-ce qu'un républicain ? Une bête féroce... Allons, honnêtes gens ! Un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale" (*Figaro*) – "Deux mois de vol, de pillage, d'assassinats et d'incendie". Un journal médical anglais demanda, le 27 mai, la vivisection des prisonniers.

Toutes **les puissances sociales** applaudirent.

Le 23 mai, les évêques, conduits par le cardinal, avaient demandé à Thiers de rétablir le pape dans ses États. Le 28 mai, les prêtres, ces grands consécrateurs d'assassinats, célébrèrent un service solennel devant l'Assemblée tout entière. Maîtres de la victoire, ils effacèrent la nef d'espérance sur l'écusson de Paris et y plaquèrent le sanglant Sacré-Cœur. Contre le prolétariat athée, catholiques "libéraux" (Dupanloup) et "conservateurs" (Veuillot) ne formaient qu'une même meute cannibale. Aux obsèques officielles de l'archevêque Darboy figuraient leurs Seigneuries Archevêques et Évêques. L'oraison funèbre du représentant du Vatican, le Nonce apostolique : "Oui, il faut se décider entre le Christ et la Révolution. Ces scènes (de la Commune combattante) sont tout simplement la logique du mal poussée jusqu'à ses extrêmes conséquences. Les voilà dans toute leur horreur, ces doctrines perverses. L'esprit du mal s'est dévoilé là dans toute sa hideuse laideur". Le grand sorcier des Catholiques, le sieur Mastai dit Pie IX (32 ans de pontificat : 1846-1878), recevant en juin 1871 une délégation française, dénonça "le mal redoutable de la Révolution, de la Commune, avec ses hommes échappés de l'enfer qui ont promené le feu dans Paris". Le 2 mai 1872, dans une lettre pastorale à l'abbé Lamazou, Sa Sainteté, "Pontife de Rome, légitime successeur de Pierre, chef visible et infaillible de la sainte Église" aboyait encore contre "cette insurrection démagogique qui semant la terreur, le meurtre et l'incendie dans une grande capitale, l'a odieusement souillée et presque anéantie. Plaise au ciel que ces crimes atroces, opprobre de l'humanité, la déterminent enfin à porter la hache à la racine du mal et à flétrir les funestes principes qui en ont été la source ! Malheureusement une leçon plus sévère encore semble manquer à l'aveugle obstination et à l'orgueil des hommes pour leur apprendre enfin à se soumettre à l'autorité et aux avertissements de l'Église". En septembre 1872, le congrès de La Haye de l'Internationale révélait un discours tenu par l'homme blanc à une délégation de catholiques suisses : "Votre gouvernement, qui est républicain, se juge obligé de faire un lourd sacrifice à ce qu'on appelle la liberté : il assure le droit d'asile à nombre de gens de la pire espèce, il tolère cette secte de l'Internationale qui voudrait traiter toute l'Europe comme elle a traité Paris. Ces messieurs de l'Internationale, qui ne sont d'ailleurs pas du tout des Messieurs, sont redoutables parce qu'ils travaillent pour le compte de l'éternel ennemi de Dieu et des hommes. Quel avantage a-t-on de les protéger ? Il faut prier pour eux !"

Après la victoire, il y eut un triomphe. Thiers fit parader les troupes dans une grande revue, sous l'œil des Prussiens. Ainsi l'armée se vengeait de ses désastres sur Paris. "Quel honneur ! s'écriait le *Journal des Débats*, notre armée a vengé ses désastres par une victoire inestimable". Les Romains brutaux ne décernaient jamais un triomphe après les luttes civiles.

2- Satory – les pontons – les conseils de guerre

Heureux peut-être les morts, ils n'eurent point à gravir le calvaire des prisonniers.

De l'entrée des Versaillais dans Paris (21 mai) au 30 mai, les soldats ramassèrent **40 000** personnes. Razzias furibondes, pêle-mêle, de gens de tout sexe, de tout âge, de tous partis, de toutes conditions, de toutes origines et nationalités.

Dans Paris, les captifs, formés en longues chaînes, parfois, comme en juin 48, reliés par des cordes, étaient acheminés sur Versailles. Qui refusait de marcher était piqué par les baïonnettes, attaché à la queue d'un cheval, ou fusillé sur place. Devant les églises des quartiers riches, on les forçait à s'agenouiller, tête nue, pendant que la tourbe des laquais, des élégants criait : "À mort ! Fusillez-les ici !"

Galliffet les attendait à la Muette (Passy), à la sortie de Paris, et épurait par centaines les convois, personnellement. Les captifs étaient placés sur la route : pour qui avait l'air intelligent, possédait une montre, avait les cheveux gris, était supposé avoir vu Juin 48, on formait immédiatement un peloton d'exécution. "Il n'était pas bon d'être plus grand, plus petit, plus sale, plus propre, plus vieux ou plus laid que son voisin", dit un journaliste anglais.

Les convois entamaient alors la route de Versailles, pressés entre deux files de cavaliers. Beaucoup de femmes, quelques-unes les menottes aux mains, certaines avec leur bébé. Des enfants de 12 ans, des barbes blanches. Les convois traînaient pendant de longues heures dans la poussière brûlante de la route, harcelés par les cris et les coups des chasseurs à cheval. Les captifs qui tombaient étaient abattus à coups de revolver.

À l'entrée de Versailles, l'"élite" de la société les attendait, députés, fonctionnaires, prêtres, femmes de tous les mondes. Les fureurs du 4 avril furent surpassées. Des femmes du monde insultent les prisonniers, les frappent de leur ombrelle, ramassent la poussière de leurs mains gantées et la jettent à la face des captifs.

Du **24 mai** aux premiers jours de juin 71, les convois ne cessèrent d'affluer. Les premiers convois furent promenés en spectacle dans les rues de Versailles. Des officiers prussiens vinrent de Saint-Denis au spectacle.

Il y avait quatre **dépôts** à Versailles, dont les caves des Grandes Écuries et le dock du plateau de Satory. Entassés dans les caves, sans eau, la gangrène rongait les blessés. Le délire devint chronique. En face, les gendarmes fusil chargé. Quiconque était noté dangereux était jeté dans la Fosse-aux-Lions ; au moindre bruit la bâtonnade. Le dock du plateau de **Satory** était l'enfer au grand jour. Les femmes étaient à part. Un officier : "Gendarmes, à la première qui bouge, tirez sur ces putains". Un soir, des trous s'ouvrirent dans le mur et des mitrailleuses apparurent. Le camp de Satory devint l'excursion favorite de la bonne compagnie versaillaise. Quelques-uns, devenant fous, se cassaient la tête contre les murs ; d'autres hurlaient, s'arrachaient les cheveux et la barbe. Un nuage pestilentiel s'élevait de ces milliers de misérables, amas vivant de haillons et d'épouvante, parqués comme des bêtes fauves, les canons braqués sur eux.

Vive la Commune !

Les arrestations continuèrent par grands coups de filet, jour et nuit. Les sergents de ville accompagnaient les militaires et les gens d'ordre. Sous prétexte de perquisitions, on forçait les meubles, lardait les logements à coups de baïonnette, on volait les objets de valeur.

On fit la chasse à des fédérés dans les catacombes. Les agents de police, assistés de chiens, tiraient sur toute ombre suspecte. Des battues furent organisées dans les forêts avoisinant Paris.

La police tint toutes les gares, toutes les sorties de France. Le **26 mai**, Jules Favre demanda à toutes les puissances étrangères l'extradition des fugitifs, proclamant que la lutte des communeux n'était pas une lutte politique.

La police reçut les **dénonciations** à registres ouverts. Il y en eut près de **400 000**, dont 20 000 étaient signées. La plus large place en revient à la presse. Tout ce que la folie et la peur bête peuvent inventer fut raconté. Le **8 juin**, le *Figaro* écrit : "La répression doit égaler le crime", et dresse un nouveau plan de carnage.

On mit la main sur **Jourde, Ferré, Paschal Grousset, Courbet**. La moyenne des arrestations se maintint, en juin et juillet 1871, à 100 par jour. Il y eut au total environ **50 000** personnes arrêtées. Des milliers de personnes durent se cacher en France ou à l'étranger.

À Belleville, Ménilmontant, dans le 13^{ème}, certaines rues n'avaient plus que des vieilles femmes. Aux élections complémentaires de juillet 1871, il y eut à Paris 100 000 électeurs de moins qu'à celles du 8 février.

L'industrie parisienne fut écrasée par le génocide. La cordonnerie perdit la moitié de ses ouvriers, l'ébénisterie plus d'un tiers...

L'Assemblée versaillaise, Caligula aux huit cents têtes, ne fit qu'un contre les fédérés. La Gauche qui, cinq ans plus tard, devait s'enflammer pour l'amnistie, refusa d'entendre le rôle des 20 000 fusillés et à cent mètres d'elle, les hurlements de l'Orangerie. Étienne Arago, Henri Martin, Louis Blanc calomnièrent ; Gambetta dit qu'un gouvernement capable de vaincre une insurrection pareille avait, par-là, démontré sa légitimité !

Il n'y eut de courageux qu'en province ou à l'étranger : **Jules Guesde** à Montpellier dans son journal *Les Droits de l'Homme*, **Bebel** au Parlement allemand, **Whaley** à la Chambre des Communes, **Garcia Lopez** à la tribune des Cortès, le Congrès des États-Unis.

Les travailleurs étrangers firent de grandes funérailles à leurs frères de Paris. À Londres, Bruxelles, Berlin, Genève, Zurich, Leipzig des réunions monstres se déclarèrent solidaires de la Commune. La grande voix de l'Internationale raconta l'effort des communards et confia leur mémoire aux prolétaires du monde entier (Adresse du Conseil Général lue le 30 mai 71 par Marx).

En France même, quelques agitations se produisirent ; un commencement d'émeute à Pamiers, à Voiron. À Lyon, l'armée fut consignée et le préfet fit fermer la ville ; il y eut des arrestations à Bordeaux.

À Paris, la sauvagerie versaillaise tira de la saignée quelques convulsions. Des soldats, des officiers tombèrent, frappés par des mains invisibles.



Vive la Commune !

Les lacs humains de Versailles et Satory s'engorgèrent très vite. Début **juin**, on évacua les prisonniers sur les ports de mer, empilés dans des wagons à bestiaux. **De juin à septembre**, Versailles jeta **28 000** prisonniers sur les côtes atlantiques, de Cherbourg à la Gironde. **25 pontons** en prirent 20 000, les forts et les îles 8000. Avec les 8500 détenus avoués à Versailles, cela faisait alors **36 000** prisonniers.

Les voyages vers l'Océan furent une torture, et fournissaient des prétextes nouveaux aux fusillades. Dans les pontons, on vit les prisonniers en cages, dans la tradition de juin et décembre. Dans les forts et les îles, sous l'œil des canons et mitrailleuses, prisonniers, prisonnières et enfants étaient brutalisés dans la vermine.

Les prêtres s'ajoutaient aux mitraillades. Un aumônier : "Je suis dans une forêt de Bondy" ; un évêque : "des Madeleines, mais non repenties ; Madeleine n'avait ni pétrolé ni assassiné"...

À la prison de St Marcouf, tous les prisonniers, six mois sans air, lumière, conversation ni tabac furent atteints de scorbut.

2000 morts de maladie résultèrent des forts, pontons et prisons ; d'autres des suites de la détention.

Il fallait juger 36 000 prisonniers !

On n'eut pas des transportations en masse comme en 1848, mais des "procès" ! Les juges étaient des officiers. En 1832, le barreau avait protesté contre la même prétention du gouvernement ; cela parut naturel en 1871. Les hommes de Bazaine et Louis-Bonaparte jugèrent Paris.

26 conseils de guerre, autant de mitrailleuses judiciaires, fonctionnèrent à Versailles, Paris et environs. On fit refaire aux prisonniers les douloureuses étapes de l'Océan à Versailles. Pendant de longs mois, 1 500 militaires, dont 14 généraux et 266 colonels et lieutenants-colonels furent improvisés Présidents, juges et commissaires. Les accusés furent condamnés au bagne ou à la mort sans l'ombre d'une preuve par ces conseils de guerre ajoutant au cynisme des cours prévôtales de 1815 et des Commissions mixtes de 1851 la brutalité du soldat qui venge sa caste¹².

Au fond, les conseils de guerre avaient ordre d'exterminer le parti révolutionnaire. La peur de l'avenir les rendit implacables. Comme en mai 1839, les accusés n'avaient qu'à tendre la tête au bourreau.

L'insurrection fut réduite à du gangstérisme, un immense crime de droit commun, ce qui supprima la défense politique et permit d'appliquer la peine de mort abolie en 1848. L'acte d'accusation contre la Commune fit état de la conjonction de deux complots ; du parti révolutionnaire et des socialistes de l'Internationale. Les officiels et l'opinion ramenaient tout à l'Internationale à qui on attribuait 800 000 membres en France !

¹² D'autres conseils de guerre fonctionnèrent dans les départements en état de siège. À Marseille, la Congrégation (Jésuites) fit déclarer que le département était en état de siège depuis le 9 août 1870, en vertu d'un décret de l'impératrice Eugénie sans existence officielle.

Ailleurs, les accusés comparurent devant le jury des cours d'assise.

Vive la Commune !

Les témoins à charge : des policiers, curés, fonctionnaires !

Les défenseurs festinaient avec les officiers.

La presse ne se lassait pas de souillures. Les éditeurs exploitèrent le filon de la Commune. Dumas fils, P. de St Victor, Th. Gautier, A. Daudet, tous des “illustres” polissaient les épithètes pour décrire les “barbares” communeux.

Thiers fit nommer par l'Assemblée une Commission des grâces de 15 membres, formée de Torquemada de Juin 48, des pourvoyeurs des Commissions mixtes de 1851, gros propriétaires, royalistes à vieux crins. La Commission des grâces attendait, chassepot en main, la proie que lui levaient les conseils de guerre. Dénoncée par des journaux courageux traduits devant le jury, elle fut nommée à l'Assemblée “commission des assassins” par un député.

Les conseils de guerre furent le martyrologue des milliers qui défilèrent en lignes compactes, fédérés, femmes, enfants, vieillards, ambulanciers, médecins, fonctionnaires de Paris décimé. Combien des humbles défenseurs de la Commune tinrent la tête autrement fière que les chefs ! Qui vengera ces hécatombes d'inconnus exécutés dans le silence, comme les derniers combattants du Père-Lachaise l'avaient été dans l'obscurité de la nuit ?

Fin juillet 1871, les “parquets” parisiens avaient interrogé 3000 détenus !

Le **7 août 1871**, le conseil de guerre n° 3 fit le procès spectaculaire des “17” :

15 membres du Conseil de la Commune et 2 du Comité central de la Garde nationale, pour satisfaire l'impatience des ruraux. Les accusés du Conseil étaient : Assi, Jourde, Grousset, Régère, Billioray, Courbet, Urbain, V. Clément, Trinquet, Champy, Rastoul, Verdure, Descamps, U. Parent ; ceux du C.C.G. : Ferrat et Lullier.

Dans une salle de 2000 places, 300 députés, hauts personnages, officiers, bourgeois, cocottes, aristocrates, journalistes de l'ordre.

17 audiences se répétèrent face à ce public, le commissaire Gaveau, un tribunal et des témoins d'Inquisition.

Les journaux hurlaient aux accusés. *La Presse* écrivit : “Il ne faut pas s'y tromper, c'est une bande de scélérats, d'assassins, de voleurs et d'incendiaires. Il suffit d'établir leur identité pour s'écrier : Oui, oui ! Ils sont coupables !”.

Au réquisitoire du grossier Gaveau, l'assistance scandait d'applaudissements frénétiques. À la fin, il y eut des rappels comme au théâtre.

La Commune n'était absolument pas jugée : les hommes de premier plan, Delescluze, Varlin, Vermorel, Melon, Tridon, Moreau... n'étaient pas là ; et la révolution n'était-ce pas la Commune-peuple plutôt que la Commune-gouvernement ? Aux grotesques théories de conspiration, que doit-on opposer ? L'éternelle provocation des classes privilégiées, Paris s'offrant au gouvernement de Défense nationale au 4 Septembre 70 et trahi par lui, attaqué ensuite par Versailles, Paris abandonné au 18 Mars, les prolétaires réorganisant les services de l'immense cité, gouvernant 2 mois sans mouchards et sans supplices, en état de guerre, entouré de trahisons.

Le 4 septembre 1871 eut lieu le procès des “pétroleuses”. Les journaux avaient annoncé **8000** furies embrigadées. Il y eut 5 accusées ! Des ambulancières, des “gueuses”

Vive la Commune !

qui furent condamnées sans question de pétrole, dont 3 à mort : Suétens, Rétoffe, Marchais.

Quelques jours après, procès de 15 enfants, des pupilles de la Commune. Le plus âgé a 16 ans, le plus jeune en blouse bleue et képi militaire a **11 ans** !

On jugea **Blanqui**, arrêté le 17 mars et condamné pour l'insurrection du 31 octobre 70. On jugea les **journalistes** parisiens, condamnés à mort, au bagne, à des années de prison pour avoir défendu la Commune par la plume. **Maroteau** fut condamné à mort pour 2 articles du *Salut public*. On pourchassa les journalistes en liberté. On jugea les "assassins de **Lecomte** et **Clément Thomas**", chassant après les fusillades sans nombre de la rue des Rosiers des exécuteurs anonymes et introuvables. Les juges militaires ramassèrent des accusés au hasard. Sept furent condamnés à mort, dont un de 15 ans et demi, d'autres aux travaux forcés, à la prison. En 1878 (!), pour la même affaire, on condamnait encore un vieillard de 72 ans... On vengea les **offenses à Thiers**, la démolition de sa maison.

Le 4 décembre 1871, on jugea **Lisbonne**. En décembre encore, **Louise Michel**. Tous deux campèrent par leur attitude la Commune vivante devant la réaction.

Début 1872, on jugea les affaires des **otages** de la Roquette, des dominicains d'Arcueil, de la rue Haxo (en mars).

En **juin 1872**, les causes célèbres étaient épuisées, le gros-œuvre de la répression terminé.

Versailles avait avoué 5000 militaires morts entre ses mains. Des 36 000 prisonniers, 22 000 furent libérés en 1872. **10 500** avaient été traduits devant les conseils de guerre qui en condamnèrent **8 500**.

Mais ce n'était pas tout : les poursuites continuèrent, et il y eut même recrudescence à l'avènement de Mac-Mahon, le 24 mai 1873. Finalement, au 1^{er} janvier **1875**, Versailles annonçait un total de **13 500** condamnations, dont 150 femmes, pour la seule juridiction de Versailles. Le chiffre total des condamnés pour la France était de **13 700**, dont 170 femmes et 60 enfants.

Contre les 9/10 des condamnés, les conseils de guerre n'avaient pu relever d'autre crime que le port d'armes ou l'exercice de fonctions publiques.

400 condamnés étaient des étrangers.

Nul, même les témoins les plus haineux, n'était venu déposer d'un vol contre ces milliers de "bandits".

Sur les 13 500 condamnés parisiens, 270 furent condamnés à mort, **7500** à la déportation, 60 enfants de **moins** de 16 ans à la maison de correction.

Ferré, qui s'était défendu lui-même et qu'on avait fait attendre 12 semaines avant de lui annoncer sa mort, fut exécuté le 28 novembre 1871. En février, mars, avril, mai, juillet et septembre 1872, les poteaux de Satory furent garnis. La 25^{ème} et dernière exécution à Satory eut lieu en janvier 1873. En 1875, un soldat fut encore exécuté à Vincennes.

Les hommes s'adossaient courageusement à la tombe, du geste défiaient les fusils et criaient que leur cause ne mourrait pas ; ces voix vibrantes, ces regards fiers, troublaient profondément les soldats. Les fusils tremblaient et, presque à bout portant, ils tuaient rarement du premier coup.

Vive la Commune !

À Lyon, le jugement du 22 mars et de l'insurrection du 30 avril fournit 114 accusés.

À Marseille, deux jours après la mort de Ferré, le 30 novembre 1871, la commission des grâces fit tuer **Gaston Crémieux**. Depuis six mois, il attendait. Il avait pourtant été modéré pendant le mouvement. Crémieux fut conduit au Pharo de Marseille, vaste plaine qui borde la mer. Il dit à ses gardiens : "Je montrerai comment un républicain sait mourir". Adossé au mur, il voulut avoir les yeux libres et commander le feu. Il s'adressa alors aux soldats : "Visez à la poitrine, ne frappez pas à la tête. Feu ! Vive la République". Le dernier mot fut coupé par la mort. Comme à Satory, il y eut musique et défilé. La mort de ce jeune enthousiaste fit vive impression. Des registres placés à la porte de sa maison se remplirent en quelques heures de milliers de signatures.

3- Nouvelle-Calédonie – les proscrits

En 1848, on avait déporté à Nouka-Hiva ; en 1871, ce fut la Nouvelle-Calédonie. La loi versaillaise sur la déportation exaltait les ressources de notre colonie, représentait l'émigration forcée comme l'origine d'un nouvel empire français dans le Pacifique ; on y lisait : "Le gouvernement donne aux déportés une famille et un foyer" !

Les condamnés, accumulés dans des dépôts sur les côtes, languirent pendant des mois avant de partir. Le premier départ, de 300 déportés, eut lieu le **3 mai 1872**. Adieu famille, société, vie humaine ! En route pour le sépulcre aux antipodes ! Cinq mois et plus de voyage sur des pontons en marche : promiscuité en cage, biscuits pourris, la chaleur et le froid, la menace du cachot avec les fers aux pieds, au pain et à l'eau. Les femmes y ont droit aussi, et les religieuses qui les gardent sont plus mauvaises que les chiourmes. On y prend le scorbut, on y meurt.

Le premier **juillet 1875**, **4000** déportés avaient atteint la Nouvelle-Calédonie.

Toute la Nouvelle-Calédonie était sous régime militaire. Les **déportés** furent envoyés à l'île des Pins (déportation simple) et dans la presqu'île Ducos (en enceinte fortifiée). Les condamnés aux **travaux forcés** allèrent au bagne de l'île Nou, sur la Grande-Terre.

Les "colons" trouvèrent des huttes de paille ou des tentes, un hamac et quelques gamelles. Ni tabac, ni savon. Les gardiens étaient ceux du bagne, les chaouches violents infligeant la bastonnade et calculant les insultes pour envoyer au bagne. Voilà ces milliers d'hommes, habitués au travail, à l'activité de l'esprit, renfermés oisifs et misérables, vêtus de lambeaux, à peine nourris, à peine rattachés au monde. La folie apparut. La mort vint. Et la fusillade. Le gouvernement expédia des femmes de l'assistance pour l'accouplement...

Les bagnards n'avaient pas comme les déportés la consolation de mourir avec leurs égaux : des braves et des hommes d'esprit comme Trinquet, Amouroux, Da Costa, Cipriani, Allemane, Lisbonne, Maroteau, Brissac, Alphonse Humbert furent accouplés avec des assassins, des empoisonneurs. Ici, la moindre infraction entraîne des peines terribles : la cellule, le quart de pain, les fers, les poucettes broyant les os, le fouet tous les vendredis. Les forçats sont employés aux travaux les plus rudes.

Vive la Commune !

À l'île des Pins, les frères maristes avaient accaparé les terres fertiles et exploitaient les indigènes ; ceux-ci, excités par les missionnaires, fuyaient les déportés. Aux trousseaux des échappés, on lançait les Canaques.

Le **20 mars 1874**, 6 déportés s'échappent de la Nouvelle-Calédonie, dont Jourde, Rochefort, P. Grousset. Ils gagnent l'Australie et rentrent en Europe. Ce hasard leva un coin du voile ; leurs révélations apprirent à la France les horreurs calédoniennes. Le chevalet de torture se tendit plus durement. Un nouveau gouverneur provisoire, colonel des massacres de Mai, décréta que tout déporté donnerait à l'État 1/2 journée de travail. En 1875 le gouverneur en titre arrive, envoyé par les jésuites ; il aggrava encore la misère des communeux, assisté de l'évêque de Nouméa.

Louise Michel, Nathalie Lemel et les autres femmes condamnées à la déportation fortifiée étaient soumises aux mêmes rigueurs que les hommes.

Les évasions étaient condamnées d'avance. Pas comme Bazaine que Mac-Mahon fit évader de sa villégiature ! Il y eut en tout une quinzaine d'évasions. **Rastoul** et d'autres en périrent.

Le bagne broya les communeux sans les réduire.

Il n'était pas de mois qui n'eût de morts. **Verdure**, condamné comme "utopiste philanthrope" mourut le premier en 1873 ; **Moreau**, condamné à 25 ans pour deux articles disparut en 1875.

Quelques déportés furent "graciés" avec obligation de rester à la colonie... sans travail.

Les exilés qui avaient pu traverser les mailles versaillaises étaient frères des ensevelis de Calédonie. L'exode fut énorme au début. Pour **3500** environ, les arrêts des conseils de guerre rendirent les départs définitifs.

Les trois principales proscriptions furent la Suisse (la plus nombreuse), l'Angleterre et la Belgique (la moins sûre). À Londres et Bruxelles, les exilés furent accueillis par les proscrits du second Empire qui s'étaient établis.

Comme celle des protestants sous Louis XIV, la proscription de 1871 jeta la richesse nationale au-delà des frontières. Partout des légions d'ouvriers d'élite offrirent leurs talents appréciés ; les femmes de Paris furent accaparées par les ateliers. Beaucoup de proscrits fondèrent des usines, des commerces, des établissements, parfois importants ; il y avait des ingénieurs, architectes, imprimeurs, gens de banque, professeurs, sculpteurs, graveurs, dessinateurs.

En Grande-Bretagne, Vallès écrivit Jacques Vingtras, Vermersch les Incendiaires, Grousset ses études sur l'Irlande, Lissagaray son Histoire de la Commune ; le talent de Dalou prit son essor.

En Suisse, Malon écrivit la Troisième défaite du prolétariat français, Lefrançais, Beslay, Vuillaume leurs histoires et études ; E. Reclus poursuivit sa Géographie universelle, Courbet fit des chefs-d'œuvre.

Mac-Mahon appela une fois de plus Bismarck contre les communards, demanda l'expulsion des proscrits de Strasbourg annexé, qui eurent ordre de partir sous 15 jours. En

Vive la Commune !

Autriche, un décret impérial expulsa les proscrits ; c'est là que fut convoqué un congrès de toutes les polices d'Europe pour épier les communeux.

Les proscrits de la Commune, où qu'ils soient, ne se répandirent pas en "manifestes" ridicules comme ceux de la II^{ème} République ; ils se montrèrent soucieux de leur dignité, ne furent l'objet d'aucun scandale.

Ils se réunissaient pour des conférences, ou la célébration du 18 Mars ; tous les groupes se retrouvaient derrière le cercueil des camarades enveloppés dans le drapeau rouge.



VENGEANCE BOURGEOISE

Vingt mille hommes, femmes, enfants tués pendant la bataille ou après la résistance, à Paris, en province ;	20 000
--	--------

Trois mille au moins morts dans les dépôts, les pontons, les forts, les prisons, la Nouvelle-Calédonie, l'exil ou des maladies contractées pendant la captivité ;	3000
---	------

Treize mille sept cents condamnés à des peines qui, pour beaucoup, ont duré neuf ans (jusque l'amnistie de 1880) ;	13 700
---	--------

Soixante-dix mille femmes, enfants, vieillards, privés de leurs soutiens naturels ou jetés hors de France ;	70 000
--	--------

Cent dix mille victimes environ, voilà le bilan des vengeances de la haute bourgeoisie pour la Révolution de deux mois du 18 Mars.	110 000
---	---------

(Lissagaray)



Ferré

Ferré, militant blanquiste, avait été élu à la Commune par 37 000 voix du 13^{ème} arrondissement le 26 mars 1871. Il était délégué à la police, et autorisa l'exécution de six otages pendant la Semaine sanglante, le 25 mai.

Après la répression, la police ne retrouve pas la trace de Théophile Ferré. Ils surveillent sans relâche son domicile à Levallois. Ils menacent d'accoter sa sœur malade si la mère n'indique pas la retraite de ses deux fils. La mère est terrassée par une "fièvre chaude", et révèle l'adresse dans son délire.

Dans la nuit du 8 au 9 **juillet 1871**, tout le quartier de la rue Saint-Sauveur est mis en état de siège. On surprend Ferré au n° 6 en plein sommeil. Il y vit depuis six semaines sous un faux nom avec son frère Hippolyte.

Le 7 **août** 1871 commence le procès à grand spectacle des "17" chefs de la Commune parmi lesquels figure Ferré. Celui-ci refuse de participer aux débats du conseil de guerre.

Le 22 août, il sort de son mutisme et lit malgré ses juges un testament politique. Ferré, héros du peuple, expose la Commune au 3^{ème} conseil de guerre :

"Après la conclusion du traité de paix (26 février 1870), conséquence de la capitulation honteuse de Paris (28 janvier 1870), la République était en danger ; les hommes qui avaient succédé à l'Empire écroulé dans la boue et le sang (4 septembre 1870), se cramponnaient au pouvoir, et quoique accablés par le mépris public, ils préparaient dans l'ombre un coup d'État ; ils persistaient à refuser à Paris l'élection d'un conseil municipal.

Les journaux sincères étaient supprimés. Les meilleurs patriotes étaient condamnés à mort. Les royalistes se préparaient au partage de la France, et le 18 mars (1871), ils se crurent prêts et tentèrent le désarmement de la Garde nationale et l'arrestation en masse des républicains ; leur tentative échoua devant l'opposition entière de Paris et l'abandon même de leurs soldats, ils fuirent et se réfugièrent à Versailles.

Dans Paris livré à lui-même, des citoyens énergiques et courageux essayaient de ramener, au péril de leur vie, l'ordre et la sécurité. Au bout de quelques jours, la population était appelée au scrutin (26 mars), et la Commune de Paris fut ainsi constituée (28 mars).

Le devoir du gouvernement de Versailles était de reconnaître la validité de ce vote et de s'aboucher avec la Commune, pour ramener la concorde. Tout au contraire, et comme si la guerre étrangère n'avait pas fait assez de misère et de ruines, il y ajouta la guerre civile, ne respirant que la haine du peuple et la vengeance ; il attaqua Paris (2 avril) et lui fit subir un nouveau siège.

Pour réussir, il se servit de tous les moyens, il fit répandre dans toute la France les calomnies les plus odieuses sur les actes et les hommes de la Commune ; il s'entoura des ennemis les plus acharnés du parti républicain et les chefs de son armée étaient des amis particuliers de l'homme de Décembre (Napoléon III).

Vive la Commune !

Paris résista deux mois ; il fut alors conquis et pendant dix jours (21-30 mai) le gouvernement y autorisa le massacre des citoyens et les fusillades sans jugement. Ces journées funèbres nous reportent à celles de la Saint-Barthélemy ; on a trouvé les moyens de dépasser Juin et Décembre ! Jusques à quand le peuple continuera-t-il à être mitraillé ?

Membre de la Commune de Paris, je suis entre les mains de ses vainqueurs ; ils veulent ma tête, qu'ils la prennent ! Jamais je ne sauverai ma vie par la lâcheté. Libre j'ai vécu, j'entends mourir de même :

Je n'ajoute plus qu'un mot : la fortune est capricieuse ; je confie à l'avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance.

– Versailles, 22 août 1871.”

Ferré est condamné à mort le **2 septembre 1871**. Il tombe bravement le **28** novembre au plateau de Satory (plateau au Sud-Ouest de Versailles où est établi un champ de manœuvre), seul membre du Conseil de la Commune de Paris exécuté.

Réveillé le 28 novembre à 5 h du matin à la prison de Versailles, Ferré dit avec sang-froid : “Ah ! c'est pour ce matin ?”. Il se lève et se met à sa toilette, dont il s'occupe plus minutieusement qu'à l'ordinaire. Il se peigne et se pommade avec soin. Jusque-là, dans sa cellule de condamné à mort, Ferré s'est “économisé” en faisant chaque matin en se levant une gymnastique des bras et des mains. Il s'était par ailleurs désintéressé du pourvoi rédigé par son avocat : “Puisqu'il faut faire une fin, mieux vaut donc tout de suite que plus tard”, avait-il dit.

L'abbé Folley, aumônier de la prison, vient lui offrir les “secours de son ministère”. “Excusez-moi, monsieur l'abbé, lui dit poliment Ferré, mais j'ai beaucoup à faire ce matin”. L'abbé se retire. Ferré demeure seul avec son gardien.

Après une heure presque entièrement consacrée à se vêtir, se brosser et s'arranger, il écrit deux lettres : l'une adressée à sa sœur, et dans laquelle il lui recommande de recueillir ses restes pour que ses amis sachent où le retrouver, mais sans cérémonie : car il meurt “matérialiste comme il a vécu” ; l'autre, au ministère de la guerre, dans laquelle il réclame l'élargissement de son père et de son frère.

Ces deux lettres achevées, Ferré, voyant reparaître l'aumônier : “Entrez, monsieur l'abbé, et causons si cela vous plaît ; mais il est bien entendu que c'est simplement en amis”.

Quelques minutes plus tard, l'appel du commandant interrompait la causerie entre l'athée et le prêtre. Un gendarme s'approche et met les menottes au prisonnier selon l'usage. Un peu avant sept heures, trois voitures cellulaires partaient de la prison, et, passant sous les fenêtres du président de la République, se dirigeaient vers Satory.

À Satory, trois condamnés : Rossel, Bourgeois, Ferré sont rangés contre trois poteaux, adossés à une butte. Ferré est le dernier à droite. Le colonel Merlin, à cheval, l'épée haute, est à la tête de son régiment.

Quand on veut mettre le bandeau à Ferré, il le rejette aussitôt, et, tenant d'une main une cigarette, campant l'autre sur ses reins, il affronte du regard le peloton qui va le foudroyer.

Au signal donné, les trois condamnés tombent en même temps.

Vive la Commune !

Ferré a reçu le plomb dans la poitrine et dans le ventre. Le sang a rejailli jusque sur sa face. Un chien noir, égaré, on ne sait comment, au milieu des troupes, s'approche et lèche ce sang : on le chasse.

Quelques minutes après, une voiture de déménagement transportait trois cercueils au cimetière ; une dizaine de jeunes gens saluaient ces victimes au passage, mais ne pouvaient les suivre au cimetière, dont l'entrée était interdite par ordre de l'autorité.

Le *Peuple souverain* du 30 novembre publie la dernière lettre de Ferré, adressée au ministre de la Guerre :

“Monsieur le Ministre, maintenant que je suis mort, il n'y a plus de raison pour garder mon vieux père, non plus que mon frère qui est aliéné. Je vous prie donc de les rendre à ma sœur, qui peut seule prendre soin d'eux. Je vous salue bien”.

Ferré avait légué ses pauvres biens à ses codétenus avant de marcher au supplice.

L'année suivante, en novembre 1872, la police exerce une surveillance continue sur le cimetière de Levallois, arrête une jeune ouvrière de 20 ans et un gamin de 8 ans qui avaient pris en relique quelques immortelles sur la tombe de Ferré.

En novembre 1873, elle enlève une couronne dédiée “à un martyr”.

À chaque anniversaire, la police enlève des “insignes révolutionnaires”.

Au neuvième anniversaire de l'exécution de Ferré, le 28 novembre 1880, l'année de l'amnistie, une manifestation a lieu sur la tombe de Ferré. Blanqui préside la manifestation du Comité d'aide aux amnistiés. Autour de la tombe Eudes, Gambon, Cournet, Louise Michel, Nathalie Lemel, Alcide Cadolle et sa mère. La police procède à dix arrestations. Elle joint à son rapport un “spécimen de roses rouges dont les manifestants étaient décorés”.

Devant la 8^{ème} chambre correctionnelle, Hermine Cadolle – giletière à “La Belle Jardinière” – tient tête au président :

- Que voulez-vous dire par ces mots : “nous te vengerons” ?
 - Nous y travaillons tous les jours.
 - Expliquez-vous.
 - Vous verrez !... Pourquoi nous défendre d'honorer nos morts. Il y a eu 45 000 des nôtres fusillés.
 - Vous oubliez les innocents que vous avez assassinés.
 - Il n'y a pas de comparaison : 60 d'un côté, 45 000 de l'autre !
- Elle est acquittée.

Louise Michel

Louise Michel était à l'enterrement de Victor Noir en janvier 1870. Le 14 août 1870, lors de l'affaire de la Villette, elle était devant la caserne des pompiers.

Elle était devant l'Hôtel de Ville le 31 octobre et le 22 janvier au temps du siège de Paris par les Allemands, et elle a mis en route le comité de vigilance des femmes de Montmartre.

Le 18 Mars, elle est habillée en garde national pour ne pas attirer les regards. À compter de ce jour de victoire révolutionnaire, elle porte une ceinture rouge sur ses vêtements habituels, "elle se livre avec ardeur à la politique, elle fréquente les clubs où elle se distingue par un langage qui rappelle les énergumènes de 1793", dit le journal *Le Voleur* en décembre 1871.

Elle explique elle-même comment elle délaissa le comité de Montmartre sous la Commune :

"Depuis le 3 avril (le second siège de Paris) jusqu'à l'entrée des troupes de Versailles (le 21 mai), je n'avais quitté les compagnies de marche, que deux fois pendant quelques heures pour venir à Paris. Quand le 61^{ème} bataillon auquel j'appartenais rentrait, j'allais avec d'autres, les Enfants perdus, les Éclaireurs, les artilleurs de Montmartre, tantôt à la gare de Clamart, à Montrouge, au fort d'Issy, dans les Hautes Bruyères, à Neuilly".

Dimanche 28 mai à 14 h, le dernier coup de fusil de la Commune a été tiré rue Ramponneau. Louise Michel a fini de se défendre chaussée Clignancourt où, restée seule vivante avec deux fédérés, elle échappe de justesse à des Versaillais déguisés en gardes nationaux... Tourmentée à propos de sa mère, elle échange sa jupe trouée de balles pour une jupe grise qu'on lui prête, et s'en va "de l'air le plus bourgeois possible" vers chez elle, au milieu des brassards tricolores et des soldats qui occupent la voie. Apprenant l'arrestation de sa mère, elle va droit au poste de l'armée. Le chef de poste dit de sa mère :

– Elle doit être fusillée maintenant.

– Alors vous recommencerez pour moi, répond la communarde.

Et elle court au bastion 37 où les prisonniers remplissent une grande cour, suivie par les soldats. Trouvant sa mère en vie, elle prend sa place.

Tout à coup arrive un état-major à cheval. Celui qui commande, droit sur son cheval, défie les prisonniers :

– C'est moi qui suis Galliffet ! Vous me croyez cruel, gens de Montmartre, je le suis plus encore que vous ne pensez !

Louise raconte : "On s'arrange comme on peut afin d'être convenable pour mourir".

– Tirez dans le tas ! crie Galliffet. Les soldats, gorgés de sang, regardent comme en rêve sans bouger. Galliffet disparaît. On fait ranger les prisonniers en file. Des cavaliers prennent les deux côtés et les emmènent sans leur dire où.

À la Muette, la mort frôle encore. La pluie qui ne cesse depuis deux jours tombe à présent "si fort qu'il semblait marcher dans l'eau". À Versailles, des nuées de petits crevés

Vive la Commune !

assaillent les prisonniers, Louise échappe encore à la mort. À Satory, on ne fouille pas Louise, destinée à être fusillée le lendemain.

En fait, les jours et les nuits passent. Louise est envoyée à la prison des Chantiers de Versailles. Là, les sœurs de combat accueillent les nouvelles arrivantes au cri de “Vive la Commune !”. Les prisonnières s’offrent ce luxe et acceptent les jours de cachot qui en sont le prix.

Quarante des “plus mauvaises” de la prison, dont Louise fait partie, sont envoyées à la correction de Versailles.

Louise tremble pour la vie de son ami Ferré qui écrit sa bravoure en lui rappelant un de ses poèmes ayant pour titre “Éternité” :

Vous êtes nos seigneurs et nos maîtres
Notre vie est entre vos mains
Mais les jours ont des lendemains
Et parmi vous sont bien des traîtres !

Le 28 novembre, Ferré tombe à Satory. Le 11 décembre, Louise reçoit son assignation devant le 6^{ème} conseil de guerre de Versailles pour le **16 décembre 1871**.

Louise Michel est amenée par des gardes. Elle est âgée de 36 ans. Elle porte des vêtements noirs. Elle regarde ses juges avec calme et assurance. Sur son front impassible, on ne découvre rien, sinon la résolution de braver froidement la justice militaire.

Louise parle :

“Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue. J’appartiens tout entière à la Révolution sociale et je déclare accepter la responsabilité entière de mes actes. Je l’accepte tout entière, et sans restrictions...”

Vous me reprochez d’avoir participé à l’assassinat des généraux ? À cela je répondrais oui, si je m’étais trouvée à Montmartre, quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple, je n’aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables.

Quant à l’incendie de Paris, oui, j’y ai participé. Je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n’ai point de complices. J’ai agi de mon propre mouvement. Moi qui ai assisté à toutes les séances de l’Hôtel de Ville, je déclare que jamais il n’y a été question d’assassinat ou d’incendie.

Un jour, je proposai à Ferré d’envahir l’Assemblée ; je voulais deux victimes, M. Thiers et moi, car j’avais fait le sacrifice de ma vie, et j’étais décidée à frapper.

Vous êtes des hommes qui allez me juger ; moi je ne suis qu’une femme, et pourtant je vous regarde en face. Prenez ma vie si vous la voulez ; je ne suis pas femme à vous la disputer un seul instant.”

Le rapporteur Dailly requiert la peine de mort contre Louise, qui reprend la parole :

“Ce que je réclame de vous, qui vous donnez comme mes juges, mais qui ne vous cachez pas comme la Commission des grâces, c’est le champ de Satory où sont déjà tombés nos frères ; il faut me retrancher de la société, on vous a dit de le faire.

Eh bien ! puisqu’il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n’a droit qu’à un peu de plomb, j’en réclame ma part. Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier

Vive la Commune !

vengeance et je demanderai à la vengeance de mes frères les assassins de la Commission des grâces.”

– Le Président : “Je ne puis vous laisser la parole”.

– Louise : “J’ai fini ! Si vous n’êtes pas des lâches, tuez-moi”.

Ils n’eurent pas le courage de la tuer tout d’un coup. Elle fut condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée et resta huit ans en Nouvelle-Calédonie, après quoi elle tint parole, se rua de nouveau au cœur de la guerre sociale.

Louise Michel ne fut pas unique dans ce genre. Bien d’autres parmi lesquelles il faut dire madame Lemel, Augustine Chiffon, montrèrent aux Versaillais, quelles terribles femmes sont les Parisiennes, même enchaînées.

Verlaine :

“France bourgeoise au dos facile

Louise Michel est très bien.”



GARE À LA REVANCHE

L'assemblée – 1871-1875

En juin 1871 règne sur Paris écrasé une Assemblée aux deux tiers royaliste, ayant l'armée sous la main, forte du clergé. Thiers est chef du pouvoir exécutif. Toutes les gardes nationales sont dissoutes. Telle est la "République" versaillaise victorieuse, dont l'Assemblée décrète Versailles capitale définitive.

L'Assemblée rembourse les princes d'Orléans de 40 millions que l'Empire avait justement confisqués et les invite à occuper leur siège au centre droit.

Le 6 juin 1871, **Jules Favre** adressait une circulaire à ses agents diplomatiques :

"L'Internationale est une société de guerre et de haine. C'est pour écraser les nations sous le joug d'une sorte de monarchisme sanguinaire, c'est pour en faire une vaste tribu appauvrie et hébétée par le communisme, que des hommes égarés et pervers agitent le monde. Le dernier mot de leur système ne peut être que l'effroyable despotisme d'un petit nombre de chefs s'imposant à une multitude courbée sous le joug, subissant toutes les servitudes, jusqu'à la plus odieuse, celle de la conscience, n'ayant plus foyer, ni champ, ni épargne, ni prière, réduite à un immense atelier, conduite par la terreur, et contrainte administrativement à chasser de son cœur Dieu et la famille."

Le 14 mars 1872 la **loi Dufaure** mit l'espionnage dans l'atelier, au foyer domestique :

"Toute association internationale qui, sous quelque dénomination que ce soit, notamment sous celle d'Association internationale des Travailleurs, aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie ou des cultes constituera, par le seul fait de son existence et de ses ramifications sur le territoire français, un attentat contre la "paix publique"."

De même que la circulaire Favre appelait à une croisade contre l'Internationale et demandait l'extradition des membres de la Commune comme criminels de droit commun, la loi Dufaure menaçait de la prison, de la surveillance de la haute police pour cinq ans, de la déchéance de la qualité de Français les affiliés et "quiconque aura excité à se soustraire à la souveraineté nationale en se constituant en État indépendant".

Le rapport du Conseil général de l'Internationale au Congrès de La Haye (septembre 1872) dit :

"La lutte contre l'Internationale jusque-là localisée en France puis en Allemagne devint générale à partir de la Commune."

Les gouvernements allemand et autrichien projetaient une conférence des États européens pour organiser la lutte contre l'Internationale. Le gouvernement espagnol donna l'impulsion. Le 13 juin 1871, le gouvernement autrichien fit une razzia des dirigeants ouvriers. À Leipzig, le 27 mars 1872, Bebel et Liebknecht furent condamnés à deux ans de

Vive la Commune !

forteresse pour activités menant à la trahison. À Copenhague, le 8 mai 1872, on arrêta les trois membres du Comité central, Brix, Pio et Geleff. Le télégraphe annonça par toute la terre que le grand incendie de Chicago était l'œuvre infernale de l'Internationale. En 1879, l'encyclique "Quod apostolici muneris" de Léon XIII dénonçait encore l'Internationale et le socialisme (L'Internationale s'était officiellement dissoute en 1876 !). Malgré cela, depuis la Conférence de Londres en septembre 1871, l'Internationale avait fait gagner du terrain au socialisme en Irlande, en Angleterre, en Hollande, au Danemark, au Portugal, aux États-Unis, en Argentine, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

L'Assemblée versaillaise vota la loi sur la déportation ; elle supprima la mairie centrale de Lyon ; prit le réactionnaire belliqueux Buffet comme président à la place de Jules Grévy.

Le clergé revendiqua des droits nouveaux, stigmatisa les enterrements civils, fit rétablir les aumôniers militaires, décréta l'érection du Sacré-cœur à Montmartre déclaré "d'utilité publique" le 24 juillet 1873. Le "vœu national" à l'origine du Sacré-cœur, formulé pendant la guerre de 1870 dit dans sa formule définitive du 18 janvier 1872 : "En présence des malheurs qui menacent la France, en présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés"...

Le 24 mai 1873, Thiers était chassé par l'Assemblée, et remplacé par le maréchal et légitimiste **Mac-Mahon**, nommé chef du pouvoir exécutif pour **sept ans** le 19 novembre 1873.

La terreur des classes dominantes coalisées redoubla. On fit des coupes sombres dans le corps des fonctionnaires ; ceux de l'Empire conservés continuaient à se venger des républicains. Le cautionnement des journaux fut rétabli, les feuilles républicaines poursuivies, les communeux traqués. En deux ans, jusqu'en 1875, 28 journaux furent supprimés, 20 suspendus, 163 interdits de la voie publique.

Sous ce régime d'Ordre sans autre titre, les intrigues entre les fractions dominantes furent incessantes et multiples. Les royalistes voulaient amener leur Henri V. Les bonapartistes, toujours impunis, furent réintroduits, gouvernant la police, continuant leur "socialisme" de carton avec leur devise du référendum sauveur. La faction "opportuniste" des républicains tricolores conduite par Gambetta envahit les sièges vacants de l'Assemblée, se plongea dans le jeu Étatique, pour établir une "alternative" à la tête des "couches nouvelles".

République tricolore – 1875-1877

Gambetta admit que l'Assemblée, née le 8 février 1871 avec l'unique mission de décider de la guerre ou la paix avec l'Allemagne, avait acquis la capacité d'une assemblée Constituante. **Le 25 février 1875**, elle fit du chef du pouvoir exécutif un "Président de la République". Mac-Mahon en avait encore pour cinq ans et le premier ministre de cette "République" fut Buffet, ex-ministre de l'Empire. Le "Président" devait être élu par un **Sénat** et une **Chambre des députés**.

Le 31 décembre 1875, l'Assemblée de malheur se dispersa.

Le capitalisme avait trouvé sa forme constitutionnelle "idéale" : le régime de la **monarchie constitutionnelle** stabilisé avec le "Président" inventé en 1849 à la tête en lieu et place du Roi de 1791 ; le régime des deux Chambres avec le Sénat inauguré par la réaction thermidorienne et le Conseil des Anciens de la Constitution de l'An III (22 août 1795).

Régime sans nom, qui ose à peine s'avouer, adopté par raccroc. Régime des exploités se disputant le corps social, livrant celui-ci au pillage anonyme, exposant continuellement la société au coup d'État et le pays à la guerre.

Cette "III^{ème} République" n'est pas née en janvier 1875, non plus qu'au 4 Septembre 1870, mais au 28 janvier avec la Défection nationale, au 8 février avec les "ruraux" imposés par le conquérant étranger ; elle fut effectivement établie le **28 mai 1871** par le massacre des prolétaires parisiens et la victoire du bloc tricolore, allant de Galliffet à Gambetta. C'est le régime prostitué du républicain tricolore Jules Grévy, de l'orléaniste Thiers, du maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta, bonapartiste de Sedan, du légitimiste Buffet.

Face aux rivalités carnassières des classes dominantes après la grande saignée, le peuple paria reconstitue ses forces, dans la souffrance, entièrement par lui-même, hors du pays légal. La chaîne des inconnus se prolonge, qui assimilent les leçons du dernier carnage, pousse plus avant le plan d'émancipation prolétarienne de l'humanité. Battu mais non vaincu, le peuple invulnérable se redresse, refait son sang généreux.

Il n'oublie pas ses défenseurs, oblige "l'opposition" à inscrire l'amnistie sur ses programmes. Ses réunions publiques l'imposent aux candidats bourgeois eux-mêmes.

En **février 1876**, la Commune et l'amnistie hantent les élections générales. Les "républicains" tiennent la Chambre des députés, les royalistes le Sénat et ont Mac-Mahon pour eux. C'est ce Sénat, forteresse de la réaction que Gambetta nommera le "grand conseil des communes" de France !

Cette année 1876, la Chambre nomme une commission sur les projets d'amnistie. Son rapporteur déclare justement : "L'insurrection du 18 Mars ne peut, à aucun point de vue, être comparée à nos guerres civiles. J'y vois une insurrection contre la société tout entière". Et Dufaure, vieux criminel de 1848 : "Ce n'était pas un mouvement communal, c'était la révolution la plus radicale qui ait jamais été entreprise dans le monde."

Vive la Commune !

L'extrême gauche officielle parle pour les vaincus en les accablant : "On voit dans la révolution du 18 Mars une révolution sociale tandis qu'il n'y a qu'une attaque de nerfs et un accès de fièvre !"

L'on ergote alors, on opère de lugubres tractations entre vampires par cadavres de communards interposés, entre "l'amnistie-partielle" et la "grâce-amnistie"... Pendant ce temps, un conseil de guerre prononce encore une condamnation à mort à la fin de 1876.

Le **16 mai 1877**, la droite tente de prendre sa revanche sur les élections de 1876. Le clergé mène la campagne, conduit militairement par un cardinal. Depuis un mois les évêques croisent les crosses pour le Saint-Siège opprimé. Mac-Mahon congédie le ministre Jules Simon et sa "République aimable". L'administration est épurée, la presse matée. En juin, la Chambre est congédiée.

Mais en octobre 1877, les "républicains" l'emportent aux élections ; ils amnistient leurs amis, et oublient les condamnés de la Commune.

Thiers, bourreau de la Commune, meurt en septembre 1877. Mac-Mahon s'évade de la présidence ; **Jules Grévy**, chef de l'Assemblée versaillaise de 1871, le remplace : c'est le premier président de la République se disant républicain. La République tricolore est majoritaire au Sénat, triomphante.

Le Socialisme debout – 1878-1880

Les massacres, les déportations, l'exil, n'avaient pas tué le socialisme, comme Thiers l'avait annoncé à l'Assemblée rurale.

Pendant sept ans, l'Allemagne, militante depuis la Commune, avait assuré l'intervie, avec ses guides sûrs : Bebel, Liebknecht, de nombreux journaux et des députés.

En France, après ces sept ans, le parti socialiste reparaît, jeune, vigoureux, précis, tel qu'il se montrait aux dernières années de l'Empire avec le Manifeste des 60. Il est assez nombreux pour provoquer à Paris un congrès ouvrier international, à l'occasion de **l'Exposition universelle de 1878**, que la "République" interdit.

L'agitation pour l'amnistie n'avait jamais cessé dans le peuple, obligeant "l'extrême Gauche", les radicaux à s'agiter, obnubilant les opportunistes de Gambetta. Le peuple, quoique laissé dans la nuit par les "républicains" en vedette, sentait d'instinct que la Commune était à lui, et ne se lassait pas de manifester pour les vaincus.

En **avril 1879**, Blanqui emprisonné, inéligible, est élu à Bordeaux.

La République grévyste avait, par une loi-tamis, amnistié les graciés dans le délai de 3 mois, les "bons" insurgés. Les premiers convois de Calédoniens arrivèrent **en septembre 1879 à Port-Vandres**, reçus avec enthousiasme par les comités républicains en cette année centenaire de la prise de la Bastille.

Le socialisme, complètement réorganisé dans le **Parti Ouvrier Français**, premier parti marxiste de France, assimilant les amnistiés, multiplia les conférences, les réunions publiques, l'agitation dans la presse.

Vive la Commune !

Le **18 Mars 1880**, l'anniversaire de la Commune est largement célébré à Paris et en province. Le 23 mai de la même année, la foule porte des couronnes au Père-Lachaise. Le préfet de police fait charger, arrêter les manifestants.

Mais le courant est trop fort : le communal **Trinquet** est élu conseiller municipal à Belleville, fief de la "Gauche" opportuniste.

Gambetta doit se plier à l'amnistie ; il la réclame afin de "briser l'arme" du P.O.F.

Le **10 juillet 1880**, le gouvernement gracie tous les condamnés. Il faut attendre cinq mois encore, la fin de l'année, pour le retour des Calédoniens.

Depuis la Semaine sanglante, en neuf années, les grâces, les lois, la mort avaient "libéré" toutes les victimes de Versailles. L'Empire, après le 2 décembre (1851), n'avait pas frappé sept ans, amnistiant en 1859 ; il n'avait pas fait 20 000 cadavres. Il n'est que la "République" anonyme pour massacrer les foules.

Les communalards grossirent les rangs du Parti ouvrier, qui reçut d'eux une impulsion considérable, et qui avait charge dans notre pays de la Revanche prolétarienne.



Elle n'est pas morte

(Aux survivants de la Semaine sanglante)

*On l'a tuée à coups d'chassepot,
À coups de mitrailleuse,
Et roulée avec son drapeau
Dans la terre argileuse.
Et la tourbe des bourreaux gras
Se croyait la plus forte.*

(Refrain)

*Tout ça n'empêche pas, Nicolas,
Qu'la Commune n'est pas morte !*

*Comme des faucheurs rasant un pré,
Comme on abat des pommes,
Les Versaillais ont massacré
Pour le moins cent mille hommes.
Et ces cent mille assassinats
Voyez c' que ça rapporte.*

... ..

*On a bien fusillé Varlin,
Flourens, Duval, Millièrè,
Ferré, Rigault, Tony Moilin,
Gavé le cimetièrè.
On croyait lui couper les bras
Et lui vider l'aorte.*

... ..

*Ils ont fait acte de bandits,
Comptant sur le silence,
Ach'vé les blessés dans leurs lits,
Dans leurs lits d'ambulance.
Et le sang inondant les draps
Ruisselait sous la porte.*

... ..

*Les journalistes policiers,
Marchands de calomnies,
Ont répandu sur nos charniers
Leurs flots d'ignominies
Les Maxim' Ducamp, les Dumas,
Ont vomi leur eau-forte.*

... ..

*C'est la hache de Damoclès,
Qui plane sur leurs têtes.
À l'enterrement de Jules Vallès¹³,
Ils en étaient tout bêtes.
Fait est qu'on était un fier tas
À lui servir d'escorte !*

*C'qui prouve en tout cas, Nicolas,
Qu'la Commune n'est pas morte !*

*Ils disaient comptant leurs écus
À présent nul ne bouge,
Mais au bout d'quinze ans les vaincus
Déballent leur drapeau rouge,
Malgré Déroulède et ses gars
En plein jour on le porte.*

C'qui vous prouve en tout cas

*Avec nos femmes en bouquets,
Et malgré la misère,
Nous fêtons dans nos gais banquets
Le grand anniversaire ;
Et la police a le nez bas
D'avant les toasts qu'on y porte.*

C'qui vous prouve

*Bref tout ça prouve aux combattants
Qu'Marianne a la peau brune,
Du chien dans l'ventre et qu'il est temps
D'crier : Vive la Commune !
Et ça prouve à tous les Judas
Qu'si ça marche de la sorte,
Ils sentiront dans peu,
Nom de Dieu !
Qu'la Commune n'est pas morte !*

Paris, mai 1886.

Publié la 1^{ère} fois dans

La Question Sociale – n° 4

du 10 avril/10 mai 1885.

– Eugène Pottier, communard.

¹³ Vallès est mort le 14 février 1885.

Conclusion

ENSEIGNEMENTS

La Commune de Paris est jusqu'à présent l'événement le plus important de notre histoire nationale populaire. C'est aussi un mouvement marquant dans l'histoire de la révolution mondiale.

En défendant la mémoire des communards, par nos propres efforts, c'est pour les intérêts culturels du peuple que nous combattons ; et c'est une occasion privilégiée de démasquer les faux-amis de la Commune, qui sont les faux-amis du peuple, les révisionnistes du P.C.F. et du monde entier.

Inversement, les enseignements de la révolution du 18 Mars 1871 éclairent nos luttes présentes et à venir.

Durant la grande journée du 18 Mars de l'année 1871 du calendrier catholique, le peuple parisien s'est levé en armes, sous la direction des faubourgs ouvriers, a écrasé dans l'œuf un coup d'État des classes dominantes propriétaires, mis en fuite le gouvernement à Versailles, installé ses représentants à l'Hôtel de Ville, remplacé l'État par la "Commune", ouvrant ainsi la voie au gouvernement des producteurs par eux-mêmes, au socialisme et à la société sans classes.

Ce nouveau régime, le premier régime politique des ouvriers de toute l'histoire de l'humanité, vécut 72 jours mémorables, du 18 mars au 28 mai 1871, soit deux mois et demi.

1- Depuis deux siècles, depuis la révolution industrielle, la révolution ouvrière est inévitable dans le monde entier. La vraie raison de la Commune, c'est que les usines, c'est-à-dire la production collective, et la propriété privée ne peuvent pas aller ensemble.

Si la première révolution ouvrière s'est produite à Paris et en 1871, c'est seulement à cause des circonstances. Vingt ans avant la Commune, le mot d'ordre "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous" l'annonçait déjà. Et, quelques années avant la Commune, en septembre 1864, l'instrument de la révolution ouvrière avait été créé : l'Association internationale des Travailleurs.

2- Les circonstances qui amenèrent la Commune de Paris, ce fut la guerre de 1870. La guerre et la tendance à la destruction illimitée sont les conséquences inéluctables du régime capitaliste, et la guerre franco-allemande de 1870 s'avéra être précisément la plus terrible guerre des temps modernes.

À la faveur de la guerre de 1870, les gouvernements nationaux apparurent comme ne faisant qu'un contre le prolétariat ; dès lors, la domination de classe ne pouvait plus se déguiser avec un uniforme "National".

Pour la première fois, tandis que les classes possédantes entraînaient les nations dans la guerre, les ouvriers en Allemagne et en France échangèrent des messages de paix, ouvrant

Vive la Commune !

la perspective d'une nouvelle société, pacifique parce que reposant sur l'association et la solidarité des travailleurs de tous les pays.

La guerre capitaliste pousse invinciblement les peuples à se soulever contre la bourgeoisie cosmopolite ; ceci se produisit à Paris en 1871 et la Commune nous définitivement la guerre et la révolution entre elles. Aujourd'hui nous disons : ou bien c'est la révolution qui conjure la guerre, ou bien la guerre entraînera la révolution.

3- La leçon première de la Révolution du 18 mars concerne la question des armes : c'est parce que les ouvriers parisiens étaient armés que Paris fut attaqué ; ce qui est plus important encore, c'est parce qu'il était armé que Paris ouvrier put résister au coup d'État et que la Commune a vu le jour. En un mot, pour faire la révolution, il faut prendre les fusils ; inversement, la victoire de la révolution a pour résultat de neutraliser les forces sauvages de destruction et de mort.

4- La brillante nouveauté, dans la Révolution du 18 mars, c'est la Commune elle-même, le nouveau régime politique ouvrier.

Ce sont les travailleurs organisés qui prennent la place de l'État :

- le gouvernement et le Parlement sont remplacés par des assemblées locales, sur le modèle du Conseil de la Commune de Paris, composées d'ouvriers ou de représentants reconnus de la classe ouvrière, payés comme des ouvriers, et qui sont de simples agents des travailleurs, électifs, responsables et révocables. La direction nationale, à qui il ne reste presque plus de fonctions, est composée aussi de délégués du même genre.

- l'armée est supprimée, les classes possédantes sont désarmées ; on y substitue, ainsi qu'à la police, le peuple en armes.

5- Avec le nouveau régime politique, avec la Commune et seulement avec elle, on peut commencer la révolution économique qui doit libérer le Travail et amener la société sans classes.

D'abord, en détruisant l'État, en supprimant l'armée et les fonctionnaires, la Commune fait déjà faire d'immenses économies au peuple.

Ensuite, la Commune de Paris a même commencé la révolution économique proprement dite ; sa décision la plus importante a été justement d'exproprier les patrons qui avaient abandonné leurs entreprises à cause de la guerre ou qui les fermaient pour faire tomber la Commune. L'expropriation comprit aussi les entreprises "publiques".

Des associations coopératives ouvrières ont commencé à gérer elles-mêmes les entreprises sur des bases nouvelles, en étant reliées entre elles et à la Commune pour régler la production d'après un plan commun.

6- La guerre sauvage que déclenchèrent les classes possédantes, réfugiées à Versailles contre la Commune, témoigne de la furie dont elles sont capables dès que la classe ouvrière ose se dresser pour son droit.

Pendant 50 jours, Paris subit un second siège : les prisonniers sont assassinés, les blessés achevés, Paris est bombardé.

Vive la Commune !

Le 21 mai, quand les Versaillais entrent dans Paris commence la Semaine sanglante : les femmes, les enfants, les vieillards sont massacrés en masse. Les ouvriers résistent jusqu'au bout avec un héroïsme inconnu. On en exécute par centaines à la mitrailleuse.

Ce n'est pas tout ! Après le 28 mai, on déclare la guerre aux vaincus. 50 000 personnes sont arrêtées, on fusille au hasard les Parisiens et on en parque 36 000 dans des camps, pour passer au Conseil de guerre, et être déportés pour un grand nombre au bagne de Nouvelle-Calédonie.

Au total on compte 20 000 tués et 3000 morts en prison, au bagne, etc. 13 700 sont condamnés jusqu'à des peines de 9 ans ; 70 000 sont privés de soutien ou en exil.

7- C'est sur cette montagne de cadavres qu'a été construite la III^{ème} République, république du sang et de l'état de siège – aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, Paris et 43 départements étaient en état de siège – régime qui fonde notre sacro-sainte “forme républicaine de gouvernement” d'aujourd'hui. Mais, malgré les vainqueurs, qui disaient que le “socialisme était fini pour longtemps”, la Commune, vengée par la République des Soviets, n'est pas morte ; elle rayonne sur la Chine rouge, poursuit son avancée dans le monde, et son drapeau est plus que jamais le nôtre.



PROLÉTAIRES UNISSONS-NOUS !

A- Le Système Capitaliste

- 1- La condition de l'existence et de la domination de la classe bourgeoise, c'est la formation et l'accroissement du Capital ;
- 2- La condition de l'existence du Capital, c'est le salariat ;
- 3- Le salariat repose exclusivement sur la concurrence des ouvriers entre eux ;
- 4- Or, la bourgeoisie est l'agent fatal du progrès de l'industrie, qui substitue à l'isolement des ouvriers leur union révolutionnaire par l'association ;
- 5- Aussi la bourgeoisie produit-elle avant tout ses propres fossoyeurs ; pour la même raison, la chute de la bourgeoisie et la victoire du prolétariat sont également inévitables.

B- La Révolution Communiste

- 6- L'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.
- 7- Le but immédiat des communistes est : la constitution du prolétariat en classe, le renversement violent de la domination bourgeoise et la conquête du pouvoir politique par le prolétariat.
- 8- La classe ouvrière ne peut pas simplement prendre possession du mécanisme politique existant et le mettre en marche pour la réalisation de ses propres buts. Elle doit démolir la machine bureaucratique et militaire d'État et lui substituer la forme politique de l'émancipation du Travail, sa Commune.
- 9- La première étape de la révolution ouvrière s'accompagne inévitablement d'empiètements despotiques sur le droit de propriété et les conditions bourgeoises de la production. L'"État" des ouvriers établit la propriété commune des moyens de production, applique l'égalité du travail et l'égalité de la répartition des produits ; le nouveau régime a pour devise : "De chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail".
- 10- Cette première étape, de transformation révolutionnaire de la société capitaliste en société communiste, n'est encore que la phase inférieure du communisme, qui correspond à une période de transition politique, la Commune, qui est "l'État" de dictature du prolétariat.
- 11- La révolution communiste est la rupture la plus radicale avec le régime traditionnel de propriété. À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association où le libre développement de chacun est la

Vive la Commune !

condition du libre développement de tous. La société écrit alors sur ses drapeaux : “De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins”.

12- En détruisant le régime capitaliste de production, ce sont en même temps les conditions de l’antagonisme de classe et les classes en général que le prolétariat détruit, et par-là même sa propre domination comme classe. Lorsque toute la production est concentrée dans les mains des individus associés, le pouvoir public perd son caractère politique, c’est-à-dire de pouvoir organisé d’une classe pour l’oppression d’une autre, l’État prolétarien lui-même disparaît.

C- Le Mouvement Révolutionnaire

13- Les communistes révolutionnaires travaillent à l’union et à l’entente des partis progressistes de tous les pays. Les communistes appuient en tous pays tout mouvement révolutionnaire contre l’ordre social et politique existant.

14- La position des communistes à l’égard des partis ouvriers déjà constitués est la suivante : ils combattent pour les intérêts et les buts immédiats de la classe ouvrière avec eux ; mais dans le mouvement présent, ils défendent et représentent en même temps l’avenir du mouvement.

15- Dans tous les mouvements, les communistes mettent en avant la question de la propriété comme la question fondamentale.

16- Les communistes ne s’abaissent pas à dissimuler leurs opinions et leurs projets. Ils proclament ouvertement que leurs buts ne peuvent être atteints que par le renversement violent de tout l’ordre social passé. Que les classes dirigeantes tremblent à l’idée d’une révolution communiste ! Les prolétaires n’y ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à y gagner.



LÉNINE 1905

“Nous devons faire comprendre d’une façon claire et sans équivoque aux ouvriers et au peuple tout entier **pourquoi** nous voulons instaurer un gouvernement révolutionnaire provisoire, **quelles sont précisément les transformations** que nous réaliserons dès demain, en cas d’issue victorieuse de l’insurrection populaire qui a déjà commencé, si nous exerçons sur le pouvoir une influence décisive. Telles sont les questions qui doivent préoccuper les dirigeants politiques.

Le mot “Commune” ne donne aucune réponse et ne fait qu’encrasser les cerveaux.

Plus la Commune de Paris de 1871 nous est chère, moins il nous est permis de l’invoquer tout court, sans examiner ses fautes et les conditions particulières dans lesquelles elle se trouva placée.

L’histoire connaît sous ce nom (de Commune) un gouvernement ouvrier qui, à l’époque, ne savait ni ne pouvait distinguer entre les éléments des révolutions démocratique et socialiste, qui confondait les tâches de la lutte pour la république avec les tâches de la lutte pour le socialisme, qui ne sut pas résoudre le problème d’une offensive militaire énergique contre Versailles, qui commit la faute de ne pas s’emparer de la Banque de France, etc.

En un mot, la Commune de Paris fut un gouvernement **comme ne doit pas être le nôtre.**”

AUSSITÔT LA RÉVOLUTION

La prochaine révolution ne sera pas une opération “politique”, un simple changement de personnel gouvernemental, comme on en a tant vu et où, pendant que le peuple se serre la ceinture et même défend ses barricades à coups de fusils, l’opposition de “Gauche” nous inonde de déclamations pompeuses sur la Liberté, la Justice et autres balivernes, et les Mitterrand ou les Duclos se glissent dans les places toutes chaudes de leurs devanciers qui viennent d’être culbutés, pour que le système économique continue son cours ordinaire.

La révolution sera économique. Elle éclatera à Paris et dans les centres industriels.

En 1871, avec **la Commune**, le pouvoir est, cette fois, tombé entre des mains populaires, mais qui n’étaient pas préparées pour le recevoir. S’emparer du pouvoir en période révolutionnaire est assez facile, mais il faut encore le garder, et surtout savoir s’en servir.

Le lendemain de la révolution, le parti ouvrier révolutionnaire aura trois grandes tâches ;

1. Organiser le pouvoir révolutionnaire et pourvoir à sa défense ;
2. Satisfaire immédiatement les besoins populaires ;
3. Bouleverser l’ordre capitaliste et poser les bases de l’ordre communiste.

Organiser le pouvoir révolutionnaire

La classe ouvrière sera maîtresse dans les villes industrielles, le parti aura à s’y emparer des pouvoirs locaux et à y constituer le pouvoir révolutionnaire en armant et en organisant militairement les ouvriers. Blanqui disait : Qui a des armes a du pain !

Il ouvrira les portes des prisons pour lâcher les petits voleurs, et mettre sous clef les grands voleurs : les banquiers, financiers, grands industriels, grands propriétaires, etc. On ne leur fera pas de mal, mais on les considérera comme otages, responsables de la bonne conduite de leur classe.

Il y aura autant de centres révolutionnaires que de villes industrielles. Celles-ci devront se fédérer afin de gagner les campagnes à la révolution et afin de vaincre la résistance qui s’organisera dans les villes commerciales et maritimes. Les pouvoirs révolutionnaires locaux devront organiser, par voie de délégation ou autrement, le pouvoir central chargé de prendre les mesures générales dans l’intérêt de la révolution et d’empêcher la formation du parti réactionnaire.

Le pouvoir révolutionnaire se constituera par simple prise de possession et ce n’est que lorsqu’il sera maître de la situation que les révolutionnaires songeront à faire ratifier leurs actes par le suffrage universel. Jusqu’à ce que la partie soit gagnée, tous les ex-capitalistes

Vive la Commune !

seront frappés d'incapacité politique ; ils ont assez longtemps réservé les urnes aux classes propriétaires pour le comprendre !

Satisfaire les besoins populaires

Les pouvoirs révolutionnaires locaux et centraux ne seront soutenus par la masse des travailleurs que s'ils donnent immédiatement satisfaction aux besoins du peuple des villes et des campagnes. Partout, le pouvoir révolutionnaire aura donc à loger, vêtir et nourrir tous les habitants.

Pour cela, il décrètera propriété nationale toute la propriété bâtie, il fera le recensement des appartements, chassera les riches oisifs de leurs hôtels pour y installer les travailleurs. Ce n'est pas aux châteaux qu'on mettra le feu, comme disent les anarchistes, mais aux taudis et aux cages à lapins ; il est temps que la classe ouvrière habite les palais et les immeubles de luxe qu'elle a bâtis.

Le pouvoir révolutionnaire socialisera les grands magasins. Des commissions organisées par quartiers et par rues seront chargées d'en distribuer le contenu aux travailleurs.

Mais avant de loger et de vêtir la population travailleuse, il faudra songer à la nourrir. La révolution créera dans tous les quartiers de grands restaurants communistes sur le modèle des self-services, ouverts tous les jours aux habitants, sans distinction de fainéants ou de laborieux. Ceux qui voudront manger chez eux emporteront leurs portions ; mais l'on encouragera le repas pris en commun, afin de développer la fraternité et l'égalité. Pour pouvoir nourrir gratuitement la population, le pouvoir révolutionnaire saisira les magasins de vivres et organisera aussitôt un service municipal qui entrera en rapport avec les maraîchers et les petits paysans d'alentour. Ce service supprimera les intermédiaires et permettra aux paysans d'obtenir un prix convenable de leurs produits.

Le médecin et les médicaments seront également gratuits.

En prenant ces mesures, le pouvoir deviendra invincible. Il sera soutenu par la masse des travailleurs étonnés de trouver enfin un gouvernement qui s'occupe de satisfaire leurs besoins.

Jeter les bases de l'ordre communiste

I- La propriété

Après avoir organisé le nouveau pouvoir et satisfait les besoins du peuple, reste encore à bouleverser de fond en comble l'ordre bourgeois et pour commencer à transformer la propriété capitaliste.

Allons-nous, comme on le dit, supprimer la propriété individuelle ? La propriété individuelle existe quand le propriétaire travaille lui-même sa propriété. Les capitalistes, eux, se servent de leur propriété pour accaparer les fruits du travail d'autrui, ce sont eux qui sont les ennemis de la propriété individuelle qu'ils détruisent.

Vive la Commune !

Le propriétaire capitaliste, qui ne travaille pas sa propriété, est inutile à la propriété. Étant inutile, il doit être supprimé pour diminuer les frais de la production sociale. La révolution sociale est justement chargée d'accomplir cette œuvre d'économie : elle ne détruira pas la propriété, elle la débarrassera de ses parasites.

Le jour même de la révolution, le premier décret que prendra le pouvoir révolutionnaire sera la confiscation de la propriété capitaliste (mines, filatures, banques, hauts fourneaux, chemins de fer, etc.) et sa transformation en propriété sociale.

II- L'État

Par le fait même de la constitution du pouvoir révolutionnaire, l'État, avec ses services (armée, magistrature, police, dette publique, communications, gendarmerie de l'esprit, etc.) disparaît.

L'État est une machine savamment organisée pour servir les intérêts des capitalistes. Le pouvoir révolutionnaire qui le remplacera temporairement aura à démolir la machine bourgeoise. Il tirera, lui, toute sa force de la masse prolétarienne organisée socialistement, et il jettera les bases de l'ordre nouveau.

Le pouvoir révolutionnaire devra faire en sorte que ce soient les travailleurs qui deviennent leurs propres patrons et employeurs, leurs propres directeurs.

Le lendemain de la révolution, le pouvoir révolutionnaire aura largement de quoi s'occuper, et il ne lui viendra pas à l'idée de se transformer en État-patron, en directeur de filature ou en fabricant de chaussures. Au contraire, il hâtera dans les masses ouvrières l'éclosion de tous les organismes directeurs du travail social. Les capacités directrices existent déjà, puisque ce sont des salariés qui dirigent aujourd'hui toute la production capitaliste ; il ne s'agit que de les grouper pour trouver les commissions qui seront chargées de régler scientifiquement la production et de répartir équitablement les produits.

De toute façon ce sont les travailleurs qui s'entendront entre eux pour choisir leurs ingénieurs, leurs contremaîtres et pour fixer les bénéfices qu'ils se partageront. Des commissions spéciales définiront le taux à réclamer pour le service rendu, la somme à verser dans les caisses publiques, pour assurer à tous les membres de la société le vivre, le couvert et le vêtement.

Vive la révolution, la fête du peuple !

En vérité, pour le lendemain de la révolution, on ne peut que formuler des suggestions, ce sont les événements qui imposeront la marche à suivre. Mais une chose est certaine, c'est que quand la nation aura goûté ne serait-ce qu'un mois de ce régime à moitié communiste, elle sera à jamais acquise à la révolution sociale.

Car le but de la révolution n'est pas les "grands principes", tels que la République, la Démocratie, etc., avec lesquels on berne l'humanité depuis des siècles, mais de travailler le moins possible et de jouir intellectuellement et physiquement le plus possible.

Le lendemain de la révolution, il faudra songer à s'amuser.

Vive la Commune !

Avec les titres de propriété de toute nature, nous avons à brûler les traités de morale, et surtout le Code civil et pénal, ces livres épouvantables qui résument la perversité bourgeoise et capitaliste ; nous avons à transformer en porcheries les palais de justice ; on ne trouvera pas d'animaux assez sales et dégoûtants pour y loger.

Au lieu de brûler les églises, on les transformera en restaurants, en salles de danse, les chapelles deviendront des cabinets particuliers où l'on boira, puis on rigolera chacun avec sa chacune.

Le lendemain de la révolution, le parti révolutionnaire aura à armer et à organiser militairement les salariés, à les loger, nourrir et vêtir gratuitement, à confisquer et à socialiser la propriété capitaliste.

Le peuple pourra commencer à vivre.

(Adaptation du texte de **Paul Lafargue**, paru dans "Le Socialiste" en 1888).

Silvye – septembre 1970, puis 14 germinal, An 179



Vive la Commune !

L'Internationale

*C'est la lutte finale :
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain.*

*Debout ! les damnés de la terre !
Debout ! les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère,
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase,
Foule esclave, debout ! debout !
Le monde va changer de base
Nous ne sommes rien, soyons tout !*

*Il n'est pas de sauveurs suprêmes :
Ni Dieu, ni César, ni tribuns,
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes !
Décrétons le salut commun !
Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot,
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud !*

*L'État comprime et la loi triche ;
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche ;
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'Égalité veut d'autres lois :
"Pas de droits sans devoirs dit-elle,
Égaux, pas de devoirs sans droits !"*

*Hideux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail
Ont-ils jamais fait autre chose
Que dévaliser le travail :
Dans les coffre-forts de la bande
Ce qu'il a créé est fondu.
En décrétant qu'on le lui rende
Le peuple ne veut que son dû.*

*Les rois nous soulaient de fumées,
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et rompons les rangs !
S'ils s'obstinent ces cannibales,
À faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.*

*Ouvriers, paysans nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs.
Combien de nos chairs se repaissent !
Mais, si les corbeaux, les vautours,
Un de ces matins disparaissent,
Le soleil brillera toujours !*

*C'est la lutte finale :
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain.*

Eugène Pottier, Paris, juin 1871.

Caché dans une mansarde de Montmartre, **Eugène Pottier** écrit l'Internationale en juin 1871, pendant la répression versaillaise.

L'Internationale fut imprimée l'année de la mort de Pottier, en 1887. L'année suivante, le compositeur ouvrier **Pierre Degeyter** en écrit la musique à Lille.

Au 1^{er} Congrès de la II^{ème} Internationale, elle fut diffusée par les délégués marxistes français, les guesdistes, en juillet 1889, salle Pétreille à Paris.

TABLE GÉNÉRALE

Préface :	Vive la Commune !.....	3
A- Introduction		
1^{ère} partie :	Préliminaires*	5
2^{ème} partie :	La Garde nationale	
	- Le peuple en armes.....	36
	- Les Fédérés de 1871.....	43
B- Périodes de la Commune		
3^{ème} partie :	Le 18 mars, 14 juillet ouvrier.....	75
4^{ème} partie :	Paris Ville-libre (19 mars-1 ^{er} avril).....	87
5^{ème} partie :	La grande lutte du Travail contre le Capital	
	- Une guerre de bandits (le second siège de Paris).....	102
	- La Semaine sanglante (21 mai-28 mai).....	117
C- Œuvre de la Commune		
6^{ème} partie :	La République Rouge (œuvre prolétarienne et socialiste)	
	- L'État et la Révolution.....	157
	- La République du Travail.....	172
	- La République Universelle.....	198
	- La révolution culturelle prolétarienne (à paraître)	
7^{ème} partie :	La Commune c'est le Peuple (œuvre démocratique et réformes)	
	- Une grande révolution populaire.....	204
	- La Parole au Peuple.....	212
	- La nation populaire.....	224
	- La Commune n'agit pas !.....	239
D- Après la Commune		
8^{ème} partie :	La Commune n'est pas morte	
	- La guerre aux vaincus.....	244
	- Gare à la Revanche.....	261
Conclusions :	Enseignements.....	268
	Prolétaires, unissons-nous !.....	271
	Lénine 1905.....	273
	Aussitôt la Révolution.....	274
	L'Internationale.....	278

* Voir table détaillée en fin de partie, p. 34.



Freddy Pietro Malot

6 février 1941 – 17 février 2022

ماشاء الله

Éditions de l'Évidence – 17 février 2022

2 montée de la Rochette

69300 Caluire (France)

contact@eglise-realiste.org

OBJET HORS COMMERCE – Prix moyen de revient : 20 €

CREDO

Kardi, camarades !

C'est le moment d'abattre le Colosse aux pieds d'argile : l'Occident pourri jusqu'à l'os.

Désertons le Système. Contre-société (École, Media, Justice, Police, et tout le St Frusquin) !

- Matière et Esprit sont les 2 faces d'une même et unique Réalité.

Nature et Humanité sont à Parité.

- Deux Partis accouplés forment l'assise sociale : le Féminin et le Masculin.

- Deux Valeurs combinées animent le travail : Égalité et Liberté. Ceci entraîne une double conduite : Fraternelle et Amicale.

- Le nouveau régime d'Associés authentiques implique tout à la fois la Gratuité et le Volontariat.

Tandis que les prisons sont vidées sans façon, les serrures de tout type s'en vont au musée.

De même que la Propriété privée-publicue disparaît et fait place à de simples Possessions, les Frontières sont renversées et l'O.N.U. est expédiée dans les poubelles de l'histoire.

Enfin ! La Société Convenable est là : le Comm-Anar. Sans Argent et sans Armes.

طالب فريدي - 4.12.2012.

1

2

3

4

CREED

Go for it, fellows!

Now's our time to bring down the Idol with feet of clay: the West rotten to the core.

Forsake the System. Counter-community (School, Media, Courts, Constabulary, and the whole caboodle)!

- Matter and Spirit are heads and tails of the same and single Real.

Nature and Humanity are at Parity.

- Two mated Parties make up the social basis: one Feminine and the other Masculine.

- Two combined values animate working: Equality and Liberty. This entails a twofold behaviour: Brotherhood and Friendship.

- The new regime of genuine Partners implies all at once Free Livelihood and Voluntary Service.

As jails are offhand vacated, likewise locks of every kind depart for the museum.

As well as public-private Properties vanish and give way to mere Possessions, Borders are overthrown and U.N.O. is consigned to the scrap heap of history.

Well! Well! We've got the Suitable Community: Anar-Comm. Without Money and Weapons.

www.eglise-realiste.org

